Bibliotheca Lindesiana.

58/4

22101437067

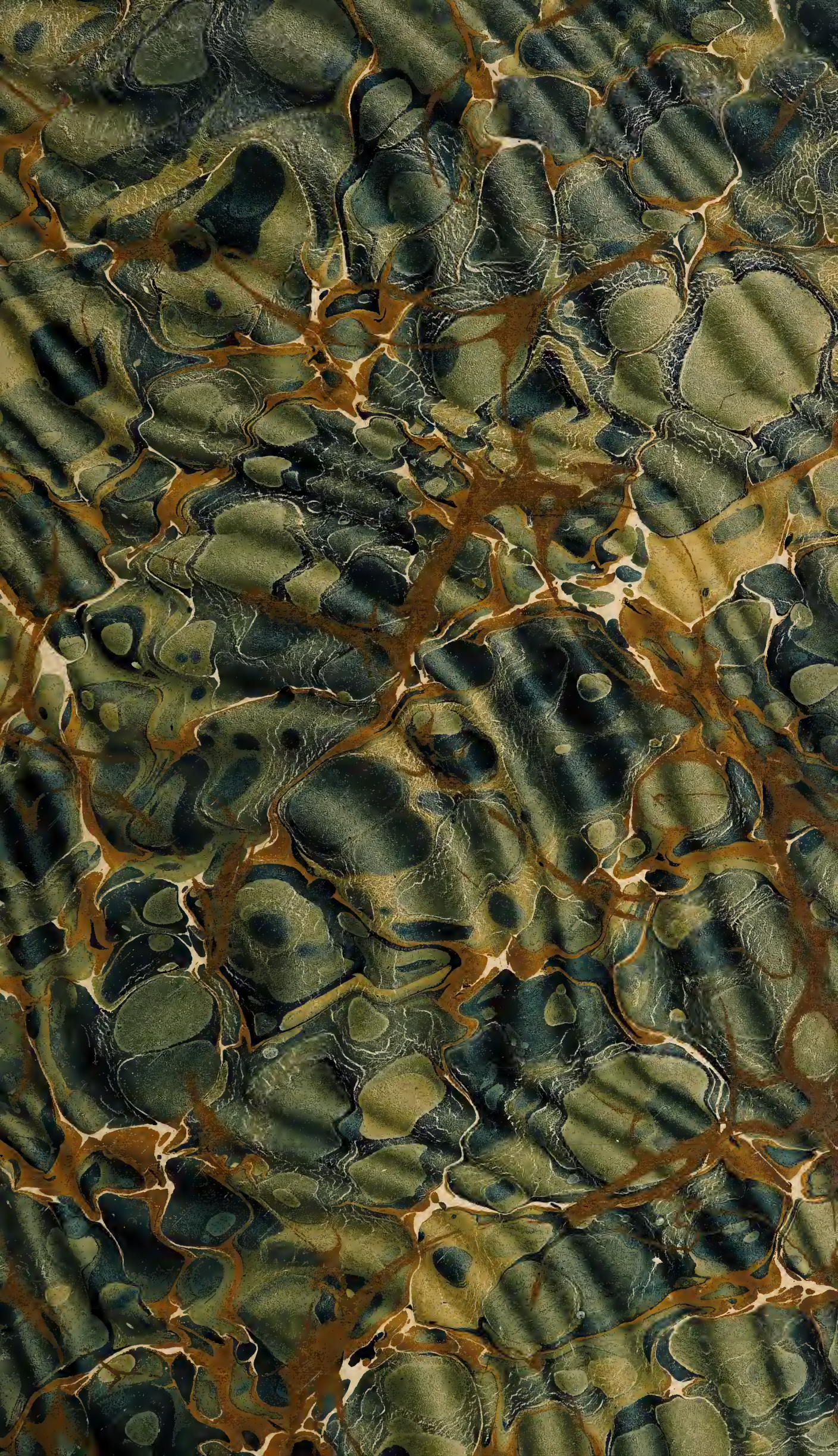

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29351959

BIBLIOTHÈQUE

CLASSIQUE

DES

CÉLÉBRITÉS CONTEMPORAINES

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.

Imp Lemercier Paris

ÉTIENNE QUATREMÈRE

Paris, E. DUCROCQ édit. 55 rue de Seine

J

E. QUATREMÈRE

MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE ORIENTALE

PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE SUR L'AUTEUR

PAR

M. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

PARIS

E. DUCROCQ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

55, RUE DE SEINE

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

O. Top.
252

NOTICE

SUR

M. ÉTIENNE QUATREMÈRE.

La carrière scientifique que nous avons l'intention de retracer ici sommairement est une des plus laborieuses que personne ait jamais fournies. M. Quatremère ne se recommande point par ces découvertes éclatantes qui signalent tout à coup un nom à la gloire; mais soixante années d'une application infatigable ont produit les plus solides et les plus nombreux résultats. Fort versé dans les langues, pour lesquelles il avait une aptitude extraordinaire, et surtout dans les langues sémitiques, M. Quatremère s'est moins occupé de philologie que d'histoire et de géographie; mais, dans la géographie et l'histoire des peuples sémitiques et des peuples musulmans, il a mis en lumière une multitude de faits ignorés ou mal

connus jusqu'à lui. Imbu des méthodes du dernier siècle, et peu porté par son caractère aux innovations, il a représenté parmi nous la tradition plutôt que le progrès. Les études de grammaire comparées et de linguistique générale, qui feront tant d'honneur à notre temps, n'ont eu pour lui aucune séduction ; il n'est pas même sûr qu'il les approuvât ; mais, dans le domaine où il s'est renfermé, avec une réserve peut-être excessive, M. Quatremère a été presque sans égal, et sa physionomie restera une des plus graves de nos jours.

M. Étienne-Marc Quatremère, qui a fait partie du *Journal des Savants* pendant près de vingt ans, et de l'Institut pendant plus de quarante, était né à Paris le 12 juillet 1782 [1]. Sa famille, adonnée dès longtemps au commerce des draps, était une des plus honorables de la haute bourgeoisie parisienne. Son aïeul, échevin de la ville, avait été anobli par Louis XV et décoré du cordon de Saint-Michel, avec cette clause très-sage des lettres de noblesse qu'un de ses fils pourrait toujours, sans déroger, continuer le commerce. Le père de M. Quatremère n'avait pas manqué à ce privilége et à ce devoir. Mais, dans ces fortes et religieuses familles, la culture de l'esprit s'alliait sans peine à l'austérité de la discipline morale et au labeur régulier des affaires. La famille des Quatre-

[1] Dans une vieille maison de la rue Saint-Denis, n° 45, où la famille entière résida pendant plusieurs générations, et que M. Quatremère ne quitta lui-même qu'en 1820, pour aller habiter dans l'île Saint-Louis.

mère put compter, pendant d'assez longues années, trois de ses membres à la fois dans l'Institut de France : les deux frères, Quatremère-Disjonval et Quatremère de Quincy, et leur cousin M. Etienne Quatremère. Un autre parent, Quatremère de Roissy, voué à des études plus faciles, s'était fait une réputation dans la littérature légère. Les femmes n'étaient pas moins distinguées que les hommes; et l'aïeule de M. Quatremère, Anne Bourjot, avait mérité par ses vertus qu'un bénédictin, D. Labat, éditeur des *Conciles de France*, nous conservât le souvenir de sa vie pieuse et charitable.

C'est au milieu de ces féconds exemples que M. Quatremère fut élevé. Sa mère, aussi instruite que belle, savait le latin, et put faire en partie l'éducation classique de son fils. Son père avait pour intime ami M. d'Ansse de Villoison. L'enfant répondit aux soins éclairés et tendres dont il était l'objet. Doué d'une mémoire prodigieuse, qui se manifesta de très-bonne heure et qui ne l'a jamais quitté, il savait lire, dit-on, à trois ans ; et, à cinq ans, il avait déjà beaucoup lu. Entré successivement dans la pension de M. Cimetière et chez M. Gravier, il terminait son cours d'études à quatorze ans, au milieu des plus affreuses traverses qui pussent l'atteindre à cet âge. Son père, que des opinions libérales et la plus grande générosité envers les malheureux avaient signalé un des premiers, parmi les officiers municipaux, au choix des électeurs de 1789, était traduit, en 1794, au Tribunal

révolutionnaire, et exécuté, le 21 janvier, un an, jour pour jour, après l'infortuné monarque. Le jeune Étienne était assez avancé déjà pour comprendre la sentence, prononcée avec une atroce dérision des juges, et au milieu des cris désespérés de quelques pauvres gens réclamant leur protecteur contre les bourreaux[1]. L'impression sur cette jeune âme fut aussi profonde que terrible, et il est à croire qu'elle ne s'est jamais effacée.

Madame Quatremère, restée veuve, ne perdit point courage après cette effroyable séparation. Privée de tous ses biens comme ci-devant noble, obligée de fuir et de se cacher chez des paysans qui lui étaient dévoués, elle put reparaître dès que la sanglante tourmente fut passée; et elle s'occupa, avec une fermeté virile, à refaire une fortune détruite, pour soutenir la famille dont elle restait chargée. Avec le secours de quelques amis, elle put rétablir le commerce héréditaire, tandis que l'honnête M. Gravier continuait ses leçons gratuites au jeune élève, qui donnait déjà de très-grandes espérances. Après avoir terminé ses classes, M. Quatremère se livra d'abord à l'étude des sciences, botanique, minéralogie, mathématiques, etc., et il songea quelque temps peut-être à l'École polytechnique, récemment créée. Mais bientôt sa vocation véritable pour les langues se déclara; et il

[1] Le président déclara que « Quatremère, dans sa charité pour les pauvres, » n'avait eu en vue que son Dieu et non les sans-culottes, et qu'il méritait la mort » pour avoir humilié le peuple par ses bienfaits. »

apprit rapidement et presque seul toutes celles qu'il a plus tard si bien possédées, à commencer par l'hébreu. Il suivait alors au Collége de France le cours d'arabe du vénérable M. Silvestre de Sacy, et le cours de poésie latine de M. Dupuis, l'auteur de l'*Origine de tous les cultes*, qui, bien que très-éloigné des croyances religieuses de son jeune auditeur, évitait avec une déférence bienveillante tout ce qui aurait pu les froisser.

Employé durant quelque temps au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, M. Quatremère abandonnait ces fonctions pour devenir professeur de langue et de littérature grecque à la faculté des lettres de Rouen. Puis, il rentrait à Paris vers 1811 pour ne plus le quitter du reste de sa vie. En 1815, déjà connu par plusieurs ouvrages remarquables, il était élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il remplaçait La Porte du Theil ; en 1819, il était nommé professeur au Collége de France pour la chaire d'hébreu, de syriaque et de chaldéen ; en 1832, il succédait à M. de Chézy dans la chaire de persan près l'École des langues orientales vivantes ; et, quand M. Silvestre de Sacy, longtemps son maître et son patron, nous fut enlevé, en 1838, M. Quatremère lui succéda au *Journal des Savants*.

Voilà toute la vie de M. Quatremère : frappée d'abord des plus douloureuses catastrophes, puis ensuite tranquille et calme jusqu'à la fin, toujours excessivement laborieuse, et adoucie, pendant près d'un demi-siècle, par

l'affection de la mère éminente à laquelle il devait tant. Nous en venons maintenant aux travaux qui ont fait sa renommée, et qui le classeront parmi les orientalistes les plus savants de notre siècle.

M. Quatremère débuta, en 1808, par un ouvrage intitulé : *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte.* Ce volume, imprimé aux frais de l'État, paraissait sous les auspices de M. Silvestre de Sacy, à qui il était dédié, et de M. Langlès, qui avait aidé l'auteur de ses encouragements. Peut-être l'éclat de l'expédition française en Égypte avait-il dirigé le choix de ce sujet; et, dans ce cas, ce serait sans doute l'unique concession que M. Quatremère ait jamais faite à la mode et à l'opinion. Mais il est plus probable que c'était le cours de ses études, dès longtemps poursuivies, qui l'amenait à ce travail, répondant par un hasard heureux à quelques-unes des préoccupations scientifiques du moment. M. Quatremère démontra avec une érudition étendue et sûre ce qu'avaient entrevu Renaudot[1], Jablonski et l'abbé Barthélemy, à savoir l'identité de la langue copte, telle qu'elle nous a été conservée dans de nombreux manuscrits, avec l'ancienne langue de l'Égypte sous ses rois indigènes, les Pharaons. Le copte avait reçu beaucoup de mots grecs depuis la conquête d'Alexandre ; au IIIe siècle de notre ère, il avait même adopté l'alphabet grec,

[1] L'abbé Renaudot avait prouvé le premier que le mot même de *copte* n'était qu'une corruption de la fin du mot grec Αἰγύπτιος.

en le modifiant très-légèrement à son usage ; et, vers le xe siècle, il s'était à peu près éteint tout à fait, ne subsistant plus guère qu'à l'état de langue savante et cédant la place à l'arabe. Mais, au fond, c'était la langue qu'avait parlée l'Égypte à l'époque de son indépendance et de sa gloire.

Dans ce premier ouvrage, M. Quatremère, qui était alors âgé de vingt-six ans tout au plus, a déjà tous ses mérites, et, il faut ajouter aussi pour être juste, ses défauts. Il sait dès cette époque toutes les langues sémitiques, qu'il cite et qu'il lit avec une égale facilité. Mais le livre, qui atteste une immense lecture, n'est pas d'une composition très-régulière, quoique l'auteur l'ait refait à deux fois ; et les détails, d'ailleurs fort curieux, qu'il donne, sont un peu confus.

En 1811, M. Quatremère complétait cette étude par deux volumes de mémoires géographiques et historiques, recueillis et extraits des manuscrits coptes et arabes de la Bibliothèque impériale[1]. En 1812, il ajoutait, comme supplément, des *Observations sur quelques points de la géographie de l'Égypte*[2] ; et ce dernier opuscule avait

[1] *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte et sur quelques contrées voisines,* recueillis et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale, 2 vol. in-8°, 1811. Cet ouvrage avait été commencé dès 1805. Le premier volume contient une liste alphabétique des principales villes de l'Égypte; le second est une suite de mémoires sur divers sujets relatifs à ce pays.

[2] *Observations sur quelques points de la géographie de l'Égypte, pour servir de supplément aux Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte,* 1812, in-8°, 73 pages.

surtout pour objet de repousser des attaques dont les récents travaux de Champollion le jeune avaient été l'occasion. La tournure d'esprit de M. Quatremère ne le disposait point à faire lui-même la grande découverte qui vint bientôt illustrer le nom de Champollion, et nous livrer le secret, si longtemps cherché, des hiéroglyphes. Aussi M. Quatremère, qui était convaincu que les hiéroglyphes ne pouvaient pas être phonétiques, ne se rendit jamais, et ce fut avec la plus entière bonne foi qu'il refusa toujours de croire à la découverte, même quand elle fut avérée pour tout le monde.

Quoi qu'il en soit, M. Quatremère consacra encore de longs travaux à l'Égypte ; mais ce fut à l'Égypte musulmane qu'il s'attacha plus particulièrement. C'est ainsi qu'il a publié, pour le comité des traductions orientales de Londres, l'*Histoire des sultans mamlouks*, de Makrizi [1], et qu'il a pensé plus d'une fois à donner la grande *Description de l'Égypte*, par le même auteur [2]. Il en avait traduit une bonne partie.

[1] *Histoire des sultans mamlouks de l'Égypte*, écrite en arabe par Taki-Eldin-Ahmed Makrizi, traduite en français et accompagnée de notes philologiques, historiques et géographiques ; Paris, 2 vol. in-4°. Printed for the Oriental Translation Fund of Great Britain and Ireland. Chaque volume se compose de deux parties, qui ont successivement paru de 1837 à 1845. M. Quatremère se proposait d'y ajouter un troisième et dernier volume, qui devait paraître à ses frais. (Voir le *Journal des Savants*, juin 1856, p. 324.) La préface contient une biographie de Makrizi (1358-1441 de notre ère). Les deux volumes ne comprennent que l'histoire des sultans mamlouks, de 1250 à 1309. C'est également pour le Comité des traductions orientales que devait être publiée la *Description de l'Égypte*.

[2] Voir, dans le *Journal des Savants*, juin 1855, page 325, l'article de M. Quatre-

Dans les études sémitiques, qui semblaient être pour M. Quatremère plus spéciales que les études égyptiennes et coptes, il n'a pas laissé d'ouvrage considérable. Mais des articles très-nombreux, qu'il a donnés au *Journal des Savants*, témoignent des recherches les plus originales et les plus variées. En rendant compte des travaux de M. l'abbé Glaire, de M. Juynboll, de M. Van de Velde, de M. Forster [1], etc., etc., il a exposé, à diverses reprises, le résultat de ses études personnelles sur la culture de la langue et de la grammaire hébraïques, depuis la Renaissance et Reuchlin jusqu'à M. Gesenius, et depuis les innovations des Massorètes jusqu'à celles de la philologie allemande de nos jours. Il redoutait beaucoup les hardiesses de l'exégèse germanique, parce qu'elles blessaient souvent ses convictions religieuses, en même temps qu'elles étonnaient ses habitudes scientifiques. Mais il n'ignorait pas les tentatives de nos voisins, et surtout il ne les dédaignait point. Tout en conservant un respect sans bornes pour les livres saints, sa plus chère et sa plus constante lecture, il interprétait aussi les textes à sa ma-

mère sur l'édition de la *Description de l'Égypte* de Makrizi, imprimée à Boulak, près du Caire.

[1] Voir le *Journal des Savants*, articles sur le *Lexicon manuale hebraïcum et chaldaïcum*, de M. l'abbé Glaire, cahiers d'octobre 1844, d'avril, mai et juillet 1845; article sur l'*Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, du même auteur, cahier de décembre 1844; article sur le *Voyage de M. Van de Velde en Syrie et en Palestine*, cahier de décembre 1854; articles sur le *Chronicon Samaritanum arabicè conscriptum*, publié et traduit par M. Juynboll, cahiers de 1848 et 1849; article sur les *Inscriptions du Sinaï*, de M. Forster, cahier de juillet 1851.

nière, non sans liberté de jugement et il donnait le rare exemple de la science la plus profonde unie à la foi la plus sincère. Il avait fait un mémoire, resté inédit, sur le Livre de Job [1], dont la composition lui paraissait beaucoup plus récente qu'on ne le croit d'ordinaire, et qu'il plaçait sous les rois de Juda, c'est-à-dire huit ou neuf siècles tout au plus avant l'ère chrétienne [2].

Le cours d'hébreu que M. Quatremère a professé au Collége de France pendant trente-huit ans, avec la scrupuleuse exactitude qu'il apportait à tous ses devoirs, a produit quelques élèves distingués. Mais le professorat, pour être vraiment fécond, exige une ardeur et une passion de prosélytisme dont la nature n'avait pas doué M. Quatremère. Il encourageait assez souvent ses plus sérieux disciples en prenant la peine de rendre compte lui-même de leurs travaux, et en leur donnant ses conseils jusque dans notre journal [3]; mais, pour profiter de ses leçons, il fallait déjà porter à la science l'amour austère et désintéressé dont il était lui-même animé. Dans son

[1] *Journal des Savants*, cahier d'août 1856, p. 487 et 490.

[2] On peut citer encore, parmi les études hébraïques de M. Quatremère, un *Mémoire sur Darius le Mède et Balthazar, rois de Babylone* (*Annales de philosophie chrétienne*, 1838); un *Mémoire sur les tombeaux des rois de Juda* (*Revue archéologique*); un *Mémoire sur Ophir*. Je ne cite point, dans cette catégorie, *Daniel et les douze petits prophètes*, d'après les manuscrits coptes de la Bibliothèque impériale (*Notices et extraits des manuscrits de la Bibl. impér.*, 1810). M. Quatremère y donne le texte copte du prophète Zacharie; et ce travail se rattache plutôt aux études sur le copte qu'aux études sur l'hébreu.

[3] On peut rappeler notamment ses articles sur les ouvrages de M. Tornberg, *Journal des Savants*, avril 1844, août 1847.

cours, M. Quatremère s'occupait au moins autant de questions dogmatiques que de philologie, et plusieurs de ses mémoires peuvent nous donner une assez juste idée de son enseignement [1].

On peut répéter des études phéniciennes ce qu'on vient de dire des études sémitiques : M. Quatremère s'en occupa beaucoup sans y laisser de trace profonde. En jugeant les ouvrages de M. Gesenius, de M. Hitzig, de M. Movers et de M. le duc d'Albert de Luynes, il a fait preuve des connaissances les plus solides sur l'ancienne histoire des Chananéens, appelés par les Grecs du nom obscur de Phéniciens, sur leur origine plus obscure encore, sur les colonies de Tyr, Carthage surtout, sur leurs expéditions maritimes, sur leur gouvernement, leurs institutions, etc. [2]. Mais, dans un domaine où les monuments sont encore si peu nombreux, et où la conjecture doit tenir nécessairement tant de place, le génie de M. Quatremère ne se sentait point à l'aise; ses travaux propres s'y sont bornés à des mémoires et à des articles dont quelques-uns sont aussi des mémoires véritables [3].

[1] Voir le *Journal des Savants*, cahier de novembre 1856, pages 437 et suivantes : *Observations sur un passage du livre de Josué.*

[2] Voir le *Journal des Savants*, article d'octobre 1838 sur l'ouvrage de M. Gesenius, *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta;* article sur l'*Histoire ancienne des Philistins,* de M. Hitzig, cahiers de 1846; articles nombreux sur le grand ouvrage de M. Movers, *Die Phœnizier*, cahiers de 1846, 1850, 1851, 1857.

[3] *Mémoires sur quelques inscriptions puniques*, *Journal asiatique*, janvier 1828; *Mémoire sur le Sarcophage et l'Inscription funéraire d'Esmun-Azar*, *Journal des Savants*, mai 1856; *Observations sur les Numides*, *ibid.*, juillet 1838.

Il n'y a rien à attendre de la littérature du peuple phénicien, si toutefois les marchands de Tyr, de Sidon et de Carthage, ont jamais eu une littérature. Il faut s'en fier au hasard pour multiplier les découvertes d'inscriptions, seuls débris de tant d'activité, de richesse et de gloire. Mais les inscriptions, comme celle de Marseille, sont encore bien rares; et, ainsi qu'on l'a remarqué, le peuple auquel la tradition rapporte l'invention de l'écriture est un de ceux qui ont le moins écrit.

Dans les études araméennes ou chaldaïques, M. Quatremère a été plus heureux. Son *Mémoire sur les Nabatéens*, publié dans le *Journal asiatique*, fera époque pour ces difficiles recherches. Les Nabatéens, ou le peuple que les auteurs grecs et arabes désignent sous ce nom, tiennent aux plus anciennes origines du monde sémitique et du monde âryen, dont ils forment peut-être le lien et la limite. Établis entre le Tigre et l'Euphrate, ils y ont développé, dans des temps très-reculés, une civilisation qui a son caractère propre, et qui a produit, chose bien curieuse, une foule de monuments littéraires d'un genre tout spécial, dont les noms sont arrivés jusqu'à nous par une tradition incontestable. Un de ces monuments sur l'agriculture, telle qu'on la pratiquait au temps de la splendeur de Babylone et de Ninive, nous a été conservé dans une traduction arabe qui remonte au IIIe siècle de l'hégire, c'est-à-dire au IXe siècle de notre ère. Les bibliothèques de l'Europe en gardent plusieurs manuscrits.

La nôtre n'en avait qu'un exemplaire incomplet, où se trouvaient deux des neuf livres de l'*Agriculture nabatéenne*. Mais ces deux livres, le second et le troisième, les seuls que M. Quatremère eût alors consultés, étaient bien faits pour exciter la curiosité la plus vive. Ils contenaient, dans trois cents pages in-folio, les renseignements les plus inattendus et les plus intéressants : un calendrier agronomique aussi exact que développé, et une nomenclature précise et savante de toutes les plantes potagères cultivées pour les habitants des grandes villes de l'empire d'Assyrie.

C'est en partant de ce document précieux, dont la bibliothèque de Leyde possède deux exemplaires complets, que M. Quatremère put essayer de reconstruire toute l'histoire des Nabatéens, d'après les témoignages épars, quoique assez nombreux, des écrivains de l'antiquité. Il démontra que les Nabatéens, chassés de la Mésopotamie au temps de Nabuchodonosor II, étaient venus s'établir en Arabie, y apportant avec eux les souvenirs et les ressources d'une civilisation qui, comparativement, était beaucoup plus avancée que celle de leurs voisins. Il démontra surtout, avec un grand bonheur de sagacité et de divination, qu'un livre tel que celui de l'*Agriculture nabatéenne* n'avait pu être écrit dans les déserts de l'Arabie, et qu'il répondait à des habitudes et à des besoins qu'on ne pouvait avoir que dans les campagnes de Babylone et de Ninive, fécondées par les procédés les plus habiles de

la culture et des irrigations. M. Quatremère faisait donc remonter ce singulier ouvrage au-delà de la prise de Babylone par Cyrus, c'est-à-dire au VIIe siècle avant l'ère chrétienne.

M. Quatremère se proposait de donner une analyse complète de l'*Agriculture nabatéenne*, et peut-être même se fût-il décidé à la traduire ; mais, détourné par d'autres travaux, il ne poursuivit pas sa découverte jusqu'au bout, et il a laissé à d'autres mains le soin, et peut-être la gloire, de l'achever. M. Chwolsohn, qui vient de publier sur les Sabéens et le Sabisme un excellent ouvrage, dont M. Quatremère a fait l'éloge dans le *Journal des Savants* [1], annonce la publication prochaine de l'*Agriculture nabatéenne*, qu'il fera paraître, comme son premier ouvrage, sous le patronage de l'Académie de Saint-Pétersbourg. M. Chwolsohn, ainsi que l'Allemagne savante, adopte déjà toutes les conjectures de M. Quatremère ; et ces conjectures, qui ont pour elles la vraisemblance désirable, méritent en effet d'autant plus d'attention, que l'auteur a toujours été très-sobre d'hypothèses, et que sa sévère méthode ne s'est jamais permis le moindre écart [2].

A côté de l'histoire d'Égypte, de Phénicie et de Chal-

[1] Voir le *Journal des Savants*, cahier de mars 1857.

[2] On peut rapporter encore aux études araméennes de M. Quatremère divers articles qu'il a communiqués au *Journal des Savants* sur l'ouvrage de M. Chwolsohn, *Die Ssabier und der Ssabismus*, mars 1857, où M. Quatremère annonce un mémoire inédit de lui relatif à ce même sujet ; et sur le voyage de M. Loftus en Chaldée et dans la Susiane, cahiers de mai et d'octobre 1857. M. Quatremère n'avait pas tout à fait corrigé ce dernier article quand la mort l'a frappé.

dée, M. Quatremère s'est occupé toute sa vie, et avec la constance infatigable qui le distinguait, du monde musulman; et c'est peut-être sur ce point que ses travaux ont été les plus vastes et les plus originaux. Déjà ses premiers mémoires sur l'Égypte, au début même de sa carrière, attestaient de longues et savantes investigations. M. Quatremère ne cessa jamais de les poursuivre, et il est à croire qu'aucun orientaliste n'en a su plus que lui sur ces détails inextricables et trop souvent rebutants. Depuis l'Afrique septentrionale et l'Espagne jusqu'à l'Inde, depuis les premiers temps de l'islamisme jusqu'aux temps les plus récents, depuis les chants populaires jusqu'aux documents diplomatiques, M. Quatremère avait tout lu, tout consulté, tout annoté, avec cette sûreté de souvenir à laquelle rien n'échappait, et avec une application qui ne se lassait jamais, comme le prouvent la diversité et l'abondance de toutes ses publications [1]. Géographie, histoire, politique, religion, littérature, phi-

[1] Je puis citer, d'après le témoignage de M. l'abbé Glaire, une anecdote qui montre jusqu'où allaient l'étonnante mémoire de M. Quatremère et la précision merveilleuse de ses souvenirs. M. Amédée Jaubert, son collègue au Collége de France, vint un jour le consulter sur deux vers turcs qui l'embarrassaient fort. Il en comprenait tous les mots; mais le sens énigmatique et caché lui échappait. Il s'agissait, dans ces vers, de murailles, de moutons, de jeunes gens jouant entre eux, etc. Ce qu'il y avait de plus piquant, c'est que M. Amédée Jaubert, qui avait beaucoup voyagé en Orient, connaissait très-bien le lieu dont il était question dans ces vers. M. Quatremère, qui n'y était jamais allé, lui fit, d'après les auteurs, la description la plus minutieuse des localités, lui raconta la coutume spéciale des habitants à laquelle les vers faisaient une allusion détournée, et lui fournit toutes les explications nécessaires jusque dans les moindres détails. Les témoins de cette conversation étaient confondus d'étonnement.

lologie, grammaire, science, il n'avait rien négligé, et il en a tiré une multitude d'ouvrages, de mémoires, d'articles, qui suffiraient à eux seuls pour fonder la solide réputation de plusieurs savants. L'arabe, le persan, le turc oriental et occidental, l'arménien et plusieurs idiomes âryens, lui étaient également familiers, et il les avait approfondis jusque dans leurs dialectes.

Parmi tant de travaux, je ne citerai que les principaux. A côté de la grande *Histoire des sultans mamlouks d'Égypte,* dont il a été question un peu plus haut, il faut placer l'*Histoire des Mongols de Perse*, dont le premier volume a seul paru. Il fait partie de cette splendide *Collection orientale*, qui, décrétée en 1813, n'a pu recevoir un commencement d'exécution que sous la monarchie de 1830, et qui compte déjà tant de ruines par la mort d'Eugène Burnouf et celle de M. Quatremère [1]. Dès 1811 et au milieu même de ses travaux sur le copte et sur l'Égypte, M. Quatremère avait beaucoup exploré l'histoire des Mongols; et, à vingt-cinq ans de distance, il ne fit qu'employer des matériaux dès longtemps recueillis. Si

[1] *Histoire des Mongols de la Perse*, écrite en persan, par Raschid-Eldin, publiée, traduite en français et accompagnée de notes et d'un mémoire sur la vie et les ouvrages de l'auteur par M. Quatremère; Paris, Imprimerie royale, 1836, in-fol., CXLIV-450 pages. M. Quatremère parle de ses travaux sur les Mongols dans la préface de ses *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte.* Il les cite dès cette époque comme étant terminés. Il est probable qu'il aura fait passer tous ses documents dans les notes si développées et dans les appendices de l'ouvrage de Raschid-Eldin. Quel que soit du reste le mérite de l'ouvrage de Raschid-Eldin, la publication de M. Quatremère a provoqué sur cet auteur, notamment en Angleterre, des recherches nouvelles qui ont eu leur utilité.

l'on veut connaître le talent et la manière de M. Quatremère, c'est surtout dans cet ouvrage qu'il faut l'étudier. L'érudition est immense; mais elle porte souvent sur des détails assez minces; et le résultat ne semble pas toujours valoir la peine qu'il a dû coûter. Le choix même du sujet n'est pas très-heureux; et cette histoire de Raschid-Eldin ne mérite peut-être, ni par l'auteur, ni par les personnages, l'honneur de figurer parmi les monuments de la collection orientale. Mais, le sujet étant une fois admis, il était impossible de le traiter avec une science plus étendue et plus exacte; et, pour quiconque voudra connaître cette partie des annales humaines, M. Quatremère est le guide le plus éclairé et le plus infaillible. Il devait aussi fournir à la *Collection orientale* le recueil complet des proverbes de Meidani, dont il a donné des extraits fort intéressants dans le *Journal de la Société asiatique de Paris*.

Après l'*Histoire des Mongols de Perse*, on peut citer plusieurs mémoires importants qui se rattachent plus directement à l'islamisme : par exemple, sur Abdallah-ben-Zobaïr, neveu de Mahomet, sur les Ommiades, les Abassides, les Fatimites; et, dans un autre genre, sur les Proverbes de Meidani, que nous venons de rappeler, sur le Kitab-Al-Agani, ou recueil de chansons populaires d'Abou'l-Faradj-Ali-ben-Hosaïn, sur le goût des livres chez les Orientaux, sur la vie et les ouvrages de Masoudi, sur la description de l'Afrique, par un auteur

arabe, né à Cordoue, sur les Kalmouks, etc., etc. [1].

Membre de la commission des travaux littéraires à l'Académie des Inscriptions, M. Quatremère s'était chargé des historiens arabes et arméniens, dans la Collection des Historiens des croisades. Il devait aussi publier, dans

[1] Pour donner une idée plus précise des labeurs de M. Quatremère, je les réunis ici sous quatre ou cinq chefs différents :

1° Géographie. Notice d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque du Roi, contenant la description de l'Afrique, 1831, in-4°; articles sur la Géographie d'Édrisi, *Journal des Savants*, avril et août 1842; sur les voyages des Arabes et des Persans au IXe siècle, *ibid.* 1846 et 1847; sur la Géographie d'Abou'lféda, *ibid.* 1848 et 1849; observations sur la ville de Ninive, septembre et octobre 1849 et juin 1850; sur la bibliographie des historiens de l'Inde mahométane, *ibid.* septembre 1850 et janvier 1851; sur le voyage au Darfour du cheik Mohammed-Ibn-Omar-el-Tounsy, *ibid.* avril et août 1853; sur la Description de l'Égypte de Makrizi, *ibid.* juin 1856; sur l'exploration de l'Euphrate et du Tigre, par le lieutenant-colonel Chesney, juin 1851; sur l'expédition au Jourdain et à la mer Morte, par M. W. F. Lynch, septembre 1851 et août 1852.

2° Histoire. Mémoire sur la vie d'Abdallah-ben-Zobaïr, 1832, extrait du *Journal asiatique;* mémoires divers, extraits du même recueil, 1837; Observations géographiques et historiques sur les Kalmouks, *Journal des Savants*, janvier 1839. Ce mémoire est relatif à la horde des Kalmouks qui vint jusqu'en Égypte en l'an 695 de l'hégire; articles nombreux sur l'ancienne histoire de Perse, les Arsacides, les Sassanides, sur les origines de la langue persane, le pehlevi, le parsi, sur le Schahnameh, *Journal des Savants*, 1838, 1840, 1841, 1842; articles sur les Seldjoucides, sur Tabari, *ibid.* cahier de septembre 1844, et sur Mirkhond, *ibid.* cahiers de mars et de juillet 1843; sur Ibn-Khaldoun, *ibid.* cahier d'avril 1844; articles sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, *ibid.* cahier d'août 1849, et de mars et juillet 1850. M. Quatremère avait commencé la publication de l'Histoire des rois du Tabarestan, et plusieurs feuilles du texte ont paru; article sur l'histoire de l'expédition française en Égypte, par Nakoula-el-Turck, cahier de février 1842.

3° Littérature. Mémoire sur Meidani et son grand recueil de proverbes, *Journal asiatique*, mars 1828; autre Mémoire sur le même sujet, *ibid.* 1838; Mémoire sur le Kitab-al-Agani, *ibid.* 1837 : quelques-unes des chansons arabes y sont traduites; Mémoire sur le goût des livres chez les Orientaux, *ibid.* 1838.

4° Philologie. Article sur le dictionnaire français-arabe-persan et turc du prince Alexandre Handjéri, *Journal des Savants*, janvier 1844; article sur un glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc, *Journal des Savants*, janvier 1848; articles sur la grammaire persane, *ibid.* novembre 1852, juin et

les Mémoires de la savante compagnie, les prolégomènes d'Ibn-Khaldoun, dont il n'a pu donner que le texte arabe [1].

On peut voir, par les détails qui précèdent, combien le génie de M. Quatremère eût été propre aux travaux de lexicographie, dans lesquels la mémoire, l'exactitude, jouent un rôle si utile. Il l'avait lui-même senti ; et, dans un premier ouvrage de 1808, il annonçait un dictionnaire copte déjà fort avancé, et qu'il aurait tiré de tous les manuscrits coptes de la Bibliothèque impériale, dépouillés jusqu'au dernier mot. Durant toute sa carrière, il a élaboré un

octobre 1853. En 1842, M. Quatremère publia une Chrestomathie turque, avec une traduction.

5° Sciences. Articles sur les prolégomènes des tables astronomiques d'Olouq-Beg, *Journal des Savants*, septembre 1847 et juin 1848. Dans le second article, M. Quatremère a donné, d'après Jaubert, la fameuse description de Samarkand par le sultan Baber; article sur la jurisprudence musulmane et sur Khalil-ben-Ishak, *ibid.* novembre 1849. On peut rappeler, après tous ces travaux, deux articles très-curieux sur l'harmonie entre l'Église et la Synagogue, *Journal des Savants*, juin et août 1844.

Cette note, toute longue qu'elle est, n'est certainement pas complète, et il serait possible, sans doute, de citer encore plus d'un travail de M. Quatremère qui n'est point rappelé ici. On a cru devoir y mentionner de simples articles, comme on y mentionne les mémoires et les livres. C'est que les articles de M. Quatremère étaient aussi approfondis que des ouvrages, et qu'il y déposait le fruit de ses recherches antérieures sur les objets traités par les auteurs qu'il critiquait. On peut dire qu'il n'était jamais surpris; et, quelle que fût la matière dont il devait s'occuper, il avait toujours une masse de documents tout disposés; il ne lui restait qu'à les produire selon l'occasion, et il les produisait sans accorder à la forme une attention très-grande.

[1] M. Quatremère a donné plusieurs feuilles de ses *Historiens des croisades*, avec traduction et notes. Quant aux *Prolégomènes* d'Ibn-Khaldoun, ils ne forment pas moins de 1500 pages in-4° de texte, avec plusieurs feuilles de notes et de traduction, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale.*

grand dictionnaire pentaglotte, arabe-persan-turc oriental-syriaque et copte. Mais la difficulté de faire imprimer ce gigantesque ouvrage l'avait amené à proposer la publication séparée de ces cinq dictionnaires; et, il y a quelques années, il avait fait composer une feuille d'essai d'un dictionnaire arabe-français. Malheureusement il ne fut pas donné suite à cette publication, qui peut-être aurait fait oublier celles de Méninski, de Castel et de Freytag. On a retrouvé dans les papiers de M. Quatremère les éléments de ces dictionnaires sur de petits bulletins; mais une longue révision eût été encore nécessaire, à ce qu'il paraît, avant de les livrer à l'impression. L'auteur avait communiqué une bonne partie de ces documents à M. l'abbé Glaire, son ami, le confident de ses travaux pendant plus de trente ans.

On devra trouver aussi, dans les papiers de M. Quatremère, d'immenses travaux sur le règne de Louis XIV. Il se flattait quelquefois, devant ses amis, d'avoir lu tout ce qui était inédit dans nos dépôts publics sur ce grand règne. M. Quatremère ne pensait pas sans doute à en devenir jamais l'historien; mais, avec les puissantes facultés de travail dont il était doué, il est probable qu'il a découvert une foule de pièces précieuses que d'autres mains plus heureuses que les siennes pourront mettre à profit.

Cette notice sur M. Quatremère serait trop incomplète,

si l'on n'y parlait point de ses qualités morales. Comme M. Quatremère a vécu toujours très-retiré, le monde en général l'a peu connu, et ne l'a peut-être point jugé avec assez de justice et d'impartialité. Cependant M. Quatremère a donné l'exemple, durant sa vie entière, des vertus les plus solides et les plus rares. Dans nos temps de trouble et de mobilité, sa foi politique est restée inviolable comme sa foi religieuse. Il a consacré toutes ses forces à des labeurs qui n'ont pas discontinué un seul jour, et dont l'excès a parfois compromis sa santé [1], surtout dans sa jeunesse. Tout entier à ses études, rien ne lui a été plus étranger que l'esprit d'agitation ou de brigue. Les honneurs littéraires sont venus le trouver plutôt qu'il ne les a cherchés [2]; et, s'il en a désiré quelques-uns, c'est qu'il y regardait plutôt les devoirs qu'ils lui imposaient que les avantages qu'il en devait retirer. Il se traitait dans ce cas lui-même comme il aurait pu traiter son prochain; on l'a vu même parfois mettre aux intérêts d'autrui une chaleur qu'il n'aurait jamais mise aux siens [3].

[1] Vers l'âge de vingt et un ans, M. Quatremère tomba très-malade par suite d'un travail trop assidu. Sa mère le crut attaqué de la poitrine; les médecins la rassurèrent en ordonnant au jeune homme de s'appliquer moins.

[2] C'est ainsi qu'il a été nommé membre de l'Académie d'Upsal et de l'Académie de Munich; cette dernière ne voulut point voter pour lui dans les formes ordinaires, et elle l'élut d'une acclamation unanime. Voir plus loin la note II, p. 31.

[3] Quand, à la mort d'Abel Rémusat, en 1832, on pensa quelques instants à supprimer la chaire de chinois, M. Quatremère la défendit avec une vivacité qui lui était peu ordinaire. Voir aussi sa défense de M. Silvestre de Sacy, contre quelques attaques injustes, *Journal des Savants*, cahier de mars 1847, pages 163 et 179.

Il a eu des amis peu nombreux, il est vrai, mais constants et dévoués, parce que son commerce était pour eux aussi sûr qu'affectueux [1]. Il avait conservé toujours pour ses maîtres et pour les amis protecteurs de son jeune âge la plus sincère et la plus vigilante reconnaissance. Ses premières et difficiles économies avaient été consacrées à indemniser le généreux instituteur qui lui avait donné ses soins gratuits durant la révolution. Pour M. d'Ansse de Villoison, il lui avait montré jusqu'au dernier moment les prévenances les plus assidues et les plus attentives, dont le vieillard s'étonnait et était profondément touché de la part d'un jeune homme. Dans le sein de sa famille, il était aimé au moins autant que vénéré et admiré. On sera étonné sans doute d'apprendre qu'au dire unanime des siens, le fond de son caractère était la gaieté; et, dans les temps d'épreuves, il contribua beaucoup, par la sérénité de son âme, appuyée sur une pieuse résignation, à soutenir le courage et les espérances de ceux avec qui il vivait. Dans les petites fêtes de l'intérieur, il prenait très-franchement sa part de la joie commune; et il se mêlait sans peine aux jeux de l'enfance, dont il aimait à se voir entouré. Sa conversation très-variée, grâce à ses lectures

[1] Ses parents ont même remarqué qu'à mesure qu'il avançait en âge il devenait de plus en plus bienveillant pour eux et pour ses amis. C'est ce qui doit se passer dans les âmes bien faites; car c'est comme un pressentiment et un regret du prochain adieu. On peut citer encore, parmi les longs et vifs attachements de M. Quatremère, M. Chénedollé, l'auteur du *Génie de l'homme*, un peu plus âgé que M. Quatremère, et mort en 1833.

si diverses et à sa mémoire imperturbable, animait les réunions, en même temps qu'elle instruisait ses jeunes auditeurs [1]. Fidèle aux exemples de son père et de sa mère, comme aux préceptes de la religion, il était très-charitable, et cachait ses aumônes, dont on n'a bien connu l'étendue qu'après sa mort.

Qu'a-t-il manqué à M. Quatremère pour que ses qualités excellentes et ses vertus fussent appréciées au dehors comme elles l'étaient autour de lui ? Peut-être n'a-t-il point cultivé la société dans la mesure où il convient de le faire, non pas seulement pour les autres, mais pour soi. Il est permis d'aimer passionnément les livres, surtout quand on en tire tant de trésors ; mais il n'est pas bon de ne communiquer qu'avec eux. C'est surtout avec ses semblables que l'on vit ; et, quand on sait prendre leur commerce comme il doit être pris, on peut leur donner beaucoup, sans rien retrancher au devoir, et même à la règle la plus rigoureuse. Il ne faut point porter dans les relations du monde l'âpreté que l'on met aux labeurs solitaires du cabinet ; les habitudes y sont autres, et l'on doit avoir assez de souplesse et de sociabilité pour contracter ces habitudes, qui, après tout, n'ont rien de bien pénible. Il faut, dans les rapports du dehors, une facilité d'hu-

[1] Dans les fêtes de la famille, il composait souvent des chansons fort plaisantes. Dès l'âge de quatorze ans, il avait fait des vers ; il lisait beaucoup les poètes, et on peut voir dans ses articles les plus sérieux des citations très-fréquentes et très-bien choisies de vers français.

meur qui est aussi un devoir, parce que, sans elle, la vie commune n'est point possible. Ce ne sont pas même des concessions qu'on a mutuellement à se faire; c'est un certain abandon de bienveillance sympathique, que les hommes se doivent entre eux. M. Quatremère avait certainement tous ces sentiments dans le cœur; mais il ne les montrait point assez; et il ne s'était pas donné suffisamment la peine de les exercer en lui.

Cette lacune, la seule peut-être qu'on pût regretter dans une nature aussi estimable et aussi digne, a voilé bien de qualités que sans elle on aurait prisées davantage. Mais ce défaut tenait sans doute, dans M. Quatremère, aux premières années de son existence si rudement éprouvées, à l'influence d'un travail incessant, qui ne laissait point même de place au repos indispensable, et peut-être aussi à l'influence secrète de la race [1]; il n'était pas le seul, dans sa famille, à ce qu'il paraît, qui aimât démesurément la solitude. Pour lui, elle s'accroissait encore par le célibat, qu'il a gardé, bien qu'il eût songé au mariage.

On ne signalerait point ici de telles particularités de caractère, si elles n'avaient eu des conséquences scientifiques. Nous sommes persuadés que, si M. Quatremère avait tenu davantage au monde, il se serait efforcé aussi, pour lui plaire, de donner à ses écrits une forme plus

[1] L'illustre M. Quatremère de Quincy, dont M. Étienne Quatremère était le cousin, avait l'habitude de s'isoler encore bien plus que lui; et sa famille même, quoiqu'il fût très-bon pour elle, ne l'abordait pas sans difficulté.

achevée et plus acceptable. L'érudition peut toujours avoir une élégance qui lui est propre, et qui résulte surtout de l'heureuse disposition des matières et des idées. Ce soin doit être de règle, non point en vue du succès, qu'on peut très-bien dédaigner, mais en vue du résultat qu'on veut toujours atteindre, même quand on s'adresse au public le plus restreint et le plus instruit. On ne doit jamais oublier, du moment qu'on écrit, l'excellent précepte de La Bruyère : « Quand le philosophe donne quelque tour » à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur que » pour mettre une vérité qu'il a trouvée dans tout le » jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir » à son dessein. » Il est d'autant plus regrettable que M. Quatremère n'ait pas songé à prendre cette peine, qu'elle lui eût été très-facile, et la forte culture littéraire de son esprit l'y aurait beaucoup aidé.

Une autre conséquence plus grave peut-être, c'est la manière dont M. Quatremère a compris et pratiqué la critique. Rien n'était plus loin de son intention que de blesser ceux dont il examinait les livres. Il a répété souvent, et avec une pleine sincérité, qu'il n'agissait que « dans le seul intérêt de la vérité et sans aucun esprit de » système [1]. » C'était parfaitement vrai, et il ne voulait que soumettre aux savants auteurs dont il s'occupait, des remarques utiles. Mais, quand on signale aux gens leurs

[1] Voir le *Journal des Savants*, cahier de juillet 1845, page 422, et cahier de décembre 1846, page 745.

erreurs, ou ce qu'on croit leurs erreurs, il faut apporter dans ces avis délicats, donnés en face du public, les plus grands ménagements. Avec quelque autorité que l'on parle, il faut bien peser toutes les expressions et toutes les nuances. Autrement, on suscite les aigres discussions de la polémique, qui servent très-rarement le progrès réel de la science, et qui peuvent compromettre la dignité des caractères. Mais, quand on connaît bien les hommes pour avoir vécu avec eux, et que l'on comprend leurs susceptibilités, d'ailleurs très-naturelles, on a des formes plus indulgentes. Sans rien enlever aux droits de la critique, on rend ces droits plus forts en ne les appliquant qu'avec bienveillance et circonspection.

Mais ces taches, qui ont pu choquer quelques contemporains, disparaîtront pour la prospérité. Elle ne connaîtra de M. Quatremère que ses immenses et consciencieux labeurs. Il laissera, comme on l'a dit [1], une trace immortelle. Il n'a travaillé presque jamais que sur l'inédit; et, dans les sujets qu'il a traités, ses investigations sont des documents de première main, et des sources abondantes et sûres.

M. Quatremère est mort le 18 septembre 1857. Selon son habitude, dès six heures du matin, il avait donné ses ordres à la fidèle servante qui le soignait depuis trente ans; vers sept heures, il allait se lever lorsqu'il fut atteint

[1] Voir l'article de M. Ernest Renan, membre de l'Institut, dans le *Journal des Débats* du 20 octobre 1857.

d'une apoplexie foudroyante. On ne s'aperçut de la catastrophe qu'une ou deux heures plus tard ; et il est certain que le secours, fût-il venu sur-le-champ, n'eût pas été plus efficace. La santé de M. Quatremère causait depuis quelque temps d'assez graves inquiétudes à ses amis. Le médecin lui avait donné les plus sérieux avertissements, dont il n'avait pas cru devoir tenir compte. Comme, en général, M. Quatremère s'occupait fort peu de lui-même, il négligea cet avis, comme il en avait négligé tant d'autres. Mais la mort, quelque rapide qu'elle ait été, ne l'a pas surpris ; et des âmes telles que la sienne sont toujours prêtes à paraître devant Dieu. Lorsqu'on entra dans sa chambre, on le trouva, le calme peint sur tous les traits, et les yeux tournés vers son crucifix, qui avait eu certainement sa dernière pensée.

M. Quatremère laisse une bibliothèque considérable et parfaitement composée, de près de 40,000 volumes imprimés et de plusieurs centaines de manuscrits. C'est encore un service qu'il aura rendu à la science. Il laisse aussi une foule de travaux inédits, dont quelques-uns, comme le très-important chapitre du Palmier, de l'*Agriculture nabatéenne*, étaient tout prêts pour l'impression ; et dont quelques autres, consignés sur des bulletins, en nombre considérable, exigeraient une révision attentive. Le public est en droit d'attendre que ces travaux lui seront communiqués quelque jour par les soins pieux des amis et des élèves de M. Quatremère.

M. Quatremère n'avait pas voulu qu'on prononçât de discours sur sa tombe; et l'Institut a dû se taire par respect pour cette volonté suprême. Mais le *Journal des Savants* n'était point tenu au même silence, et nous nous sommes fait un devoir de rendre hommage à la mémoire de notre regretté confrère.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

NOTE I.

Depuis que cette notice a paru (novembre 1857), la bibliothèque de M. Quatremère a été acquise par S. M. le roi de Bavière; et voici l'article qu'ont publié plusieurs journaux allemands, entre autres la *Gazette universelle d'Augsbourg :*

« Les négociations qu'a suivies personnellement M. le docteur » Halm, directeur de la Bibliothèque de la Cour et de l'État à » Munich, pour l'acquisition de la bibliothèque de M. Étienne » Quatremère, l'illustre orientaliste, ont été couronnées de succès; et cette magnifique collection appartient maintenant au » gouvernement bavarois. Composée de 45,000 volumes, dont » 1,200 manuscrits, elle surpasse d'un tiers à peu près la fameuse bibliothèque de M. Silvestre de Sacy; et, par son mérite

» intrinsèque, elle y est complétement égale. Outre les livres qui
» sont relatifs à l'Orient, à la philologie, à la littérature biblique,
» aux voyages, un des ornements particuliers de cette bibliothè-
» que, ce sont les livres les plus rares imprimés en Espagne et en
» Portugal. La partie de la littérature française, qui offre les
» spécimens les plus remarquables de l'art de la typographie et
» de l'art de la reliure, est estimée à elle seule 80,000 fr. Avec la
» bibliothèque, on a également acquis tout ce que laisse M. Qua-
» tremère en travaux manuscrits, et spécialement ses manuscrits
» lexicographiques sur les langues arabe, persane, turque (turc-
» oriental), syriaque et copte. En ordonnant l'acquisition de ces
» précieux matériaux, le roi de Bavière a rendu un nouveau et
» éminent service à la science, et le public ne manquera pas
» d'apprécier ce bienfait, qui donnera parmi nous à l'étude des
» langues orientales toutes les ressources dont elles peuvent avoir
» besoin. »

D'après de nouveaux renseignements qui nous sont transmis, et que nous avons tout lieu de croire parfaitement exacts, la Bibliothèque royale de Munich a déjà commencé à faire usage des manuscrits de M. É. Quatremère. Dans l'état incomplet où une mort subite a forcé l'auteur de les laisser, on ne pouvait songer à une publication immédiate. Le seul parti qu'il y eût à prendre était de communiquer ces riches matériaux aux savants qui s'occupent de mêmes études, et c'est ce qu'a fait la Bibliothèque de Munich avec la plus louable générosité. C'est ainsi que les notes pour une dissertation sur l'*Agriculture des Nabatéens* ont été envoyées, par l'intermédiaire de M. Fleischer, de Leipzig, à M. Chwolsohn, l'illustre auteur de l'ouvrage sur les Sabéens, à Saint-Pétersbourg; que les matériaux pour le lexique de la langue turque orientale, ont été remis à M. le docteur Zenker, l'édi-

teur de la *Bibliotheca orientalis*, qui prépare un dictionnaire de turc oriental; et que les matériaux sur le syriaque ont été confiés à M. Payne Smith, à Oxford, bibliothécaire de la Bodléienne, bien connu par la publication de textes syriaques inédits. MM. Zenker et Payne Smith paraissent très-satisfaits des communications qu'ils ont reçues, et ils espèrent en tirer grand parti pour leurs propres travaux, où ils ne manqueront pas de rendre toute justice à ceux de M. É. Quatremère. Quant aux documents sur le copte, la Bibliothèque royale de Munich ne semble pas encore avoir pu prendre une résolution. Enfin, pour la publication des collections arabes et persanes, qui sont les plus riches de toutes, elle a l'intention de s'entendre et de s'associer avec la Société asiatique allemande de Leipzig; car un dictionnaire arabe est regardé aujourd'hui comme le besoin le plus urgent de la littérature orientale.

Ainsi les matériaux accumulés par M. É. Quatremère sont employés de la manière la plus utile, et le monde savant ne les aura pas perdus.

En juin 1860, toute la correspondance scientifique de M. É. Quatremère à été remise par sa famille à M. le docteur Charles Halm, directeur de la Bibliothèque royale de Munich.

NOTE II.

Voici la lettre que l'Académie royale de Munich fit écrire à M. É. Quatremère :

A M. É. QUATREMÈRE, MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE, ETC., ETC.

Monsieur,

« C'est avec une grande satisfaction que je saisis l'occasion de l'envoi de votre diplôme pour adresser quelques lignes au savant distingué dont les écrits ont répandu une si vive lumière sur des problèmes et des objets presque innombrables de la littérature orientale.

« Je sais bien, monsieur, que notre Académie, en vous recevant si tard dans son sein, a plutôt besoin de s'excuser devant une illustration telle que la vôtre. N'est-il pas surprenant que votre nom, célèbre depuis si longtemps parmi les plus célèbres, manquât dans les rangs de l'Académie de Munich? Veuillez croire, monsieur, que ce n'était pas l'effet d'un oubli, même involontaire. Pour dire le vrai, on vous supposait toujours membre de notre Académie.

« L'année passée, ayant été nommé secrétaire de la classe de philologie, je parcourus nos registres, et je restai interdit de ne pas y trouver votre nom. Je me hâtai donc, à l'occasion des élections annuelles, de vous proposer à la classe, et celle-ci, vu les circonstances extraordinaires, a résolu de se passer du ballottage (mode d'élection usité chez nous), et elle a reçu avec une accla-

mation générale la proposition de son secrétaire. Plus tard, l'Académie entière, en séance plénière de ses trois classes, a confirmé de la même manière ce jugement de la classe philologique. L'Académie a voulu faire voir, par cette forme solennelle, son regret d'être restée privée si longtemps de l'honneur de vous posséder au nombre de ses associés.

« En vérité, monsieur, ce n'est pas pour vous honorer, c'est plutôt pour s'honorer elle-même que l'Académie vous a élu, jalouse qu'elle est de compter parmi ses membres les plus grandes illustrations de notre époque en fait de science et de littérature.

« Je suis heureux, monsieur, d'être, dans cette occasion, l'interprète des sentiments de notre académie, et je vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération et de ma profonde gratitude pour l'abondante instruction que j'ai recueillie personnellement dans les mines inépuisables de vos écrits. »

Votre tout dévoué serviteur,

M. J. MULLER,
Secrétaire de la classe philologique et philosophique de l'Académie royale des sciences.

Munich, 29 janvier 1854.

MÉLANGES
D'HISTOIRE
ET
DE PHILOLOGIE
ORIENTALE

MÉMOIRE
SUR
LE GOUT DES LIVRES CHEZ LES ORIENTAUX.

Les Arabes, après avoir étonné et effrayé les trois parties du monde par des exploits presque fabuleux, avaient senti, non pas s'éteindre, mais s'attiédir un peu ce zèle bouillant, cette ardeur impétueuse qui avaient tranformé les enfants d'Ismaël en guerriers à peu près invincibles. Maîtres des plus belles provinces de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, entourés de nations civilisées, les Arabes connurent bientôt le prix des richesses, l'attrait des plaisirs, et les jouissances du luxe et de la magnificence, en un mot, tout ce cortége de besoins factices qui devinrent à leurs yeux des nécessités indis-

pensables, auxquelles ces soldats farouches se soumirent sans beaucoup de répugnance. Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que pour l'homme intelligent il est un bonheur d'un ordre plus élevé que celui qui provient uniquement de l'usage des objets matériels. Ils commencèrent à rougir de leur ignorance, et à sentir combien les peuples vaincus l'emportaient sur leurs conquérants. Ils soupçonnèrent que, malgré l'assertion d'Omar, le Coran n'avait pas tout dit; que chez ces nations qui, aux yeux des Arabes, se composaient de barbares, d'infidèles destinés à l'enfer, il existait des connaissances scientifiques et littéraires que les sectateurs de l'islamisme eux-mêmes pouvaient et devaient envier. Ils résolurent donc de demander aux peuples qu'ils avaient soumis des leçons et des modèles. Les Perses, mais surtout les Grecs, fournirent aux Arabes les premières bases de leur littérature. Des khalifes, éclairés et jaloux de la gloire de leur nation, favorisèrent cet essor, et bientôt la langue arabe reproduisit une foule d'ouvrages étrangers.

Il faut pourtant avouer que ces emprunts faits aux autres peuples ne furent pas toujours bien judicieusement choisis. Les premiers maîtres des Arabes furent, en général, des médecins syriens. Ces hommes, chargés de faire passer dans la langue arabe les productions grecques, consultèrent souvent moins la valeur intrinsèque des ouvrages que leur propre inclination. Familiarisés dès leur enfance avec les livres des médecins, des philosophes, des dialecticiens grecs, dont la lecture faisait leurs délices, ce fut dans cette classe qu'ils allèrent cher-

cher, en général, les ouvrages destinés à former le goût des Arabes. Or, des traités de ce genre sont, dans la langue originale, écrits trop souvent avec une concision désespérante; les raisonnements, quelquefois plus subtils que solides, présentent un enchaînement de périodes obscures dont le sens ne peut être saisi que par une attention soutenue et pénible ; que l'on se représente donc ces ouvrages traduits, pour la plupart, du grec en syriaque, et du syriaque en arabe, par des hommes qui n'étaient peut-être pas également versés dans la connaissance de ces trois langues, et l'on sentira qu'ils devaient nécessairement offrir aux Arabes une image bien incomplète et souvent bien fausse des sciences des Grecs. On peut donc admettre, ce me semble, que ces nombreuses traductions ne furent pas toujours pour les Orientaux des acquisitions aussi précieuses que l'on serait tenté de le croire. Elles eurent même sur l'esprit des Arabes une influence fâcheuse; elles leur inoculèrent le goût d'une logique subtile, pointilleuse, qui les rendit si redoutables dans la dispute, et leur fit un besoin de querelles de mots, et de controverses vives, opiniâtres et parfois interminables. Les écrivains musulmans remarquent, avec l'expression d'une douleur amère, que l'introduction des écrits des philosophes grecs dans la langue des Arabes, changea ces hommes grossiers en esprits forts, et que de cette époque date la naissance de ces sectes si nombreuses dont les principes, souvent absurdes, portèrent le trouble et la discorde dans le sein du musulmanisme.

Mais si ces ouvrages, comme je viens de le dire, ne

procurèrent pas toujours aux Arabes une instruction aussi solide qu'on était en droit de l'attendre, ils eurent, d'un autre côté, une influence extrêmement heureuse. Ils excitèrent, chez les sectateurs de Mahomet, une louable émulation. Ceux-ci rougirent de tout devoir à des étrangers. Ils voulurent prouver qu'ils pouvaient faire autre chose que de se traîner servilement sur les traces des Grecs ; ils essayèrent leurs forces, et bientôt la littérature arabe prit naissance, et s'enrichit d'une foule de productions originales sur les matières les plus diverses.

Le goût des lettres amène toujours avec lui le goût des livres ; c'est un besoin indispensable de conserver et de propager des ouvrages estimables, que, sans un pareil soin, un même siècle verrait naître et périr. Aussi, dès que la culture intellectuelle fut devenue pour les Arabes une véritable passion, il se forma chez eux une foule de copistes habiles, de calligraphes distingués, qui s'attachaient, à l'envi les uns des autres, à multiplier par des transcriptions aussi élégantes qu'exactes, les livres dont la nation avait droit de s'enorgueillir. L'histoire a conservé les noms de ces hommes remarquables qui contribuèrent puissamment aux progrès de la littérature arabe, et dont les copies, justement célèbres, conservèrent dans tous les temps une réputation méritée, excitèrent la convoitise des amateurs opulents, et allaient se placer avec honneur dans les palais des souverains. A côté de ces brillants calligraphes, d'autres, plus modestes, s'appliquaient à des ouvrages moins chers, et qui étaient plus en harmonie avec la médiocre fortune des gens de lettres.

De cette manière, les exemplaires des ouvrages arabes se multipliaient rapidement, et il se forma bientôt des collections de livres plus ou moins nombreuses. Les khalifes donnèrent l'exemple, qui fut suivi par les hommes riches, par les directeurs des mosquées, des colléges, et enfin par tous ceux qui joignaient au goût des lettres quelques moyens pécuniaires. Partout s'élevèrent des bibliothèques. Sans doute, chez les Arabes comme dans des contrées plus occidentales, l'amour de la littérature ne fut pas toujours le motif le plus réel qui produisit ces collections. Plus d'une fois l'ostentation, le plaisir de faire parade de ses richesses, engagea un homme marquant à réunir dans sa maison des livres somptueux, qui étaient pour lui plutôt un objet d'un vain luxe qu'un moyen d'enrichir son esprit de connaissances utiles. Plus d'une fois, comme chez nous, le solide fut sacrifié à l'agréable; et un ouvrage fut recherché, non parce qu'il était bon, mais parce qu'il était beau. Toutefois, ces collections, quel que fût le motif qui avait présidé à leur réunion, procurèrent des avantages immenses. 1° Elles encouragèrent les travaux et l'émulation des gens de lettres, en leur présentant l'espérance de placer d'une manière lucrative des ouvrages qui, sans cela, auraient été exposés à rester dans l'oubli, et à se perdre entièrement. 2° Elles excitèrent les copistes à multiplier les transcriptions des bons livres, dont ils étaient certains de trouver un débit prompt et assuré. 3° Enfin, elles offraient aux littérateurs instruits, mais peu opulents, la facilité de lire et de consulter à toute heure une foule d'ouvrages précieux, dont ils

auraient été hors d'état de se procurer des copies.

L'histoire ne nous a point conservé de détails sur ces nombreuses bibliothèques, qui existaient dans toutes les villes de la domination musulmane. Malheureusement leur existence ne nous est presque jamais révélée qu'au moment où quelque accident funeste vient causer l'anéantissement ou la dispersion de ces collections précieuses. Si l'on se représente ces guerres sanglantes, qui, à toutes les époques, ont désolé l'Orient, ces villes saccagées avec tant de fureur, ces séditions si fréquentes, et accompagnées d'excès déplorables; ces incendies nombreux, qui souvent consument en un seul jour des quartiers tout entiers; si, d'un autre côté, on songe à la rapidité avec laquelle, dans ces climats brûlants, les livres sont dévorés par les termites et autres insectes destructeurs, on se persuadera sans peine combien de milliers de manuscrits ont dû périr successivement, sans qu'aucune force humaine eût pu en prévenir la perte.

Je n'ai point dû songer à recueillir tous les faits qui concernent les bibliothèques de l'Orient. L'Histoire ne nous offre là-dessus que peu ou point de renseignements. Je me suis borné à rassembler quelques détails qui suffisent pour attester avec quel goût et quel empressement des hommes riches ou lettrés s'appliquaient à la recherche des livres; et prouver que, dans la vue de satisfaire ce noble penchant, ils n'épargnaient ni dépenses, ni sacrifices.

Le livre le plus parfait aux yeux des musulmans, celui qui doit chez eux former la base de toute bibliothèque est,

à coup sûr, le Coran. Aussi, depuis la naissance de l'islamisme, les exemplaires de ce monument révéré se sont multipliés à l'infini : et des hommes du plus haut rang, des khalifes, des sultans, ont tenu à honneur de copier de leur propre main le code fondamental de leur religion.

Le khalife Othman, troisième successeur de Mahomet, s'était occupé, avec un soin infatigable, à faire réunir en un seul corps les parties dispersées et incohérentes du Coran ; non content de ce service signalé qu'il avait rendu à la théologie musulmane comme à la littérature arabe, il s'était fait un devoir de transcrire de sa main plusieurs copies de cet ouvrage. Ces exemplaires, au nombre de quatre, furent envoyés par le khalife à des villes importantes de l'empire musulman. Au moment où ce prince fut assassiné par des sujets rebelles, il tenait le livre sacré entre ses mains, et en faisait la lecture. L'exemplaire qui, dans ses derniers moments, avait fixé les regards du khalife, passa, après sa mort, à son fils Khaled, et ensuite à ses descendants. Sa famille s'étant éteinte, le volume disparut ; mais, suivant le rapport de quelques docteurs de la Syrie, il existait dans la ville d'Antartous. Abou-Obaïdah-Kâm-ben-Selam, dans l'ouvrage intitulé *Kiraat* (les Lectures), disait, à cette occasion : « J'ai vu un Coran » qui, suivant la tradition, avait appartenu au khalife » Othman-ben-Affan. Pour me le montrer, on l'alla » chercher dans la bibliothèque d'un émir. C'est le » même exemplaire qui était dans les bras d'Othman au » moment où il fut assassiné, et j'ai aperçu, dans plu- » sieurs endroits, des traces du sang de ce prince. » Sui-

vant un autre récit, on voyait à Cordoue, dans la principale mosquée, un Coran, dont quatre feuillets provenaient de l'exemplaire qu'avait transcrit le khalife Othman, et ils offraient encore des gouttes de son sang.

Le Schérif Edrisi, dans sa description de la mosquée de Cordoue, nous donne des détails intéressants sur ce manuscrit et sur les formalités qui s'observaient, toutes les fois que l'iman attaché à ce temple allait prendre cet exemplaire révéré, pour faire une lecture à la foule attentive qui remplissait l'édifice.

Au rapport d'Ebn-Khaldoun, à la bataille que le sultan Iagmarasen-ben-Zian gagna contre Saïd, l'an 546 de l'hégire, il prit le Coran qui venait de la bibliothèque de Cordoue, et qui passait pour avoir été écrit par le khalife Othman. Ce livre fut depuis déposé dans le trésor des Benou-Merin, à Fez; mais un autre exemplaire ne tarda pas à remplacer cette copie vénérable : car, suivant le témoignage d'Ebn-Khaldoun, lorsque Ebn-Ahmer vint à Fez trouver le sultan Abou-Iakoub, l'an 692, il lui offrit entre autres présent, un grand Coran, qui passait pour être un des quatre qui venaient du khalife Othman-ben-Affan, et que ce prince avait envoyés dans différentes contrées soumises à l'islamisme. Ce volume était conservé à Cordoue.

D'un autre côté, l'exemplaire du Coran qui avait appartenu au khalife Othman, se trouvait, disait-on, en Égypte, dans la principale mosquée de Fostat, et c'est probablement le même manuscrit qui, peu d'années avant l'expédition d'Égypte, fut retrouvé par Mourad-bey, dans un

souterrain de cette mosquée. Un autre exemplaire du même genre, écrit de la même main, éprouva une destinée funeste. A la sanglante bataille de *Merdjj-Dabek*, qui vit crouler la puissance des mamlouks sous les armes victorieuses de Sélim, le sultan Kansouh-Gouri avait autour de lui quarante schérifs, qui portaient un égal nombre de Corans enfermés dans des boîtes de soie jaune; et parmi ces manuscrits, on distinguait un Coran copié de la main du khalife Othman. Dans le tumulte et le désordre qui accompagnèrent la défaite des troupes égyptiennes, ces volumes furent foulés sous les pieds des chevaux de l'armée victorieuse, et l'exemplaire d'Othman disparut sans qu'on pût en avoir aucune nouvelle.

Un autre exemplaire, écrit par le même prince, se trouvait dans la ville de Maroc.

Au rapport d'un historien anonyme, il existait dans la ville de Tibériade un Coran qui avait été donné en présent à cette ville par le khalife Othman. L'an 507 de l'hégire, cet exemplaire fut, par ordre de l'atabek Togteghin, transporté dans la grande mosquée de Damas, et l'auteur d'une histoire de cette ville en parle en ces termes :

« C'est une opinion universellement répandue parmi les habitants de Damas, que le Coran qui existe dans la principale mosquée, dans la chambre du prédicateur, à la gauche du mihrab, est l'exemplaire qui a appartenu au khalife Othman. C'est un très-ancien manuscrit que tout le monde considère avec un extrême respect. Il n'est point indiqué dans l'histoire de Damas d'Ebn-Asaker, mais Ebn-Zoraïk-Tenouki en fait mention. Au rapport

d'Abou-Iali-Temimi, ce volume était déposé dans la ville de Tibériade, et il fut transféré à Damas à l'époque où la terre sainte tomba au pouvoir des Francs, l'an 492 de l'hégire. » Si l'on en croit l'historien Nowaïri, le sultan Bibars, souverain de l'Égypte, envoyant, l'an 661 de l'hégire, des présents à Bérékeh, khan mongol du Kaptchak, y joignit un Coran, qui, suivant la tradition, avait été écrit par Othman.

Au rapport d'Ebn-Batoutah, on voyait, de son temps, dans la principale mosquée de Damas, vis-à-vis le *Mihrab*, une grande armoire où était renfermé un exemplaire du Coran envoyé par le khalife Othman-ben-Affan. Tous les vendredis, à l'issue de la prière, on ouvrait cette armoire et la foule se pressait pour baiser ce volume respectable. C'était devant lui que les habitants venaient faire jurer leurs débiteurs et ceux avec lesquels ils étaient en procès. Le même écrivain avait vu dans la mosquée d'Ali, située près de Basrah, l'exemplaire du Coran dans lequel lisait Othman au moment où il fut égorgé. On remarquait des traces de sang sur le feuillet où se trouvent ces paroles : *Dieu vous suffira. Il est savant et aime à exaucer les hommes*. Enfin, comme nous l'atteste ce voyageur, on voyait à La Mecque, sous la coupole placée auprès du puits de Zemzem, une armoire qui renfermait un coffre oblong dans lequel était contenu un Coran copié par Zeïd-ben-Thabit, dix-huit ans après la mort de Mahomet.

Ces assertions, à coup sûr, pourraient toutes être également véritables, puisque, comme nous l'avons vu, Oth-

man s'était fait un devoir de copier de sa main plusieurs exemplaires du Coran; mais d'un autre côté, comme ces manuscrits, suivant toute apparence, ne portaient aucune date ni aucune autre indication, la tradition seule pouvait certifier leur origine. Il était sans doute fort possible que le khalife Othman ayant fait présent à quelque ville importante d'un Coran écrit par lui, cet exemplaire eût été conservé religieusement au travers des siècles et des révolutions; mais quand un manuscrit avait passé par bien des mains avant d'arriver dans la mosquée ou la bibliothèque qui en était dépositaire, on sent que les chances de certitude, ou même de probabilité diminuaient beaucoup. Il suffisait qu'un exemplaire fût fort ancien pour qu'on eût cherché à rehausser sa valeur en le représentant comme ayant été copié par le troisième successeur de Mahomet; et cette opinion, une fois admise, personne n'avait ni la volonté, ni les moyens de la contredire.

Dans une place de Syrie fondée par le khalife Omar ben-Abd-alaziz on conservait le Coran de ce prince . Le terrible Hadjadj ben-Iousouf avait copié de sa main plusieurs exemplaires du Coran et les envoyait en présent aux différentes villes de l'empire musulman. Il en fit remettre un à Fostat. L'exemplaire qui était déposé dans la principale mosquée de cette ville avait été écrit par ordre du khalife Abd-alaziz ben Merwan.

Le sultan Ibrahim, fils de Mahmoud le Gaznévide, avait une fort belle écriture. Chaque année il copiait de sa main un exemplaire du Coran et l'envoyait à la Mecque.

Suivant le témoignage d'Ebn-Khaldoun, le sultan africain Abou'lhasan envoya en présent, à la ville de la Mecque, un Coran écrit de sa main et qu'il avait fait orner avec une extrême magnificence. Le même prince fit de ce livre une seconde copie, qu'il embellit comme la première et donna en présent à la ville de Médine. Il se proposait d'en faire une troisième qui était destinée pour Jérusalem ; mais il mourut avant de l'avoir achevée.

Au rapport de l'écrivain qui a tracé l'histoire de la famille d'Ali, il existait à Meschhed-Ali un Coran composé de trois volumes et qui était de la main du khalife Ali. Cet exemplaire fut brûlé l'an 755 de l'hégire, à l'époque où ce monument devint la proie des flammes. On prétend qu'à la fin de ce volume on lisait ces mots : *C'est Ali, fils d'Abou-Taleb, qui l'a écrit.* Le même historien ajoute : « J'ai vu dans le lieu de pèlerinage, au *meschhed* » (monument) d'Obaïd-allah, fils d'Ali, un Coran formant un seul volume et écrit de la main du prince des » croyants Ali. A la fin du livre après ces mots : *La copie « du livre sacré se termine ici ; au nom du Dieu clément » et miséricordieux*, on lisait : *Écrit par Ali, fils d'Abou- » Taleb.* Mais, depuis cette époque, j'ai appris que ce » monument d'architecture était devenu la proie des » flammes et que le Coran avait été entièrement consumé. » Au rapport de Makrizi, il existait au Caire un exemplaire du Coran, qui, suivant la tradition, avait été copié par le khalife Ali.

L'auteur du *Kitab-alfehrest* fait mention d'un exemplaire du Coran écrit par ce même prince. Un historien

de Damas parle d'un manuscrit du même genre, sur lequel il nous donne les détails suivants : « A Damas, » dans une mosquée située au midi du bain de Loulou, » dans le quartier de Keschek, et nommée la *mosquée de* » *Dasch,* existait un Coran fort ancien, qui, suivant l'opi- » nion vulgaire, est de la main d'Ali, fils d'Abou-Taleb. » L'an 645 de l'hégire il fut transféré de cet édifice dans » la mosquée d'Ali, qui fait partie de la grande mosquée » des Ommiades. »

Si l'on en croit le témoignage de la vie de Timour, écrite soi-disant par lui-même, Radi-Eddin, gouverneur de la ville d'Amol, capitale du Tabaristan, envoya à ce prince, entre autres présents, un Coran écrit de la main du khalife Ali.

Au rapport d'un historien des Mongols de l'Inde, le fils de Behadur-schah, fils d'Aureng-Zeb, reçut en présent, d'Abd-almoudjid-khan, un Coran écrit de la main de l'imam Ali-Mousa-Ridâ.

Un auteur déjà cité, décrivant la nombreuse bibliothèque qu'avait réunie un particulier nommé Mohammed ben-Hosaïn, et surnommé Ebn-Ali-Narah, atteste que l'on y voyait un Coran écrit de la main de Khaled, fils d'Abou'lhaïadj, l'un des compagnons d'Ali. Il ajoute que cet exemplaire passa ensuite entre les mains d'Abou-Abd-allah-Djaïi.

Une des plus belles bibliothèques qu'un particulier, en Orient, ait jamais rassemblées, fut sans contredit celle d'Abou'lkâsem-Ismaïl ben-Abbad, vizir du prince bouide

Fakhr-Eddaulah. Suivant la tradition, il fallait quatre cents chameaux pour transporter ses livres.

L'historien de la famille d'Ali, faisant mention du schérif Ali, surnommé Mourtada-Alem-alhoda, nous donne sur lui ces détails : « Suivant ce que j'ai lu dans » quelques chroniques, cet homme avait une bibliothèque » qui renfermait quatre-vingt mille volumes. Je n'ai ja- » mais entendu parler de rien de semblable, si ce n'est » ce qu'on raconte du vizir Ismaïl ben-Abbad. Ayant été » mandé par Fakhr-eddaulah, fils de Bouïah, qui voulait » lui confier les fonctions de vizir, il écrivit à ce prince » pour s'excuser d'accepter cet honneur. Parmi les diffé- » rents motifs qu'il faisait valoir, il allégua qu'il lui fal- » lait sept cents chameaux pour le transport de ses livres. » Si j'en dois croire le scheikh Raïghi, cette bibliothèque » se composait de cent quatorze mille volumes. Le kadi » Fadel-Abderrahman-Scheïbani a surpassé, pour le » nombre des livres, tous ceux qui se sont occupés de » ce genre de recherches ; car sa collection renfermait » cent quarante mille volumes. » Au rapport d'Ebn-Djouzi, l'historien Wakedi, qui habitait Bagdad, s'étant transporté sur la rive orientale du Tigre, il lui fallut cent-vingts chameaux pour transporter ses livres. Suivant un autre récit, il avait six cents caisses remplies de volumes. Le célèbre écrivain arabe Ishak-Mauseli, étant en voyage, avait porté avec lui dix-huit coffres remplis de livres ; et il déclara que, s'il n'avait eu à cœur de rendre son bagage aussi léger que possible, il en aurait emmené le double. Au rapport de l'historien Ebn-Khallikan, l'émir Nouh

ben-Nasr, de la dynastie des Samanides, avait une bibliothèque extrêmement riche en livres de tout genre. Elle fut dévorée par un incendie. Lorsque le khalife abbasside Mostanser fit bâtir, dans la partie orientale de Bagdad, un collége magnifique appelé, de son nom, *Mostanseriah*, il y joignit une bibliothèque composée de livres extrêmement précieux. Cette collection, au rapport d'un historien, renfermait quatre-vingt mille volumes; mais, à l'époque où cet auteur écrivait, c'est-à-dire dans le VIIIe siècle de l'hégire, il n'en restait pas le moindre vestige.

Suivant le témoignage d'Ebn-Khaldoun, Habeschi, fils de Moëzz-eddaulah, s'étant révolté contre son frère Bakhtiar, l'an 357 de l'hégire, fut surpris et fait prisonnier dans la ville de Basrah. Parmi les objets précieux qu'il possédait, on trouva dix mille volumes.

Le sultan Mahmoud, fils de Subukteghin, s'étant emparé de la ville de Reï, détrôna et fit prisonnier Medjd-eddaulah, fils de Fakhr-eddaulah, l'un des émirs bouides. Il fit attacher à des potences un certain nombre de Baténiens qui vivaient à la cour de ce prince ; après quoi, par ordre du sultan, on enleva des maisons de ces malheureux des livres formant la charge de cinquante ânes, et dans lesquels se trouvaient consignés les principes de l'astrologie, les dogmes des Râfedis, des Baténiens, des philosophes. Tout fut brûlé au pied des potences. Mais, si Mahmoud, dans cette occasion, se livra aux transports d'un zèle peu éclairé, du moins il ne poussa pas plus loin la barbarie; car les autres livres, qui composaient la

charge de cent chameaux, furent, par ses ordres, transportés à Ghiznin ou Gaznah, capitale de ses états. Cinq ans après cette époque, je veux dire l'an 425 de l'hégire, l'émir Abou-Sahl, s'étant emparé de la ville d'Isfahan, pilla les trésors du prince bouide Ala-eddaulah. Tous les livres furent transportés à Ghiznin et réunis à la bibliothèque de cette capitale. Mais dans la suite, cette riche collection fut livrée aux flammes par les troupes du prince gouride Hosaïn, fils de Hosaïn.

L'an 343 de l'hégire, Abou-Nasr-Sabour, fils d'Ardeschir, ayant fait bâtir à Bagdad un édifice consacré à des exercices scientifiques et littéraires, y réunit une quantité considérable de livres, qui étaient destinés à l'usage des musulmans; on y comptait plus de dix mille quatre cents volumes de tout genre, parmi lesquels se trouvaient cent Corans écrits de la main du célèbre calligraphe Ebn-Moklah. C'est cette même bibliothèque dont les historiens Ebn-Athir, Imad-eddin-Isfahani et Bondari font mention en ces termes : « L'an 451, un incendie consuma le fau-
» bourg de Karakh et d'autres quartiers de Bagdad. La
» bibliothèque de Sabour devint la proie des flammes.
» Une partie des livres fut pillée. Le visir Amid-almulk-
» Kenderi, étant survenu en ce moment, écarta la po-
» pulace, fit un choix parmi les livres et s'appropria
» tous ceux qui lui convinrent. Cette manière d'agir in-
» disposa tout le monde contre lui. Combien, dans cette
» occasion, sa conduite fut opposée à celle de son père,
» le visir Nidam-almulk, qui, dans toutes les provinces
» soumises à l'islamisme, avait élevé des colléges, favo-

» risé la copie des monuments littéraires et consacré à
» l'utilité publique des livres et des objets de tout genre ! »

L'an 483 de l'hégire, la ville de Basrah ayant été livrée au pillage par les Arabes, les flammes dévorèrent deux bibliothèques qui renfermaient quantité de livres précieux. Lorsque le khalife Naser-li-din-allah fit élever, à Bagdad, l'an 589, le collége appelé *Nidamiah*, on y transporta, par son ordre, plusieurs milliers d'excellents livres. L'an 548, les Gozz s'étant emparés de la ville de Nischabour, livrèrent aux flammes les bibliothèques. Cinq ans après, dans une sédition dont cette ville fut le théâtre, cinq bibliothèques furent également brûlées.

L'an 555 de l'hégire, le kadi Ebn-Mokharram ayant été arrêté par ordre du khalife Mostandjid, on saisit ses livres, dont on brûla une partie dans la place publique de Bagdad. On livra aux flammes les ouvrages qui renfermaient les doctrines philosophiques, tels que le *Kitab-alschafa* (le livre de la guérison), qui a pour auteur Ebn-Sina (Avicenne), le livre intitulé *Ikhwan-alsafa* (les frères de la pureté) et autres du même genre.

J'ai parlé plus haut d'une nombreuse bibliothèque réunie par les soins d'un homme peu connu, nommé Mohammed ben-Hosaïn, et surnommé Ebn-Abi-Narah. L'auteur du *Kitab-alfehrest*, qui avait visité cette collection, atteste y avoir vu, entre autres livres précieux, des pièces écrites par les deux imams Hasan et Hosaïn, des diplômes, des actes d'amnistie de la main du khalife Ali ou des divers secrétaires de Mahomet. Nous lisons, dans l'histoire d'Ebn-Khallikan, qu'il existait un calligraphe

célèbre nommé Abou'ldorr-Iakout-Mauseli ; cet homme avait transcrit de nombreuses copies du dictionnaire intitulé *Sihah*, qui a pour auteur le grammairien Djevheri. Chacun de ces exemplaires se composait d'un seul volume.

Le célèbre écrivain arabe Abou-Temam, étant arrivé dans la ville de Hamadan, avait été reçu avec la plus haute distinction par Abou'lwafâ ben-Salamah. Comme il se préparait à partir, une chute de neiges considérable rendit pour longtemps les chemins impraticables. Abou'lwafâ conduisit le poëte dans la bibliothèque et la mit entièrement à sa disposition. Abou-Temam, entouré de ces trésors littéraires, oublia son voyage, lut avec avidité ces volumes précieux et consacra son temps à la composition de plusieurs ouvrages. Le recueil poétique intitulé *Hamasah* fut le principal fruit des recherches du docte écrivain et attesta le soin infatigable avec lequel il avait compulsé cette riche bibliothèque.

Au rapport de l'historien Kemal-Eddin, Murtadi-eddaulah, prince d'Alep, ayant été forcé de quitter cette ville, son palais fut livré au pillage. On y prit, entre autres objets, vingt-huit mille volumes, tous reliés, et dont il avait fait de sa main le catalogue.

Parmi les bibliothèques qui ont existé dans les états musulmans, une des plus belles et des plus nombreuses fût sans doute celle que les khalifes fatimites avaient rassemblée au Caire. Malheureusement nous ne possédons aucun détail sur l'origine et les accroissements successifs de cette collection, et nous ignorerions complétement son exis-

tence, si l'on n'avait eu à regretter sa destruction. Cette bibliothèque était dans le grand palais. J'ai, dans un autre ouvrage, d'après le témoignage des auteurs orientaux et contemporains, donné des détails circonstanciés sur cette magnifique collection : elle se composait de dix-huit chambres, où se trouvait réuni un nombre prodigieux de livres; on y comptait dix-huit mille volumes consacrés à l'exposition des sciences anciennes, deux mille quatre cents Corans écrits par les plus habiles calligraphes et dont les reliures brillaient d'or et d'argent, vingt exemplaires de l'Histoire de Tabari, dont un autographe, cent du grand Dictionnaire d'Ebn-Doreïd, etc.

J'ai dit comment, à l'époque des troubles affreux qui désolèrent l'Égypte, dans le ve siècle de l'hégire, sous le règne du faible khalife Mostanser, ce riche dépôt des connaissances humaines fut livré au pillage; qu'un vizir, Abou'lfaradj-Magrebi, fit enlever, en une seule fois, une masse de livres formant la charge de vingt-cinq chameaux, et qui lui avaient été concédés, pour lui et pour ses adhérents, en payement des sommes dont le trésor leur était redevable ; que la part du vizir lui avait été comptée pour cinq mille pièces d'or, tandis qu'elle valait au moins vingt fois autant; et ces livres même ne trouvèrent pas là un asile sûr : car bientôt après, le vizir ayant été forcé de fuir pour se soustraire aux poursuites de ses ennemis, sa maison fut livrée au pillage et les livres partagèrent le même sort. Les généraux turcs, ne pouvant se faire payer des sommes exorbitantes auxquelles ils taxaient leurs services, se faisaient donner,

au plus bas prix, les livres renfermés dans la bibliothèque du palais ; d'autres, en grand nombre, devinrent la propriété d'Imad-eddaulah-ebn-Mohtarek, qui résidait à Alexandrie, et furent, après sa mort, transportés en Afrique. Une autre collection de livres du même genre, qui était expédiée pour cet officier, fut enlevée par les Lewatah, au moment où elle descendait le Nil. Ces volumes précieux, qui n'avaient pas leurs pareils pour l'exactitude, la beauté du caractère, la richesse de la reliure, devinrent la proie de ces barbares ; ils les abandonnèrent à leurs esclaves mâles et femelles, qui prirent les couvertures pour en faire des chaussures et livrèrent les feuillets aux flammes. Ils alléguaient pour motif que ces livres, provenant de la bibliothèque du khalife, contenaient les doctrines des musulmans orientaux, qui étaient opposées à celles qu'ils professaient eux-mêmes. Beaucoup de livres furent ensevelis sous les eaux, périrent d'une autre manière ou furent emportés dans les pays étrangers. Ceux que les flammes avaient respectés, restèrent entassés sur le sol ; et le vent y amoncelant la terre, il se forma deux collines qui conservèrent le triste nom de *Collines des livres*. Enfin tous les volumes qui se trouvaient dans les bibliothèques extérieures du palais furent enlevés et dispersés. Il n'échappa du naufrage que la bibliothèque intérieure, où personne ne pouvait pénétrer.

Cependant l'Égypte, à la suite de tant d'anarchie et de désordres, avait vu luire des jours plus heureux. Un général d'un caractère ferme et impérieux, que le faible Mostanser avait appelé à son secours, arriva en Égypte,

sut, par une sévérité impitoyable, réprimer une soldatesque turbulente, et fit périr par le glaive ces émirs insolents qui avaient été le fléau et l'effroi de leur maître. L'ordre se trouvant heureusement rétabli, on songea sans doute, en confisquant les biens des rebelles, à faire rentrer, autant que possible, dans le palais du prince, les objets précieux de tout genre qui en avaient été enlevés d'une manière si scandaleuse. Il est probable que, dans cette circonstance, beaucoup de livres furent réintégrés dans le dépôt dont ils avaient fait partie. Des présents, des acquisitions vinrent successivement réparer les pertes déplorables qu'avaient éprouvées cette riche collection. Dans la succession d'Afdal, fils de Bedr-Djémâli, on trouva, entre autres objets précieux qui furent réunis au trésor du khalife, une collection de cinq cent mille volumes. Enfin nous voyons qu'un siècle seulement après les désordres et l'anarchie du règne de Mostanser, la bibliothèque du palais des Fatimites renfermait, disait-on, deux millions six cent mille volumes : on y comptait douze cent vingt exemplaires de la Chronique de Tabari et une foule d'autres livres, qui étaient des chefs-d'œuvre de calligraphie. Mais il semblait qu'une sorte de fatalité poursuivait cette magnifique collection. Saladin, appelant à son secours la fourberie et la violence, avait détrôné les khalifes fatimites et s'était emparé de l'Egypte. Ce prince, excellent capitaine, mais peu lettré, fit vendre à l'encan les objets précieux réunis dans le palais du Caire, et entre autres, la bibliothèque. Le kadi Fâdel, homme important et éclairé, joua dans cette cir-

constance le rôle d'un amateur rusé et peu délicat. Ayant été chargé de présider au choix et à l'estimation des livres, il mit à part tous ceux qui lui convenaient, en arracha la couverture et jeta ces volumes ainsi mutilés dans une citerne, qui probablement se trouvait à sec. Lorsque la vente fut terminée, il acheta à vil prix, comme imparfaits, tous les livres amoncelés dans le bassin; après quoi il les compléta. Ce fut ainsi qu'il parvint à former son immense bibliothèque.

Cinq ans après (année 572) on procéda à une nouvelle vente de la bibliothèque qui faisait partie du palais des khalifes fatimites et qui renfermait cent vingt mille volumes. Un homme habile, un secrétaire de Saladin, Imad-eddin-Isfahâni, qui était présent à cette vente et qui y fit, comme on va le voir, des acquisitions importantes, nous donne à cet égard des détails intéressants; mais, avant de les transcrire, je dois faire une observation. On vient de voir que la bibliothèque du palais des Fatimites avait été vendue à l'encan cinq années avant l'époque dont il est question; et maintenant une autre collection, renfermée également dans l'enceinte du palais, va être exposée en vente et dispersée. Mais il faut se rappeler que, comme on l'a dit plus haut, il existait dans l'intérieur du palais une bibliothèque particulière, que sa position dans cet asile inaccessible avait, sous le règne de Mostanser, mise à l'abri des dévastations d'une milice indisciplinée et de généraux avides. Il est probable que ce fut cette collection que des vainqueurs ignorants exposèrent en dernier lieu aux regards des amateurs et des spéculateurs.

Voici de quelle manière s'exprime l'historien Imad-eddin-Isfahâni. « On procéda à la vente de la bibliothèque du » palais; les enchères avaient lieu deux jours chaque » semaine, et tout se donnait au plus bas prix. Les li- » vres étaient placés dans des armoires réparties dans » des chambres séparées par des arcades voûtées, et des » catalogues en règle indiquaient le contenu des volumes. » On dit à l'émir Beha-eddin-Karakousch, gouverneur » du palais : Tous ces livres, bons ou mauvais, sont » rongés par les vers; il faut absolument les tirer de » leurs armoires, les ranger par terre et les secouer. » L'émir était un Turc qui n'avait aucune connaissance » des livres et qui était entièrement étranger à la litté- » rature. Les deux courtiers qui avaient fait cette pro- » position avaient dessein de mutiler et de mêler les » volumes afin de leur ôter toute leur valeur. On tira » donc les livres de leurs armoires, on fit disparaître » l'ordre admirable qui y régnait. Tout fut confondu : » les livres de littérature furent placés avec ceux d'as- » tronomie, ceux de théologie avec ceux de logique, les » livres de médecine avec les traités de géométrie, les » histoires avec les commentaires du Coran, les volumes » inconnus avec les plus célèbres. On y voyait des ou- » vrages considérables, des livres historiques, dont » chacun se composait de cinquante ou soixante parties, » uniformément reliées, et dont un volume, s'il vient à » se perdre, ne se retrouve jamais. Eh bien, on eut soin » de tout mêler, de tout confondre. Le courtier mettait » en vente, dix par dix, des livres de tout genre et in-

» complets, qui étaient estimés et adjugés au prix les
» plus modiques. Il savait très-bien le nombre et la na-
» ture des livres que renfermait chaque paquet. Il n'i-
» gnorait pas qu'il avait par devers lui les volumes qui
» leur correspondaient. Un autre courtier l'assistait dans
» cette vente. Des livres qui lui avaient été adjugés au
» prix de dix pièces d'argent furent revendus par lui
» pour une somme de cent pièces. Lorsque je vis de
quelle manière les choses se passaient, je me présentai
» au palais et je me mis à acheter comme faisaient ces
» hommes avides. Je multipliai mes achats et me pro-
» curai ainsi une collection de livres précieux sur toutes
» sortes de matières. Le sultan, informé des acquisi-
» tions que j'avais faites, et qui formaient un total de
» deux cents volumes, me les donna et me dispensa du
» payement. Bientôt après il ajouta à cette libéralité un
» nouvel acte de munificence : j'entrais un jour en sa
» présence, et je vis devant lui une quantité de volumes
» qu'on avait triés pour lui dans la bibliothèque du pa-
» lais; il était occupé à en regarder quelques-uns; il
» m'invita à les prendre et me dit : Tu désirais plusieurs
» livres dont tu avais donné la note; s'en trouve-t-il
» quelqu'un dans cette collection? Je lui répondis que
» tous ceux dont j'avais fait choix étaient sous mes yeux
» et qu'aucun de ces volumes ne pouvait m'être inutile.
» En même temps je fis venir un porteur et j'enlevai
» toute cette masse de livres. »

Ces ouvrages, du moins, tombèrent dans les mains d'hommes habiles, capables de les apprécier et d'en faire

usage. Le kadi Fâdel déposa une partie de ses livres dans la bibliothèque du collége qu'il avait fondé au Caire; le reste formait sa collection particulière. Elle se composait, comme je l'ai dit, de cent quarante mille, ou, suivant d'autres, de cent vingt-quatre mille volumes, parmi lesquels on comptait trente-cinq exemplaires du recueil poétique intitulé *Hamasah;* mais elle ne resta pas longtemps dans la famille du propriétaire. En effet, l'an 626 de l'hégire, au rapport de Makrizi, on mit le séquestre sur la maison du kadi Aschraf-Ahmed, fils du kadi Fâdel. Toute la blibliothèque, composée de soixante-huit mille volumes, fut transportée au château de la Montagne. Les planches des armoires furent démontées et chargées sur quarante-neuf chameaux ; cinquante-neuf de ces animaux portaient les livres. Mais bientôt après, une partie de ces livres, au nombre de onze mille huit cent huit volumes, avec les armoires, fut reportée du château à la maison du kadi Fâdel. Parmi les livres enlevés de cette collection, on distinguait celui qui a pour titre *Kîtab-alatabek ou-alosour*, (le livre de l'Atabek et des temps), qui a pour auteur Abou-'lala-Maarri, et qui forme soixante volumes. Sous la dynastie des sultans mamlouks, le goût des livres s'était conservé en Égypte. Au rapport de l'historien Bedr-eddin Aïntabi le kadi-alkodat Ala-eddin Ali-ben-Mahmoud, surnommé Ebn-Almogouli, qui mourut l'an 628 de l'hégire, légua une partie de sa nombreuse collection de livres, c'est-à-dire cinquante volumes, à la bibliothèque du collége fondé au Caire, par Melik-Aschraf-Borsebaï. Nous apprenons de Makrizi, d'Abou'lmahâsen,

et de Nowaïri, que le médecin Amin-eddaulah-Abou'ldjin, surnommé *Sâmeri* (le Samaritain), qui avait été vizir de Melik-Saleh-Ismaïl, ayant été étranglé au Caire, l'an 648 de l'hégire, on trouva chez lui, parmi d'autres richesses, des livres précieux, au nombre de dix mille volumes, qui tous étaient l'ouvrage de calligraphes célèbres. Le kadi Soleïman ben-Ibrahim aimait à rassembler des livres, et en avait réuni une quantité considérable. L'émir Seïf-eddin Scheïkhou était passionné pour les livres précieux de tout genre, et en achetait partout où il pouvait en trouver. L'imam Nour-eddin Ali-ebn-Djaber, qui mourut au Caire, l'an 725 de l'hégire, avait rassemblé une collection de six mille volumes. Le kadi Djémal-eddin-Abou-Thanâ-Mamoud, connu sous le nom de *Adjemi Roumi*, qui mourut l'an 799, laissa de très-beaux livres. Le jurisconsulte Schafeh ben-Ali, surnommé Kénani, se plaisait à réunir des livres. Il laissa, en mourant, dix-huit armoires remplies d'ouvrages précieux sur des matières de littérature, ou autres. Dans le IXe siècle de l'hégire, nous voyons le sultan d'Égypte Djakmak faire demander à Schah-Rokh, comme un présent précieux, cinq ouvrages de sa bibliothèque.

L'an 826 de l'hégire, on destitua Fakr-eddin-Othman, connu sous le nom de Moutaï, qui était bibliothécaire du collége Mahmoudieh, situé en dehors du Caire. Il reçut la bastonnade en présence du sultan. Il avait été dénoncé comme mettant peu de soin à la conservation des livres donnés à cet établissement, et qui étaient au nombre des manuscrits les plus précieux. Cette collection avait été

formée par le kadi Borhan-eddin Ebn-Djémaah, qui y avait consacré toute sa vie. Mahmoud ayant acheté les livres des héritiers du fils d'Ebn-Djémaah, en avait fait don au collége, en stipulant qu'aucun volume ne pourrait sortir de cet édifice. Il en confia la garde à son imam Siradj-eddin. Bientôt après celui-ci fut dénoncé par Othman, comme ayant perdu un grand nombre de livres. On vérifia le fait, et il se trouva qu'il manquait environ cent trente volumes. Siradj-eddin fut destitué, et sa place donnée à Othman, qui remplit ses fonctions avec vigueur, fermeté et énergie. Si un homme, grand ou petit, si un des courtisans ou des principaux personnages de l'État lui écrivait pour demander à emprunter un livre, il ne tenait aucun compte de cette requête; on avait beau lui offrir des sommes considérables, il persistait dans son refus. Cependant un individu le dénonça comme recevant des présents en cachette. On vérifia alors les livres, on en dressa le catalogue, et on trouva qu'il en manquait précisément le dixième; car sur quatre mille volumes, quatre cents avaient disparu. Othman fut condamné à en rembourser le prix, qui fut évalué à quatre cents dinars. Pour acquitter cette somme, il vendit son bien et son mobilier.

Au rapport d'Ahmed-Askalani, Ahmed-ben-Mohammed, surnommé Kardah-Alwaïdh, qui mourut l'an 851, laissa une bibliothèque nombreuse qui contenait plus de mille volumes. Suivant le même historien, le grammairien Ali-ben-Seif ben-Soleiman, qui tirait son origine de la tribu berbère de Léwatah, avait un goût passionné

pour les livres. Ceux qu'il avait rassemblés furent dispersés à sa mort.

Le même écrivain fait mention d'un libraire nommé Abd-Elkerim ben-Elkerim, qui vivait au Caire, et qui était, dit l'historien, un des hommes les plus distingués de sa profession. Il se plaisait à rendre service aux étudiants. Il achetait un grand nombre de livres, surtout les plus anciens, et les vendait à ceux d'entre les étudiants qui désiraient en faire l'acquisition, demandant, en outre de ses déboursés, un bénéfice qu'il fixait; il s'engageait en même temps, si l'écolier voulait dans la suite vendre le livre, à lui restituer le prix du premier achat. L'étudiant, après avoir pendant quelque temps fait usage du manuscrit, se rendait au marché, où il le faisait crier à l'encan. Si le prix offert dépassait celui de l'achat, il le vendait; s'il était inférieur, il reportait le livre chez le libraire, qui le lui achetait pour sa valeur primitive.

Ahmed-Askalani, parlant d'un personnage nommé Mohammed-ben-Omar Tadj-eddin Scherabisi, nous donne les détails suivants : « Quelques-uns de ses parents ayant pris sur lui un ascendant tyrannique, vendaient ses livres, après les avoir mis en pièces d'une manière déplorable. Ils volaient des volumes séparés, d'un grand nombre d'ouvrages, qu'il avait pris soin de faire copier et mettre en état; ils vendaient les parties détachées. Quant aux ouvrages qui n'étaient point reliés, ils vendaient les cahiers au poids. De cette manière, plusieurs cahiers se perdaient, et avec eux la valeur des ouvrages.

J'ai dit plus haut que la nombreuse bibliothèque des

khalifes fatimites ayant été livrée au pillage, une partie des livres qu'elle renfermait fut transportée hors de l'Égypte, et alla enrichir d'autres collections ; huit charges de livres passèrent en Syrie. Il est probable que beaucoup de ces livres furent déposés dans la ville de Tripoli de Syrie. C'était là que s'était formée, sous le patronage des kadis de la famille d'Ammar, une académie célèbre, qui possédait une bibliothèque composée de trois millions de volumes. On y comptait cinquante mille Corans, et vingt mille commentaires sur ce livre. La famille d'Ammar entretenait dans cet édifice cent copistes qui touchaient un traitement annuel. De plus, elle envoyait dans toutes les provinces des hommes habiles, chargés d'acheter les meilleurs ouvrages qu'ils pouvaient trouver. Au rapport d'un historien arabe, lorsque Tripoli, l'an 503 de l'hégire, tomba au pouvoir des croisés, un prêtre chrétien entra dans la bibliothèque; la salle où il se trouvait était précisément celle qui renfermait les Corans. Ayant mis la main sur vingt manuscrits successivement, et rencontrant toujours le même livre, il déclara que cet édifice ne renfermait que des ouvrages hétérodoxes. D'après cette décision, les Francs y mirent le feu, et le réduisirent en cendres; il n'échappa qu'un petit nombre de volumes, qui furent dispersés en différents pays. J'ai rapporté le fait tel qu'il nous est donné par les historiens orientaux; mais on peut supposer qu'il a été, sinon inventé, du moins dénaturé ou exagéré par l'esprit de parti. Les musulmans, auxquels on avait souvent reproché l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, auront

sans doute été bien aises de faire retomber sur les chrétiens une accusation de barbarie du même genre.

Melik-Nâser-Iousouf, descendant de Saladin, et souverain de Damas, ayant fait construire dans cette ville un collége qu'il avait nommé *Nâseriah*, y plaça une bibliothèque qui renfermait des livres extrêmement précieux. Au rapport de Nowaïri, parmi les présents que Melik-Naser-Iousouf envoya au khalife de Bagdad, l'an 648 de l'hégire, se trouvaient trois cents volumes écrits par des copistes renommés, et parfaitement corrects. On y distinguait un magnifique Coran écrit de la main d'Ebn-Khâzin.

Suivant le témoignage du même historien, le visir Aboulhasan-Ali-ben-Iousouf-Kofti, plus connu sous le nom de Kadi-Akram (le kadi généreux), qui mourut l'an 646, aimait les livres, et se plaisait à former sa bibliothèque. Il réunit une collection supérieure à celles qu'avaient jamais rassemblées les hommes de son rang. Comme on connaissait partout sa passion pour les livres, et l'empressement qu'il mettait à les acheter aux plus hauts prix, et on lui en apportait de tous les pays. Il parvint ainsi à réunir bien des milliers de volumes, qui tous, étaient des chefs-d'œuvre de calligraphie, ou présentaient l'écriture de docteurs célèbres, ou étaient de la main des auteurs eux-mêmes. Toutes les fois qu'on lui apportait un bel exemplaire, loin d'en refuser l'acquisition, il en offrait toujours un prix assez élevé pour que le propriétaire eût tout lieu d'être satisfait. Lorsqu'il avait acheté un livre, il le lisait en entier, puis le plaçait dans sa bi-

bliothèque; dès ce moment il ne voulait plus le laisser sortir; et jaloux de son trésor, il ne le montrait à personne. En mourant, il légua ses livres à Mélik-Nâser-Salah-eddin-Iousouf, prince de Damas. Cette collection était estimée cinquante mille pièces d'or. Dans un incendie qui eut lieu à Damas, l'an 681 de l'hégire, un libraire, nommé Schems-eddin Ibrahim-Djézeri, perdit quinze mille volumes reliés, sans compter les cahiers détachés.

Ahmed-ben Hamdan, qui mourut l'an 783 de l'hégire, après avoir rempli, tant à Damas qu'à Alep, des fonctions judiciaires, aimait passionnément les livres, et en avait rassemblé la collection la plus nombreuse qu'eût encore formée un particulier. Au rapport d'un historien anonyme et d'Ebn-Khaldoun, Sadakah ben-Mansour ben-Mézid, chef des Arabes, avait rassemblé une bibliothèque renfermant plusieurs milliers de livres précieux qui tous étaient l'ouvrage de calligraphes célèbres. Omar ben-Ali, surnommé Ebn-Moulakkin, avait aussi pour les livres un goût extraordinaire. A sa mort les volumes qu'il avait réunis furent, pour la plupart, livrés aux flammes. Ibrahim ben-Abd-Ibrahim Kénani, qui mourut l'an 790 de l'hégire, laissa une collection de livres précieux, telle qu'on en rencontre rarement de semblables. Passionné pour ce genre de richesse, il achetait avec empressement une copie d'un ouvrage, lorsqu'elle ne laissait rien à désirer pour la beauté de l'écriture. Ensuite, s'il trouvait du même livre un exemplaire autographe, il en faisait l'acquisition, en gardant l'autre copie. De cette manière, il réunit une immense quantité de livres écrits de la

main de leurs auteurs. La plus grande partie de cette collection échut à l'ostadar Djemal-eddin Mahmoud, qui la déposa dans le collége élevé à ses frais dans le quartier des faiseurs de balances. Les amateurs de science allaient librement faire usage de cette bibliothèque. Mélik-Mouwaïad-Daoud, qui régna sur le Yémen depuis l'an 696 de l'hégire jusqu'en 721, aimait à rassembler des livres, et en faisait chercher dans tous les pays. Sa bibliothèque renfermait, dit-on, cent mille volumes.

L'historien Ahmed-Askalani, parlant du fameux grammairien Mohammed-Firouzabadi, auteur du *Kamous*, s'exprime en ces termes : « Il avait amassé une grande fortune, et rassemblé des livres précieux; mais il était excessivement prodigue. Il ne voyageait jamais sans porter avec lui plusieurs charges de volumes. Partout où il s'arrêtait, il prenait ces livres pour les consulter, et les remettait en place au moment de son départ. Puis il les vendait lorsqu'il se trouvait gêné. »

Nous avons vu plus haut que, lors du pillage de la bibliothèque des Fatimites, une partie des ouvrages qu'elle renfermait fut transportée en Afrique. Ils servirent probablement à enrichir les bibliothèques des mosquées, des colléges, et sans doute aussi de quelques amateurs opulents ou instruits; mais nous possédons sur ce sujet fort peu de détails. J'apprends d'une histoire de la ville de Kaïrowan, qu'un kadi de cette ville, nommé Abou'lfadl-Ahmed, avait réuni une collection de livres qui, après sa mort, fut vendue pour une somme de mille pièces d'or.

Lorsque les Francs s'emparèrent de la ville de Sebtah (Ceuta) l'an 817 de l'hégire, ils emportèrent tous les objets qui se trouvaient dans cette place, jusqu'aux ouvrages scientifiques, qui étaient là en nombre prodigieux.

C'est surtout chez les Arabes d'Espagne que le goût des livres comme celui de la littérature paraît avoir été extrêmement vif. La ville de Cordoue se distinguait, en ce genre, parmi toutes celles de la contrée. Au rapport d'un historien judicieux, Abou'lfadl-Teïfaschi, dans une discussion qui eut lieu en présence de Mansour-Iacoub, souverain du Magreb, entre le jurisconsulte Abou'lwalid-ebn-Roschd (Averroës) et le *reïs* Abou-ben-Zaher, le premier, voulant relever le mérite des habitants de Cordoue, dit à son antagoniste : « Je ne sais ce que tu veux dire ; mais s'il meurt à Séville un homme savant, et que l'on veuille vendre ses livres, on les porte à Cordoue, où on en trouve un débit assuré ; et si un musicien meurt à Cordoue, on va à Séville vendre ses instruments. » L'historien ajoute que Cordoue était, de toutes les villes soumises à l'islamisme, celle qui renfermait le plus grand nombre de livres.

Au rapport du même écrivain, le khalife espagnol Hakkam-Mostanser était passionné pour les sciences, et se plaisait à honorer ceux qui les cultivaient. Il recherchait avec ardeur des livres de tout genre, et en avait formé la collection la plus nombreuse qu'aucun roi eût jamais réunie. Abou-Mohammed-ben-Hazm, ou plutôt Ibn-Khaldoun, nous donne à cet égard les détails suivants : « Selon ce que m'a raconté Talid, l'eunuque qui rem-

» plissait les fonctions de bibliothécaire dans le palais
» des princes de la famille de Merwan, les catalogues qui
» renfermaient l'indication des livres étaient au nombre
» de quarante-quatre, dont chacun se composait de vingt
» feuillets, et cependant il ne contenait uniquement que
» les titres des ouvrages. Mostanser, jaloux d'augmenter
» sa bibliothèque, envoyait dans toutes les contrées des
» marchands fidèles, auxquels il remettait des sommes
» considérables, avec la mission de lui acheter des livres.
» Il entretenait dans son palais des copistes habiles, des
» hommes bien versés dans l'art de l'orthographe et
» dans celui de la reliure. Il vint à bout de rassembler
» une collection unique et immense d'ouvrages les plus
» précieux. Le nombre s'élevait, dit-on, à quatre cent
» mille volumes. Cette bibliothèque resta déposée dans
» le palais de Cordoue, jusqu'à l'époque où les Berbères
» mirent le siége devant cette ville. La plus grande partie
» des livres fut alors vendue et enlevée, par ordre du
» chambellan Wadih, l'un des affranchis de Mansour-
» ben-Abi-Amer. Il fallut six mois entiers pour emporter
» cette masse de livres. Le reste fut livré au pillage, au
» moment où la ville fut prise d'assaut par les Berbères.
» Un historien cité par Abou'lmahâsen, parlant du vizir
» Abou'lwalid-ben-Zeïdoun, dit qu'il fut reçu par lui
» dans sa bibliothèque ; puis il ajoute : C'est la première
» collection royale que j'aie jamais vue ; elle contenait
» plus de cinq mille ouvrages. »

Casiri fait mention d'un ouvrage arabe, composé dans le VIe siècle de l'hégire, et qui contient la description des

bibliothèques ouvertes au public, dans différentes villes d'Espagne ; leur nombre s'élevait à soixante-dix.

Suivant le témoignage d'Ebn-Khaldoun, le sultan de Maroc Abou-Iousouf ayant conclu la paix avec don Sanche, lui redemanda les livres de science qui se trouvaient entre les mains des chrétiens, et qu'il avait trouvés dans les villes conquises par eux sur les musulmans. Le prince espagnol fit rassembler un très-grand nombre de volumes de tout genre, formant treize charges, et les envoya au sultan. Ce monarque les donna au collége bâti par ses soins dans la ville de Fez, afin qu'ils pussent servir aux personnes qui se voueraient à l'étude des sciences.

Si nous retournons vers l'Orient, nous trouvons partout des bibliothèques plus ou moins nombreuses ; mais partout aussi nous voyons ces réunions utiles exposées aux ravages de la guerre, de la barbarie, des incendies. Lorsque les Mongols, sous la conduite de Tchinghiz-khan et de ses fils, portèrent la dévastation dans toute l'Asie, que tant de villes florissantes furent saccagées avec une férocité épouvantable, on peut penser combien de milliers de volumes périrent sous les coups d'une soldatesque furieuse et ignorante. Nous voyons, lors de la prise de Bokhara et de Samarkand, des Corans, et sans doute bien d'autres ouvrages, déchirés impitoyablement, et les étuis qui les renfermaient convertis en crèches pour les chevaux. La ville de Bagdad étant tombée au pouvoir de Houlagou, et ayant été saccagée par ordre de ce conquérant farouche, les Mongols livrèrent aux flammes les livres nombreux qui traitaient de toutes sortes de matières

scientifiques et littéraires. C'était la collection la plus riche qui existât au monde. On assure que ces volumes, employés en guise de briques, et mêlés avec de l'argile et de l'eau, servirent à construire un pont. Lorsque, l'an 671 de l'hégire, la ville de Bokhara fut détruite par les ordres d'Abakâ-Khan, fils de Houlagou, le collége de Masoud-Beg, qui était le plus considérable et le plus florissant de tous ceux de cette cité, fut livré aux flammes, et l'incendie dévora une foule de livres précieux. La ville de Hamah ayant été prise par Houlagou, tous les livres que renfermait la bibliothèque du palais furent vendus aux plus vils prix. Devletschah fait mention de Khodjah-Fakhr-eddin, qui avait rassemblé un millier de volumes persans ou autres, qu'il avait corrigés et collationnés lui-même.

Schah-Rokh, fils de Timour, montrait pour la littérature et les livres un goût aussi vif qu'éclairé ; au rapport d'Abd-errazzak-Samarkandi, l'un des sultans mamlouks de l'Égypte, fit demander cinq ouvrages de la bibliothèque du monarque Mongol [1].

Une anecdote assez singulière, qui arriva sous un des successeurs de Schah-Rokh, mérite, je crois, de trouver place dans ce mémoire.

Suivant le témoignage de Khondémir, le célèbre Alischir, ayant député vers le sultan Iacoub-Mirza, un per-

[1] Nous possédons à la Bibliothèque impériale un manuscrit arabe provenant de la bibliothèque du sultan Schah-Rokh et portant le cachet de ce prince. C'est l'*Almageste* d'Aboul-wéfâ, où il est question de la troisième inégalité lunaire appelée *variation* (v. ci-après, p. 43). On peut consulter à ce sujet le *Mémoire* que M. Sédillot a publié sur le *Sceau* de Shah-Rokh et sur *les Monnaies des Timourides de Transoxiane*. (*Journal asiatique*, 1840).

sonnage nommé l'émir Hosaïn, le chargea de prendre dans sa bibliothèque un exemplaire de la collection des ouvrages de Djami, ainsi que d'autres livres précieux, pour les offrir en présent au kadi Isa et à ses substituts. Le bibliothécaire Abd-alkerim, par une méprise étrange, remit au député un volume contenant l'histoire des conquêtes des musulmans, et qui, sous les rapports du format et de la reliure, ressemblait parfaitement au recueil des ouvrages de Djami. Hosaïn, sans autre examen, prit les livres, et les réunit aux autres présents dont il était porteur. Lorsqu'il fut arrivé à la cour du sultan Iakoub-Mirza, ce prince, avec une bonté obligeante, lui demanda si, dans un si long voyage, il n'avait pas éprouvé de l'ennui. Hosaïn répondit : « J'avais avec moi un compagnon dont la société ne laissait pas l'ennui approcher de moi. » Le sultan voulant savoir ce que cela signifiait, l'émir ajouta : « J'étais porteur d'un recueil des ouvrages de Djami, que l'émir Ali-schir envoie en présent au kadi ; toutes les fois que l'ennui commençait à me gagner, j'ouvrais le livre, et j'en lisais des passages. » Le prince témoigna une extrême curiosité de voir cet important recueil. Hosaïn envoya chercher le volume ; mais, à peine était-il ouvert, que l'erreur fut reconnue. Et l'on vérifia que le prétendu recueil des productions de Djami n'était en effet que l'histoire des conquêtes musulmanes. Le député, comme on peut croire, resta tout à fait déconcerté, et cette circonstance lui fit perdre la faveur dont il jouissait auprès d'Ali-schir.

Le goût des livres avait pénétré chez les princes mu-

sulmans de l'Inde. Le sultan Baber fait mention de la bibliothèque de Gazi-Khan. Abou'lfazl, dans l'*Akbar-nameh*, parlant d'une rencontre où les bagages du sultan Humaïoun, fils de Baber, furent pillés par les soldats du Guzarate, continue en ces termes : « Dans cette circonstance, ce prince perdit la plus grande partie de ces livres, qui étaient ses véritables compagnons, et qu'il faisait porter constamment avec lui. De ce nombre était le *Timour-nameh,* exemplaire copié par Sultan-Ali, et orné de peintures par le célèbre artiste Behzad. Cet ouvrage est aujourd'hui dans la bibliothèque du sultan Akbar. » Le même historien nous donne, sur cette dernière collection, des détails malheureusement peu circonstanciés.

Je pourrais pousser mes recherches jusqu'à des époques plus rapprochées de nous. Je pourrais parler des bibliothèques qui existent à Constantinople et dans d'autres villes de l'Orient, de celle de Tipou-Sultan, etc. ; mais tous ces détails sont consignés dans d'autres ouvrages, et n'apprendraient rien de nouveau à mes lecteurs. En faisant ce travail, j'ai eu seulement à cœur de réunir quelques faits, qui constatent que, depuis les premiers siècles de l'islamisme, le goût des livres a toujours existé en Orient, et a souvent dégénéré en une véritable passion ; que les habitants de ces contrées, quoique privés du secours immense que fournit, pour la propagation des livres, la découverte de l'imprimerie, n'avaient pas laissé de multiplier à l'infini les copies des bons ouvrages ; que bien des souverains se faisaient gloire de réunir dans leur palais des bibliothèques nombreuses ; que des hommes en

place, que de simples gens de lettres partagaient ces nobles inclinations, et ne reculaient devant aucune peine, aucune dépense pour se procurer des collections de livres plus ou moins considérables, plus ou moins précieuses; enfin, nous avons vu quelle énorme quantité d'ouvrages de tout genre a péri successivement sous les coups de la barbarie, par la guerre ou des accidents fortuits. Dans ces terribles catastrophes, on a infailliblement dû voir disparaître une foule d'excellents livres dont on chercherait vainement des exemplaires, je ne dis pas seulement dans nos bibliothèques, mais même dans les plus riches collections de l'Orient.

DES SCIENCES

CHEZ LES ARABES [1].

M. Sédillot, marchant sur les traces de son père, poursuit avec une ardeur infatigable, et un zèle d'autant plus méritoire qu'il n'est pas suffisamment apprécié, le projet de passer en revue les travaux que les Orientaux, et, en particulier les Arabes et les Persans, ont exécuté, sur les sciences mathématiques, principalement sur l'astronomie, durant cette longue période de temps qui s'est écoulée depuis Ptolémée jusqu'à la renaissance des sciences dans l'Occident. Il veut ainsi prouver, avec évidence, que les astronomes orientaux ont contribué, d'une manière notable, aux progrès de cette belle science qui a pour objet les phénomènes célestes, et qu'ils ne se sont pas contentés, comme beaucoup de gens le supposent, de reproduire, à peu de chose près, les connais-

[1] Extrait du *Journal des Savants*, septembre 1847.

sances que leur avaient léguées les Grecs. Au milieu des travaux considérables dont les langues de l'Orient, depuis près de trois siècles, avaient été l'objet, les savants, voués presque exclusivement à des recherches philologiques, historiques ou géographiques, n'avaient donné qu'une faible attention à ce qui concerne les sciences mathématiques, sur lesquelles beaucoup d'entre eux n'avaient que des connaissances peu étendues. Aussi, à l'exception de quelques ouvrages publiés par Greaves, Golius, Ed. Bernard, Hyde, Sim. Assemani, Caussin de Perceval, les savants qui avaient voulu écrire l'histoire de l'astronomie, n'ayant à leur disposition qu'un petit nombre de traductions latines, écrites dans le moyen âge avec peu d'exactitude, n'avaient pu donner, sur cette matière, que des observations souvent incorrectes, et, en général, incomplètes. M. J.-J. Sédillot avait donc rendu à la science un service signalé, en exploitant cette mine trop négligée, en traduisant et faisant connaître à l'Europe les astronomes arabes et persans. La mort ne lui permit pas de publier ses travaux, dont il se borna à communiquer les résultats au savant Delambre, qui les consigna dans son *Histoire de l'astronomie au moyen âge.* M. Sédillot fils, non content de compléter les travaux de son père, en a prodigieusement étendu le champ, et s'est livré à des recherches aussi nombreuses qu'intéressantes sur l'histoire des sciences mathématiques chez les Orientaux. Plusieurs ouvrages ont été publiés par lui sur cette matière. Un des plus remarquables est, à coup sûr, son *Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes.* Je

n'ai pas besoin d'indiquer les autres ouvrages et opuscules que sa plume féconde a produits, et dont aucun n'est inconnu aux amateurs éclairés de la littérature orientale.

M. Sédillot, dans un opuscule imprimé en 1839, avait promis de publier en entier le traité sur l'astronomie, composé par Oloug-Beg, fils de Schah-Rokh, et petit-fils de Tamerlan. Ce prince, livré avec passion à l'étude des sciences astronomiques, entouré de savants qu'attirait auprès de lui sa noble munificence, avait élevé, dans sa capitale, un observatoire magnifique, pourvu d'instruments de tout genre, et avait exécuté de nombreuses observations des corps célestes. Comme il avait été à même d'étudier les mémoires laissés par tous les astronomes célèbres que l'Orient avait vus naître, son livre devait naturellement offrir un ensemble, un résumé de toutes les connaissances que l'on possédait à l'époque où vivait le noble auteur ; et la publication complète de ce monument scientifique ne pouvait manquer d'être attendue avec une sorte d'impatience.

Une notice étendue sur la vie et les ouvrages d'Oloug-Beg devait être placée en tête de cet ouvrage, ainsi qu'une introduction, qui avait pour but de présenter les résultats de recherches entreprises jusqu'à ce jour sur l'histoire de l'astronomie et des mathématiques chez les Orientaux.

La première partie de ce travail était prête à paraître, lorsque l'auteur se vit engagé dans une controverse fort vive, relativement à la détermination de la troisième inégalité de la lune, ou de la variation, attribuée commu-

nément à Tycho-Brahé, mais dont la découverte, suivant lui, appartenait à l'astronome Abou'lwéfâ de Bagdad. Dans cette lutte, où M. Sédillot eut à combattre un astronome justement célèbre, il dut réunir toutes ses forces, rassembler toutes les ressources de l'érudition et de la critique pour repousser les arguments de son savant adversaire, et maintenir la réalité de sa propre assertion. On peut dire que, dans cette discussion, M. Sédillot a déployé un véritable talent, une logique aussi puissante qu'habile; et ce mérite ne saurait être contesté même de ceux qui ne partagent pas ses opinions. Je n'entrerai pour le moment dans aucun détail sur cette question. Peut-être, avant peu, aurai-je occasion d'exposer, à cet égard, mes idées personnelles, car cette controverse est à la fois du domaine de la philologie et de celui de l'astronomie [1].

Au milieu des nombreuses publications par lesquelles M. Sédillot soutint la réalité de sa découverte, il put encore, grâce à une activité bien méritoire, présenter aux savants le texte des *Prolégomènes* du sultan de Samarkand. C'est l'ouvrage qui fait l'objet de cette notice. L'éditeur, fidèle à l'engagement qu'il avait pris, a placé en tête une introduction fort étendue et pleine d'intérêt, dans laquelle il passe en revue la vie et les travaux des hommes habiles qui, durant le moyen âge, avaient, chez les Arabes, cultivé l'astronomie et les mathématiques; il indique les progrès que chacun d'eux avait fait faire à ces sciences. Cette revue commence au règne d'Alma-

[1] Arago, dans son *Astronomie*, Humboldt dans son *Cosmos* ont donné droit de cité à la découverte d'Aboul-wéfâ.

moun, de ce grand prince dont le nom est cher aux lettres, et qui avait établi deux observatoires, l'un à Bagdad et l'autre à Damas. Elle continue, sans de grandes lacunes, jusqu'à l'époque où fleurit Oloug-Beg. M. Sédillot démontre, contre l'opinion de Hyde, que les astronomes Abd-errahman-Soufi et Nasir-eddin-Thousi ne sont pas les seuls astronomes dont les noms, antérieurement à Oloug-Beg, témoignent en faveur de l'activité intellectuelle des Orientaux. Il fait voir que des travaux nombreux, égaux ou supérieurs à ceux des deux astronomes préconisés par le docte Anglais, avaient paru, sans interruption, dans le domaine de la science orientale.

Le lecteur instruit voit avec plaisir se dérouler sous ses yeux cette série intéressante d'hommes et de travaux estimables; et M. Sédillot a rendu un vrai service à la science en lui offrant ce tableau, dont personne ne contestera l'importance. Sans doute, les détails qu'il contient n'ont pas tous le mérite de la nouveauté; car, des éléments dont il se compose, une partie avait été consignée dans l'ouvrage de Casiri. Les orientalistes et les astronomes en avaient depuis reproduit des extraits nombreux; mais on aime à les voir réunis dans un tableau bien fait, tracé par un homme qui joint la connaissance des langues à celle de l'astronomie. Si, sur plus d'un point, des faits sont seulement esquissés à grands traits, et sans les développements qu'ils pourraient comporter, c'est que l'auteur en a parlé ou en parlera plus au long dans ses diverses publications.

Je ne m'arrêterai point à faire connaître en détail cette

intéressante série d'hommes honorables, qui ont voué leur vie à de longs, à de consciencieux travaux sur toutes les branches de l'astronomie. Parmi ces noms, qui doivent être chers à la science, on remarque des savants dont la noble activité ne s'était pas concentrée sur une seule science, mais qui avaient su embrasser des genres divers de connaissances, et, à cette occasion, je consignerai une observation que le sujet amène naturellement. Parmi les astronomes arabes se trouve un homme véritablement extraordinaire, qui, par la variété et l'étendue de ses connaissances, la force de son esprit, sa logique puissante, fut réellement la lumière de son siècle, et dont les ouvrages ont été, pour les écrivains suivants, une mine précieuse, où ils ont puisé une grande partie de leur instruction. Je veux parler d'Abou-Rihan-Mohammed-al-Birouni. Eh bien, le biographe arabe n'a consacré à la vie de cet homme illustre qu'un petit nombre de lignes assez insignifiantes. Les autres historiens arabes ont montré la même insouciance pour transmettre à la postérité la vie, les actions et l'histoire des travaux de leur noble compatriote. Au reste, cette ingratitude n'est pas la seule que l'on doive reprocher aux Orientaux. Il a existé deux hommes qui, chacun dans son genre, ont fait à la nation arabe un honneur infini; je veux dire les deux savants historiens Masoudi et Nowaïri; toutefois, ils n'ont pas attiré davantage l'attention de leurs contemporains, de leurs successeurs, de ceux qui leur avaient les plus essentielles obligations. Et, tandis que des hommes médiocres, des collecteurs de traditions, des auteurs de

compilations froides et insignifiantes, ont obtenu des notices biographiques étendues, dans lesquelles leurs travaux ont été minutieusement relatés, quelques mots à peine ont appris à la postérité que ces êtres vénérables, les auteurs de si gigantesques travaux avaient paru un moment sur la scène du monde.

Les bornes d'une notice ne me permettent pas de faire connaître en détail tous les faits intéressants que renferme cette introduction ; mais, en les lisant, une réflexion pénible se présente à l'esprit : de tant d'ouvrages indiqués ici, la plus grande partie, celle qui offrirait, sans doute, les découvertes les plus importantes, n'a jamais passé en Europe, et ne nous est connue que par des extraits ou de simples indications.

On voit évidemment, par cette riche nomenclature, que les Arabes, durant le moyen âge, ne s'étaient nullement bornés à traduire dans leur langue et à commenter les productions mathématiques et astronomiques des Grecs et des Indiens ; que, grâce à la protection et aux encouragements éclairés de plusieurs khalifes et autres personnages puissants, des savants en grand nombre s'étaient appliqués, avec un zèle infatigable, à éclairer, par des observations répétées, par des traités instructifs, les différentes parties de la science, à en reculer le domaine ; que des princes eux-mêmes, tels que Djafar, fils du khalife Mouktafi, les sultans Bouïdes Adad-eddaulah et Scharf-eddaulah, n'avaient pas dédaigné d'entrer dans cette carrière, et de témoigner, par des travaux actifs, par des ouvrages estimables, leur amour pour l'astronomie.

Il faut pourtant reconnaître que, partout, dans cette énumération d'écrivains et d'ouvrages, on voit percer cette propension qu'ont toujours montré les Orientaux pour s'attacher à découvrir dans le ciel les présages des événements qui doivent se réaliser sur la terre; que, chez eux, l'astronomie a trop souvent pour objet, moins la connaissance des phénomènes célestes que les rêveries de l'astrologie judiciaire. Ainsi, on peut remarquer, dans les extraits donnés par M. Sédillot, que plusieurs savants astronomes sont vantés comme possédant le don de lire dans l'avenir. Pour me borner à un seul exemple, en parlant du célèbre astronome Al-Fergani (Alfragan), l'auteur dit : « Il possédait à un haut point le don des pronostics surnaturels. » Au reste, ces recherches entreprises souvent dans un but astrologique, ont dû conduire les hommes à des découvertes astronomiques. C'est ainsi que les rêveries de l'alchimie, le vain désir de produire de l'or, ont créé la chimie, et ouvert souvent la voie à quelques-unes des grandes découvertes dont s'enorgueillit cette science.

Il est aussi une observation que l'on peut hasarder, quoique, sans doute, avec quelque défiance.

M. Sédillot défend, avec une sorte d'enthousiasme, et avec un vrai talent, la gloire scientifique des Arabes. Je suis loin de contester la part qui revient à ce peuple dans les découvertes de la science, et de nier le résultat de ses patientes investigations. Toutefois (et ceci ne peut nuire à personne), ne portons pas trop loin cette prétention favorable que les travaux des Arabes nous inspirent; il

existe, pour la science, des limites matérielles, que la sagacité, le génie même, ne sauraient dépasser. Il n'en est pas de l'astronomie comme de beaucoup d'autres sciences, dans lesquelles un travail opiniâtre et une rare capacité permettent de faire chaque jour des progrès marquants, et laissent l'espérance d'arriver tôt ou tard aux plus importants résultats. Lorsque l'homme doit sonder la profondeur des cieux, étudier les mouvements de ces corps immenses, placés à des distances prodigieuses, la faiblesse de ses organes visuels se fait sentir à chaque pas, et il est obligé de se dire à lui-même : « Tu iras jusque-là, mais tu n'avanceras pas plus loin. » A coup sûr si, dans nos temps modernes, la découverte du télescope n'était venue révéler aux yeux de l'homme des mondes nouveaux, agrandir indéfiniment dans l'espace le champ des découvertes, Galilée et ses dignes successeurs n'auraient pu, malgré leur génie, réaliser ces admirables travaux, qui ont immortalisé leurs auteurs et reculé si loin les limites de la science. On dira, il est vrai, que, dans l'Orient, un ciel pur et diaphane se prête beaucoup mieux aux observations astronomiques que notre atmosphère sombre et brumeuse. La chose est parfaitement vraie; mais, toutefois, cette transparence du ciel, quoiqu'elle aide prodigieusement la vue humaine, ne lui offre pas un secours complétement suffisant pour plonger ses regards dans l'immensité du monde planétaire, et ne peut que d'une manière bien imparfaite, remplacer ces puissantes lunettes auxquelles notre astronomie moderne doit journellement ses importants progrès.

En second lieu, si quelques contrées de l'Orient sont, sous ce rapport, favorisées par la nature, et si leur ciel se prête mieux aux observations des astronomes, il n'en est pas de même partout. Dans bien des provinces, l'atmosphère, comme chez nous, se voile quelquefois de nuages épais, de brouillards sombres, que le regard de l'homme ne saurait franchir. Rappelons-nous que, dans l'année 1769, l'astronome Legentil, membre de l'Académie des sciences, se rendit à Manille, et de là à Pondichéry, pour observer le passage de Vénus sous le Soleil; mais, au moment où le passage allait se réaliser, le ciel se couvrit d'un nuage; et ce savant revint en Europe sans avoir pu, en aucune manière, observer le phénomène qu'il était venu chercher à une si grande distance, et au travers des tempêtes.

L'auteur, après avoir, dans une revue rapide, mais pleine de faits curieux, offert le tableau de ce que les hommes instruits de l'Arabie, de la Perse et des contrées voisines ont fait, durant le moyen âge, pour perfectionner les études astronomiques, et compléter les notions qu'avaient transmises au monde savant Ptolémée et les autres astronomes grecs et indiens, arrive au sultan Oloug-Beg, dont l'ouvrage a été le principal objet de son travail.

Avant d'esquisser la vie et les ouvrages de ce prince, M. Sédillot a recueilli des renseignements très-intéressants sur la ville de Samarkand, qui fut la capitale des États de ce prince. Dans ce morceau important, on distingue surtout la description de cette grande ville, insérée dans les *Mémoires historiques* du sultan Baber, qui, lui-

même, avait, durant quelque temps, résidé, par droit de conquête, dans cette capitale de l'empire de Tamerlan. Cette description avait déjà paru, en anglais, dans la traduction qu'ont publiée des *Mémoires* de Baber deux savants honorables, MM. Leyden et Erskine. M. Sédillot donne, avec la version, le texte original. Mais qu'il me soit permis d'exprimer deux regrets. J'aurais désiré que cette notice se trouvât ici tout entière ; en second lieu, l'éditeur, en recevant cet extrait, que lui avait communiqué feu M. Jaubert, et qui avait été tiré d'un manuscrit provenant de M. Ducaurroy, l'a publié tel qu'il lui avait été remis. Il ne s'est pas souvenu qu'il existait, du même ouvrage, un exemplaire beaucoup meilleur. Ce volume, ainsi que trois autres manuscrits persans, avait appartenu à David Leroy, membre de l'Académie des belles-lettres et ensuite de l'Institut. Après la mort de ce savant, ses héritiers firent présent de ces ouvrages à l'impératrice Joséphine, qui les donna à la Bibliothèque impériale (royale). Il y a plus de quarante ans que j'avais copié sur le manuscrit toutes les notices géographiques qu'il renferme. Comme on y trouve des variantes assez nombreuses et assez importantes, je reproduirai, plus tard, cette description améliorée et complète. Si ma version présente plusieurs rectifications au travail de ce savant éditeur, il faudra moins en attribuer l'honneur à mon habileté personnelle qu'à la supériorité du texte qui se trouve sous mes yeux.

M. Sédillot donne une courte notice sur la vie d'Oloug-Beg. Ce prince, fils de Schak-Rokh, et petit-fils de Ti-

mour (Tamerlan), était doué des qualités les plus estimables, il avait reçu de son père le gouvernement de la Transoxiane. Passionné pour l'étude des sciences, et s'appliquant surtout avec une ardeur infatigable aux études astronomiques, il fit élever dans la ville de Samarkand un observatoire, muni de tous les instruments alors en usage, observa lui-même les astres, et encouragea, par des éloges et des récompenses, ceux qui se livraient à cette noble science. Malheureusement la mort, et une mort déplorable, vint trop tôt enlever ce bon prince aux travaux qui faisaient le charme de sa vie; car on sait qu'il périt dans un combat que lui livra son propre fils.

Oloug-Beg, non content de se vouer à l'astronomie, s'était aussi occupé de l'histoire. Il avait composé, sur les faits relatifs à sa nation, un livre, qui offrirait, sans doute, un véritable intérêt pour les amateurs de l'histoire orientale, mais qui, malheureusement, n'est point passé en Europe. Cet ouvrage portait pour titre : *Histoire des quatre peuples*. Par cette expression, les écrivains persans de cette époque entendent les quatre grands empires, entre lesquels s'était divisé celui des Mongols, au moment de la mort de Tchinghiz-khan.

M. Sédillot fait observer que les *Prolégomènes des Tables astronomiques d'Oloug-Beg* se composent de cinq parties distinctes. « La première est, dit-il, une sorte de » préface où l'auteur emploie les formes les plus emphatiques et en même temps les plus obscures, pour exposer » les motifs qui l'ont porté à rédiger cet ouvrage, et faire » connaître les noms des savants qui l'ont aidé dans son

» travail... La seconde partie est consacrée à l'énumération des ères en usage chez les peuples de l'Orient..... » Les trois dernières parties, restées jusqu'à ce jour inédites, traitent de la connaissance ou détermination des » temps, de la théorie du mouvement des planètes, et » de certains calculs astronomiques qui se rattachent à » l'astrologie judiciaire. »

Le volume qui vient d'être offert au public contient le texte seul des *Prolégomènes*. Mais, comme nous l'assure M. Sédillot, la traduction française [1], accompagnée de commentaires, est, dès à présent, terminée. « Nous le joindrons, dit-il, aux *Tables*, que nous ferons paraître, nous » l'espérons du moins, dans un avenir peu éloigné. » Tous les hommes instruits feront des vœux sincères pour que cette espérance, donnée par le savant éditeur, se réalise bientôt.

M. Sédillot se demande si Oloug-Beg a écrit son ouvrage en arabe, en persan ou en turc oriental. Il fait observer que les deux exemplaires des *Tables* arabes présentent des différences notables et sont évidemment l'œuvre de deux traducteurs, tandis que les manuscrits persans offrent une identité complète de rédaction. Il conclut donc qu'ils forment l'ouvrage original du noble auteur; et je ne puis qu'applaudir à cette décision. En effet, il est peu naturel de croire que, dans une province aussi éloignée que la Transoxiane, où personne ne parlait la langue arabe, sous le règne des successeurs de Tamer-

[1] Cette traduction a paru en 1853.

lan, à une époque où l'empire des khalifes était renversé depuis deux siècles, où les monarques des contrées orientales de l'Asie n'avaient conservé presque aucune relation avec les peuples d'origine arabe, un prince, pour rédiger un ouvrage d'une utilité pratique, eût été choisir un idiome inconnu à la plus grande partie de ses sujets. Quant au turc oriental, quoiqu'il eût été la langue maternelle de Timour, que ce prince s'en fût servi pour rédiger ses mémoires, toutefois les fils et les petits-fils de ce conquérant paraissent, en général, avoir négligé cet idiome, et s'appliquèrent, de préférence, à la langue persane, que l'on parlait, presque exclusivement, dans les contrées soumises à leur domination. Si, plus tard, le sultan Baber écrivit en turc le curieux monument qui renferme l'histoire de sa vie et de ses conquêtes, c'est que, dans le petit royaume qui formait les États héréditaires de ce prince, l'idiome turc était beaucoup plus répandu que le persan. Mir-Ali-Schir, à qui nous devons un grand nombre d'ouvrages écrits tant en prose qu'en vers, a, en général, choisi la langue turque, parce que, guidé par un sentiment patriotique, il voulait prouver avec évidence que cet idiome était, sous bien des rapports, préférable à celui des Persans, et pouvait se prêter, sans effort, à exprimer les idées les plus sublimes, les plus abstruses, comme les plus gracieuses.

M. Sédillot indique ensuite les manuscrits dont il s'est servi pour son travail. Deux appartiennent à la bibliothèque du roi; un troisième, qui vient de la bibliothèque de l'observatoire, présente une copie imparfaite des *Ta-*

bles, faite par Kehr, sur un manuscrit de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Un quatrième, qui se trouve dans la bibliothèque du roi, renferme un *Commentaire sur les Tables d'Oloug-Beg*, qui a pour auteur Meriem-al-Tchélébi, fils de Kadhi-Zadeh. Enfin les deux derniers manuscrits offrent la version arabe. M. Sédillot a eu soin de recueillir et d'indiquer, en bas des pages, les variantes de ces différents exemplaires.

L'éditeur fait ensuite observer que les détails sur l'astronomie chinoise, consignés dans les *Tables d'Oloug-Beg*, n'ont pas été puisés par ce prince dans les sources originales, ou empruntés aux relations des ambassadeurs qui avaient été envoyés dans ces contrées de la Chine et du Khatai; mais qu'ils ont été copiés textuellement dans l'ouvrage de Nasir-eddin-Thousi. On conçoit que ce dernier, ayant vécu à la cour de Houlagou, et obtenu auprès de ce prince un fort grand crédit, avait pu facilement recueillir des renseignements précieux sur la Chine et les contrées voisines, en consultant soit des Chinois ou des Mongols instruits, qui avaient accompagné l'expédition du frère de Mangou, soit des Persans, que les chances de la guerre, des relations de commerce ou des négociations, avaient conduits et fait résider aux extrémités de l'Orient.

M. Sédillot, après avoir passé en revue les astronomes et les mathématiciens de l'Orient, résume ainsi les découvertes dont, suivant lui, les sciences sont redevables aux travaux de ces hommes estimables :

I. La substitution des sinus aux cordes, l'introduction

des tangentes dans les calculs trigonométriques, l'application de l'algèbre à la géométrie, la résolution des équations cubiques.

II. Le mouvement de l'apogée du soleil, l'excentricité de l'orbite de cet astre, la durée de l'année, avaient été déterminés, par les astronomes de Bagdad, avec une exactitude remarquable.

III. Les corrections faites aux *Tables de Ptolémée*.

IV. De nombreuses observations astronomiques, qui se succédèrent les unes aux autres, depuis le VIe jusqu'au XVIe siècle.

V. L'observatoire de Samarkand, fondé cent ans avant celui qu'établit Tycho-Brahé.

VI. Des instruments astronomiques, tels que le *mural*, le gnomon à trou, le pendule même.

VII. La diminution progressive de l'obliquité de l'écliptique.

VIII. La quantité de la précession, estimée, dès le XIe siècle, à sa juste valeur.

IX. Les irrégularités de la plus grande latitude de la lune, observées plus de six cents ans avant Tycho-Brahé.

X. Enfin la détermination de la troisième inégalité lunaire, ou *variation*, découverte par Abou'Iwéfa.

M. Sédillot se demande, en passant (et c'est une question qu'il a soulevée dans un autre ouvrage), si nos savants du XVIe siècle n'auraient pas eu connaissance de quelques-uns des principaux écrits de l'école de Bagdad; mais j'oserais, quant à moi, repousser tout à fait ce soupçon. D'abord, les savants dont il est question, et qui

joignaient à la plus haute science un caractère plein de franchise et d'honnêteté, étaient, je crois, incapables de s'attribuer les découvertes des autres.

D'ailleurs, à cette époque, les études orientales étaient presque complétement négligées, et il ne se trouvait guère d'hommes qui fussent en état de reproduire, soit en latin, soit dans quelque langue moderne, les découvertes scientifiques des Orientaux. Tycho-Brahé et les astronomes de son temps n'avaient probablement à leur disposition que ces mauvaises versions latines, rédigées dans le moyen âge, et qui sont encore aujourd'hui sous nos yeux; voilà probablement les seuls secours qu'ils aient eus pour connaître et apprécier les travaux des astronomes de l'Orient.

Cette introduction se termine par un tableau chronologique des astronomes arabes, observateurs et mathématiciens.

Avant de finir cet article, je rappellerai un vœu qu'exprime M. Sédillot, et qu'il a déjà consigné dans plusieurs de ses ouvrages. Il désire que les personnes instruites, qui, par leur position, sont destinées à résider longtemps dans les contrées de l'Asie et de l'Afrique, soient invitées à rechercher avec le plus grand soin les ouvrages originaux composés sur les différentes branches des sciences mathématiques et astronomiques. Je partage d'autant plus ce souhait, que les livres dont il est question, ceux qui renferment de véritables découvertes scientifiques, étant, par leur objet, à la portée d'un petit nombre de savants, ont dû être peu transcrits, et que, les exem-

plaires devenant chaque jour de plus en plus rares, il est à craindre qu'ils ne finissent par se perdre complétement. Un exemple viendra, je crois, à l'appui de ce que j'avance. S. A. Ibrahim Pacha possède, à Alexandrie, une belle bibliothèque, composée d'un très-grand nombre de manuscrits orientaux, surtout de ceux qui ont rapport aux sciences mathématiques. On trouve dans cette collection quantité de traités sur les différentes branches de l'astronomie. Autant que j'en ai pu juger par le catalogue que m'avait communiqué mon ami, feu M. Jaubert, parmi ces livres astronomiques, fort estimables sans doute, mais qui sont, en général, d'un genre élémentaire, on chercherait inutilement ces grands traités fondamentaux qui ont fait faire à la science des progrès réels.

MÉMOIRE

SUR

LES NABATÉENS.

Il exista jadis dans l'Orient une nation nombreuse, puissante, qui, par son vaste commerce et ses richesses immenses, fruit d'efforts heureux et d'une activité infatigable, obtint une réputation aussi étendue que méritée. Les monuments indestructibles que ce peuple a laissés, et dont l'existence n'a été révélée à l'Europe que depuis un petit nombre d'années, attestent un haut degré de civilisation et doivent avec raison attirer les regards et exciter l'admiration des amateurs éclairés de l'antiquité et des arts. Les Nabatéens, car c'est d'eux que je veux parler, ont été plusieurs fois nommés par les savants qui ont pris pour but de leurs investigations l'histoire et la géographie de l'Asie; mais ces recherches, plus ou moins approfondies, laissent encore beaucoup à désirer. Per-

sonne, ce me semble, ne s'est encore occupé sérieusement d'examiner à quelle race d'hommes appartenaient les Nabatéens, de quel pays ils tiraient leur origine, et s'ils avaient toujours habité les régions où, suivant le témoignage de l'histoire, ils restèrent fixés pendant plusieurs siècles. J'ai pensé que ce sujet intéressant réclamait quelques discussions nouvelles, et que les lecteurs instruits accueilleraient avec un peu de bienveillance un travail entrepris sans aucun esprit de système et par le seul motif de découvrir la vérité; ce travail aura du moins le mérite d'offrir quelques renseignements inconnus et de répandre quelque jour sur une question encore mal éclaircie.

Les Nabatéens ne sont nommés nulle part dans le texte hébreu de la Bible. Cette circonstance pourrait induire à croire que ce peuple, à l'époque où fleurirent les écrivains sacrés, n'habitait point encore dans le voisinage de la Palestine; Hérodote n'en fait non plus aucune mention; mais d'autres auteurs grecs et latins ont connu les Nabatéens, dont ils parlent, dans une quantité de passages, avec des détails plus ou moins étendus; et tous s'accordent à placer dans l'Arabie la contrée qu'occupait cette nation, moins guerrière qu'active et industrieuse.

Au rapport de Joseph, les descendants des douze fils d'Ismaël habitaient depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Rouge, et cette vaste étendue de pays portait le nom de *contrée nabatéenne;* saint Jérôme a traduit d'une manière littérale les renseignements donnés par l'historien juif.

Diodore de Sicile est le premier écrivain qui nous montre les Nabatéens formant un corps de nation, et qui nous donne sur l'histoire de ce peuple des détails circonstanciés et intéressants. Ce chroniqueur, parlant des diverses nations établies entre l'Égypte et la Syrie, s'exprime en ces termes : « La partie orientale est habi-» tée par les Arabes appelés *Nabatéens*, dont le pays est » désert, sans eau et renferme peu de terres cultivées. » Ce même écrivain place dans la contrée des Nabatéens un rocher extrêmement fort, auquel on montait par un seul sentier, si étroit et si difficile qu'il ne pouvait être franchi que par des hommes peu nombreux et ne portant aucun fardeau. Or, ce rocher, ainsi que l'ont bien vu les commentateurs, est précisément celui qui donna son nom à la capitale de l'Arabie Pétrée.

Diodore ajoute que dans ce même pays se trouvait un lac, long de cinq cents stades et large de soixante, qui produisait une immense quantité de bitume. Il est impossible de ne pas reconnaître, dans cette description, la mer Morte, ou le lac Asphaltite.

L'historien rapporte que cette contrée produisait le baume. Or, on sait que cet arbrisseau précieux croissait jadis dans le pays de Galaad, à l'orient du Jourdain et de la mer Morte.

Décrivant ailleurs l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, il atteste que, vis-à-vis d'une île appelée l'*île des Phoques*, était un promontoire qui regardait Pétra d'Arabie et la Palestine. Il ajoute que les rives du golfe Élanitique de la mer Rouge étaient bordés de bourgs habi-

tés par les Arabes nabatéens, et que ceux-ci s'étendaient également assez loin dans les terres.

Antigone ayant résolu de porter la guerre chez les Nabatéens, Athénée, son général, partit de l'Idumée et arriva, dans l'espace de trois jours et trois nuits, sous les murs de Pétra, dont il s'empara par surprise, mais qui, bientôt après, lui fut enlevée par les Nabatéens. Démétrius, fils d'Antigone, voulant venger la défaite d'Athénée, s'avança durant trois jours dans des déserts qui n'offraient aucune route frayée et se présenta devant Pétra, qu'il croyait emporter d'un coup de main. Mais, voyant qu'il était attendu, que les Nabatéens avaient eu le temps de mettre en sûreté leurs richesses, et que le siége d'un rocher aussi escarpé offrait peu de chances de succès, il écouta des propositions d'accommodement et reprit le chemin de la Syrie ; après une marche de trois cents stades il arriva sur les bords du lac Asphaltite.

Dans ces différents passages, le nom de Pétra désigne la ville d'Arabie dont nous connaissons aujourd'hui les ruines ; et les Nabatéens, qui en avaient fait leur capitale, étaient le même peuple qui vivait répandu dans le désert d'Arabie, entre la mer Morte et le golfe Arabique. Le témoignage de Strabon, à cet égard, n'est pas moins formel. Ce géographe atteste que l'Arabie des Nabatéens était contiguë à la Judée et à la Phénicie, et offrait une voie facile pour pénétrer en Égypte. Ailleurs il rapporte que, suivant l'assertion d'Ératosthène, de la ville d'Héroopolis, située à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge,

en passant par Pétra, capitale des Nabatéens, la distance jusqu'à Babylone était de cinq mille six cents stades.

Artémidore, cité par le même géographe, parlait, comme Diodore, de l'*île des Phoques,* et du promontoire qui s'étendait vers Pétra des Nabatéens et la Palestine. Il ajoutait que dans le fond du golfe Elanitique était située la contrée des Nabatéens, pays bien peuplé et abondant en pâturages. Strabon dit ailleurs que les Nabatéens habitaient immédiatement auprès de la Syrie; qu'ils avaient pour capitale la ville de Pétra, dont il donne une description conforme à celle que fait Diodore. Il ajoute que cette ville était à trois ou quatre journées de Jéricho.

Étienne de Byzance parle en plusieurs endroits des Nabatéens et de leur capitale, il dit que la contrée appelée *Aïamene,* Αἰαμηνη, ainsi que celle qui portait le nom d'*Aïanitis*, faisaient partie du pays des Nabatéens; que ces derniers étaient également désignés par la dénomination de *Dacharénéens,* Δαχαρηνοὶ.

L'historien Joseph fait plusieurs fois mention des Nabatéens. Il atteste que ce peuple était peu belliqueux. Judas Macchabée, accompagné de son frère Jonathas, ayant traversé le Jourdain et s'étant avancé trois journées au delà de ce fleuve, ils rencontrèrent les Nabatéens, qui venaient à leur rencontre avec les dispositions les plus amicales. Le même Jonathas ayant appris qu'il allait être attaqué par les Bacchides, envoya son frère Jean, surnommé *Gaddis*, vers les Nabatéens, afin de laisser en dépôt ses bagages chez ce peuple, fidèle

allié des juifs. Plus tard Jonathas fit une expédition dans le pays des Nabatéens, d'où il enleva un grand nombre de captifs et un butin immense.

Pompée, dans le cours de sa brillante expédition dans l'Orient, s'était proposé d'aller porter la guerre dans les états d'Aréthas, roi des Nabatéens; mais d'autres soins, et en particulier le siége de Jérusalem, l'empêchèrent de réaliser ce projet. Scaurus, à qui ce général avait confié le gouvernement de la Syrie et des provinces voisines, se mit en marche pour aller attaquer la ville de Pétra; mais les difficultés que présentait le siége de cette place, la famine qui affligea bientôt l'armée romaine, ne tardèrent pas à faire repentir le général de s'être engagé dans une entreprise téméraire. Voulant donc s'en tirer avec honneur, il envoya vers Aréthas, avec le titre d'ambassadeur, Antipater, qui était uni à ce roi par les liens de l'hospitalité. Aréthas, cédant aux représentations de son ami, consentit à payer une somme d'argent pour racheter le pillage de ses États. Scaurus s'empressa d'accepter cette proposition et se hâta de mettre fin à une guerre qui lui offrait peu de chances de triomphe. Gabinius marcha contre les Nabatéens et les défit complétement.

César, se trouvant engagé dans son expédition d'Egypte, fit demander un corps de cavalerie à Malichus, roi des Nabatéens. Un prince du même nom régnait sur ce peuple à l'époque où écrivait l'auteur du Périple de la mer Erythrée. Mais on peut supposer, avec assez de vraisemblance, que ce prétendu nom

propre n'était autre chose qu'un mot qui, dans le langage des Nabatéens, comme dans plusieurs idiomes de l'Orient, désignait le roi.

Elius Gallus, lorsqu'il entreprit son expédition dans l'Arabie Heureuse, comptait principalement sur l'amitié des Nabatéens et sur les secours qu'ils s'étaient engagés à lui fournir; mais Obéïda, leur roi, se mit peu en peine d'exécuter ses promesses, et envoya auprès du général romain Sylleus (Saleh), auquel il donna plein ponvoir d'agir en son nom. Ce perfide, sous une apparence de zèle, prit toutes les mesures qui pouvaient faire échouer l'expédition. Ayant persuadé à Gallus que la route par terre était impraticable pour une armée, il lui conseilla d'équiper une flotte dans le port de Cléopatris, situé au fond du golfe occidental de la mer Rouge. Les troupes romaines, s'étant embarquées, eurent bien de la peine, en quinze jours d'une navigation difficile, a atteindre *Leuce come*. Gallus, voyant ses troupes attaquées du scorbut et d'autres maladies dangereuses, fut forcé de s'arrêter dans cet endroit tout l'été et tout l'hiver, afin de donner à ses malades le temps de se rétablir. Ensuite il continua sa marche, toujours guidé par le perfide Nabatéen, qui le conduisit par des lieux déserts, dépourvus d'eau, et lui fit bien inutilement allonger sa route; car, à son retour, Gallus ayant trouvé des guides plus fidèles, traversa en soixante jours le même espace de pays qu'il n'avait précédemment parcouru qu'en six mois d'une marche pénible.

Germanicus, peu de temps avant sa mort, assista,

avec Pison, à un festin qui leur fut donné par le roi des Nabatéens.

Au rapport de saint Epiphane, vers le règne de l'empereur Constance, deux sœurs, dont l'une, se nommait *Marthana* (Notre-Dame), avait obtenu les honneurs divins chez les Nabatéens de l'Arabie.

Pline dit expressément que les Nabatéens sont ceux d'entre les Arabes qui touchent à la Syrie : *In Nabatœis, qui sunt ex Arabiâ contermini Syriœ.* Le même écrivain ailleurs place les Nabatéens près de la Syrie et de la mer Rouge. Plus loin, après avoir décrit les côtes de l'Arabie, il passe en revue les peuples qui habitaient dans l'intérieur, en commençant par le nord, et nomme d'abord les Nabatéens.

Si l'on en croit le témoignage de Pline, une partie de ce peuple s'était établie en Afrique, sur le bord de la mer Rouge, et portait le nom de Nabatéens troglodytes.

Enfin, le même historien parle d'une espèce de jonc odorant, appelée *Teuchites*, que produisait le pays des Nabatéens.

Les poëtes latins font souvent mention des Nabatéens, mais il est inutile de citer leurs vers, attendu qu'ils n'offrent pas un seul fait tant soit peu remarquable.

Ammien Marcellin nomme cette nation, mais se contente de dire que l'Arabie confine d'un côté à la Syrie, et de l'autre au pays des Nabatéens.

Si les écrivains sacrés, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, ne font nulle part mention des Nabatéens, ils

n'ont pas laissé de connaître le lieu qui devint la capitale de ce peuple, et le désignent par le nom de *Sela, rocher*, dont le nom grec Petra est la traduction. Le roi Amasias, ayant vaincu les Iduméens dans la vallée des Salines, prit la ville de Sela et lui donna le surnom de *Jecteel*. Joseph, qui rapporte l'expédition du même Amasias, assure que ce prince, ayant fait un grand nombre de prisonniers parmi les Iduméens et les peuples voisins, en fit précipiter dix mille du haut du grand rocher situé dans l'Arabie. Si l'on en croit le même historien, Pétra portait primitivement le nom d'*Arcen* Ἄρκην ou *Areceme* Ἀρεκέμη et avait pris cette dénomination du roi madianite Arecemus (Reken), dont il est fait mention dans plusieurs passages de la Bible ; mais cette assertion me paraît extrêmement douteuse ; et aucun témoignage des écrivains hébreux ne nous induit à supposer que le lieu ou fut bâtie par la suite la ville de Pétra ait jamais fait partie du territoire occupé par les Madianites. Ce qui doit être admis pour inconstestable, dans le récit de Joseph, c'est que la mort d'Aron arriva dans le lieu qui vit ensuite s'élever la ville de Pétra. En effet, nous savons, par le témoignage des derniers voyageurs, que, dans le voisinage des ruines de Pétra, on montre encore le tombeau du frère de Moïse. Joseph fait mention de la montagne appelée *Somorrôn,* qui confinait avec Pétra. Cette ville joue dans l'histoire un rôle assez important, d'abord comme une place du pays des Iduméens, puis comme capitale des Nabatéens. J'ai parlé plus haut des expéditions projetées ou tentées

avec un peu de succès contre cette forteresse par Athénée, Démétrius Poliorcète, Pompée, Scaurus, Gabinius.

Hérode, contraint de quitter la Judée, avait résolu d'aller chercher un asile à Pétra, auprès du roi Malchus, le même sans doute dont il a été fait mention plus haut; mais ce prince refusa d'accueillir dans ses États cet illustre fugitif.

La ville de Pétra, pendant plusieurs siècles, tint parmi les cités de l'Orient un rang distingué. Bien placée pour servir d'entrepôt au commerce que les Romains entretenaient avec l'Arabie heureuse, l'Inde et les autres contrées orientales de l'Asie, elle sut mettre à profit son heureuse position; et ses habitants, enrichis par un négoce actif et heureux, furent en état de creuser des rochers immenses et d'élever des monuments d'un genre si étonnant, dont l'existence, restée longtemps inconnue, nous a été révélée dans ce siècle par les efforts du docteur Seetsen, de MM. Burckhardt, Bankes, Mangles, Irby et Léon Delaborde.

Diodore de Sicile et Agatharchide nous apprennent que les Gerréens et les Minnéens, et autres peuples d'Arabie, étaient constamment occupés à transporter à Pétra et dans la Palestine l'encens et les diverses espèces d'aromates. Pline le naturaliste, nous donne sur la ville de Pétra des détails assez étendus, qui méritent d'être transcrits en entier, d'autant plus qu'ils présentent une difficulté assez grave, et dont la solution ne peut que jeter beaucoup de jour sur la question que j'ai entrepris de

traiter. L'historien romain s'exprime en ces termes : « La ville de Pétra, située au milieu du pays des Nabatéens, est placée dans une vallée qui a un peu moins » de deux mille pas d'étendue, environnée de montagnes » inaccessibles et traversée par une rivière. De cette ville » à Gaza, port de notre mer, on compte six cent mille » pas, et cent trente-cinq jusqu'au golfe Persique. C'est » là que viennent aboutir les deux routes : celle des » voyageurs qui, partant pour la Syrie, se dirigent vers » Palmyre, et celle des marchands qui viennent de Gaza. » Depuis Pétra jusqu'à Charax habitaient les Omaniens, » dont le pays renfermait plusieurs villes, autrefois célèbres, fondées par Sémiramis, telles que Abesamide et » Soractia; aujourd'hui tout cet espace n'est plus qu'un » désert. Ensuite on trouve une ville appelée *Forath*, située sur la rive du Pasitigre et soumise au roi de Charax. C'est là qu'arrivent les voyageurs qui viennent de » Pétra et qui ensuite descendent le fleuve l'espace de » douze mille pas, jusqu'à la ville de Charax. » *Deindè Nabatæi oppidum includunt, Petram nomine, in convalle, paulò minus 2 mill. passuum amplitudinis, circumdatum montibus inaccessis, amne interfluente. Abest à Gazâ, oppido littoris nostri, DC. M. à sinu Persico CXXXV. M. Hùc convenit utrumque bivium, eorum qui è Syriâ Palmyram petiere et eorum qui ab Gazâ venerunt. A Petrâ incoluere Omani ad Characem usque, oppidis quondam claris à Semiramide conditis, Abesamide et Soractia. Nunc sunt solitudines. Deindè est oppidum, quod Characenorum regi paret, in Pasitigridis ripâ, Forath nomine, in quod à*

Petrâ conveniunt; Characenque indè XII mill. passuum secundo æstu navigant.

Enfin le naturaliste romain s'exprime en ces termes : « Suivant quelques-uns, il existe deux villes, arrosées » par le Tigre et situées à une grande distance l'une de » l'autre, savoir Barbatia et Thumata. Celle-ci, au rap- » port de nos marchands, est à dix journées de naviga- » tion de Pétra, et reconnaît l'autorité du roi de la » Characène. » *Quidam et alia duo oppida longis intervallis Tigri prænavigari tradunt Barbatiam mox Thumatam; quod abesse à Petrâ decem dierum navigatione nostri negotiatores dicunt, Characenorumque regi parere.*

Ces passages, il faut l'avouer, semblent contredire l'opinion généralement reçue sur l'existence d'une seule ville nommée Pétra et annoncer qu'une seconde place, portant la même dénomination, était située près des bords du golfe Persique. Mais si on examine avec attention le texte de Pline, on se convaincra, je l'espère, que la difficulté est seulement apparente, et que le célèbre naturaliste, ou les auteurs qu'il a copiés, s'accordent parfaitement avec les écrivains dont j'ai invoqué le témoignage. D'abord peut-on supposer avec quelque vraisemblance que Pline, qui dans la description de l'Arabie nomme des lieux insignifiants, de misérables villages, ait omis complétement une ville aussi connue que la capitale de l'Arabie Pétrée, et dont les ruines magnifiques attestent encore l'antique splendeur? Le fait, à coup sûr, n'est nullement probable. On ne saurait objecter que

Pétra, à l'époque où écrivait Pline, fût déchue de son importance primitive. Ptolémée, qui écrivait postérieurement à Pline, désigne Pétra comme une cité considérable. Elle avait le titre de métropole, et elle est ainsi désignée sur les médailles qui y ont été frappées sous les règnes d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Septime-Sévère, ainsi que dans les Notices ecclésiastiques. Sous les empereurs chrétiens, elle était un siége épiscopal. Il est donc à présumer, indépendamment des preuves directes, que la ville de Pétra dont parle Pline, et qu'il représente comme la capitale des Nabatéens, ne différait pas de celle qui donnait son nom à l'Arabie Pétrée.

D'ailleurs la description du naturaliste romain s'accorde si bien avec les détails que nous donnent d'autres écrivains de l'antiquité et avec les descriptions des derniers voyageurs, que l'on ne saurait, ce me semble, se refuser à reconnaître qu'il s'agit de la même ville. Nous retrouvons, dans les récits de Burckhardt et de MM. Mangles, Irby, Delaborde, cette vallée étroite où était placée Pétra, ces montagnes inaccessibles qui l'entouraient. Enfin ce courant d'eau qui la traversait n'était pas une véritable rivière, puisqu'il ne s'en trouve aucune dans l'Arabie, mais le torrent appelé *Wadi-Mousa* (le torrent de Moïse), qui baigne les débris de cette antique cité.

Mais, dira-t-on peut-être, les distances données par Pline ne sauraient s'appliquer à la ville de Pétra, capitale de l'Arabie Pétrée, puisqu'il assure que de cette place à Gaza on comptait six cent mille pas, et cent trente-cinq

mille jusqu'au golfe Persique. La difficulté est certainement bien grave; mais il me semble qu'on peut la lever sans un grand effort. Il s'agit seulement de supposer, avec Cellarius, que les deux nombres ont été transposés, ou par la faute de Pline, ou par celle des copistes; que la mesure de six cent mille pas indique la distance du golfe Persique à Pétra, et les cent trente-cinq mille celle de la même ville à Gaza : de cette manière tout s'explique avec facilité, et les distances indiquées par Pline s'accordent assez bien avec celles qui résultent de l'inspection des cartes modernes.

Je ne dois point dissimuler ici une objection forte, qui semble naître naturellement d'un des passages de Pline que j'ai transcrits ci-dessus. Cet historien, après avoir décrit la ville de Pétra, ajoute : *Abest à Gazâ oppido littoris nostri DC. M. à sinu Persico CXXXV. M. Hùc convenit utrumque bivium, eorum qui à Syriâ Palmyram petiere, et eorum qui ab Gazâ venerunt.* Si l'on faisait rapporter l'adverbe *hùc* à la ville de Pétra, il faudrait supposer que cette place était le point vers lequel se dirigeaient les caravanes de marchands qui allaient faire le commerce des contrées orientales de l'Asie, et que, par conséquent, elle était située à une grande distance des frontières de l'empire romain; mais je crois pouvoir admettre que l'adverbe en question s'applique au golfe Persique : c'était en effet cette mer qui était le but des entreprises commerciales des Romains; c'est sur ses bords qu'ils se rendaient pour aller chercher les perles de Bahreïn, les aromates, le coton, la soie et les productions précieuses de la Perse

et de l'Inde. Deux caravanes partaient à la fois, l'une de la Syrie, l'autre de la Palestine, et traversaient, dans des sens différents, les vastes déserts de l'Arabie. Mais dans une course si longue à la fois et si dangereuse, les marchands avaient besoin de rencontrer des entrepôts où ils pussent se procurer des guides, des chameaux, des provisions, trouver un asile en cas d'accidents, et déposer au besoin une partie de leurs marchandises. Or, l'une et l'autre route offraient cet avantage. D'un côté, Palmyre présentait aux caravanes de Damas un entrepôt parfaitement situé ; et la ville de Pétra n'était pas moins bien placée pour procurer aux marchands de Gaza toutes les commodités que leur voyage rendait indispensables ; et ce fait nous explique comment une place isolée au milieu des sables du désert avait pu acquérir une grande importance et des richesses immenses, qui avaient mis les habitants en état de décorer leur ville d'édifices somptueux, tels qu'on n'en rencontre pas de pareils dans le reste de l'Arabie.

Si nous lisons dans Pline que les Omaniens habitaient la contrée qui s'étendait depuis Pétra jusqu'à Charax, je crois que le texte présente une légère faute. En effet, les Omaniens ont probablement toujours occupé la contrée d'Oman, qui fait partie de l'Arabie Heureuse. Je pense qu'au mot *Omani* il faut substituer *Thomani* ou *Themani*, car un peuple de ce nom habitait le grand désert de l'Arabie. Pline lui-même y place les *Thimanei*. La ville de Thamana se trouve indiquée dans la Notice de l'empire. Ce nom a été bien connu des Arabes. Les Thimanei des-

cendaient probablement de Thaman, l'un des fils d'Ismaël ; et je crois reconnaître un de ces Arabes dans cet Eliphaz, surnommé *Temani*, l'un des interlocuteurs du livre de Job.

On pourrait encore assigner une autre cause de la méprise de Pline. Cet historien place dans la contrée d'Oman, qui fait partie de l'Arabie Heureuse, une ville nommée *Bathra-Sabbas*, qui tirait probablement son surnom du voisinage de Sabo, ville dont Ptolémée fait mention ; et Pline, trompé par la ressemblance des mots *Bathra* et *Pétra*, aurait pu supposer qu'une ville de Pétra avait existé dans l'Arabie Heureuse ; mais j'avoue que cette conjecture me paraît moins probable que l'autre. Quant à l'assertion de Pline que, suivant le rapport des marchands romains, on comptait dix journées de navigation depuis la ville de Thumata, située sur le Tigre, jusqu'à celle de Pétra, je ne puis me défendre de croire que son témoignage repose uniquement sur une erreur grave ; car, si l'on s'en tenait au texte de Pline, il faudrait chercher Pétra sur le golfe Persique, ou enfin, pour la trouver, remonter le Tigre ou l'Euphrate. Dans la première supposition, et si l'on s'en rapportait à la leçon qu'offre le texte des éditions de Pline, Pétra aurait été située à cent trente-cinq mille pas du golfe Persique. Or, on ne saurait dire que l'on fait voile vers une ville placée à une cinquantaine de lieues de la côte. L'expression, à la rigueur serait admissible, s'il s'agissait seulement d'une distance de quelques lieues et qu'on trouvât sur le rivage le plus voisin une place offrant un abord facile, qui pût

être considérée comme servant de port à l'autre ville. C'est ainsi que l'on pourrait dire, sans employer une locution impropre, que l'on ferait voile vers la Mecque ou Lima, quoique ces deux villes soient réellement situées dans les terres. D'un autre côté, on ne saurait supposer que Pétra, quoique éloignée de la mer, fût située sur le bord d'une rivière navigable que les bâtiments pussent remonter ; car on chercherait vainement, sur toutes les côtes de l'Arabie, un pareil courant d'eau.

Mais, dira-t-on, Pétra était peut-être située sur la rive de l'Euphrate, au midi de Babylone : je ne saurais admettre cette hypothèse. D'abord si Pétra eût été baignée par l'Euphrate, Pline aurait nommé ce fleuve célèbre, et ne se serait pas exprimé de cette manière, « une rivière la traverse, » *amne interfluente*. En second lieu, nous apprenons du même écrivain que les caravanes de marchands romains se rendaient directement par terre de Pétra, à Forath : c'est ce que semble indiquer le verbe *conveniunt*, qui est également employé dans le même sens en parlant des caravanes de Damas. De Forath on descendait le fleuve jusqu'à Charax. Or, si Pétra avait été située sur la rive de l'Euphrate, il eût été plus simple et plus facile de s'embarquer sur ce fleuve pour gagner Forath, au lieu de s'enfoncer, pendant plusieurs jours de marche, dans un désert sablonneux et dépourvu d'eau. Cette raison seule, indépendamment des autres preuves que j'ai produites, suffirait, ce me semble, pour faire soupçonner que ce n'est point sur le bord de l'Euphrate qu'il faut chercher la position de cette ville de Pétra qui

formait l'entrepôt du commerce des Romains avec le golfe Persique.

D'ailleurs Pline lui-même, dans un autre passage, atteste expressément que c'était le pays des Troglodytes qui servait de point intermédiaire pour les relations commerciales des Romains dans l'Orient. Or, le même auteur a soin de remarquer que les Troglodytes habitaient les bords du golfe le plus oriental de la mer Rouge, non loin de la ville de Pétra.

De plus, la rive de l'Euphrate, au nord et au midi de Babylone, était alors sous la domination des Parthes. Or, si l'on étudie avec quelque soin les différentes routes que suivait le commerce des Romains en Orient, on se convaincra sans peine que les marchands évitaient avec une assez grande attention de passer, et surtout de séjourner, sur les terres soumises à ces implacables ennemis du nom romain : ils auraient craint d'éprouver à chaque pas les vexations et les injustices les plus criantes. Ainsi les deux caravanes, celle de Damas et celle de Gaza, traversaient, dans des directions opposées, le grand désert de l'Arabie, sans toucher à aucun lieu de l'empire des Arsacides. Ainsi, quand les marchands se rendaient dans la Sérique pour y chercher la soie, cette marchandise précieuse dont le luxe des Romains avait fait un objet de première nécessité, ils aimaient mieux prendre leur route par le nord de l'Asie, et faire un long circuit, que de traverser la Perse et les autres provinces soumises aux Parthes. Comme les usages, dans l'Orient, restent à peu près invariables, nous voyons encore

aujourd'hui les caravanes qui partent d'Alep parcourir le désert d'Arabie dans toute sa longueur, sans toucher à Hellah ni à aucune ville située sur les bords de l'Euphrate, et se diriger en droite ligne vers Basra, qui a remplacé l'ancienne ville de Forath.

Maintenant il s'agit d'expliquer le passage de Pline où cet écrivain parle des deux villes de Barbatia et de Thumata, situées sur le bord du Tigre, et dont la dernière était à dix journées de Pétra. Ce morceau qui offre sans doute l'extrait d'un itinéraire ancien, présente une réunion d'éléments hétérogènes et de renseignements qu'il paraît impossible de concilier avec ce que nous savons d'ailleurs sur la géographie de l'Orient. Voici de quelle manière j'explique les erreurs nombreuses que ce passage réunit en un petit nombre de lignes. Je suppose que Pline, ou le secrétaire qui travaillait à réunir pour lui des matériaux, avait sous les yeux l'itinéraire d'un marchand romain, qui, partant de Charax, était retourné à Pétra. Ayant vu que la première partie de la route s'était faite en remontant le Tigre jusqu'à Forath, il avait pensé qu'elle devait continuer en naviguant sur le même fleuve, et il ne s'était pas aperçu que le marchand, arrivé à Forath, avait quitté le bord du Tigre pour s'enfoncer dans le désert de l'Arabie. Dominé par une prévention erronée, il n'avait pas manqué de placer sur les rives du Tigre des lieux qui devaient se trouver à une immense distance de ce fleuve, sans s'embarrasser si les renseignements contenus dans la narration pouvaient se concilier avec la géographie de

l'Orient. Ainsi il a assuré, contre toute vraisemblance, que de Thumata on arrivait à Pétra après une navigation de dix jours, tandis que ces deux villes étaient placées sans doute à cette distance l'une de l'autre, mais dans un désert, loin de toute rivière. En effet, si je ne me trompe, Thumata n'a jamais été située sur le bord du Tigre, mais dans le désert de l'Arabie. C'est la même ville que Pline lui-même désigne ailleurs par le nom de Dumata. Ptolémée et Étienne de Bysance écrivent ce nom de la même manière, Δουματα ; saint Jérôme lit *Duma* ; c'est la Thamatha de la Notice de l'Empire, la *Doumet aldjendel* des Arabes. Les derniers mots qui terminent le passage de Pline suffiraient seuls pour indiquer avec quelle négligence ce fragment a été extrait et rédigé. L'auteur, après avoir parlé de la ville de Thumata, ajoute : *Characenorumque regi parere.* Si cette ville, comme l'indique ce passage avait été située sur le Tigre, mais à une très-grande distance de l'embouchure de ce fleuve, elle ne pouvait en aucune manière faire partie du royaume de la Characène, qui était renfermé dans des limites très-étroites et ne s'étendait pas, à ce qu'il paraît, vers le nord, au-delà de la ville de Forath. Il est donc à présumer que l'abréviateur, en supprimant une grande partie des détails contenus dans l'itinéraire qu'il avait sous les yeux, aura omis le nom de Forath, qui formait le lieu de rendez-vous des caravanes à leur arrivée ou à leur départ, et qui, comme Pline l'a indiqué, était soumise à l'autorité du roi de la Characène.

D'après tous ces détails, je crois pouvoir conclure que la ville de Pétra dont parle Pline, et qu'il nous représente comme la capitale des Nabatéens, n'était autre que la cité de Pétra, située dans le désert, entre le lac Asphaltite et la mer Rouge, et qui communiquait son nom à l'Arabie Pétrée ; et l'on aurait tort de vouloir, sur l'autorité de Pline, admettre une seconde ville de ce nom, placée près du golfe Persique ou sur les bords de l'Euphrate.

On sera peut-être étonné que j'aie essayé de corriger si fréquemment les assertions de Pline ; mais si l'on prend la peine de lire avec attention ce que cet historien a écrit sur la géographie de l'Orient, on se convaincra que Pline, en plus d'un endroit, a réuni sans assez de critique les excellents matériaux qu'il trouvait dispersés dans les écrits des voyageurs et des géographes ; qu'il a mis quelquefois bout à bout des itinéraires qui se dirigeaient dans des sens contraires, d'où il est résulté en plus d'une circonstance des erreurs assez graves. Les copistes ont encore augmenté le nombre des fautes que la distraction de l'auteur ou de ses secrétaires avait pu introduire dans l'ouvrage. Ces remarques n'ont aucunement pour but de diminuer l'estime et l'admiration que réclame un si important travail. Pline était à coup sûr un écrivain du plus profond mérite, mais il était homme. Obligé quelquefois de presser sa marche et de s'en rapporter à des extraits rédigés par des hommes infiniment moins habiles que lui, il n'a pu soigner également toutes les parties de son histoire, et l'on remarque, surtout dans

ses narrations géographiques, des omissions, des répétitions des erreurs de divers genres qu'un historien bien moins savant, mais plus maître de son temps et livré exclusivement à une branche de connaissances, aurait pu éviter sans beaucoup de peine.

Nous avons vu la ville de Pétra parvenir à un haut degré de splendeur et d'opulence, et ses habitants exploiter avec succès le commerce d'une partie des contrées de l'Orient. Cet état prospère ne se prolongea pas au-delà de quelques siècles; et cette ville retomba par degrés dans cette position inférieure dont l'avait tirée momentanément une suite de spéculations commerciales aussi heureuses que hardies. Pétra, après avoir brillé sur la scène du monde, se trouva réduite au même rang que les villes qui l'environnaient, et dont elle avait sans doute excité longtemps la jalousie.

On peut, si je ne me trompe, attribuer la décadence de Pétra à l'extension que prit chez les Romains le commerce qui se faisait directement de l'Egypte avec l'Inde. Ce voyage pouvait s'exécuter, à l'aide de la mousson, dans un temps assez court. L'échange des marchandises avait lieu directement sans passer par une multitude de mains étrangères. La route de mer était bien moins coûteuse et présentait bien moins de dangers que la traversée du désert, où l'on avait à redouter la faim, la soif, les vents brûlants, les embûches des Arabes errants. Probablement les rois parthes et ceux de la Characène profitaient souvent de la position des marchands romains qui se trouvaient isolés sur une terre étrangère, à une si grande

distance de leur patrie, et exerçaient contre eux des vexations de plus d'un genre. Les négociants de ces contrées ne se faisaient peut-être pas scrupule de renchérir arbitrairement le prix des marchandises, d'en altérer la qualité; enfin, les habitants de Pétra eux-mêmes, dans la vue d'exercer à eux seuls le monopole du négoce de l'Orient et de dégoûter les Romains de se livrer en personne à ce genre de spéculations, s'étaient sans doute permis bien des actes qu'une sévère probité ne saurait tolérer.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, l'histoire de l'empire romain nous montre la ville de Pétra déchue de sa grandeur et réduite à n'être plus qu'une cité d'un rang inférieur. Sous les empereurs, elle portait, comme je l'ai dit, le titre de *métropole;* et nous possédons encore des médailles frappées dans cette ville sous les règnes d'Adrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, Septime-Sévère. Mais dans les siècles suivants elle ne tarda pas à voir disparaître les débris de sa grandeur. La notice de Hiérocles la place dans la province de Palestine, mais sans aucune désignation honorifique. On ne la trouve point indiquée, dans la Notice de l'empire, parmi les villes où les Romains tenaient des garnisons. Son nom se trouve plusieurs fois dans l'histoire, mais elle n'y paraît que comme une place assez insignifiante. Procope en parle comme ayant été jadis la capitale des Arabes, et se tait absolument sur le rang qu'elle tenait parmi les villes de l'Orient. Nous lisons, dans l'histoire des martyrs de Raïthe, qu'un anachorète de ce monastère était natif de Pétra. Elle était

restée avec la dignité de siége épiscopal, et les actes des conciles nous ont conservé les noms de plusieurs de ses évêques. On lit, dans le Pré spirituel de Moschus, que Flavien, évêque d'Antioche, fut relégué à Pétra par ordre de l'empereur Anastase ; le même ouvrage fait mention d'un évêque de Pétra nommé Athénogènes. Théophane parle d'un alchimiste qui fut relégué par l'empereur Anastase

Εἰς τὴν Πέτραν τὸ φρούριον τῆς Ἀσίας.

Je dois consigner ici un fait curieux, et qui, si je ne me trompe, n'a encore été observé par personne. Vers la fin du VIIe siècle de l'hégire, non loin des ruines de l'ancienne Pétra, existaient un lieu et une montagne qui portaient le nom de *Bedr*, et la contrée voisine était désignée par la dénomination de *Bedriiah*. Ces noms, comme il est facile de le voir, nous rappellent les noms antiques de *Pétra* et d'*Arabie Pétrée* ; et comme dans l'Orient, et surtout dans ces contrées reculées et sauvages, rien ne change, rien ne se modifie, et que les dénominations des lieux sont encore aujourd'hui telles qu'elles étaient jadis, on peut supposer, je crois, que les noms de Bedr et de Bedriiah existaient déjà à une époque extrêmement reculée, et auront donné naissance aux noms adoptés par les Grecs et les Romains ; car il serait peu naturel de croire que des dénominations importées par des peuples étrangers, surtout en Arabie, se fussent conservées sans altération jusqu'à une époque comparativement si récente,

lorsque nous savons que, dans les lieux où la domination des Grecs et des Romains était le plus solidement établie, les noms donnés par ces peuples à un grand nombre de villes n'ont jamais été adoptés par les habitants naturels du pays, et que les dénominations anciennes ont survécu à la destruction de l'empire de ces conquérants et se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Comme le passage que je viens d'indiquer a une assez grande importance, et qu'il se trouve dans l'ouvrage d'un des plus savants historiens dont les Arabes puissent se glorifier, je vais traduire ce fragment en entier. Nowaïri, dans la vie du sultan Bibars, décrivant le voyage que fit ce prince depuis le Caire jusqu'à la ville de Karak, s'exprime en ces termes :

« Le sultan partit du château de la Montagne, un » jeudi, et alla descendre à Belbéïs, où il séjourna jus- » que vers la brune. S'étant remis en marche, il s'arrêta » à Ras-almâ, dans la vallée de Sédir. Il en partit au » milieu de la nuit du samedi, et arriva à *Kera*, où il » séjourna jusqu'au coucher du soleil. Il prit une pro- » vision d'eau pour deux jours, et suivit le chemin de » Bedriiah. Il continua sa route à marche forcée jusqu'au » point du jour du lundi, sans se reposer, si ce n'est le » temps strictement nécessaire pour que les chevaux » pussent s'abreuver et manger leur ration. Le sultan » s'arrêta au pied de la montagne de Bedr. Il en partit » lorsqu'il fit grand jour, attendu que le chemin à fran- » chir était fort escarpé. Il arriva à Bedr et s'arrêta sur » le bord de la fontaine ; c'est un courant d'eau qui sort

» d'une montagne verdâtre, sur laquelle ne croît aucune
» plante. La source est placée vers l'occident, au pied
» d'une montagne élevée : elle se présente sous la forme
» d'une grotte taillée dans le roc, où l'on peut pénétrer
» l'espace d'environ dix pas; alors on voit une source
» qui sort de terre sur la gauche de celui qui entre. Le
» sultan, avant d'arriver en cet endroit, avait eu soin
» d'envoyer des Arabes, avec ordre de recueillir l'eau
» de cette fontaine en quantité suffisante pour fournir
» aux besoins du prince et de sa suite. Ces Arabes se hâ-
» tèrent de creuser en terre, tout autour de la source,
» plusieurs réservoirs, semblables à des citernes, qu'ils
» entourèrent de pierres et qu'ils remplirent d'eau. Le
» sultan, étant arrivé avec tout son monde, chacun put
» facilement se désaltérer. Sans cette précaution, on se
» serait étouffé en se précipitant pour parvenir jusqu'à
» l'eau. Bibars entra alors dans la grotte, s'assit sur le
» bord de la source, et il s'occupa à remplir lui-même
» les outres de ses compagnons de voyage, après quoi il
» remit à chacun celle qui lui appartenait. Il partit en-
» suite et arriva à un puits isolé nommé *Hasanah*, puis
» à une source appelée *Malihah* (salée), près de laquelle
» il campa. S'étant remis en marche, il alla passer la
» nuit au pied d'une montagne appelée *Nakb alrebaï*.
» Dès qu'il fut grand jour, le sultan gravit cette mon-
» tagne, qui est d'une étendue considérable et coupée
» par plusieurs gorges escarpées : elle se compose d'une
» pierre tendre qui ressemble à du sable aggloméré, et
» offre des nuances variées de rouge, de bleu et de blanc.

» Dans cette montagne sont pratiquées des excavations
» qui peuvent donner passage à un homme à cheval ; on
» y voit des espèces d'échelles formées de pierres. Là
» est le tombeau du prophète Aron, frère de Moïse, situé
» à gauche du chemin qui conduit dans la Syrie. Près de
» là est un château appelé *Aswit* : le sultan s'y rendit en
» gravissant la montagne, et se convainquit par ses yeux
» que c'était une citadelle extrêmement forte et d'une
» architecture admirable. Descendant ensuite au travers
» des gorges de Rebaï, il arriva aux villes des enfants
» d'Israël : on désigne par ce nom des excavations pra-
» tiquées dans les rochers et qui présentent des formes
» magnifiques. On y voit des maisons soutenues par des
» colonnes ; les portes et l'extérieur des chambres sont
» ornés de figures gravées au ciseau dans la pierre, et
» qui toutes sont en creux et offrent des objets de tout
» genre ; les maisons ont la grandeur de celles que l'on
» bâtit de nos jours ; dans l'intérieur de ces édifices on
» remarque des salles voûtées, des estrades placées en
» regard les unes des autres, des trésors, des vestibules,
» des harems : rien de tout cela n'est bâti, mais tout est
» taillé dans le roc, en forme de grottes. On voit en cet
» endroit deux montagnes, placées vis-à-vis l'une de
» l'autre, et séparées par un chemin : chacune d'elles
» présente la figure d'une muraille élevée, et la route
» est bordée, à droite et à gauche, d'une longue file de
» maisons. Le sultan, ayant satisfait sa curiosité, partit
» de ce lieu et se rendit à la vallée de Medrah, puis à un
» bourg appelé *Od-demâ* : il a pris son nom d'une source

» que Moïse frappa de son bâton ; elle roulait alors du
» sang, et le prophète lui dit : « Je te l'ordonne de la part
» de Dieu, change-toi en eau douce ; » et à l'instant l'eau
» de cette fontaine devint fraîche, limpide et d'une saveur
» agréable. Le sultan, après avoir passé la nuit en cet
» endroit, se remit en marche le samedi vingt et unième
» jour du mois, et arriva à la forteresse de Schaubak le
» lundi, vers le milieu du jour : il y campa et reçut les
» émirs des Benou-Akabah et autres chefs d'Arabes, qui
» lui offrirent en présent des chevaux, des dromadaires,
» et d'autres objets. Ayant quitté Schaubak le lundi vers
» midi, et prenant la route de Hasa, il arriva à Karak
» vers le milieu du mardi, vingt-troisième jour du
» mois. »

Les écrivains de l'antiquité ont plus ou moins étendu le territoire occupé par les Nabatéens ; et on peut en effet présumer que ce peuple, aux différentes époques de son existence politique, avait soumis à sa domination les peuplades dont il était environné et porté au loin les entrepôts de son commerce, tandis que dans d'autres circonstances il avait dû céder à des forces supérieures et évacuer une partie de son domaine. Strabon comprend les Iduméens parmi les Nabatéens. Saint Épiphane, parlant des Esséniens, assure qu'ils venaient du pays des Nabatéens, autrement la Pérée, qui confinait à la région des Moabites. Or, la Pérée devait son nom à sa position au-delà du Jourdain et de la mer Morte ; mais rien n'indique, ce me semble, que le pays des Nabatéens se soit étendu si loin vers le nord. On doit encore moins admettre le té-

moignage d'Étienne de Byzance, qui place dans cette contrée la ville de Medaba, qui avait fait précédemment partie du territoire occupé par la tribu de Ruben. D'un autre côté, ce compilateur peu exact place dans l'Arabie heureuse le pays habité par les Nabatéens.

Suivant le même écrivain, la ville d'*Oboda* était située dans le pays des Nabatéens; un peuple d'Arabie, nommé *Salamiens*, Σαλάμιοι, avait pris ce nom du mot *salama*, qui signifie *paix*, parce qu'il était allié des Nabatéens. Le nom de *Saraca* désignait une contrée d'Arabie qui touchait à celle des Nabatéens. Une plaine appelée *Syrmyœon*, Συρμαῖον, séparait ceux-ci des Nomades; une ville nommée *Gea*, Γέα, était située dans l'Arabie, au voisinage de Pétra; enfin ce géographe fait mention d'une ville appelée *Auara*, Ἄυαρα, située dans l'Arabie, et dont le nom, dit-il, en arabe comme en syriaque, signifie *blanc*. Cette dernière ville a été connue de Ptolémée, qui la place dans l'Arabie Pétrée, sous une longitude de 66° 10, et une latitude de 29° 40; c'est le même lieu que Strabon désigne par le nom de *Leuce-come*, Λευκὴ κώμη et sur lequel ce géographe donne les détails suivants : « Sur la rive de la mer Rouge est situé un port « nommé Λευκὴ κώμη qui forme le principal entrepôt du « commerce des Nabatéens; c'est là qu'abordent les « marchandises, qui sont ensuite transportées à Pétra, « puis à Rhinocolure. » Et ces renseignements sont parfaitement conformes à ceux que l'on trouve dans le Périple de la mer Érythrée. Je sais que l'identité de Hauara et de *Leuce-come*, qui avait été admise pour

certaine par Bochart, Danville, etc., a été niée par M. Gosselin ; mais, sur ce point, je ne saurais souscrire à l'opinion de ce respectable savant. D'abord le mot Λευκὴ κώμη est la traduction exacte de celui de Hauara, et ce point forme une présomption tellement forte que l'on ne pourrait l'écarter sans avoir, pour appuyer l'assertion contraire, des témoignages irrécusables ; les Arabes, comme nous allons le voir, ont conservé le nom de *Hauara*, et ne nous offrent aucun autre lieu dont le nom ait quelque rapport avec les mots Λευκὴ κώμη. Je sais que M. Gosselin a voulu placer ce bourg à l'endroit que les géographes et les voyageurs nomment *Mohaïlah*, mais je ne saurais souscrire à cette assertion. En effet, ce lieu se trouve déjà désigné dans la Notice de l'empire sous la dénomination de *Mohaïla*. Or, nous ne voyons pas comment, dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis la rédaction du Périple de la mer Érythrée jusqu'à celle de la Notice, le nom *Mohaïlah*, ou *Moaïlahah*, qui désigne *une petite saline*, aurait remplacé la dénomination locale, correspondant aux mots Λευκὴ κώμη. D'ailleurs Mohaïla se trouve trop rapprochée de l'extrémité septentrionale de la mer Rouge pour qu'on puisse lui appliquer les détails donnés par Strabon. Il est peu probable que la flotte romaine commandée par Elius Gallus eût employé quinze jours entiers pour se rendre de Cléopatris à un lieu aussi peu éloigné que Mohaïla. Enfin il n'est pas vraisemblable que les Nabatéens eussent placé si haut l'entrepôt de leur commerce maritime. La navigation de la mer Rouge présente de telles difficultés que l'on a

toujours pris soin de les éviter autant qu'il était possible; et les caravanes de chameaux qui, suivant le récit de Strabon, se rendaient continuellement de Pétra à *Leuce-come*, et de *Leuce-come* à Pétra, offraient aux Nabatéens, pour leurs marchandises, des moyens de transport bien plus expéditifs et plus sûrs que la route longue et fatigante du golfe Arabique. Si *Leuce-come* avait été située au lieu où existe Moaïlahah, Strabon, parlant de l'expédition d'Élius Gallus, aurait eu peu de raison de relever avec aigreur la trahison des Nabatéens, qui, sous des prétextes frivoles, avaient refusé de conduire par terre le général romain et son armée jusqu'à *Leuce-come;* car, dans ce cas, la distance de ce lieu à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge n'eût pas été assez considérable pour que la différence de la route de terre, comparée à celle de la mer, put influer d'une manière sensible sur la durée de l'expédition et légitimer les plaintes du géographe grec. Il me paraît donc impossible de supposer, avec M. Gosselin, que Moaïlahah ait remplacé l'ancienne *Leuce-come*.

M. Mannert, s'appuyant sur le récit de Strabon, a supposé que Leuce-come devait être située au lieu où est aujourd'hui Ianbo. « En effet, dit-il, suivant le témoi-
» gnage de Niebuhr, il faut quatorze journées de navi-
» gation pour se rendre de Suez à ce port; ce qui s'ac-
» corde parfaitement avec les quinze jours qu'employa
» l'armée romaine pour faire le trajet de Cléopatris à
» Leuce-come. » Mais ce raisonnement ne me paraît pas tout à fait concluant. Il faut se représenter que le géné-

ral romain avait sous sa conduite une flotte nombreuse, des vaisseaux de transport; qu'il fut contrarié par les vents, mal servi par ses pilotes. Par conséquent sa marche put et dut être plus lente qu'elle n'aurait été dans d'autres circonstances. D'ailleurs le témoignage formel de l'auteur du Périple de la mer Érythrée ne permettrait pas de placer Leuce-come dans une position aussi méridionale. Cet écrivain s'exprime en ces termes : « A la » gauche de Bérénice, en partant de Myos-hormos et » traversant le golfe qui l'avoisine, après deux ou trois » journées vers l'orient, on rencontre un port et une » forteresse qui portent le nom de Leuce-come : c'est de » là que l'on part pour se rendre à Pétra, auprès de Ma- » lika, roi des Nabatéens. Elle sert également d'entrepôt » aux Arabes, qui y abordent sur de petits bâtiments. » Aussi, à raison de l'importance de ce lieu, on y envoie » un collecteur, chargé de percevoir le quart de la valeur » des marchandises importées, et, en outre, un centu- » rion, accompagné d'un corps de troupes. C'est immé- » diatement après cette ville que commence la côte d'A- » rabie qui borde la mer Érythrée. » Ce passage, si je ne me trompe, ne permet pas d'admettre l'opinion de M. Mannert. En effet, dans le style de l'auteur du Périple, le mot *droite* désigne le midi, et *la gauche* le nord. C'est ainsi qu'il place Bérénice à la droite de Myos-hormos, et à la droite de Bérénice les villes situées plus au midi, le long de côtes de l'Égypte et de l'Éthiopie. Or, Ianbo se trouvant dans une position plus méridionale que le site de l'ancienne Bérénice, ne saurait, je crois,

nous représenter la position de Leuce-come, qui d'ailleurs ne se serait point trouvée à l'orient de Myos-hormos.

Dans le passage du Périple de la mer Érythrée, on a vu que, suivant l'auteur de cet ouvrage, l'Arabie commençait immédiatement après la ville de *Leuce-come*. Cette manière de s'exprimer n'a rien qui doive surprendre, et ne présente réellement aucune inexactitude. En effet, toute la contrée qui s'étendait au nord de cette ville, le long des bords de la mer Rouge et dans l'intérieur des terres, était soumise aux Nabatéens et faisait partie de leur empire. Ce n'était donc véritablement qu'au delà du territoire de cette place, vers le midi, que se trouvait l'Arabie proprement dite, celle qui était habitée par des peuples indépendants et nomades. On conçoit donc, comme le dit Strabon, combien Elius Gallus, dans son expédition d'Arabie, aurait épargné à l'armée romaine de difficultés et de périls, si, au lieu de prendre, pour arriver à Leuce-come, la route ennuyeuse et pénible de la mer Rouge, il se fût rendu en ce lieu par terre, en traversant le pays des Nabatéens, par un chemin bien connu, parfaitement sûr, et sillonné chaque jour par de nombreuses caravanes.

Nous lisons, dans l'inscription d'Adulis, que le prince éthiopien qui fit élever ce monument avait subjugué toutes les contrées qui s'étendaient depuis Leuce-come jusqu'aux Sabéens, c'est-à-dire tout le pays qui, suivant l'auteur du Périple, composait l'Arabie proprement dite.

D'après tous les détails dans lesquels je viens d'entrer,

je crois qu'il est plus naturel de supposer que les noms Hauara et Λευκὴ κώμη, dont l'un est la traduction de l'autre, désignent un seul et même lieu, et que c'est celui qui, chez les géographes arabes, se présente avec une dénomination parfaitement analogue. Suivant un géographe arabe, « *Hour*, autrement *Haura*, est un lieu situé » au midi, à l'extrémité du territoire de l'Égypte, du côté » du Hedjâz, à l'orient de Kolzoum, sur le bord de la » mer Rouge. Suivant d'autres, Hour était une rade où » s'arrêtaient les vaisseaux lorsque l'on se rendait à Mé- » dine. » Il est difficile de trouver des détails plus vagues et plus incohérents que ceux qui se trouvent consignés dans ce passage ; mais d'autres écrivains nous donnent à cet égard des renseignements plus précis et plus exacts. L'auteur du *Kamous* atteste (t. I, p. 507, éd. de Calcutta) que *Haura* est un lieu peu éloigné de Médine et qui sert de rade aux vaisseaux égyptiens.

Soïouti, dans sa description de l'Égypte, racontant la marche des pèlerins depuis l'Égypte jusqu'à la Mecque, place Haura à cinq stations au nord de Ianbo. L'Edrisi nous donne sur ce lieu les détails suivants : « Haura est un » bourg bien bâti et habité par des schérifs. Près de là » est une carrière ou l'on exploite la pierre de Beram » (pierre ollaire) que l'on transporte dans tous les pays » limitrophes ou éloignés. Tout auprès, du côté du midi, » est situé la montagne de Radwa, qui renferme une car- » rière de silex. Les habitants de Haura ont des puits qui » leur fournissent une eau douce. Ce lieu offre un an- » crage pour les vaisseaux, et est défendu par une forte-

» resse. » Nous apprenons, par le témoignage d'Ebn-Haukal, que le mont Radwa, situé au voisinage de Haura, est une montagne étendue que l'on aperçoit de la ville de Ianbo. Abou'lfeda ajoute que cette dernière place est peu éloignée de la montagne de Radwa. Ebn-Khaldoun se contente de dire que près de Haura le rivage de la mer Rouge se dirige au midi vers le Hedjâz. C'est, si je ne trompe, à plusieurs journées au nord de Ianbo qu'il faut chercher le site de Hauara ou Leuce-come. Enfin, une nouvelle preuve semble confirmer cette assertion : Soïouti place à deux journées au-delà de Haura une ville appelée *Nabat*, qui conserve ainsi les traces du séjour des Nabatéens.

Suivant le témoignage d'un historien arabe, Hosameldin-Loulou ayant été envoyé par Saladin pour repousser les Francs qui ravageaient les côtes de la mer Rouge, défit d'abord ceux qui assiégeaient la ville de Aïlah; s'étant mis à la poursuite d'un second corps qui se dirigeait vers le Hedjâz, il atteignit les ennemis près du rivage de Haura.

Si je ne me trompe, on ne saurait s'écarter beaucoup de la vérité en plaçant Hauara ou Leuce-come au lieu marqué sur la carte de Danville.

Il faut bien se garder de confondre la ville de Hauara ou Leuce-come avec une autre place également nommée *Hauarra* par la Table théodosienne, et qui était située à trente-huit mille de Pétra et soixante-quatre de Aïlah. Dans la Notice de l'empire son nom est écrit *Hauana*, et nous voyons que ce lieu était un poste important où

résidait un corps de cavaliers archers et indigènes. Suivant le témoignage des Notices ecclésiastiques, elle formait un siége épiscopal. Quelle que soit la leçon que l'on croie devoir admettre, soit qu'on adopte le nom de Hauana, soit qu'on préfère celui de Hauarra, il est facile de sentir qu'une ville située dans l'intérieur des terres, à si peu de distance de Pétra, ne pouvait avoir rien de commun avec une place maritime située bien plus au midi, et qui était le grand entrepôt du commerce des Nabatéens. On pourrait toutefois supposer, sans aucune invraisemblance, que des habitants de la ville de Hauarra, voisine de Pétra, avaient eu la première idée de fonder un établissement commercial sur le bord du golfe Arabique, et que, suivant un usage également reçu chez les peuples anciens et modernes, ils avaient donné à cette colonie le nom de leur ville natale.

Parmi les autres villes qu'Étienne de Byzance indique comme faisant partie de la contrée habitée par les Nabatéens, Oboda est la même que Pline nomme *Ebode*, Ptolémée *Eboda*, et que ce géographe place sous la longitude de 65° 15′, et une latitude de 30° 30′. C'est le même lieu qui, dans la Table théodosienne, est nommé *Oboda*, et placé à vingt et un milles au midi d'Élusa.

Le golfe Élanitique, qui formait vers le nord-est l'extrémité de la mer Rouge, était compris dans les limites du pays des Nabatéens, qui, comme nous l'avons vu, possédaient sur la rive de ce golfe un nombre de bourgs plus ou moins considérable. Ce bras de mer, ainsi que tout le monde le sait, se terminait à la ville d'Aïla, ou

Aïlath, ou Elana, qui lui donnait son nom. Cette ville, nommée par les Hébreux *Elath*, ou *Eloth*, et qui existait déjà à l'époque du séjour des Israélites dans l'Arabie, était située dans le pays des Iduméens.

Elle fut, sans doute à raison de sa situation avantageuse, une de ces places où David mit des garnisons, à l'époque où il fit la conquête de l'Idumée. Elle devint célèbre chez les Juifs, parce que c'était dans son port et dans celui d'Esion-Gaber que mettaient à la voile les flottes combinées de Salomon et du roi de Tyr, pour aller faire le voyage de la contrée d'Ophir. Sous le règne de Joram, fils de Josaphat, l'Idumée se souleva contre le joug des Juifs; et, malgré une victoire remportée par ce prince, les rebelles conservèrent leur indépendance. Dans cette circonstance, il n'est pas fait mention d'Elath, qui, depuis l'interruption du commerce avec Ophir, avait sans doute beaucoup perdu de son importance. Ozias ou Azarias, roi de Juda, reconquit cette ville et la rebâtit. Sous le règne d'Achaz, Resin, roi de Syrie, chassa les Juifs d'Elath, conquit cette ville, l'incorpora à son empire; et dès ce moment les Iduméens revinrent s'établir à Elath, qu'ils avaient fuie à l'époque de la domination des Israélites. Diodore de Sicile fait mention d'un golfe de la mer Rouge qu'il nomme Λαιανίτης; il est probable qu'il faut lire ici Αἰλανίτης, *Ælanite*. Nous apprenons de saint Jérôme que, sous la domination romaine, la dixième légion formait la garnison de la ville d'Aïlath ou Aïla; et ce fait est confirmé par le témoignage de la Notice de l'empire, qui nous apprend en outre que cette ville ap-

partenait à la province de Palestine. Dans une autre notice elle est surnommée *Elas*, Ελας, et placée également dans la troisième Palestine.

Joseph écrit le nom de cette ville tantôt *Ælane*, Αιλανη, tantôt *Ælath*, Αἴλὰθ. Étienne de Byzance fait mention de la ville d'*Ælanum*, Ἀίλανον, située sur un golfe appelé *Aïla*, Αϊλα. Strabon donne à cette ville le nom d'*Elana*, Ἔλαν̣α, et au golfe sur lequel elle était située, le nom d'*Elanite*, Ελανίτης; Pline le naturalisie écrit *Ælana*, *Sinus Ælaniticus*, et ailleurs *Læana*, *Ælana*, *Sinus Ælaniticus*, *Alenaticus* et *Læaniticus*. Dans l'ouvrage d'Agatharchide il est fait mention du golfe Λαιανίτης; Ptolémée nomme Elana, Ἔλανα et le golfe Élanite, Ελανίτης; Procope écrit Aïlas, Ἀϊλας. Aïla était un siége épiscopal. L'auteur de la vie de saint Sabas fait mention de Paul, évêque d'Aïla.

Comme cette ville se trouvait placée à l'extrémité de l'empire romain, elle servit plus d'une fois de lieu d'exil. Ainsi nous lisons que le patriarche de Jérusalem, Élie, fut relégué dans la ville d'Aïla.

Nous lisons, dans la relation du martyre des solitaires de Raïthe, que les Blemmyes, s'étant embarqués sur la mer Rouge et se dirigeant vers Clysma, arrêtèrent un vaisseau qui venait de Ἀϊλα, et pressèrent les passagers de les conduire vers le lieu où ils se proposaient de porter leurs déprédations.

Le nom de Aïlah, se conserva sous la domination des Arabes. Nous lisons dans l'histoire de Mahomet que ce prétendu prophète, étant arrivé à Tabouk, la neuvième année de l'hégire, reçut la visite de Johannah (Jean), fils

de Roubah, prince de Aïlah, qui venait lui demander la paix et offrait de se soumettre au payement annuel de la capitation. Mahomet accéda à cette proposition, et délivra à ce gouverneur un acte authentique constatant le traité qui venait d'être conclu.

Ebn-Haukal dit que la ville d'Aïlah était le point où se réunissaient les caravanes d'Egypte et de Syrie lorsqu'elles allaient faire le pèlerinage de la Mecque. Il ajoute que l'on comptait vingt stations, entre Aïlah et Djar, le port de Médine. Les auteurs cités par Abou'lfeda évaluent la longitude de cette ville à 55° 45′, ou 57° 40′, ou 58° 40′, et sa latitude, les uns à 29°, d'autres à 28° 50′, d'autres enfin à 30° 50′. « Aïlah, dit ailleurs ce « géographe, était une petite ville entourée d'un terri- « toire de peu d'étendue, semé en grains..... Elle est « située sur le rivage de la mer de Kolzoum, sur la route « que suivent les pèlerins de l'Egypte pour se rendre « à la Mecque. C'est aujourd'hui une forteresse, où ré- « side un gouverneur nommé par le sultan d'Egypte. « On n'y voit plus aucune culture. Elle avait jadis un « château placé dans la mer; mais il est aujourd'hui « ruiné, et le gouverneur a établi sa résidence dans la « forteresse bâtie sur la côte. »

Bakoui et Ebn-al-Oaurdi n'ajoutent presque rien aux détails donnés par Abou'lfeda; Ebn al-Oaurdi dit seulement : « Le petit village nommé Akabah-Aïlah, est situé « sur une montagne très-escarpée, où l'on ne peut mon- « ter qu'un à un. »

Au rapport d'Ebn-Habib, cité par Makrizi, la vallée

où était située Aïlah portait le nom d'*Othal*; Aïlah est une ville placée au bord de la mer, entre l'Égypte et la Mecque : elle reçut le nom d'Aïlah, fille de Madian, et petite-fille d'Abraham. Elle forme la frontière de la province de Hedjâz. C'était jadis une ville importante, centre d'un commerce considérable, et sa population était extrêmement mélangée. Elle était autrefois la dernière place de l'empire romain. A un mille, s'élève une porte voûtée, qui appartenait à une forteresse : c'était la citadelle où se percevaient les droits de douane. Entre Aïlah et Jérusalem, la distance est de six stations. D'Aïlah au mont de Tor (le Sinaï) on compte un jour et une nuit de marche. A l'époque de l'islamisme, elle fut la résidence des enfants d'Ommaïah, qui, pour la plupart, étaient des affranchis de khalife Othman ben-Affan, et qui se chargeaient de fournir de l'eau aux pèlerins. Cette ville renfermait un grand nombre de savants, de littérateurs. Elle était le centre d'un commerce considérable, et on y voyait des marchés bien bâtis; son territoire abondait en plants de palmiers et en terres cultivées; le rocher d'Aïlah, ne pouvait être gravi par un homme à cheval. Mais Faïk, affranchi de Koumarouïâh, fils d'Ahmed ben-Thouloun, améliora cette route, en aplanit le chemin, et rétablit les portions qui étaient dégradées. Aïlah renfermait de nombreuses mosquées; on y comptait beaucoup de juifs; ils prétendaient avoir conservé la robe du prophète Mahomet, que cet apôtre leur envoya, disaient-ils, comme gage de l'amnistie qu'il leur accordait. Pour appuyer leur assertion, ils produisaient un vêtement

d'étoffe d'Aden, enveloppé dans d'autres robes, et dont on ne voyait que la longueur d'un empan.

Depuis qu'elle fut soumise à la domination des Arabes, la ville d'Aïlah conserva, durant plusieurs siècles, une position florissante et une population nombreuse. Sous le règne de Haroun-ben-Khoumarouwaïh, prince d'Egypte, Bedr fit réparer une grande berge qui se trouvait à Akabah-Aïlah. L'an 415 de l'hégire, cette ville fut attaquée et prise par Abd-allah ben-Edris-Djafari, qui avait sous ses ordres une partie des Benou-Djerah ; il pilla la place, d'où il enleva trois mille pièces d'or, ainsi qu'une grande quantité de grains, et emmena en captivité les femmes et les enfants ; mais bientôt après ce général fut destitué des fonctions de gouverneur de Wadi alkorâ, et des troupes envoyées du Caire se mirent en marche pour le combattre.

Au rapport du kadi Fadel, l'an 566 de l'hégire, Saladin fit préparer au Caire des vaisseaux, composés de pièces détachées, que l'on transporta à dos de chameaux. Le sultan les accompagna à la tête d'une armée nombreuse, et se mit en marche pour aller attaquer la forteresse d'Aïlah, qui était tombée au pouvoir des Francs. Arrivé sous les murs de cette place, au mois de rebi-awal, le prince donna ordre de construire et de réparer les galères, qui furent immédiatement lancées à la mer et abondamment fournies de soldats et de munitions. La ville, attaquée à la fois par mer et par terre, fut prise le vingtième jour de rebi-akhir ; les Francs, qui l'habitaient, furent tués ou faits prisonniers. Saladin laissa dans

cette forteresse un corps de troupes dévouées et une abondante provision d'armes et de tous les objets qui pouvaient être nécessaires à la garnison; après quoi il reprit la route du Caire, au mois de djoumada-second, L'an 577, une lettre du gouverneur d'Aïlah informa le sultan que les galères de cette ville étaient obligées à une surveillance continuelle par suite de la crainte qu'inspiraient les préparatifs des Francs. En effet, le prince (Renaud) ne tarda pas à paraître sous les murs d'Aïlah, Il envoya des troupes du côté de Tabouk, fortifia le rocher d'Aïlah et les points qui regardaient la Syrie, dans la crainte de se voir attaqué par des troupes venues de cette province ou de l'Egypte. Au mois de schaban de cette même année, la pluie tomba en abondance sur la montagne située vis-à-vis de la forteresse d'Aïlah, en sorte que durant deux mois les habitants furent suffisamment pourvus d'eau, et n'eurent pas besoin de recourir à celle de la source. La continuité des pluies endommagea les maisons, qui étaient mal bâties, et en ébranla les fondements; mais les habitants se hâtèrent de réparer ce dégât et de consolider leurs demeures.

L'année suivante, Renaud ayant équipé une flotte sur la mer Rouge, porté de tout côté le ravage, jusque dans les environs de la ville d'Aïdab, Adel, que Saladin son frère avait nommé pour gouverner l'Egypte en son absence, envoya en hâte à Kolzoum le chambellan Hosam-eddin Loulou, pour repousser un ennemi si redoutable. Loulou déploya dans cette occasion une extrême activité; ayant fait construire, en peu de temps,

un grand nombre de vaisseaux, il se rendit d'abord à Aïlah, où il enleva plusieurs vaisseaux des Francs et les fit livrer aux flammes.

L'an 719 de l'hégire, le sultan d'Egypte, Mohammed-ben-Kelaoun fit aplanir les rochers qui se trouvaient à Akabah-Aïlah et élargir les chemins, en sorte que ce passage ne présenta plus aux voyageurs d'obstacle réel.

L'an 732, à l'époque où le même prince fit le pèlerinage de la Mecque, il dépêcha vers Akabah-Aïlah l'émir Itmesch, à la tête de cent pionniers. Par ses soins le passage fut élargi, l'escarpement adouci, et la montée rendue beaucoup plus praticable.

Comme Akabah-Aïlah était une place fortifiée, qui du moins n'avait rien à craindre des attaques des Arabes, les pèlerins qui se rendaient à la Mecque y laissaient en dépôt des objets précieux.

L'an 800 de l'hégire, au mois de moharram, lorsque les pèlerins, à leur retour de la Mecque, arrivèrent à la forteresse d'Akabah, ils ne trouvèrent plus les objets qu'ils y avaient déposés, et qui avaient été pillés. On prétendit que le vol s'élevait à une valeur de vingt mille pièces d'or. L'Emir-alhadj fit arrêter l'intendant de la place. Une partie du larcin fut restitué à l'amiable, et les propriétaires firent l'abandon du reste.

Soïouti, décrivant la route que tenaient les pèlerins qui faisaient le voyage d'Egypte à la Mecque, place Aïlah à six stations de Suez; puis il ajoute : « On y voit le grand » rocher, par où l'on descend au rivage pierreux de la » mer de Kolzoum; on marche sur cette côte jusqu'à ce

» qu'on la traverse du nord au midi ; on y séjourne quatre » ou cinq jours; on y trouve un marché considérable, » fourni de toutes sortes de denrées. »

Ebn-Athir fait mention d'une forteresse appelée *Sadar*, située dans le désert, à peu de distance d'Akabah-Aïlah.

Comme la ville d'Akabah a succédé à celle d'Aïlah, dont les ruines existent dans le voisinage, cette différence de dénominations induisit en erreur le célèbre Danville, qui, s'appuyant d'ailleurs sur l'autorité d'une carte turque, supposa que le golfe oriental de la mer Rouge se terminait, à son extrémité septentrionale, en deux bras distincts et d'une longueur égale. Depuis cette époque, toutes les cartes géographiques présentèrent cette configuration vicieuse. M. Gosselin soupçonna que dans cette circonstance Danville avait pu se tromper; toutefois il n'osa, sur sa carte de la mer Rouge, contredire ouvertement son illustre prédécesseur. Enfin des voyageurs récents, le docteur Seetzen, MM. Rüppel, Ehrenberg, et en dernier lieu M. Léon Delaborde, ayant exploré les parages où s'élevait la ville d'Aïlah, et où subsiste encore celle d'Akabah, ont reconnu et démontré jusqu'à l'évidence que les deux golfes admis par Danville ne devaient leur naissance qu'à une méprise, et que le golfe Élanitique, à son extrémité septentrionale, se terminait par une simple courbure.

Avant de finir ce qui concerne les Nabatéens, je dois faire mention d'une hypothèse qu'a émise jadis, à l'égard de ce peuple, un savant d'un rare mérite.

P. Wesseling, s'appuyant d'un passage de Diodore de

Sicile où cet écrivain rapporte que chez les Nabatéens il était défendu par la loi d'ensemencer la terre, de boire du vin, etc., a cru découvrir une analogie marquante, et pouvoir admettre, par suite, une communauté d'origine entre ce peuple et les Réchabites, ou Cinéens, dont il est souvent fait mention dans les annales du peuple juif; mais je crois que dans cette circonstance le savant critique a cédé un peu facilement au plaisir de faire un rapprochement neuf et ingénieux. Si la loi dont parle Diodore a réellement existé, on peut croire qu'elle était fondée, non pas sur un principe religieux, mais sur un motif puisé dans la position du peuple qui avait reçu cette législation. Les Nabatéens habitaient, comme il est facile de s'en convaincre, une région peu favorable à la culture des céréales et de la vigne; il n'eût donc été nullement avantageux de fatiguer vainement une terre inféconde et sablonneuse, qui aurait tout au plus récompensé, par de maigres récoltes, des labeurs longs et fatigants; tandis que le négoce, auquel la position des Nabatéens les appelait impérieusement, devait les mettre à même d'importer chez eux les produits des autres contrées. D'un autre côté, le législateur, en interdisant l'usage du vin, qu'il eût fallu tirer de l'étranger, avait eu probablement en vue de maintenir chez ses compatriotes l'esprit d'économie, qui est la base du commerce, et en outre de prévenir tous les accidents auxquels pouvait donner lieu l'usage d'une liqueur qui eût été d'autant plus recherchée qu'elle venait de plus loin. Au reste, on peut légitimement douter que cette dernière loi ait continué d'être

observée religieusement à l'époque où les Nabatéens, enrichis par un négoce immense, se virent en état d'élever les monuments somptueux qui décoraient leur capitale.

ORIGINE DES NABATÉENS.

Après avoir réuni, autant qu'il m'a été possible de le faire, les renseignements que les auteurs de l'antiquité nous ont transmis sur les Nabatéens, je dois rechercher ici quelle fut la patrie primitive de ce peuple, et à laquelle des principales nations de l'Asie il rattachait son origine. Si l'on en croit le témoignage de saint Jérôme, les Nabatéens descendaient de Nabaïot, fils aîné d'Ismaël. Si ce fait était démontré, il entraînerait la conséquence que les Nabatéens étaient Arabes d'origine, car les enfants d'Ismaël ont tous donné naissance à des branches plus ou moins étendues de la nation arabe; mais il est bon d'observer que le nom de Nabaïot et celui des Nabatéens ne s'écrivent point avec les mêmes lettres, et que cette prétendue filiation, ne reposant sur aucun témoignage des écrivains de la Bible ou d'auteurs antérieurs à notre ère, ne peut être regardée que comme le résultat d'une conjecture qui peut être ingénieuse, mais qui n'est rien moins que démontrée. Si Joseph et d'autres historiens ou géographes donnent aux Nabatéens le nom d'*Arabes*, ce fait indique seulement que ce peuple habitait l'Arabie, ce qui ne souffre aucune difficulté, mais ne préjuge rien sur l'origine de cette nation.

Il faut se souvenir que les écrivains grecs et latins ont

en général mis peu de critique dans leurs assertions sur l'origine des nations qu'ils appelaient *barbares*. Étudiant peu les langues étrangères, ne consultant guère les histoires originales des différents peuples, ils étaient privés du fil le plus sûr qui puisse guider dans le dédale des recherches ethnographiques, et sans lequel on risque de s'égarer complétement en substituant les rêves de l'imagination aux calculs d'une investigation sévère et éclairée. C'est ainsi, par exemple, que, si l'on en croit les historiens romains, la ville de Hatra, devant laquelle Trajan et Sévère virent flétrir les lauriers cueillis dans leurs brillantes expéditions contre les Parthes, était gouvernée par un prince arabe; tandis que, suivant le témoignage unanime des meilleurs écrivains orientaux, les maîtres héréditaires de cette forteresse importante étaient Syriens d'origine.

Si les Nabatéens avaient appartenu à la grande famille des peuples arabes, on peut croire que ceux-ci n'auraient pas manqué de conserver quelque souvenir d'une nation qui leur aurait été unie par les liens de la parenté, et dont l'existence n'avait point été sans quelque gloire. Mais, si l'on parcourt les différentes listes des anciennes tribus arabes, si l'on interroge les traditions antérieures à Mahomet, on ne trouve pas un mot qui se rapporte aux Nabatéens et qui désigne l'Arabie comme la patrie originaire de ce peuple.

On m'objectera sans doute que cette omission, constituant une preuve négative, ne saurait, en histoire, offrir une démonstration à l'abri de toute objection critique. Je

répondrai que, pour qui connaît le soin avec lequel les Arabes se sont appliqués à recueillir leurs généalogies et à faire le dénombrement des différentes tribus dont se composait leur nation, il est difficile d'admettre qu'ils eussent perdu entièrement le souvenir d'un peuple nombreux, puissant, et qui jouait encore sur la scène du monde un rôle important peu de siècles seulement avant la naissance de Mahomet.

Enfin, et le fait est encore plus décisif, les Arabes ont bien connu les Nabatéens, mais ils s'accordent unanimement à reconnaître ce peuple comme étranger à l'Arabie, et comme appartenant à une race tout à fait différente de celle qui formait la réunion des descendants d'Ismaël.

Suivant les auteurs orientaux, les Nabatéens appartenaient à la grande famille des nations araméennes et composaient la population primitive et indigène des provinces situées au-delà de l'Euphrate.

Comme cette assertion, au premier coup d'œil, peut paraître paradoxale, je me hâte de l'appuyer par un grand nombre de témoignages que j'emprunte aux écrivains arabes les plus judicieux. Je vais recueillir ces renseignements, et j'examinerai ensuite si ces détails peuvent s'appliquer avec quelque vraissemblance aux Nabatéens que nous ont fait connaître les historiens grecs et latins.

Si l'on consulte les annales de l'Orient, on trouve dans beaucoup de passages la mention expresse d'un peuple nombreux, désigné par le nom de *Nabat* ou *Nabit*. Au rapport du lexicographe Djeuheri, le mot *Nabat* ou *Na-*

bit, dont le pluriel est *Anbat*, désigne un peuple qui habite les marais situés entre les deux Iraks. Firouzabadi, auteur du *Kamous*, nous donne précisément les mêmes détails. L'assertion des deux grammairiens est rigoureusement vraie; seulement ils ont resserré dans des limites trop étroites le peuple auquel ils attribuent la dénomination de *Nabats* ou Nabatéens.

En effet, les plus savants et les plus judicieux des historiens de l'Asie s'accordent à nous présenter cette nation comme ayant occupé une vaste étendue de pays et joué dans l'histoire un rôle important.

Les uns, donnant au nom de *Nabats* ou Nabatéens la plus grande extension possible, comprennent sous cette dénomination toutes les nations d'origine syrienne qui habitaient depuis l'Égypte jusqu'au-delà du Tigre. D'autres (et cette opinion est la plus ancienne) divisent tous ces peuples en deux grandes branches, dont l'une, les Syriens proprement dits, était établie en deçà de l'Euphrate; l'autre, je veux dire les Nabatéens, était répandue au-delà de ce fleuve et formait la population indigène de la Chaldée et de la Mésopotamie. De nombreux témoignages vont, je l'espère, démontrer l'opinion que j'expose ici. Je prie seulement mes lecteurs de ne pas être choqués si les écrivains que je cite offrent quelques contradictions relativement aux ancêtres auxquels ils attribuent l'origine des Nabatéens, puisque, lorsqu'il s'agit d'une époque aussi reculée, on ne doit pas être surpris de trouver un peu en défaut la science des généalogistes.

Makrizi, dans un passage de sa Description de l'Égypte, s'exprime en ces termes : « Biser, fils de Kham et » petit-fils de Noé, eut quatre fils, savoir : Misr, Farek, » Madj et Iadj. Madj occupa le pays qui s'étend depuis » l'extrémité des frontières de l'Égypte jusqu'au Djézi- » reh (la Mésopotamie), dans un espace d'un mois de » marche. Il fut le père des Nabatéens de la Syrie. (Je » n'hésite pas à lire *Nabat*, au lieu du mot *Kobt*, que » présente le manuscrit.) Iadj eut pour sa part le Djezi- » reh tout entier, et c'est de lui que les Nabatéens de » l'Irak tirent leur origine. »

On voit par ce passage que Makrizi comprend sous la dénomination de *Nabat* tous les peuples araméens, c'est-à-dire ceux qui habitaient en deçà et au-delà de l'Euphrate, depuis les frontières de l'Égypte jusqu'à celles de la Perse.

Longtemps avant Makrizi, un historien non moins judicieux, Masoudi, avait donné sur les Nabatéens des détails encore plus précis. « Parmi les enfants de Masch, » fils d'Aram, fils de Sem, fils de Noé, on distingue » Nabit, auquel tous les Nabatéens et leurs rois rappor- » tent leur origine. ».

« Nabit, fils de Masch, dit plus loin le même historien, » ayant fixé sa résidence à Babylone, ses descendants » s'emparèrent de l'Irak tout entier. Ce sont les Naba- » téens qui donnèrent des rois à Babylone. Ces princes, » comme nous l'avons dit plus haut, couvrirent la terre » de villes, y introduisirent la civilisation, et régnèrent » avec une gloire que rien n'a pu égaler. Le temps les

» a dépouillés de leur grandeur, leur a enlevé leur em-
» pire; et leurs descendants, réduits à un état de dépen-
» dance et d'humiliation, sont aujourd'hui dispersés
» dans l'Irak et dans d'autres provinces. »

Le même historien nous donne ailleurs des détails que je crois devoir transcrire. « Après le déluge, dit-il, les
» hommes s'établirent dans diverses contrées; tels furent
» les Nabatéens, qui fondèrent la ville de Babylone, et
» ceux des descendants de Kham qui se fixèrent dans la
» même province, sous la conduite de Nemrod, fils de
» Kanaan, fils de Senkharib, fils du premier Nemrod,
» lequel était fils de Kousch, fils de Kham et arrière-petit-
» fils de Noé. Cet établissement eut lieu à l'époque où
» Nemrod prit le gouvernement de la Babylonie, comme
» délégué de Dzahhak, surnommé *Biourasp*. »

Dans ces passages, ainsi qu'il est facile de le voir, Masoudi est en contradiction formelle avec Makrizi, puisqu'il fait descendre de Sem les Nabatéens, à qui l'autre historien donne Kham pour père. L'opinion de Masoudi doit sans doute inspirer plus de confiance; mais cet écrivain nous découvre la cause de l'erreur généalogique commise par d'autres auteurs, lorsqu'il nous apprend que les Nabatéens, issus de Sem, avaient reçu au milieu d'eux une colonie de descendants de Kham, commandés par Nemrod; et les assertions de l'historien arabe sont parfaitement d'accord avec les renseignements que Moïse nous donne dans le livre de la Genèse.

Masoudi, dans un grand nombre de passages, confirme et développe les détails que je viens de transcrire.

Je vais rapporter successivement tout ce que l'historien arabe a dit sur ce sujet. Je ne prétends point sans doute garantir l'authenticité de chacun des faits consignés dans la narration de Masoudi. On peut, si l'on veut, n'en admettre qu'une partie et rejeter ceux de ces renseignements qui paraissent, avec quelque raison, ou douteux, ou même faux ; mais il n'en restera pas moins prouvé qu'une tradition répandue dans l'Orient, et constatée par le témoignage des plus habiles historiens, donnait aux Nabatéens une origine araméenne.

Masoudi, dans ses différents ouvrages, s'arrête avec complaisance sur le peuple qui fait l'objet de ce mémoire. « Les Syriens, dit-il, sont les mêmes que les Na-
» batéens. » Plus bas il dit : « Les Nemrods étaient les
» rois des Syriens, que les Arabes nomment Nabatéens. »
Parlant du pays de l'Iran ou de la Perse, il s'exprime en ces termes : « Les Nabatéens prétendent que cette con-
» trée leur appartient et qu'ils l'ont possédée primitive-
» ment ; que leurs rois étaient les Nemrods, parmi les-
» quels on compte le Nemrod qui figure dans l'histoire
» d'Abraham ; que le nom de *Nemrod* était un titre com-
» mun à tous leurs souverains..... »

« Si l'on en croit les Nabatéens, c'est d'eux que l'Iran
» a emprunté son nom, puisque sa véritable dénomina-
» tion était *Arian-Schehr*, c'est-à-dire *la ville* (le pays)
» *des lions ;* car le mot *arian*, est le pluriel d'*aria*, qui,
» en langue nabatéenne, signifie *un lion*. Ils assurent
» qu'on les avait comparés à cet animal à raison de leur
» courage intrépide. » Je ne prétends point, à coup sûr,

défendre cette étymologie, qui me paraît fort peu probable; mais j'ai dû la rapporter, attendu qu'il est toujours intéressant de connaître les idées qu'un peuple célèbre s'est formées sur ses origines, même quand elles ne sont pas sur tous les points d'une exactitude parfaite.

Masoudi, dans un autre endroit, s'exprime en ces termes : « La ville de Babylone portait, dans les langues « persane et nabatéenne, le nom de *Babil*. Parmi les sa- « vants d'entre les Perses et les Nabats, plusieurs pré- « tendent que ce mot dérive de la planète de Jupiter, qui, « dans leur ancienne langue, était appelée *Bil*. » Plus loin Masoudi range parmi les Chaldéens les Nabats de l'Irak. « Les Chaldéens, dit-il ailleurs, sont les mêmes « que les Syriens, appelés autrement *Nabat*. » Il assure que les Syriens ou Chaldéens parlaient la langue syriaque, et portaient, chez les Arabes, le nom de *Nabat*. Il ajoute que, suivant quelques historiens, les Syriens sont identiques avec les Nabats; que, suivant d'autres, les Syriens descendent d'un frère de Loudmasch, fils de Nabit. Plus loin il dit : « Les habitants de Ninive faisaient partie de « ceux que nous appelons *Nabits* et *Syriens*, qui forment « une seule nation et parlent une même langue : celle des « Nabits diffère seulement par un petit nombre de lettres, « mais le fond du langage est identique. »

Masoudi atteste que les rois qui portaient le titre d'*Ardevan* et faisaient partie des *Molouk-tawaïf*, c'est-à-dire des successeurs d'Alexandre, régnaient sur les Nabatéens et occupaient dans l'Irak la contrée que baigne l'Euphrate. « Le dernier prince qui tomba sous les coups

« d'Ardeschir, fils de Babek, dit ailleurs le même écri-
« vain, fut un roi des Nabatéens nommé Bad, fils de
« Berd, qui résidait dans le *Sawad* de l'Irak (la Chaldée),
« et avait sous sa dépendance la ville de Kasr-ebn-Ho-
« baïrah. »

Au rapport du géographe Iakouti, le canal appelé *Nahr-almélik*, qui communiquait de l'Euphrate au Tigre, fut, suivant quelques récits, creusé par ordre d'Akfour-schah, fils de Balasch, le dernier des rois nabatéens.

Abou'Ifaradj assure que l'empire des Nabatéens-Chaldéens fut renversé par Darius le Mède et tranféré aux Perses.

D'après les passages que je viens de recueillir, il est clair que, dans les idées de Masoudi, les Nabats ou Nabits avaient formé une grande nation, que l'on confondait souvent avec les Syriens, avec qui ils avaient une communauté d'origine et de langage; qu'ils occupaient cette vaste étendue de pays comprise entre le Tigre et l'Euphrate, et désignée chez les anciens par les noms de *Mésopotamie* et de *Chaldée*. Cette assertion est confirmée par le témoignage des meilleurs écrivains orientaux. L'auteur de l'agriculture nabatéenne dit expressément que les Nabats étaient les habitants de Babylone avant le règne des Chaldéens. Le même écrivain comprend ailleurs, parmi les Nabats, les Cananéens et les habitants de la Syrie. Enfin, si on l'en croit, les Nabats avaient cultivé tous les genres de sciences; c'étaient eux qui en avaient été les inventeurs, et qui en avaient transmis la connaissance aux autres peuples.

Le judicieux Ebd-Khaldoun partage entièrement l'opinion que je viens d'exposer. Si on en croit cet historien, la civilisation s'était constamment maintenue dans l'Irak, attendu que cette province avait été sans interruption soumise à la domination des Nabats et des Perses, dans la personne des rois Chaldéens, Keïaniens et Cosroës.

Le même auteur, parlant des anciens peuples qui dès l'origine des sociétés avaient eu un gouvernement régulier, une langue et des institutions à part, met de ce nombre les premiers Perses et les Nabats.

Ebn-Khaldoun, dans un autre endroit, s'exprime en ces termes : « Les Chaldéens, avant eux les Syriens, et » de leur temps les Nabatéens (car je lis encore ici le » nom *Nabat*, au lieu de celui de Coptes, *Kobt*), s'adon- » nèrent avec ardeur à l'étude de la magie, de l'astro- » logie, et à la connaissance des influences et des talis- » mans. »

Enfin le même historien, parlant de la magie, nous donne les détails suivants : « Les livres qui traitaient de » cette science étaient comme perdus parmi les hommes, » à l'exception de ce qui était consigné dans les ouvrages » des peuples anciens, antérieurs à la mission de Moïse, » tels que les Nabatéens, les Chaldéens. Ces sciences exis- » taient donc chez les Syriens, habitants de Babylone, et » en Égypte chez les Coptes. »

Dans tous ces passages, comme on vient de le voir, le nom de Nabats ou Nabatéens désigne la population primitive et indigène de la Chaldée et des provinces voisines. Ce sont probablement les Nabatéens qu'Eusèbe désigne

sous le nom de *Babyloniens*, et qu'il distingue des Chaldéens. Ils occupaient toute cette contrée que l'on appela depuis l'*Irak-Arabi*, en donnant à ce nom toute l'extension possible, c'est-à-dire en y comprenant même, comme je le dirai ailleurs, plusieurs provinces situées au-delà du Tigre.

Un géographe arabe anonyme expose et développe sur ce sujet une opinion qui s'éloigne un peu de celle qu'a exprimée Masoudi. « Les Nabatéens, dit cet écrivain, des-
» cendent de Nabit, fils de Kanaan, fils de Kousch, fils de
» Kham. Ils habitaient la province de Babylone, et eurent
» pour roi Nemrod le Grand. On comptait parmi eux les
» Chaldéens, les Casdéens, les Djenbans, les Garméens,
» les Koutaris, les Cananéens, qui étaient d'origine naba-
» téenne. Ce sont eux qui, les premiers, se sont appli-
» qués à l'architecture, ont fixé les divisions territoriales,
» creusé des canaux, planté des arbres, inventé les amu-
» lettes, les fumigations, les sortiléges et tous les procé-
» dés magiques. Tous étaient Sabéens, et adoraient les
» étoiles et les idoles. »

On voit que ce géographe, en copiant un passage d'un écrivain plus ancien, a commis une erreur grave, puisqu'il fait descendre les Nabatéens de Kham, tandis qu'ils reconnaissaient Sem pour leur aïeul. Il ne s'est point rappelé, que suivant Masoudi, ce peuple, forcé de se soumettre aux armes de Nemrod, avait, dans la personne de ce prince et de ses successeurs, obéi aux lois des enfants de Kham.

L'auteur de l'ouvrage arabe initulé *Ikhwan-alsafâ*, parlant de plusieurs personnes qui naissent à la même

heure, sous l'influence d'une même constellation, ajoute : « Les uns naissent dans le pays des Arabes, d'autres dans » celui des Nabatéens, d'autres dans celui des Armé- » niens. » On voit facilement que dans ce passage le pays des Nabatéens désigne les contrées situées entre le Tigre et l'Euphrate.

Ne voulant rien dissimuler de tout ce qui peut répandre quelque jour sur la question qui fait l'objet de ce mémoire, je rapporterai ici un passage qui semble contredire l'opinion que je viens d'émettre. Un des plus judicieux d'entre les historiens arabes, Tabari, s'exprime en ces termes : « Les Nabatéens qui habitent aujourd'hui le *Sawad* (la » Chaldée) et les villages de l'Irak descendent tous des » Araméens, qui, lorsque les Arabes s'emparèrent de leur » pays, se dispersèrent dans les campagnes et s'adon- » nèrent à l'agriculture. » Un historien persan anonyme a copié cette assertion, qu'il a seulement un peu modifiée. « Lorsque les Arabes, dit cet écrivain, s'établirent sur » l'emplacement des villes de Hirah et d'Anbar, ils y trou- » vèrent une population composée d'un reste d'Araméens, » et qu'ils chassèrent de cette contrée. Suivant quelques- » uns, les Nabatéens qui habitent le *Sawad* de l'Irak et » les villages de ce pays sont la postérité de ces Ara- » méens. »

Cette assertion, si je ne me trompe, ne doit point être prise à la lettre. En effet, on ne peut pas supposer qu'une poignée d'hommes réduits à fuir devant les armes victorieuses des Arabes eût donné naissance à cette nombreuse nation des Nabatéens qui se trouvait répandue dans une si

grande étendue de pays, d'autant plus que, comme l'histoire l'atteste, la meilleure partie de la population indigène se soumit paisiblement à la domination des musulmans et consentit à payer annuellement la capitation. Il est donc naturel de croire qu'à une époque plus ancienne, avant la naissance de l'islamisme, lorsque les tribus arabes n'étaient nullement animées de cet esprit ardent de prosélytisme que leur inspira Mahomet, ils ne pouvaient avoir aucun intérêt à expulser les habitants primitifs, dans lesquels ils trouvaient des sujets industrieux et actifs. Ainsi donc l'émigration ne put être que fort peu nombreuse. En outre, nous voyons que dans la ville de Hirah, et dans les autres lieux où les Arabes avaient établi leur empire, il existait toujours une population indigène, professant la religion chrétienne et jouissant d'autant de liberté que peut en concéder un gouvernement despotique. Enfin les anciens habitants de Hirah et d'Anbar étaient de la même extraction que ceux du reste de la Babylonie. Tabari atteste d'une manière expresse que c'étaient des Araméens ; par conséquent leur arrivée dans les pays situés au-delà de l'Euphrate n'y amena point une population de race différente, et ne modifia en aucune manière la nature de celle qui habitait cette contrée. On peut donc conclure seulement que des Araméens, en plus ou moins grand nombre, ayant, à une époque ancienne, fui devant les Arabes qui venaient occuper Hirah et les autres parties de la Chaldée, situées à l'occident de l'Euphrate, avaient traversé ce fleuve et s'étaient réunis aux habitants primitifs, dans lesquels ils se fondirent insensiblement. En effet, long-

temps avant les plus anciens établissements des Arabes sur la rive occidentale de l'Euphrate, il existait dans la Chaldée et la Mésopotamie une population indigène à laquelle les auteurs orientaux donnent le nom de *Nabatéens*, et à laquelle allèrent se réunir les Araméens chassés par les Arabes des bords de l'Euphrate. Ces habitants primitifs sont les mêmes que ceux dont parle Masoudi sous la dénomination de *Chaldéens* et de *Babyloniens*. Suivant cet historien, « les Chaldéens ne diffèrent point des Baby-
» loniens : un débris de ce peuple existe encore aujour-
» d'hui dans les marais, entre Wasit et Basrah, dans les
» villages qui s'y trouvent compris. En faisant leurs
» prières ils tournent le visage vers le pôle septentrional
» et le signe du Capricorne. »

D'après les divers témoignages que je viens de rassembler, je crois pouvoir conclure que ce nom de *Nabatéens*, pris dans sa véritable extension, désignait la population de race araméenne qui habitait les contrées situées entre l'Euphrate et le Tigre.

Mais, dira-t-on, si le nom de Nabatéens avait réellement une origine antique et désignait une race d'hommes aussi nombreuse que célèbre, comment est-il possible que cette dénomination ne se rencontre pas, avec le sens que je lui donne, ni chez les écrivains de l'antiquité, ni même chez les historiens syriaques? On pourrait répondre à cette difficulté en citant le témoignage de Masoudi, qui atteste dans plusieurs passages que le nom de *Nabats* devait son origine aux Arabes. Si ce fait était exact, on concevrait sans peine que ce nom fût resté inconnu aux

autres peuples de l'Orient. Mais cette solution, quoique plausible au premier abord, ne me paraît pas devoir être adoptée. En effet, le mot *Nabat* ou *Nabit* ne présente pas dans la langue arabe une signification satisfaisante. Masoudi prétend, il est vrai, que suivant quelques traditions, les habitants de la Chaldée avaient reçu le nom de *Nabats* parce qu'ils avaient *inventé* l'art de cultiver les terres et de faire sortir l'eau du sein de la terre. Mais cette étymologie, peu naturelle, peu conforme au génie de la langue arabe, a été imaginée après coup, pour trouver dans cet idiome l'origine d'un nom qui avait quelque célébrité ; d'ailleurs les différences que l'on remarque dans la manière dont ce mot est écrit chez les auteurs arabes suffiraient seules pour faire croire qu'il appartient à une autre langue. Quant à ce qui concerne le témoignage des écrivains de l'antiquité, on doit être peu surpris de voir les Grecs et les Latins ignorer le nom des habitants de la Babylonie et de la Mésopotamie, puisqu'ils n'ont guère mieux connu le véritable nom des Syriens ; et on ne saurait conclure de ce silence que la dénomination de Nabatéens ne fût point encore en usage. Il est vrai que l'on ne peut pas citer de preuves formelles qui démontrent l'existence antique de ce nom ; mais du moins on peut produire, à l'appui du témoignage des meilleurs écrivains orientaux, des preuves indirectes qui constatent que ce nom n'était point inconnu dans les contrées au-delà de l'Euphrate. Joseph parle d'un habitant de l'Adiabène qui était fils de Nabatée. Voilà donc ce nom employé comme nom propre dans l'Adiabène, pays situé au-delà du Tigre,

qui faisait partie de l'ancienne Assyrie, et dont la population semble avoir parlé un langage mélangé de l'idiome perse et du syriaque. En effet, nous trouvons parmi les rois de cette province des noms qui appartiennent évidemment au langage des Perses, tels qu'Izates, Artaschir; et, d'un autre côté, le même habitant, fils de Nabatée, portait, dit Joseph, le surnom de *Chagiras*, c'est-à-dire *boiteux*. Or, telle est la signification de ce mot dans la langue syriaque.

D'un autre côté, il existe une traduction arabe d'un ouvrage intitulé l'*Agriculture nabatéenne*, dont je parlerai plus bas, qui, si je ne me trompe, remonte à une assez haute antiquité, et que l'on peut regarder comme le seul monument littéraire que nous aient transmis les peuples de la Babylonie. Or, peut-on supposer avec quelque vraisemblance que le traducteur, Ebn-Wahschiiah, eût de son chef adopté ce titre, s'il ne l'eût trouvé en tête de l'ouvrage? On peut donc croire que le mot *Nabat* ou *Nabit* existait de temps immémorial chez les peuples de la Chaldée, et que c'était par ce nom que ces peuple se désignaient eux-mêmes. En effet, il est naturel de supposer que les habitants primitifs de la Chaldée, outre leur nom générique d'*Araméens*, en avaient un autre, par lequel ils se distinguaient des peuples de même race établis à l'occident de l'Euphrate. Or, une dénomination de ce genre ne se rencontre nulle part chez les écrivains de l'antiquité. Mais il ne faut pas conclure de ce silence qu'elle n'ait pas réellement existé ; on peut plutôt croire que les historiens grecs sont restés à ce sujet dans une entière ignorance,

ce qui ne doit guère étonner quand on songe que les Grecs n'ont eu avec les peuples de la Babylonie que des rapports peu fréquents et peu intimes, tandis que les Arabes, se trouvant à l'égard des peuples de cette contrée dans une position limitrophe, parlant un langage, sinon semblable, du moins approchant du leur, ayant avec eux, soit comme alliés, soit comme ennemis, de nombreux points de contact, ont été plus à portée qu'aucune autre nation, et surtout que les Grecs, de connaître à fond leurs voisins et d'apprendre à les désigner par leur nom véritable.

Si cette dénomination ne fut pas aussi généralement connue qu'elle semblerait avoir dû l'être, Masoudi nous donne de ce fait une explication qui paraît au moins fort plausible. Si l'on en croit ce judicieux historien, les habitants de la contrée appelée (l'*Iran*), ayant vu la perte de leur puissance, avaient depuis l'islamisme rejeté le nom de Nabatéens, et s'étaient, pour la plupart, donnés pour sujets naturels des rois de Perse.

D'ailleurs des peuples entiers peuvent quelquefois, sans aucun motif apparent, oublier et laisser tomber en désuétude le nom sous lequel ils ont été connus durant un grand nombre de siècles. La nation syrienne offre de ce fait un exemple bien frappant. On me permettra sans doute d'entrer à cet égard dans quelques détails qui peuvent ne pas être dépourvus d'intérêt.

Dès les premiers temps historiques, les annales de l'Orient nous montrent une nation puissante, nombreuse et occupant les vastes contrées qui s'étendent depuis le nord de la Palestine jusqu'au-delà du Tigre. Cette nation

est la même que les Grecs ont désignée par le nom de *Syriens*, mais qui, dans sa langue et dans celle des peuples voisins, était appelée *Aram*, ou *Orom*, suivant la prononciation usitée dans les différents dialectes. L'origine des Araméens remonte jusqu'aux temps voisins du déluge, et coïncide avec celle des peuples les plus célèbres de l'ancienne Asie ; car, suivant le récit de Moïse, Aram, père de cette nation, était fils de Sem et frère d'Élam et d'Aschour, premiers ancêtres des Perses et des Assyriens. Comme la contrée qui portait le nom d'Aram était d'une immense étendue, elle se subdivisait naturellement en plusieurs grands États, dont chacun se distinguait par un surnom particulier. Ainsi, dès le temps d'Abraham, on désignait par le nom de *Faddan-Aram, Plaine d'Aram*, ou *Aram-Nahraïm* (Aram des deux fleuves), tout le pays compris entre le Tigre et l'Euphrate, que les Grecs nommèrent ensuite *Mésopotamie*. Plus tard, nous trouvons, dans la Bible, *Aram-Dammesek*, c'est-à-dire la partie du pays d'Aram dont Damas était la capitale ; *Aram-Tsoba*, qui, si l'on en croit Michaëlis, désignait la contrée où était située la ville de Nisibe ; et enfin *Aram-Bet-Rehob*, nom d'un royaume placé sur les bords de l'Euphrate. L'adjectif *Arami*, ou *Arammi*, désignait un homme appartenant à quelque branche que ce fût de la nation araméenne. Ainsi la Bible l'applique également à Laban, natif de la Mésopotamie, et aux habitants des pays en deça de l'Euphrate.

Le mot *Aram* est resté presque ignoré des Grecs et des Latins, car Strabon est à peu près le seul écrivain qui at-

teste d'une manière expresse que les Syriens se désignaient eux-mêmes par la dénomination de Αράμοι ou Αραμαιοι. Mais ce nom n'a pas été inconnu aux historiens arabes, du moins aux plus anciens et aux plus exacts. Nous lisons dans Hamzah-Isfahani que les *Arman*, sont les Nabatéens de la Syrie. Les *Arman* sont nommés par Tabari comme les ancêtres des Nabatéens de l'Irak. Masoudi, parlant de la montagne appelée *Alem-alscheïtan* (la montagne du diable), située non loin de celle de Tour-Abdin, ajoute : « On y trouve des restes » des *Arman*, qui font partie des Syriens. »

Le même écrivain comprend, parmi les Chaldéens, les Assyriens et les Arman. Plus bas il ajoute que les Arman étaient les Nabatéens-Armanis. Enfin il raconte que les rois Sassanides, en établissant leur domination dans l'Irak, anéantirent la puissance des Nabatéens et des Arman.

Au rapport d'un historien persan anonyme, que j'ai déjà eu occasion de citer, les Arabes, lors de leur premier établissement dans les environs de Hirah et d'Anbar, chassèrent les *Armins* qui habitaient ces cantons, et qui étaient un reste de la nation d'Aram. Enfin je crois retrouver le même nom dans un passage d'Ebd-Khaldoun. Cet habile écrivain, exposant en peu de mots l'histoire des enfants d'Israël, dit qu'ils eurent à soutenir des guerres contre les peuples de la Palestine, les Chananéens, les Arméniens, les Iduméens, les Ammonites et les Moabites.

Comme nous ne voyons point, dans l'histoire de l'An-

cien Testament, que les Juifs aient jamais eu de relations hostiles avec les Arméniens, je crois qu'il s'est glissé ici une erreur, que l'on peut, ce me semble, attribuer à Ebn-Khaldoun lui-même· Il est assez vraisemblable que cet historien, ayant lu dans un auteur plus ancien le mot *Arman,* qui était depuis longtemps tombé en désuétude, et qui lui était peut-être totalement inconnu, aura cru bien faire en retranchant une seule lettre, un *élif*, et substituant ainsi le nom des Arméniens à celui des Syriens.

Quant à ce qui concerne l'étymologie du nom de *Syriens*, quelques auteurs orientaux font dériver ce mot d'une ville nommée *Souria*, dont on voit les ruines à quelque distance d'Alep. Un écrivain arabe assure même que la ville de Hémes se nommait primitivement *Souria*, mais cette dernière assertion paraît complétement fausse. Quant à la première, elle n'est pas mieux fondée ; car la ville de Souria n'a jamais joué dans l'histoire un rôle assez brillant pour avoir communiqué son nom à une vaste contrée, dont elle ne fut jamais la capitale. On ne saurait songer non plus à la ville de *Soura*, située sur la rive de l'Euphrate, et dont j'aurai occasion de parler plus au long.

Il est bien plus naturel de supposer, à l'exemple de plusieurs savants, que le mot de *Syrie* est simplement une abréviation de celui d'*Assyrie*.

A l'époque où les Grecs commencèrent à entretenir avec l'Orient des relations suivies, les conquêtes des Assyriens avaient jeté un si grand éclat, que l'on s'accou-

tuma insensiblement à donner leur nom à toutes les contrées qu'ils avaient soumises à leur empire. Mais bientôt on sentit le besoin de distinguer entre eux des peuples répandus sur une aussi vaste étendue de pays : pour atteindre ce but, on imagina de retrancher la première syllabe du mot Assyriens et d'employer le nom de *Syriens* pour désigner les peuples établis en deçà de l'Euphrate. Toutefois on ne fut pas toujours exact à observer cette différence, et l'on confondit en plus d'une circonstance les noms de *Syriens* et d'*Assyriens*. Hérodote, parlant des Assyriens, dit qu'ils portaient ce nom chez les barbares, et chez les Grecs celui de *Syriens*. Justin dit aussi : « Les Assyriens, qui par la suite furent nommés » Syriens, » *Assyrii qui posteà Syri dicti sunt*. D'un autre côté, Virgile, parlant de la pourpre, la désigne par le nom d'*assyrium venenum*. Au rapport de Plutarque, Cassius, après la défaite de Crassus, ayant pris des guides fidèles, arriva dans l'Assyrie (c'est-à-dire dans la Syrie). Ammien Marcellin emploie le mot *assyrià lingua* pour désigner la langue syriaque. Un fait achève de confirmer cette étymologie du nom des Syriens. Les Arméniens, qui ont toujours été parfaitement au fait de ce qui concernait les peuples de leur voisinage, n'ont jamais connu qu'un seul nom, celui d'*Asori*, qu'ils emploient pour désigner les Syriens.

Les noms de *Syrie, Syrien,* ne tardèrent pas à s'introduire chez les peuples mêmes que les Grecs et les Romains désignaient abusivement par ces dénominations, et qui, comme je l'ai dit, habitaient depuis la mer Médi-

terranée jusqu'au delà de l'Euphrate. Ces peuples s'accoutumèrent à se donner eux-mêmes ce nom, qu'ils auraient dû repousser comme étranger, et laissèrent presque tomber en désuétude le véritable nom que leurs ancêtres avaient porté depuis les temps les plus anciens.

On demandera sans doute quelle raison puissante amena un pareil changement : on serait tenté de l'attribuer à l'influence de la dynastie grecque des Séleucides, qui, durant plusieurs siècles, donna des lois aux contrées situées entre la Méditerranée et l'Euphrate ; mais je ne saurais admettre cette hypothèse. En effet, les rois grecs, maîtres d'une partie de l'Orient, y furent toujours considérés comme des étrangers, les Grecs ne s'amalgamèrent jamais avec les peuples dont ils avaient fait la conquête. Des villes helléniques s'élevèrent en différentes provinces de l'Asie ; mais leurs habitants, isolés de tout ce qui les entourait, par les mœurs comme par le langage, étaient l'objet de la haine et de la jalousie de leurs voisins : une méfiance réciproque divisait des hommes qui auraient dû se réunir et n'avoir qu'un intérêt commun. Les rois, absolus dans leur capitale et les villes qui les entouraient, n'exerçaient dans les parties éloignées du centre de leur empire qu'une autorité d'autant moins forte qu'elle n'était fondée que sur la crainte. Vainement ils avaient ordonné que le grec fût la langue de la chancellerie et des affaires ; le gros de la nation continuait à faire usage de sa langue maternelle. Les princes avaient eu la prétention d'imposer aux villes anciennes de leurs États des noms grecs, mais les habitants

se refusaient obstinément à admettre ces changements ; ils continuaient à se servir des anciennes dénominations, qui survécurent à la ruine de la puissance des Séleucides et se sont maintenues jusqu'à nos jours. Ammien Marcellin remarque expressément que les noms grecs, imposés aux villes de l'Orient par les monarques Séleucides n'avaient pu faire oublier les anciennes dénominations, et nous pouvons encore aujourd'hui vérifier l'exactitude de cette assertion.

A quoi donc peut-on attribuer l'introduction des noms de *Syrie*, *Syriens*, chez les peuples qui habitaient les contrées en deçà de l'Euphrate? C'est, si je ne me trompe, à la religion chrétienne. On sait que cette religion s'établit de très-bonne heure à Antioche et dans les provinces voisines. Les livres du Nouveau Testament furent immédiatement traduits dans la langue du pays. Or, ces livres étaient écrits dans la langue des Grecs, et offraient par conséquent les expressions et les dénominations en usage chez ce peuple. Or, les noms de *Syrie*, de *Syriens* se trouvaient souvent employés dans les livres fondamentaux du christianisme. Les habitants des pays situés entre la Méditerranée et l'Euphrate, se voyant désignés par une dénomination qui leur était étrangère, mais qui se trouvait en quelque sorte consacrée par l'autorité des livres qu'ils vénéraient à tant de titres, ne crurent pas sans doute pouvoir rejeter ce nom, et l'adoptèrent sans répugnance. Ils se persuadèrent que, régénérés par un nouveau culte, ils devaient sous tous les rapports devenir un peuple nouveau et abjurer leur nom antique, qui sem-

blait leur rappeler l'idolâtrie à laquelle le christianisme venait de les arracher. Cette conjecture est, si je ne me trompe, confirmée par un fait que je crois décisif. Dans la langue syriaque ecclésiastique, le mot *armoïo*, qui ne diffère du nom ancien, *ormoïo*, que par une seule voyelle, désigne *un païen, un idolâtre*. Ainsi s'introduisit le nom de *Sourioïo, Syrien*.

Quant à la dénomination *Orom, Aram*, ou *le pays des Araméens*, elle fut appliquée de préférence à la contrée que les Grecs et les Latins appelaient *Assyrie*. Or, il faut observer que, longtemps avant l'époque de la naissance du christianisme, on s'était accoutumé à désigner par le nom d'*Assyrie*, non plus la contrée située au-delà du Tigre qui avait eu Ninive pour capitale, mais l'ancienne Babylonie. Hérodote place Babylone dans l'Assyrie, aussi bien qu'une bourgade nommée *Ardericca*, située sur le bord de l'Euphrate. Labynète, roi de Babylone, est nommé par lui *roi d'Assyrie*. Plus loin, chez le même historien, le mot *Assyrie* désigne la Babylonie. L'Arménie est indiquée comme située au-dessus de l'Assyrie. Plutarque, dans la vie de Crassus, raconte que le perfide Arabe Ariamnes, voulant distraire les soldats romains, épuisés de fatigue et de chaleur, leur représentait en riant qu'il n'étaient plus dans l'Italie, mais qu'ils parcouraient les frontières des Arabes et des Assyriens. Strabon, donnant la description de l'Assyrie, remarque expressément qu'elle comprenait la Babylonie et les provinces voisines. Ammien Marcellin nous donne sur ce sujet des détails non moins précis. Cet historien rap-

porte que de la ville de Carres deux routes conduisaient dans la Perse, l'une par l'Adiabène et la rive du Tigre, l'autre par l'Assyrie et les bords de l'Euphrate. Cet écrivain judicieux n'ignorait pas, et remarque expressément, que l'Assyrie des anciens portait de son temps le nom d'*Adiabène*. Mais, distinguant les époques, il place dans l'Assyrie les villes de Babylone, de Séleucie, de Ctésiphon, etc. Il peint l'armée romaine entrant sur les frontières de l'Assyrie. Il parle du mur élevé par Sémiramis pour défendre l'Assyrie. Enfin il nous représente Julien, au milieu de sa téméraire expédition, délibérant et consultant les dieux pour savoir s'il devait opérer sa retraite en traversant l'Assyrie, ou se diriger vers la Corduène. Zozime nous apprend que la forteresse de Circesium touchait aux frontières de l'Assyrie. Il dit que la ville de Carres séparait les pays romains de ceux des Assyriens. Il parle d'un bras de l'Euphrate qui se prolongeait vers l'Assyrie. Il affirme que Ctésiphon était la principale ville de l'Assyrie. Au rapport de Procope, lorsque l'Euphrate est arrivé dans le pays des Assyriens, il se réunit au Tigre. Le même historien rapporte que l'armée perse, guidée par l'Arabe Alamondar, traversa l'Euphrate dans l'Assyrie, et vint ravager la province de Comagène.

Après cette digression, qui s'est peut-être un peu trop prolongée, je reviens aux Nabatéens. Ce peuple n'était pas toujours resté renfermé dans les limites de la Babylonie ; à une époque très-ancienne, le roi d'Assyrie Asar-Addon avait envoyé dans la Palestine les Cuthéens, qui, suivant

toute apparence, tiraient leur origine de Koutha, ville de Babylonie, et adoptèrent ensuite le nom de *Samaritains*. Nous apprenons d'un historien arabe, Ebn-Schaker, que dans la ville de Damas il se trouvait un quartier appelé *Nibatoun*, parce qu'il était habité exclusivement par des Nabatéens. L'auteur du *Kitab-alagâni* fait mention des Nabatéens, qui étaient établis aux environs de Iathrib, c'est-à-dire de Médine. Au rapport du même écrivain, des Arabes de la tribu d'Aschar, s'étant avancés dans la province de Bahreïn, arrivèrent à Hodjr, où ils traversèrent une peuplade de Nabatéens qui y faisaient leur résidence. Ils se fixèrent auprès d'eux et les forcèrent bientôt de quitter leurs demeures. Ce récit est confirmé par un passage du lexicographe Djeuheri, qui s'exprime en ces termes : « Au rapport d'Aïoub-ben-Kiribbah, les habi-
» tants de la province d'Oman sont des Arabes qui sont
» devenus Nabatéens ; et ceux de Bahreïn, des Nabatéens
» qui se sont faits Arabes. »

Il paraît que cet établissement des Nabatéens sur la rive méridionale du golfe Persique remontait à une époque fort ancienne, car Strabon raconte que des Chaldéens, exilés de leur pays, s'étaient fixés dans la ville de Gherræ, sur la côte d'Arabie.

Au rapport de Iakouti et de l'auteur du *Marâsid-alitla*, la ville de Tib, située entre la Babylonie et le Khousiztan (la Susiane), était habitée par des Nabatéens, qui, bien qu'ils eussent embrassé l'islamisme, avaient conservé l'usage de leur langue primitive.

Quant aux Nabatéens de la ville de Pétra, je crois qu'ils

n'étaient point Arabes d'origine, mais qu'ils formaient une colonie araméenne venue de la Babylonie, et qui, rivalisant avec la population syrienne de Palmyre, profita de sa position pour se livrer aux spéculations du commerce le plus étendu.

On me demandera sans doute sur quoi je me fonde pour attribuer aux Nabatéens une origine araméenne. Je répondrai que l'identité de nom forme déjà, en faveur de cette opinion, une présomption très-forte. Il est difficile de croire qu'il existât, à si peu de distance l'une de l'autre, deux nations désignées par une dénomination commune, sans qu'il y eût entre elles communauté d'origine ; et si les Nabatéens d'Arabie étaient réellement une colonie de ceux de la Babylonie, cette circonstance expliquerait comment on trouvait, chez un peuple placé au milieu des déserts, environné de tribus nomades, une civilisation beaucoup plus avancée que celle qui existait chez ses voisins. En second lieu, nous lisons dans Diodore de Sicile que les Nabatéens, voulant détourner loin de leur pays les armes d'Antigone, adressèrent à ce prince une lettre écrite en syriaque. Or, il est bien à présumer que le langage dans lequel se trouvait rédigée cette lettre était le même que parlaient habituellement les hommes qui l'avaient écrite ; sans quoi ils eussent probablement choisi de préférence la langue grecque, qui était, on peut le croire, la seule que connût et parlât le monarque dont les Nabatéens voulaient conjurer le ressentiment.

En troisième lieu, parmi les villes occupées par les

Nabatéens, nous en avons désigné une qui portait le nom de *Hauara*, c'est-à-dire *blanche*. Or, il est facile de voir que ce mot, avec cette signification et cette terminaison, appartient essentiellement à la langue syriaque.

Nous avons dit plus haut qu'un historien arabe fait mention des Nabats de Médine. Un scoliaste habile, passant en revue les dix noms qu'avait portés successivement la ville de la Mecque, indique celui de *Koutha*. Or, nous savons, par des témoignages authentiques, que cette dénomination a de tout temps existé dans la Babylonie, et qu'elle désignait deux villes de quelque importance.

J'ai admis, d'après le témoignage unanime des écrivains orientaux, que les Nabatéens étaient d'origine syriaque; j'ai soupçonné en conséquence qu'une colonie de cette nation était venue, à une époque ancienne, occuper une partie de l'Arabie Pétrée, et étendre ses conquêtes le long du golfe oriental de la mer Rouge, et ce fait est loin d'être appuyé sur une simple conjecture : un témoignage bien important et bien authentique confirme mon opinion de la manière la plus formelle. Nous lisons, dans le second livre des Rois, que, du temps d'Achaz, Razin, roi de Damas, conquit la ville d'Élath et l'incorpora à l'empire des Syriens. Or, si cette place, située à l'extrémité septentrionale du golfe auquel elle donnait son nom, tomba alors au pouvoir de Razin, il est naturel de croire que la contrée environnante avait également subi les lois du souverain de Damas. Par conséquent les villes qui, par leur position, présentaient une

importance réelle, durent recevoir des garnisons syriaques. Or, Pétra était trop bien située pour ne pas attirer l'attention du vainqueur. Ainsi, à une époque si reculée, l'Arabie Pétrée se trouva en partie occupée par des Syriens, qui, soit comme soldats, soit comme marchands, soit pour tout autre motif, vinrent fixer leur demeure dans cette région lointaine. Donc les mœurs, la langue des Syriens, avaient dû s'introduire dans cette partie de l'Arabie et s'y conserver avec plus ou moins de pureté; et cette circonstance, très-importante en elle-même, explique d'une manière fort naturelle comment, à une époque un peu plus récente, une colonie, composée d'hommes originaires des pays au-delà de l'Euphrate, imagina de choisir pour sa résidence la contrée voisine de Pétra, où ces aventuriers ne devaient pas se trouver tout à fait étrangers, puisque parmi la population primitive ils allaient rencontrer des hommes avec qui ils étaient unis par une communauté d'origine.

Au reste, si j'admets qu'une colonie venue des contrées au-delà de l'Euphrate s'était établie dans l'Arabie, et avait choisi Pétra pour sa capitale, je ne prétends pas dire que cette population fût entièrement composée d'étrangers. Nous savons, par le témoignage de l'auteur du Livre des Rois, que Razin, roi de Syrie, ayant conquis la ville d'Élath et les contrées voisines, les Iduméens revinrent en foule habiter cette ville, qu'ils avaient cru devoir abandonner au moment où elle était tombée sous la domination des rois de Juda. Je crois d'ailleurs que les Arabes qui habitaient ce canton, et ceux qui s'étaient

établis dans les environs, ne manquèrent pas, lorsque les richesses affluaient à Pétra, devenue l'entrepôt d'un immense commerce, de se réunir aux étrangers pour former avec eux une seule nation, mais qu'elle conserva le nom des peuples qui en composaient la partie la plus active et la plus industrieuse. Cette fusion, si naturelle, rendrait raison du nom d'Arabes que les auteurs anciens donnent aux Nabatéens, et expliquerait ces noms, d'origine véritablement arabe, que l'on retrouve parmi leurs chefs, tels que les noms d'*Oboda*, *Sylleus* (Sâleh), etc.

Cette origine étrangère que j'attribue aux Nabatéens peut encore faire concevoir un fait difficile à expliquer. Les Nabatéens d'Arabie, après avoir joué durant plusieurs siècles un rôle assez brillant, disparaissent tout d'un coup de la scène historique, de manière que l'on n'en trouve plus le moindre vestige. Il est facile de penser que ce peuple occupa les mêmes lieux tant que l'étendue de son commerce et les richesses qui en étaient le fruit lui offrirent des ressources abondantes et les moyens de figurer avec quelque gloire parmi les nations de l'Asie; mais lorsque, par l'effet de circonstances que j'ai indiquées plus haut, le négoce de l'Orient eut pris une autre route, les Nabatéens, ayant vu tarir la source de leur opulence, n'étant plus en état d'entretenir des forces imposantes et de retenir dans le devoir les Arabes indociles qui formaient la masse de leurs sujets, durent abandonner des déserts arides, peu propres aux travaux de l'agriculture, retournèrent dans leur patrie primitive, ou allèrent chercher ailleurs des établissements qui pou-

vaient leur offrir des chances de spéculations heureuses et d'une opulence plus certaine.

On demandera peut-être à quelle époque les Nabatéens durent se fixer dans le désert d'Arabie, où ils résidèrent l'espace de plusieurs siècles. Il est difficile de donner sur cet objet une réponse satisfaisante. Les écrivains de l'antiquité et les historiens orientaux se taisent également sur un fait qui, à leurs yeux, offrait un si faible intérêt. Pour des hommes qui étaient journellement témoins des catastrophes les plus terribles et les plus sanglantes, qui voyaient continuellement s'allumer des guerres acharnées dont le résultat était la conquête de pays immenses, qui contemplaient presque sans interruption la chute de monarchies puissantes et l'élévation de nouveaux empires, qu'importait l'établissement d'une petite peuplade dans un coin du désert de l'Arabie? Un pareil événement devait passer inaperçu; et l'on conçoit sans peine que les Nabatéens de l'Arabie Pétrée n'ont dû attirer les regards des autres peuples qu'au moment où leurs richesses et leur commerce les mirent en état de jouer quelque rôle sur la scène politique.

S'il est permis d'exprimer une conjecture sur le point d'histoire qui forme l'objet de ces recherches, on peut dire, comme je l'ai insinué plus haut, que les Nabatéens ne sont nommés nulle part dans le texte hébreu de la Bible, tandis qu'il y est fait mention des différentes peuplades dont ils étaient entourés; que Pétra, qui devint par la suite la capitale des Nabatéens, est désignée d'une manière expresse, mais que les écrivains sacrés se taisent

absolument sur le peuple qui fit fleurir cette cité et l'embellit de monuments si extraordinaires. On peut donc, si je ne me trompe, conclure de ce silence que, pendant le temps de l'existence des royaumes d'Israël et de Juda, les Nabatéens n'avaient point encore formé d'établissement dans l'Arabie Pétrée. On peut supposer avec quelque vraisemblance que le séjour des Nabatéens dans cette contrée remontait à l'époque des expéditions de Nabuchodonosor contre la Judée. Il est possible que, parm cette foule d'hommes rassemblés de toute part, qui, volontairement, marchaient sous les drapeaux du monarque chaldéen, des habitants des pays au-delà de l'Euphrate, voulant se soustraire aux fatigues d'une guerre aussi sanglante que pénible, aient fixé leur demeure au milieu des déserts de l'Arabie. Peut-être aussi Nabuchodonosor avait-il cru devoir établir, dans un emplacement aussi fort que Pétra, un corps de soldats qui pût tenir en bride les tribus du voisinage; et les enfants de ces guerriers, ayant avec le temps perdu leurs habitudes militaires et adopté des mœurs plus douces, auront déposé leurs armes pour embrasser une profession moins brillante, mais plus lucrative, celle du commerce. Un fait assez remarquable confirme à cet égard mes conjectures. Au rapport d'Étienne de Byzance, une tribu de Babyloniens était établie à Karak-Moba, qui, comme on sait, n'était pas éloignée de l'emplacement de Pétra.

Au surplus, il est à remarquer que longtemps avant cette époque il existait déjà dans les parties nord-est de l'Arabie des noms de lieu qui semblent indiquer une ori-

gine araméenne. Non loin de l'extrémité septentrionale de la mer Morte était située la montagne de Nébo, sur laquelle Moïse monta par ordre de Dieu, afin de contempler avant de mourir cette terre promise, l'objet de ses désirs, et dont un arrêt juste, mais sévère, lui interdisait l'entrée. Or, le mot *Nébo* désignait une divinité qui était en grande vénération chez les Chaldéens, et dont le nom entre dans ceux de plusieurs rois ou personnages éminents, tels que Nabuchodonosor, Nabopolassar, Nabuzardan, Naboschazdan, etc. Non loin de là était située la ville de Medaba, dont le nom, terminé par un *aleph*, nous offre la forme féminine des mots telle qu'elle existe dans les langues chaldaïque et syriaque. Dans les mêmes parages se trouvait un lieu, dont le nom, *Églaïm*, paraît être le même qui ailleurs est écrit avec un *aïn*, et présentait ainsi ce changement du *aïn* en *aleph*, qui forme un caractère distinctif des dialectes d'au-delà de l'Euphrate.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, les Nabatéens de l'Arabie paraissent n'avoir conservé que durant quelques siècles une existence politique; et leur nom finit par tomber en oubli dans la contrée qui avait été le siége de leur puissance; mais dans les pays que je regarde comme leur plus ancienne patrie, et dont ils formaient la population primitive, ils continuèrent de subsister et de conserver leur dénomination antique. Aux différentes époques de l'histoire orientale nous voyons les Nabatéens répandus dans la Babylonie et la Mésopotamie y former une population nombreuse, entièrement distincte de celle des Arabes et autres conquérants de l'Asie.

Khaled, général arabe, après avoir achevé la conquête de la Babylonie, écrivant au roi de Perse, chargea de sa lettre un Nabatéen nommé Zahakil.

Le Nestorien Amrou, parlant du patriarche Abd-Ieschou, atteste qu'il convertit à la religion chrétienne un grand nombre d'hommes du pays des Nabatéens, et qu'il bâtit, dans le voisinage de la colline de Sarsar, un monastère sous le nom de *Mar-Saliba*. Ailleurs il fait observer que la ville de Wasit était la capitale des Nabatéens.

Sous le règne du khalife Ommiade Hescham, fils d'Abd-almélik, un Nabatéen nommé Hasan avait la ferme des terres que ce prince possédait dans l'Irak.

Le poëte Abbas, dont il est fait mention dans le *Kitab-Alagâni*, était Nabatéen d'origine. Moslem, père du poëte Daoud, appartenait à la même nation. Le musicien Barsouma, qui florissait à la cour du khalife Raschid, était Nabatéen ; Masoudi vante la musique des Nabatéens, et il paraît qu'ils avaient hérité du goût de leurs ancêtres, car nous trouvons dans le livre de Daniel le nom de plusieurs instruments de musique qui étaient en usage chez les Babyloniens.

Le poëte Khazimi avait composé contre Ali-ben-Haïthem des satires en langue nabatéenne. Ali-ben-Haïthem était Arabe, mais son aïeul était Nabatéen.

Le khalife Mahdi, étant à la chasse, entra dans la cabane d'un Nabatéen.

Le khalife Motasem, ayant pris la ville de Bagdad en aversion, et voulant fonder une autre capitale, avait déjà choisi pour son emplacement un lieu situé non loin du

Tigre, sur les bords du fleuve *Kâtoul*, et qui était habité par des Nabatéens. Le même prince, se promenant un jour dans les campagnes de l'Irak, un paysan qui ne le connaissait pas le pria de l'aider à relever son âne, qui s'était abattu. Le khalife s'étant prêté de bonne grâce à lui rendre ce service, cet homme lui adressa ses remercîments en langue nabatéenne.

Suivant une tradition rapportée par Ebn-Djouzi, Babek le Khorremi, qui tint si longtemps en échec toutes les forces de l'empire des khalifes, avait eu pour père un Nabatéen nommé Abd-allah, habitant du *Sawad* (Babybylonie).

Le poëte Motanebbi dit, en parlant d'un personnage auquel il adresse ses vers : « Il rechercha le rang d'émir » dans les places frontières, tandis qu'il avait été élevé » sur le terrain qui s'étend entre *Karkhaïa* et *Kala-* » *wadza*. »

Le scoliaste arabe fait cette remarque : « *Karkhaïa* » et *Kalawadza* étaient deux bourgs du pays des Naba- » téens. »

DE LA LANGUE NABATÉENNE.

Je dois maintenant rechercher quelle langue parlaient les Nabatéens, et je me livrerai à cet examen d'autant plus volontiers que cette question a été pour les écrivains orientaux l'objet d'assertions les plus contradictoires. J'essaierai donc de débrouiller ce chaos et de découvrir la vérité des

faits au milieu des hypothèses incohérentes que les écrivains de l'Orient ont reproduites et propagées, sans jamais les soumettre à l'examen de la critique.

Les auteurs orientaux, en général, s'accordent à vanter la haute antiquité de la langue nabatéenne. Si l'on en croit le Syrien Théodore, cité par l'auteur du *Kitab-alfehrest*, c'est dans cet idiome que Dieu adressait la parole à Adam. Au rapport de l'auteur du livre intitulé *Ikhwan-alsafâ*, Adam et ses enfants parlaient entre eux le syriaque, ou, suivant d'autres, la langue natabéenne. Le patriarche Michel, auteur d'une chronique syriaque, dont nous possédons la version arménienne, s'exprime en ces termes : « La langue primitive que parlait Adam était celle qui est » aujourd'hui en usage chez les Chaldéens, car Abraham » était Chaldéen de naissance ; et le langage qu'il avait » appris de ses pères est celui qui s'est perpétué chez » nous autres, Syro-Chaldéens. » Cette tradition a été connue du judicieux Ebn-Khaldoun, qui n'a pas regardé comme indigne de lui de la combattre en ces termes : « L'écriture syrienne est celle des Nabatéens et des Chal- » déens. Des hommes ignorants osent soutenir que c'est » là l'écriture primitive, à raison de sa haute antiquité, » et parce qu'elle était en usage chez les plus anciens de » tous les peuples ; mais cette assertion n'est qu'une erreur » et une tradition populaire. »

Je suis très-éloigné de vouloir discuter sérieusement une question assurément bien oiseuse, quoiqu'elle ait été agitée, avec autant d'érudition que peu de fruit, par quelques savants des derniers siècles. Je ne m'arrêterai point

à rechercher quelle a été la langue primitive du monde : mais les témoignages que je viens de recueillir, sans décider une question insoluble, prouvent du moins que les écrivains orientaux les plus judicieux ont regardé la langue nabatéenne, non pas comme un jargon, mais comme un idiome élégant, dont l'origine remontait aux premiers temps du monde, et qu'ils lui ont donné la même antiquité qu'à la langue syriaque. Si l'on admet, avec tous les historiens dont j'ai invoqué le témoignage, que les Nabatéens avaient la même origine que les Syriens ; que dès les plus anciens temps, et quelques siècles seulement après le déluge, ils avaient peuplé la Mésopotamie, la Chaldée, et avaient choisi Babylone pour la capitale de leur empire, ils devaient faire usage d'une langue commune, qui avait les plus grands rapports avec la langue syriaque ; et c'est ce que Masoudi, cité plus haut, atteste expressément, lorsqu'il assure que les Nabatéens et les Syriens parlaient un langage qui était, pour le fond, identique avec le syriaque, dont il différait seulement par un petit nombre de lettres. Or, nous savons, par le témoignage de Moïse, que la famille d'Abraham et ce patriarche lui-même, avant sa migration dans la terre de Canaan, parlaient un langage appelé *araméen*. Nous lisons dans la Genèse que, Laban ayant conclu un traité avec Jacob, son gendre, tous deux élevèrent en commun, pour monument de leur accord, un monceau de pierres, qu'ils désignèrent chacun par un nom emprunté à la langue qui lui était familière : Laban nomma ce tertre *Iegar-Sahdouta*, c'est-à-dire *le monceau du témoignage*. Or, ces mots ont toujours

conservé la même signification dans les langues syriaque et chaldaïque. De son côté Jacob assigna au même monument le nom de *Galed,* qui a le même sens dans la langue hébraïque, et qui, avec une légère altération, s'étendit à toute la contrée voisine, désignée souvent dans la Bible sous le nom de *Galaad*. La langue araméenne fut plus tard en usage chez les Assyriens. En effet, nous lisons dans les Livres des Rois que Rabsacès, ayant été envoyé par Sennachérib pour engager les habitants de Jérusalem à se soumettre, leur adressa un long discours, rempli de blasphèmes, de jactance et de menaces. Les officiers du roi Ezéchias prièrent ce député de parler en langue araméenne, qui leur était familière, et non pas en langue hébraïque, afin qu'il ne fût pas compris des soldats qui bordaient la muraille; mais il répondit fièrement : « Ce n'est point à vous que s'adressent principalement » mes paroles, mais aux Juifs, que vous séduisez par de » vaines espérances.

Cette langue se retrouve également, et toujours avec le même nom, chez les Chaldéens de Babylone, au temps de Daniel ; et enfin nous la trouvons employée pour la requête présentée au roi de Perse Artaxerxès par les gouverneurs des provinces en deçà de l'Euphrate.

Mais, dira-t-on, la langue nabatéenne est-elle réellement identique avec ce langage araméen dont il vient d'être question? Je crois pouvoir répondre affirmativement. En effet si, comme je crois l'avoir prouvé, les Nabatéens formaient la population primitive des contrées situées au-delà de l'Euphrate; si leur idiome, comme

nous venons de le voir, était, à peu de chose près, le même que le syriaque; si, d'un autre côté, cette langue araméenne, presque identique avec celle que nous nommons syriaque, était dès les plus anciens temps le langage vulgaire et commun des pays où étaient répandus les Nabatéens, ne doit-on pas conclure que cette langue ne différait point de celle de ce peuple? Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par le témoignage d'un écrivain syriaque, qui paraît avoir vécu à une époque fort ancienne. Le commentateur Théodore, dont l'autorité est alléguée par un savant historien arabe, nous donne sur la langue nabatéenne des détails aussi curieux qu'exacts. Suivant lui, « cette langue est le plus élégant des dialec-
» tes syriaques. C'est cet idiome que parlaient les habi-
» tants de Babylone. Lorsque Dieu eut confondu les
» langues et que les hommes se furent dispersés dans des
» pays et des lieux divers, le langage des habitants de
» Babylone se conserva sans altération. Quant au naba-
» téen que l'on parle dans les villages, c'est un syriaque
» corrompu et plein de locutions vicieuses. »

On voit donc que, dans l'opinion de cet estimable écrivain, la langue nabatéenne était celle que parlaient les anciens habitants de la Babylonie. Cette assertion est encore appuyée par le témoignage d'Abou'lfaradj, qui assure que les trois compagnons de Daniel reçurent les noms nabatéens de *Schadrak*, *Meschak* et *Abed-nego*. Or, nous savons, par le livre de Daniel, que ces noms furent empruntés au langage des Chaldéens.

L'opinion que je viens d'émettre, relativement au lan-

gage nabatéen, semble être contredite par un passage de l'historien que je viens de citer. Abou'lfaradj, autrement Grégoire Bar-Hebræus, Syrien de nation, et qui, par conséquent, devait bien connaître tout ce qui concernait sa nation, s'exprime en ces termes : « La langue syriaque » se divise en trois dialectes : le plus pur est l'araméen, » qui est en usage chez les habitants de Roha (Édesse), » de Harran et de la Syrie extérieure; ensuite vient le » dialecte de la Palestine, qui est parlé par les habitants » de Damas, du mont Liban et du reste de la Syrie intérieure; le plus impur est le dialecte chaldéen-nabatéen, » qui est la langue en usage dans les montagnes de l'Assyrie et dans les campagnes de l'Irak. » On a conclu de ce passage que la langue nabatéenne n'avait jamais été qu'un jargon corrompu, usité seulement parmi des villageois grossiers, et qui ne méritait aucune attention sérieuse.

Mais ce fragment curieux, si on l'examine avec soin et sans préjugé, confirme d'une manière évidente l'assertion de l'auteur lui-même et celle de Masoudi et de Théodore, sur l'identité de la langue nabatéenne avec celle que parlaient, dès les plus anciens temps, les habitants de la Babylonie.

Grégoire Bar-Hebræus, dans sa Grammaire syriaque, écrite en vers et commentée par lui-même, s'exprime, sur sa langue maternelle, d'une manière plus précise, mais sans employer le mot *nabatéen*. « Il faut savoir, dit-il, que » le syriaque, plus qu'aucun autre idiome, s'étant ré» pandu dans les contrées fort éloignées les unes des

» autres, a éprouvé de grandes altérations et subi, dans
» sa forme, des changements si considérables, que ceux
» qui parlent les différents dialectes de cette langue ne
» s'entendent pas mutuellement, et ont besoin d'un in-
» terprète, comme s'ils s'exprimaient dans les langages
» étrangers. Les dialectes sont au nombre de trois, sa-
» voir : celui de la Syrie, celui de la Palestine, et celui
» des Orientaux. Ce dernier, plus que les autres, a adopté
» des formes extrêmement anomales et s'est rapproché
» du chaldéen, avec lequel il s'est complétement assi-
» milé. » L'auteur s'attache ensuite à démontrer que le langage le plus pur et le plus parfait est celui qui a été constamment parlé chez les habitants de la Syrie; puis, faisant complétement abstraction du langage de la Palestine, il ne nomme que deux dialectes, l'occidental et l'oriental. « Le premier, dit-il, est en usage chez les habi-
» tants d'Ourhoï (Édesse), Mélitène, Mardé et dans toutes
» les provinces voisines. Parmi ceux qui font usage du
» dialecte oriental, on distingue les chrétiens nesto-
» riens. »

Ce passage, ainsi qu'il est facile de le voir, vient pleinement à l'appui des assertions que j'ai émises. En effet, dans le récit de Grégoire Bar-Hebræus, le dialecte syriaque oriental, qui répond au dialecte nabatéen, est parfaitement analogue avec le langage chaldéen. Cette assertion confirme ce que l'auteur a dit plus haut, que la langue nabatéenne était parlée également dans les montagnes de l'Assyrie et dans les plaines de la Babylonie. Les détails que le même écrivain nous donne, tant dans sa gram-

maire en prose que dans celle qui est écrite en vers, sur les formes particulières au troisième dialecte syriaque, viennent encore à l'appui de cette opinion, et démontrent, ce que nous lisons dans d'autres ouvrages, que le syriaque, tel qu'il est parlé chez les Nestoriens, aux environs de Diar-Békir et au-delà du Tigre, est, sous le rapport de la prononciation et des idiotismes grammaticaux, beaucoup plus ressemblant à la langue chaldaïque qu'à celle des Syriens occidentaux : aussi, dans les éditions publiées à Rome par les soins des Assémani, telles que le Recueil des actes des martyrs, on donne le nom de *chaldaïques* aux ouvrages écrits en caractères nestoriens.

Je crois donc pouvoir admettre que le langage des Nabatéens, ou des habitants primitifs de Babylone, se retrouve encore aujourd'hui dans celui que nous désignons sous le nom de *chaldaïque*, et qui nous a été conservé dans plusieurs chapitres de Daniel et d'Esdras, et, avec quelques altérations, dans la paraphrase du Pentateuque, qui est attribuée à Onkelos. C'est cette langue que désigne Ebn-Moukaffa lorsque, parlant des idiomes qui étaient en usage à la cour des rois sassanides de la Perse, il dit : « Quelques Persans emploient la langue syriaque an-
» cienne, que parlaient les habitants de Babylone, et la
» lisent en persan. L'alphabet est composé de trente-trois
» caractères. On nomme cette écriture *nameh-debirieh*
» (écriture des livres). Elle était employée par les hommes
» de toutes les classes, à l'exception des rois. »

Mais, dira-t-on, comment concilier ces détails avec ceux que nous donnent plusieurs écrivains orientaux, qui

s'accordent à regarder le langage nabatéen comme un langage corrompu et fort peu élégant? Le poëte Abou'lala, voulant critiquer amèrement les habitants de la province arabe de Nedjd, s'exprime en ces termes : « Les habitants » de Nedjd, toutes les fois qu'ils veulent s'exprimer avec » élégance, ressemblent aux habitants de *Diaf*. » Cet écrivain, dans les notes qu'il a jointes à son ouvrage, nous apprend que Diaf est un lieu (de la Mésopotamie) habité par des Nabatéens, dont le langage est dépourvu de toute élégance.

Tébrizi, dans son commentaire sur le *Hamasah* [1], explique un vers en ces termes : « Le poëte donne à en- » tendre que les hommes dont il est question sont des » Nabatéens, et que leur langage est rempli de fourbe- » ries et d'artifices. » Hariri, dans l'ouvrage intitulé *Dorret-algawas* [2] (la perle du plongeur), citant un mot, dit : « C'est une expression des Nabatéens. »

Le musicien Ishak-Mauseli ayant composé une chanson, dans laquelle se trouvait un mot arabe, on lui fit observer qu'il était obligé de l'écrire avec un *waw* à la fin [3], sans quoi il pécherait contre la prosodie et le rythme musical; mais qu'en ajoutant le *waw* il employait une forme vicieuse, plus analogue au langage nabatéen.

Un des caractères distinctifs que les écrivains orientaux s'accordent à attribuer à cette langue, consistait dans la tendance à adoucir la prononciation des lettres guttu-

[1] Ed. Freytag, p. 650.
[2] Man. ar. de Ducaurroy, fol. 45, r°.
[3] Kitab-alagani, t. Ier, fol. 342, r°.

rales, et à les confondre l'une avec l'autre. Nowaïri, cité par Reiske, atteste expressément qu'un des défauts du dialecte nabatéen, était le changement du *ha* en *hé*, et du *aïn* en *élif*. Et cette assertion est confirmée par d'autres écrivains. Au rapport d'Ebn-Abi-Osaïbah, dans son histoire des médecins, « Abou-Sahl était plein d'esprit et » avait une conversation intéressante ; seulement, comme » il avait pris naissance dans un bourg du territoire de » Kaskar, sa prononciation offrait ce défaut qui caracté- » rise les habitants de la province de *Sawad*. »

A la cour du khalife Haroun-Raschid se trouvait un musicien, nommé Barsouma, qui jouissait d'un assez grand crédit auprès du prince et était admis dans toutes ses parties de plaisir. Le nom de ce personnage indique clairement qu'il était d'origine syrienne ; mais une particularité que rapporte un historien arabe nous fait connaître que ce musicien était né au-delà de l'Euphrate. En effet nous lisons qu'il avait dans son langage un vice de prononciation qui lui faisait confondre les lettres gutturales l'une avec l'autre. Il disait *asal*, avec un *élif*, pour *asal*, avec un *aïn* ; dans le mot *ahsan*, il substituait en parlant le *hé* au *ha*. Ce défaut indique clairement que Barsouma était Nabatéen de naissance. En effet, nous lisons dans un passage du même historien arabe que le musicien Ebn-Djami, parlant un jour à Barsouma, l'apostropha du nom de *Nabatéen*.

Les éloges que plusieurs écrivains orientaux font de la langue nabatéenne, et les reproches que d'autres adressent à cet idiome, sont probablement d'une égale vérité ;

pour tout concilier, il s'agit seulement de distinguer les temps et les lieux. C'est ce que le Syrien Théodore a parfaitement établi en peu de mots dans le passage que j'ai cité plus haut. En effet, on conçoit facilement que les Nabatéens de Babylone, qui, suivant le témoignage que leur rend un de leurs compatriotes, avaient découvert toutes les sciences, et cultivé, entre autres, la botanique avec plus de zèle et de succès que les Grecs et les autres peuples; qui habitaient une capitale immense, embellie de tous les prodiges des arts, séjour d'un souverain opulent et magnifique, ne parlaient point un jargon corrompu et grossier. D'ailleurs, comme je l'ai dit, nous pouvons juger ce langage tel qu'il existait à l'époque où Babylonne était arrivée au plus haut point de sa grandeur, car plusieurs chapitres du prophète Daniel nous offrent ce langage dans sa pureté primitive.

Mais si, dans la capitale de la Babylonie, on parlait un idiome poli et élégant, il n'en était sans doute pas de même des provinces éloignées du centre de l'autorité et dans lesquelles la langue n'avait pu recevoir le même degré de culture. Probablement, dès les plus anciens temps, au temps même où l'empire chaldéen brillait du plus grand éclat, les habitants des villes un peu reculées, et surtout ceux des campagnes, parlaient entre eux des dialectes ou plutôt des patois corrompus et remplis de formes irrégulières.

D'ailleurs, si l'on examine les faits de sang-froid et sans esprit de système, on se convaincra, par l'inspection des fragments chaldaïques de Daniel, que le langage parlé

à Babylone du temps de ce prophète, c'est-à-dire dans la plus belle période de la monarchie chaldéenne, n'était pas à beaucoup près aussi régulier dans sa marche et dans ses formes grammaticales que le langage de la Syrie : on y remarque un assez grand nombre d'anomalies; quelques-unes sans doute doivent être attribuées à la négligence des Massorèthes, qui, n'ayant pas une connaissance assez approfondie de la langue chaldaïque, ont souvent admis une ponctuation bizarre; mais d'autres originalités tiennent au fond même de la langue; telle est, entre autres anomalies, celle qui consiste à intercaler un *noun* à la place du *daghesch* hébreu, dans les mots où cette lettre n'est nullement nécessaire. Déjà, dans le langage de Babylone, nous trouvons des traces de ce défaut de prononciation attribué aux Nabatéens, qui consistait à adoucir la prononciation des lettres gutturales et à les substituer les unes aux autres. Les livres de Daniel nous offrent le nom de *Bel*, qui était sans doute le même que celui de *Baal;* le mot *ah*, répond au terme hébreu qui signifie *du bois*. Dans l'agriculture nabatéenne, nous trouvons bien d'autres termes qu'il serait trop long de rapporter.

Après la ruine de l'empire chaldéen et les désastres de Babylone, lorsqu'il n'existait plus de capitale qui pût servir de guide aux provinces pour ce qui concernait la pureté du langage, les dialectes usités dans les différentes parties de la Babylonie et des contrées voisines ne durent pas manquer de s'altérer plus ou moins rapidement; les défauts de prononciation déjà existants durent s'exagérer encore et prendre un caractère bien plus prononcé. Dans

le langage des Samaritains, dans celui de plusieurs targums ou paraphrases de la Bible, dans la langue du Talmud de Babylone, la confusion des lettres gutturales se présente partout, à chaque ligne; et même l'idiome des Mendeïtes ou Sabéens n'a que deux figures pour exprimer les quatre lettres gutturales. Mais ce vice de prononciation n'est pas le seul défaut que présentent ces dialectes, qui nous offrent la langue nabatéenne dans ses différents états de dégradation. Les anomalies de toute espèce fourmillent dans ces idiomes, rendent la grammaire confuse, bizarre, et nous forcent souvent à ne voir dans ces langages que des patois ou des jargons grossiers et presque inintelligibles.

Les écrivains orientaux citent assez souvent des mots qu'ils donnent comme appartenant à la langue nabatéenne. Je vais en rassembler ici quelques-uns, qui achèveront de convaincre les lecteurs que cette langue était identique avec celle que nous nommons chaldaïque. Masoudi, ainsi qu'on l'a vu plus haut, nous représente le mot *aria*, comme étant nabatéen d'origine : or, ce mot, en syriaque et en chaldéen, signifie *un lion*. Zamakhschari, dans son commentaire sur le Coran, dit que, dans la langue nabatéenne, les mots qui signifient *le froment rouge* offrent le même sens en chaldaïque et en syriaque. Il en est de même du mot *Zouta*, qui, suivant Ebn-Khallikan, signifiait *petit* en langue nabatéenne. Le mot *Daboura*, qui désignait le vent de l'occident, et bien d'autres que je pourrais citer, et qui nous sont donnés comme nabatéens, appartiennent évidemment à la langue chaldaïque. Au

rapport de l'auteur persan du *Moudjmel-altawarikh*, le mot *sarha*, dans la langue des Nabatéens de l'Irak, désignait *un palais, une tour*. Je sais que ce terme ne se trouve pas dans les monuments chaldaïques que nous avons sous les yeux ; mais il ne faudrait pas induire de là que l'assertion de cet historien judicieux fût dénuée de fondement. En effet nous ne possédons, en langue chaldaïque, qu'un petit nombre d'ouvrages, écrits à des époques et dans des provinces différentes; par conséquent nous sommes loin de pouvoir nous flatter de connaître tous les mots qui composaient la langue parlée à Babylone. D'ailleurs nous retrouvons dans l'hébreu et en arabe des mots qui ont une forme et une signification identiques avec celui dont il est question.

L'auteur de l'*Agriculture nabatéenne* nous donne les noms de plusieurs plantes en langue nabatéenne. Si l'on en croit les historiens orientaux, le fondateur de la secte des Carmates avait pris ce nom du mot *karmitah*, qui, dans la langue nabatéenne, signifiait *un homme qui a les yeux rouges*.

Si l'on en croit l'auteur du Lexique géographique arabe, le mot *karkh*, appartient à la langue des Nabatéens et signifie *réunir dans un lieu de l'eau ou toute autre chose*. Mais l'assertion du géographe ne me paraît nullement susceptible d'être admise comme véritable. C'est le mot syriaque qui signifie *une forteresse*, et que les Grecs, dans plus d'une circonstance, ont changé en celui de Χάραξ. Si l'on en croit l'auteur du même ouvrage, un canton, situé non loin de Basrah, sur la rive orientale du

Tigre, portait le nom de *Okhkha*, qui est un mot de la langue nabatéenne. Au rapport de Iakouti, *Bosak*, était le nom d'une rivière qui coulait dans le Sawad (la Babylonie), et que le vulgaire appelait *Bozak*. « Le mot *Bosak*, ajoute » le géographe, appartient à la langue des Nabatéens, et » désigne *celui qui détourne l'eau de ses voisins pour l'at-* » *tirer chez soi*. Cette rivière a été ainsi nommée parce » qu'elle ravit l'excédant des eaux de l'Euphrate et des » autres fleuves qui arrosent cette contrée. »

Dans les poésies de Motanebbi, on trouve le mot pluriel *nawatir*. Le commentateur Tébrizi fait, au sujet de cette expression, une remarque que je vais transcrire. « On » prétend, dit ce grammairien, que le mot appartient à » la langue nabatéenne, et que l'on désigne ainsi les gar- » diens qui surveillent les vignes et autres objets pour en » prendre la défense. Les Nabatéens, dans plusieurs cas, » sont dans l'usage de substituer le *tâ* au *dâ*. » Tébrizi, pour être plus exact, aurait dû dire que les Nabatéens, comme les Syriens, n'avaient point dans leur alphabet la lettre *dâ*, qui est un caractère particulier à l'alphabet arabe, et que par conséquent cette lettre ne pouvait jamais se trouver dans un mot nabatéen ; mais qu'elle avait toujours pour correspondant le *ṭâ*, c'est-à-dire le *teth*.

Après avoir, autant qu'il m'a été possible, exposé ce qui concerne la langue nabatéenne, je dois présenter ici et coordonner les notions éparses que j'ai pu recueillir sur les auteurs qui sont censés avoir écrit dans cet idiome. Je ne prétends pas garantir l'exactitude de tous ces renseignements ; mais j'ai cru que les lecteurs pourraient voir

avec quelque intérêt des détails, même très-imparfaits, sur les productions littéraires d'une nation nombreuse et puissante.

« Les Nabatéens, dit un de leurs compatriotes, avaient » beaucoup de goût pour la littérature et aimaient, en » écrivant, à s'exprimer d'une manière énigmatique et » figurée. »

Ils possédaient, dans leur langue, un assez grand nombre d'ouvrages de différents genres. Un de ces livres était consacré à raconter les aventures de Tamouz, l'Adonis des Grecs. Un auteur, nommé Sagrit, dont on ignorait l'époque précise, et qui devait par conséquent avoir vécu dans un temps très-reculé, avait écrit en vers un traité d'agriculture, un grand ouvrage sur la médecine, et un autre sur les propriétés des temps. Ce dernier était, dit-on, un livre admirable, d'une grande étendue, d'une utilité incontestable, et pour lequel il n'avait point eu de modèle. Le premier ouvrage, je veux dire le traité d'agriculture, était divisé par chapitres, et chaque vers offrait une double rime, celle du premier mot et celle du dernier. On trouvait, dans chacun des chapitres, le dénombrement des plantes particulières aux différents pays. Douiabi, qui était révéré comme prophète, passait pour auteur d'un ouvrage adressé au Syrien Mardaïad. Ianbouschad, qui avait vécu longtemps après Sagrit, n'avait point composé de traité exprès sur l'agriculture, mais il s'était attaché à suivre les traces de Sagrit en ajoutant aux découvertes de ce dernier les fruits de ses propres recherches. Adam avait, dit-on, écrit mille feuillets, dans lesquels il passait

en revue les plantes qui viennent dans un pays et ne réussissent pas dans un autre, et détaillait leurs vertus et leurs propriétés utiles ou nuisibles. On lui attribuait aussi un grand ouvrage sur la nature des terres, leurs différentes saveurs, leurs qualités, leurs productions. Une partie de ces ouvrages existait encore à l'époque où écrivait l'auteur de l'agriculture nabatéenne. Barkouka, de la ville de Babylone, avait composé un traité des poisons, ainsi que le médecin Raouata. Kamas-Nehri avait écrit un poëme dans lequel il donnait à la vigne la préférence sur les autres plantes, et même sur le palmier. Il avait aussi écrit une pièce de vers sur le vin. On attribuait à Tamiri le Cananéen un poëme dans lequel il exposait les diverses utilités des vents. Noé passait pour auteur d'un grand ouvrage qui lui avait été inspiré par la lune. Koulouscha, qui prenait le titre d'*envoyé du soleil*, avait composé un traité des mystères. Maschi-Nehri avait écrit un ouvrage dans lequel il s'attachait à relever les inconvénients que présente le climat de la Syrie, afin de réfuter le livre du Cananéen Tamiri, qui cherchait à prouver que la Syrie l'emportait sur la Babylonie. On attribuait au même Tamiri une réponse à la lettre que lui avait écrite Noé pour l'engager à quitter le culte des planètes et à n'adorer que le seul Dieu éternel. Kamasch-Nehri, qui passait pour le plus ancien des écrivains, avait composé un ouvrage intitulé *Schiaschek*, divisé en trois chapitres, dans lequel il traitait de l'agriculture et du soin qu'exigent les plantes. Le poëte Mabarderouka avait écrit un poëme sur une vigne qui avait été blessée d'un coup de pioche. Enfin Douiabi,

que nous avons déjà nommé, et qui portait le titre de *chef des philosophes*, avait peint, de sa propre main, mille figures, qu'il avait laissées dans un temple des environs de Tyr, et sous chacune desquelles était placée une inscription qui indiquait la propriété de cette figure. Il avait aussi déposé dans le même temple un ouvrage étendu, qui donnait des détails circonstanciés sur l'objet qu'il s'était proposé en dessinant ces images, et sur l'emploi que l'on pouvait en faire. A l'époque où écrivait l'auteur de l'*Agriculture nabatéenne*, l'ouvrage avait péri, ainsi qu'une grande partie des figures; il s'en était seulement conservé cent dix-huit, l'une desquelles représentait une vigne.

Hadji-Khalfa cite un traité de la magie des Nabatéens, traduit par Ebn-Wahschiiah. Maïmonide, dans l'ouvrage intitulé *Moré-Hanneboukim*, a cité, d'après l'Agriculture nabatéenne, les noms de plusieurs autres écrivains nabatéens; et ces noms ont été recueillis par Hottinger, dans son *Historia orientalis*.

Je n'ai pas dessein, comme on peut bien le croire, de soutenir que les ouvrages dont je viens de donner les titres avaient été réellement écrits par les auteurs auxquels on les attribuait; mais on est au moins forcé de convenir qu'il existait, chez les habitants de la Babylonie, un assez grand nombre de livres dont la composition remontait à une époque bien ancienne; en sorte que l'on n'avait pas cru choquer la vraisemblance en les représentant comme des productions de Noé, d'Adam et d'autres personnages, réels ou supposés, dont on plaçait l'existence dans les premiers âges du monde.

Malheureusement tous ces ouvrages, et bien d'autres, sans doute, dont les titres ont échappé à mes recherches, ont disparu, et ils sont probablement perdus pour toujours. Un seul livre a survécu à ce déplorable naufrage; je veux parler du volumineux traité connu sous le nom d'*Agriculture nabatéenne*, composé, suivant les uns, par un écrivain nommé Kouthaïi, suivant d'autres, par un auteur anonyme, et qui fut traduit en arabe, dans le troisième siècle de l'hégire, par Abou-Bekr Ahmed-ben-Wahschiiah, surnommé *Kasdani* (le Chaldéen), et *Kaïsi*, c'est-à-dire appartenant à la tribu arabe de Kaïs. Il est à remarquer que les Orientaux, lorsqu'ils citent cet ouvrage, en attribuent ordinairement la composition à Ebn-Wahschiiah, quoique celui-ci, comme je viens de le dire, n'ait fait que traduire l'original chaldaïque en langue arabe. On me demandera sans doute à quelle époque a pu être écrite l'Agriculture nabatéenne. La question ne saurait être résolue d'une manière satisfaisante, du moins tant que nous ne posséderons pas de cet ouvrage une copie complète. Si le livre entier était sous nos yeux, peut-être une lecture attentive ferait découvrir des faits propres à guider dans cette recherche, et qui, d'induction en induction, conduiraient à la découverte de la vérité. N'ayant à ma disposition que des secours imparfaits, je ne puis me flatter de répondre, sur l'objet en question, de manière à contenter pleinement la curiosité d'un lecteur judicieux. Je vais pourtant proposer une conjecture, qui ne me paraît pas dépourvue de vraisemblance.

On peut, si je ne me trompe, admettre, comme une

opinion fort probable, que la composition du livre de l'*Agriculture nabatéenne* remonte à une époque très-ancienne. D'abord il est certain que l'auteur, au milieu des renseignements qu'il donne sur les religions de l'Asie, ne dit pas un mot qui, directement ou indirectement, ait rapport au christianisme. On peut donc supposer que le temps où l'auteur rédigeait son ouvrage fut antérieur à la naissance de cette religion.

Je sais que l'on pourrait contester la vérité de cette assertion et me prouver que la version arabe, le seul texte que nous ayons sous les yeux, offre en plusieurs endroits des passages qui ont pour but de critiquer, avec plus ou moins d'amertume, certains dogmes et certaines pratiques du christianisme; mais il est facile de se convaincre que ces morceaux n'appartiennent point à l'auteur original et ne sont que des additions du traducteur, ainsi que lui-même prend partout le soin d'en avertir ses lecteurs. Je sais bien, et je dois en faire l'aveu, que je n'ai point sous les yeux l'ouvrage tout entier, que le manuscrit dont j'ai fait usage contient seulement deux des neuf livres dont se compose ce volumineux traité; mais la partie que j'ai pu consulter forme un volume in-folio de six cents pages. Il est difficile de croire que ce fragment si considérable, où sont traitées des matières si diverses, où il est si souvent fait allusion aux religions anciennes de l'Asie, n'offrît pas des traces plus ou moins nombreuses de la répugnance de l'auteur pour un culte qui proscrivait et combattait avec tant de zèle les dogmes païens, sous quelque forme qu'ils se présentassent. Le silence de

l'écrivain, dans cette portion de son ouvrage, doit donc être regardé, sinon comme une démonstration complète, du moins comme une présomption extrêmement forte en faveur de l'opinion que j'ai émise relativement à l'antiquité de l'époque où florissait l'auteur à qui nous devons cette importante production.

D'un autre côté, un traité aussi complet et aussi volumineux, où tous les procédés de l'agriculture sont exposés avec un ordre, une méthode et des détails qui ne laissent rien à désirer, n'a pu, ce me semble, être écrit qu'à une époque où, dans la Babylonie, la culture des terres avait atteint un haut degré de perfection. Or, si nous remontons vers les temps qui avoisinent la naissance de Jésus-Christ, et même jusqu'au règne d'Alexandre, en quel état trouvons-nous cette belle contrée? Partout nous voyons des canaux encombrés, ne communiquant plus avec l'Euphrate et ne pouvant désormais, comme auparavant, porter sur les plaines de la Chaldée l'excédant des inondations de ce grand fleuve; des eaux stagnantes séjournant sur d'immenses portions de terrain, et changeant en marais infects des campagnes couvertes naguère de la végétation la plus brillante; des provinces entières dépourvues d'habitants et vouées à la stérilité : tel est le tableau que présente la Babylonie depuis la chute de l'empire des Perses. Ce n'était plus le temps où cette contrée défrayait pendant quatre mois de l'année la table et l'armée du grand roi, et fournissait ainsi un revenu égal au tiers du produit de l'Asie. On sent combien elle avait dû perdre de son importance lorsque, sous les Sé-

leucides, elle ne formait qu'une province éloignée du siége du gouvernement; lorsque, sous la domination des Parthes, elle éprouva la fureur et subit le joug de fer de ces étrangers farouches, qui la considéraient plutôt comme un pays ennemi que comme une des plus belles provinces de leur vaste empire.

D'un autre côté, l'auteur de l'*Agriculture nabatéenne* nous représente Babylone comme étant, à l'époque où il écrivait, une ville florissante, chef-lieu de la principale religion de l'Orient. Il raconte les entrevues qu'il avait eues avec différents personnages dans plusieurs temples de cette capitale. Or, tout le monde sait que la fondation de Séleucie avait porté à Babylone un coup dont elle ne se releva jamais; que sous l'empire des Arsacides elle tomba dans un état de décadence complète, et finit bientôt par perdre le nom de ville et ne plus offrir que de gigantesques mais informes débris de son antique grandeur.

L'auteur de l'*Agriculture nabatéenne* parle de la ville de Ninive comme existant encore. En outre, faisant mention de plusieurs places situées dans la Babylonie ou les provinces voisines, il ne nomme nulle part Séleucie, Apamie, Ctésiphon, et les autres villes fondées par les Séleucides, les Arsacides ou les Sassanides. On ne trouve non plus dans cet ouvrage aucun fait qui présente quelque allusion à l'histoire de l'une ou l'autre de ces trois dynasties. Aucun écrivain grec ou latin ne s'y trouve cité. Enfin la composition d'un si grand corps d'ouvrage, écrit en langue chaldaïque, suffirait seule, je crois, pour dé-

montrer qu'à l'époque où il fut publié la Babylonie n'était point soumise à une domination étrangère, et que ses habitants, tranquilles et heureux, pouvaient se livrer sans inquiétude aux travaux multipliés que réclament les pratiques et le perfectionnement des méthodes d'une agriculture florissante. On peut donc, si je ne me trompe, regarder comme très-vraisemblable que ce livre fut écrit dans l'espace de temps qui s'écoula entre l'époque où Bélésis affranchit la Babylonie du joug des Mèdes et la prise de Babylone par Cyrus. Peut-être, dans ce laps de temps, pourrait-on s'arrêter au règne de Nabuchodonosor II du nom. Il serait très-naturel de croire que ce grand prince, qui porta si loin ses armes victorieuses, qui embellit par des constructions immenses la capitale de son empire; qui fit creuser de nombreux canaux, destinés à porter la fertilité et l'abondance dans les parties les plus reculées de ses états héréditaires, ait voulu cimenter son ouvrage en ordonnant la composition d'un vaste recueil où devait être consigné tout ce que l'expérience de plusieurs siècles avait appris sur les productions du sol de la Chaldée et les moyens de développer et d'augmenter sa fécondité naturelle.

L'*Agriculture nabatéenne* a toujours joui, dans l'Orient, de la plus haute réputation. Ce livre ayant été traduit en arabe, l'an 291 de l'hégire, par Abou-Bekr-Ahmed le Chaldéen, surnommé *Ebn-Wahschiiah*, fut souvent cité par les plus célèbres écrivains, arabes ou autres, comme une autorité dont le témoignage pouvait être invoqué avec une entière confiance. Ebn-Beïtar le cite presqu'à chaque

page, et nous apprend en outre que le traducteur Ebn-Wahschiiah avait composé un ouvrage qui avait pour titre *Traité des vertus des remèdes utiles*, et qui était extrait de l'*Agriculture nabatéenne*. Il est bon d'observer que ce dernier ouvrage est souvent indiqué par le seul titre de (l'Agriculture), sans aucune autre désignation. Masoudi, en plus d'un endroit, appuie ses assertions de l'autorité de l'*Agriculture nabatéenne*. Il en cite un extrait destiné à faire connaître les moyens de s'assurer si l'eau est proche ou éloignée de la surface de la terre. Makrizi, dans sa Description de l'Égypte, transcrit un passage où l'auteur nabatéen, parlant du Nil, en relève avec amertume les qualités nuisibles. Le même historien cite un extrait du même ouvrage relatif à la fertilité de l'Égypte. Ailleurs il transcrit d'autres citations, puisées dans le même livre. Ebn-Khaldoun cite cet ouvrage sous le titre de *Al-falahat*. Maïmonide, dans son ouvrage intitulé *Moré-Hanneboukim*, a souvent mis à contribution notre auteur, auquel il a emprunté tous les détails qu'il donne sur la religion des Sabéens; mais, par une erreur étrange, l'interprète latin, à qui le nom des Nabatéens était peu connu, a partout substitué le mot *Agriculture égyptienne* à celui de *nabatéenne*, qu'offraient également le texte arabe et la traduction hébraïque de l'ouvrage du médecin juif.

Le volumineux *Traité d'Agriculture* composé en arabe par Ebn-Awam, et publié à Madrid avec une traduction espagnole, est en grande partie un extrait de l'*Agriculture nabatéenne*.

Ebn-Khaldoun, parlant de ce dernier ouvrage, entre

dans quelques détails, que je dois mettre sous les yeux de mes lecteurs.

« Parmi les livres des Grecs, dit ce judicieux écrivain, » on traduisit le traité d'agriculture nabatéenne, attribué » aux plus savants d'entre les Nabatéens, et contenant » sur l'article de la magie des détails qui annonçaient des » connaissances profondes; mais des hommes religieux » ayant examiné ce livre, et regardant comme inutile et » illicite tout ce qui concernait le chapitre des enchante- » ments, se bornèrent à transcrire ce qui avait trait aux » végétaux, à leur plantation, à leur culture, et suppri- » mèrent le reste. Ce fut en suivant cette méthode qu'Ebn- » Awam publia un extrait de l'Agriculture nabatéenne. » La partie qui traitait des sciences occultes resta com- » plétement négligée, jusqu'à ce que Moslemah, dans ses » ouvrages sur la magie, en transcrivit les questions les » plus importantes. »

« Les sciences magiques, dit ailleurs le même historien, » étaient en grande vogue chez les Syriens habitants de » la Babylonie, et avaient été l'objet de plusieurs traités » spéciaux; mais de tous ces ouvrages, un petit nombre » seulement a passé dans la langue arabe : telle est » l'Agriculture nabatéenne, traduite par Ebn-Wah- » schiiah, et qui contient les pratiques en usage chez les » Babyloniens. »

En lisant le premier de ces deux passages, on est sans doute surpris de voir ranger l'Agriculture nabatéenne au nombre des ouvrages grecs. La chose, après tout, quoique difficile à croire, ne serait pas absolument impossible; il

s'agirait seulement de supposer que le livre, composé primitivement en chaldéen, aurait été traduit en grec, et de là en arabe, ce qui serait le contre-pied de ce qui est arrivé pour la plupart des ouvrages grecs, qui ont été interprétés en syriaque avant de l'être en arabe ; mais l'assertion d'Ebn-Khaldoun est tout à fait erronée. En effet, le traducteur Ebn-Wahschiiah atteste formellement qu'il a fait sa version sur l'original, écrit en langue nabatéenne.

L'Agriculture nabatéenne forme un ouvrage d'une grande étendue, et dans lequel toutes les questions qui se rattachent à cette science sont traitées avec des développements lumineux, qui annoncent que l'auteur possédait, sur toutes les branches de l'économie rurale, des connaissances précieuses, fruit d'une longue expérience et de profondes méditations.

Sans doute on y rencontre quelques opinions superstitieuses, quelques pratiques que réprouverait une saine philosophie ; mais ces détails, même lorsqu'ils paraissent étranges ou puérils, nous offrent une utilité réelle, puisqu'ils nous retracent les idées qui dominaient à une époque reculée chez les habitants de Babylone. Du reste, sous une foule de rapports, l'ouvrage témoigne une civilisation avancée et annonce qu'à l'époque où il a été écrit la théorie et la pratique de la culture des champs étaient parvenues à un haut degré de perfection.

Parmi les objets indiqués dans ce livre, on n'y verra pas sans quelque surprise la mention des miroirs brûlants, et ce fait peut servir à appuyer la tradition qui rapporte qu'Archimède, pendant le siége de Syracuse,

employa un moyen de ce genre pour incendier la flotte romaine.

Malheureusement, des neuf parties ou livres dont se compose l'Agriculture nabatéenne, nous n'en avons sous les yeux que deux, la seconde et la troisième, dont l'une contient un calendrier agronomique, dans lequel on indique les méthodes qu'il faut suivre relativement à la culture des terres, dans chacun des mois de l'année. L'autre livre offre l'énumération des plantes et des légumes qui sont cultivés dans les champs et dans les jardins. Ces deux parties réunies ensemble forment un volume in-folio de trois cents feuillets, qui a été achevé de copier le jeudi 21e jour du mois de schewal, l'an 1043 de l'hégire, par Schems-eldin-Mohammed-Selmouni.

La bibliothèque de Leyde possède deux exemplaires manuscrits de l'Agriculture nabatéenne.

Je me propose de faire connaître ailleurs, par des extraits étendus, ce que cet ouvrage offre de plus important sous le rapport de la culture des terres.

On peut supposer que la traduction d'Ebn-Wahschiiah n'est pas la seule qui ait été faite de cet important ouvrage, et que les autres peuples de l'Orient auront eu également à cœur de s'approprier les connaissances qu'il renferme.

Il existe à Venise, dans la bibliothèque du couvent de Saint-Lazare, un manuscrit arménien contenant un volumineux traité d'agriculture, sans nom d'auteur. J'étais porté à croire que cet ouvrage pouvait être une traduction de l'Agriculture nabatéenne ; mais les renseignements que

j'ai reçus à cet égard m'ont appris que je m'étais trompé dans ma conjecture.

OBSERVATIONS HISTORIQUES SUR LA LANGUE ET L'ÉCRITURE SYRIAQUES.

Après avoir, autant qu'il m'a été possible, recueilli des renseignements circonstanciés sur les Nabatéens et sur l'idiome que parlait ce peuple, je crois devoir compléter ces recherches en réunissant ici quelques détails nouveaux concernant la langue syriaque.

Nous avons vu plus haut que, si l'on en croit le témoignage de la plupart des écrivains orientaux, le syriaque fut la langue primitive des hommes, l'idiome d'Adam et de ses enfants.

Masoudi l'atteste expressément. Ce judicieux historien nous assure que le syriaque est la langue la plus ancienne, celle que parlaient Adam, Noë, Abraham. Ailleurs il dit que les hommes qui vécurent entre Adam et Noë se servaient de la langue syriaque; et plus bas il ajoute que l'idiome universel des hommes, avant la confusion des langues, était le syriaque. Abou'lfaradj assure précisément le même fait. Suivant l'auteur de l'ouvrage arabe intitulé *Ikhwan-al-safâ*, « Adam et ses enfants » parlaient entre eux la langue syriaque, ou, d'après une » autre tradition, la langue nabatéenne. » Schehab-eldin-Fâsi, après avoir parlé de la création du monde, continue en ces termes : « Adam donna à sa femme le nom » de *Hawa*, qui, en langue syriaque, signifie *celle qui*

» *a été formée d'un être vivant.* Adam avait reçu de Dieu
» la connaissance de toutes les langues, mais les enfants
» de ce patriarche parlaient et écrivaient exclusivement
» en syriaque. C'est dans cet idiome que furent rédigés
» les cinquante livres de révélations que Dieu communi-
» qua à Seth. » Plus bas, le même historien s'exprime
ainsi . « Houd fut le premier qui parla la langue arabe.
» Avant lui, la langue syriaque était seule en usage
» parmi les hommes, et les vingt livres qu'Abraham
» reçut de Dieu étaient écrits en syriaque.»

Si l'on en croit un historien persan, Haïder-Râzi, au moment du meurtre d'Abel, Adam composa sur cet événement une élégie en langue syriaque.

Ebn-Khaldoun, dans ses Prolégomènes historiques, mentionne la tradition qui faisait de l'écriture syriaque l'écriture primitive des hommes, et de la nation syrienne le plus ancien peuple du monde; mais cette assertion n'est à ses yeux qu'une opinion fausse, une idée populaire. Tabari assure qu'avant la confusion des langues, les hommes parlaient la langue syriaque. Le patriarche Michel, auteur d'une chronique syriaque, dont nous ne possédons que la version arménienne, s'exprime en ces termes : « La langue primitive dont se servait Adam est
» la même qui est en usage aujourd'hui parmi nous au-
» tres Chaldéens. En effet, Abraham était Chaldéen de
» naissance, et la langue maternelle de ce patriarche,
» celle qui lui avait été transmise par Eber, ne diffère
» pas de l'idiome que nous parlons nous autres Syriens,
» qui sommes Chaldéens d'origine. » Théodoret atteste

également que la langue syriaque était la langue primitive du genre humain.

Ces assertions, qui ne doivent sans doute pas être prises à la lettre, indiquent du moins que, dans l'opinion des écrivains les plus judicieux, soit chrétiens, soit musulmans, la langue syriaque est une des plus anciennes qui aient été en usage parmi les hommes.

La question, réduite à ces termes-là, se trouve parfaitement d'accord avec le récit de Moïse, qui nous montre Laban, dans sa conférence avec Jacob, donnant au monceau de pierres qu'il avait élevé comme monument du traité conclu avec son gendre le nom qui, en langue araméenne, signifiait la même chose que les mots hébreux, *monceau du témoignage*. Or, les deux termes indiqués comme appartenant au langage araméen se retrouvent, avec le même sens, dans les deux dialectes de cet idiome, c'est-à-dire dans le syriaque et le chaldéen.

Nous avons vu, par le témoignage des écrivains sacrés, que la langue araméenne était parlée, non-seulement dans la Syrie proprement dite, mais encore dans les pays au-delà de l'Euphrate, et même sur la rive orientale du Tigre ; que ce langage était en usage chez les Assyriens, et que c'était l'idiome des habitants de la Babylonie. Après la ruine de l'empire des Assyriens, la langue syriaque était parlée dans le royaume de l'Adiabène ; car nous apprenons de Joseph qu'un habitant de cette contrée portait le surnom de Χαγιράς, c'est-à-dire *boiteux*. Or, on sait que telle est en effet la signification du mot syriaque. Le même historien nous indique le mot Σαμψηρά comme

appartenant à l'idiome de ce pays. Or, en syriaque, *saf-siro*, désigne une épée.

Les écrivains de l'antiquité font plusieurs fois mention d'une écriture syrienne ou assyrienne. Je dois examiner quel genre de caractère ils ont désigné par cette dénomination.

Au rapport de Diodore de Sicile, Sémiramis, ayant établi son camp dans la Médie, au pied du mont Baghistan, fit aplanir cette montagne et y fit graver une inscription en lettres syriaques. L'épitaphe tracée sur le tombeau de Sardanapale était en caractères assyriens. Au rapport d'Eusèbe, ou plutôt d'un des auteurs qu'il a pris pour guides, Sennachérib, ayant vaincu les Grecs dans la Cilicie, se fit ériger une statue, sur laquelle était une inscription pompeuse en lettres chaldaïques. Darius, fils d'Hystaspe, suivant le récit d'Hérodote, fit élever près du Bosphore de Thrace deux colonnes, sur lesquelles on lisait, en caractères assyriens et en caractères grecs, le dénombrement de toutes les nations qui composaient son armée. Dans une des lettres apocryphes attribuées à Thémistocle, il est fait mention de quatre vases qui portaient une inscription en anciens caractères assyriens.

M. Münter, dans son ouvrage sur les inscriptions de Persépolis, a supposé que par les caractères assyriens il faut entendre les lettres cunéiformes, qui se lisent, avec des formes variées, sur les monuments de la Perse, de la Babylonie, de la Médie et ailleurs. Une circonstance ajoute à cette opinion un fort grand poids. Un voyageur judicieux, M. Kerr-Porter, nous apprend qu'il

a aperçu, sur la paroi du mont Bisutoun, le Baghistan de Diodore ou de Ctésias, une inscription en caractères cunéiformes, qu'il regarde comme identique avec celle que fit écrire Sémiramis. D'ailleurs, lorsqu'on se représente cette foule de briques qui se trouvent tous les jours dans les ruines de Babylone, et qui sont couvertes d'inscriptions cunéiformes, ces cylindres, ces amulettes, qui ont dû appartenir aux Chaldéens, les inscriptions découvertes récemment dans la ville de Van, et que la tradition arménienne attribue à Sémiramis, mais qui probablement ont été gravées par l'ordre de quelques-uns des rois de l'Assyrie, on reste convaincu que l'écriture cunéiforme, sous ses diverses formes, était en usage dans les pays qui s'étendent depuis l'Euphrate jusqu'à l'extrémité de la Perse. Peut-être les Babyloniens avaient-ils été les premiers inventeurs de cette singulière écriture. En effet, Pline leur attribue la découverte des lettres.

Mais, dira-t-on, Strabon et Arrien, après avoir parlé de l'inscription assyrienne du tombeau de Sardanapale, nous apprennent que le mausolée de Cyrus, dans la ville de Pasargade, portait une inscription en caractères perses. Or, ces derniers étant incontestablement les mêmes que les lettres cunéiformes, on pourrait croire que les lettres assyriennes étaient tout autre chose; mais il faut se rappeler que les diverses écritures cunéiformes, quoique composées des mêmes traits élémentaires, présentent entre elles des différences très-considérables; que, sur les monuments de Persépolis et sur tous ceux qu'ont élevés les rois perses, on trouve toujours la même in-

scription écrite trois fois, en trois genres de caractères cunéiformes bien distincts ; que ceux des briques de Babylone diffèrent beaucoup des autres variétés. On peut donc supposer avec vraisemblance que le mot *écriture assyrienne* désignait une des écritures cunéiformes qui avaient cours à Ninive ou à Babylone, et qui s'éloignaient beaucoup de l'écriture perse proprement dite. Il put se faire que Darius choisit de préférence l'écriture assyrienne, parce que cette dernière était plus connue des peuples de l'Asie occidentale, qui avaient été longtemps soumis aux monarques de l'Assyrie.

Mais, tout en admettant l'identité de l'écriture assyrienne avec l'écriture cunéiforme, on est forcé de reconnaître que les Assyriens avaient d'autres lettres plus simples et plus faciles à tracer.

Au rapport de Thucydide, Aristide, commandant de la flotte athénienne, ayant arrêté Artapherne, que le roi de Perse envoyait vers les Lacédémoniens, on trouva sur cet ambassadeur des lettres qui étaient écrites en caractères assyriens. Or, ces dépêches, à coup sûr, n'étaient point écrites en lettres cunéiformes. Quiconque a seulement jeté un coup d'œil sur les monuments des anciens Perses et des Chaldéens, conviendra facilement que cette écriture si belle, si monumentale, était en même temps trop compliquée pour avoir jamais été employée comme écriture vulgaire ; et cette observation s'applique surtout aux variétés de ce caractère qui paraissent avoir été en usage chez les Assyriens et les Babyloniens.

Il est donc évident que dès les temps les plus reculés il

existait, dans les contrées qui s'étendent en deçà et au-delà de l'Euphrate, plusieurs variétés d'écritures, qui ont été désignées indifféremment par les noms d'*araméennes*, *syriaques*, *assyriennes*, et, dans l'état actuel de nos connaissances, il nous est impossible de distinguer quelle espèce de caractères a pu être désignée par une de ces dénominations.

Nous lisons dans le livre d'Esdras que les gouverneurs des provinces situées à l'occident de l'Euphrate adressèrent au roi de Perse une requête qui était, dit l'historien hébreu, écrite en araméen et traduite en araméen. Les interprètes ont été assez embarrassés sur la manière dont on devait entendre ce passage. Dathe a traduit : *Epistolam litteris et sermone syriaco conceptam*. Michaëlis pense que la lettre syriaque était accompagnée d'une version perse. Tychsen partage l'opinion de Dathe.

Pour moi, je pense que le passage ne présente pas une difficulté réelle, et qu'il faut traduire sans rien changer ni retrancher. Si je ne me trompe, la lettre dont il est question était écrite sur deux colonnes, dont l'une offrait le texte persan, l'autre la traduction en langue syriaque ; et l'une et l'autre rédaction étaient transcrites en caractères araméens. Je sais bien que la réponse du roi de Perse semble, au premier coup d'œil, contredire l'explication que je propose, car on y lit, suivant la traduction de Dathe : *Epistola quam ad nos misistis, mihi ex interpretatione prœlecta est ;* mais cette version manque d'exactitude, et il faut traduire : *La lettre a été lue devant nous, clairement, distinctement*. Cette dépêche, ainsi qu'on vient

de le voir, ayant été rédigée dans les pays situés en deçà de l'Euphrate, était sans doute transcrite dans une des variétés de caractères usitées dans ces mêmes contrées. Au surplus, cette opinion ne s'appuie que sur une simple probabilité, mais à laquelle les circonstances de la localité donnent beaucoup de vraisemblance ; car le mot *araméen,* employé par Esdras, est en lui-même un terme vague qui peut s'appliquer indifféremment à l'un ou à l'autre des différents dialectes d'une même langue, répandue, comme je l'ai dit, depuis les rivages de la mer Méditerranée jusqu'au-delà du Tigre. La lettre qui, suivant le témoignage de Diodore de Sicile, fut adressée par les Nabatéens au roi Antigone était, ainsi que je l'ai dit plus haut, écrite en caractères syriaques.

Suivant le témoignage du même historien, Eumène, voulant encourager ses troupes, supposa une lettre écrite en caractéres syriaques.

On désirerait sans doute savoir quel genre d'écriture a été désigné par ce nom; mais sur cette matière il est impossible d'offrir rien de certain, ni même de probable. S'agit-il ici de l'écriture phénicienne, ou d'un caractère analogue à celui des inscriptions de Palmyre, ou d'une variété du caractère appelé *estranghelo ?* C'est ce que je n'oserais décider, je craindrais même de proposer là-dessus aucune conjecture, puisqu'elle n'aurait pour appui aucune base tant soit peu solide.

D'un autre côté, on sait que les Hébreux, après leur exil à Babylone adoptèrent, pour leur usage habituel, un nouveau caractère d'écriture qu'ils avaient sans doute

trouvé en usage dans cette capitale et qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours. Or, cette écriture est désignée chez les juifs par le nom d'*écriture assyrienne*. Cette circonstance, se joignant à cette confusion des mots *syriens* et *assyriens* que nous offrent à chaque pas les écrivains de l'antiquité, vient encore compliquer le problème et en rend la solution à peu près impossible. Peut-être des découvertes curieuses viendront-elles un jour jeter sur cette question difficile une lumière inattendue.

Cependant la langue syriaque ou araméenne acquérait chaque jour plus d'importance, et faisait dans l'Orient de nouvelles conquêtes. Les Juifs, après un séjour de soixante-dix ans à Babylone, étaient retournés dans leur patrie, avaient relevé les ruines de Jérusalem ; mais pendant leur long exil ils avaient entendu parler un langage étranger. Les nations qui environnaient la Palestine se servaient d'un dialecte du même idiome. Les Hébreux, dans cette circonstance, au lieu de montrer un esprit national qui aurait si bien convenu aux descendants d'Abraham, et de conserver religieusement le langage qu'avaient parlé Moïse et les prophètes, qui leur offrait les monuments de leur religion, de leur histoire et de leur littérature, oublièrent trop facilement leur idiome maternel et adoptèrent un dialecte syro-chaldaïque, qui, dans le Nouveau Testament est partout désigné sous le nom de *langue hébraïque*.

Le langage syriaque, une fois établi dans la Palestine, s'étendit dans toute cette province, et même, plus au midi, vers les frontières de l'Arabie et de l'Égypte. Au

rapport de saint Jérôme, saint Hilarion, qui était natif de Gaza, ne parlait que la langue syriaque. Un jour qu'il s'était enfoncé dans le désert de l'Arabie, les habitants, en le voyant passer lui criaient en syriaque : *barek*, c'est-à-dire *bénissez*. La divinité qu'honoraient d'un culte particulier les idolâtres de Gaza portait le nom de *Marnas*. Or, ce mot, dans les langues araméennes, signifie *notre seigneur*, et répond ainsi à celui d'Adonis, qui avait passé de Phénicie en Grèce. Au rapport de Moschus, l'abbé Sisinnius, se trouvant dans une grotte près du Jourdain, vit entrer une femme arabe ; il lui adressa la parole en langue syriaque. Saint Jérôme, dans la vie de saint Paul ermite, dit avoir vu, dans le désert limitrophe entre la Syrie et l'Arabie, un grand nombre d'anachorètes, parmi lesquels il s'en trouvait un qui habitait depuis longues années dans une vieille citerne, que les Syriens, dit-il, désignent par le nom de *Cuba*. Le même fait, attesté par Théodoret, est parfaitement conforme à la vérité. Dans la vie de saint Euthymius, il est fait mention du prêtre Gabriel, qui savait écrire et parler les langues latine, grecque et syriaque. Saint Jérôme, parlant de saint Malchus, remarque expressément que ce nom, en syriaque, signifiait *roi*. Il paraît que la connaissance de la langue syriaque s'était répandue beaucoup plus au midi dans l'intérieur de l'Arabie. Nous lisons dans la vie arabe de Mahomet que, durant la jeunesse de ce législateur, les koraïschs de la Mecque, démolissant la kaabah, trouvèrent, sous le pilier qui soutenait cet édifice, une inscription en langue syriaque. Ils ignoraient complétement quels étaient ces

caractères, jusqu'à ce qu'un juif les déchiffra et leur en donna l'interprétation. Masoudi, parlant de l'écriture *mousnad*, c'est-à-dire de celle qui avait cours chez les Himiarites de l'Arabie Heureuse, dit qu'elle ressemblait assez à l'écriture syriaque.

Saint Hilarion, voulant arrêter un chameau furieux, lui adressa la parole en langue syriaque, *sermone syro*. Un Franc, d'une naissance distinguée et qui depuis son enfance était possédé du démon, s'étant rendu auprès du même saint pour obtenir sa guérison, répondit sans hésiter et en langage syriaque très-pur, aux questions que le saint lui avait adressées dans le même idiome ; et cela, dit l'historien, fut d'autant plus étonnant que cet homme n'avait jamais parlé que les langues franque et latine.

Dans la Syrie, même sous les empereurs de Constantinople, il se trouvait quantité d'hommes qui ne parlaient ni n'entendaient que leur langue maternelle. Ainsi, au rapport de Théodoret, le solitaire saint Macédone parla aux officiers de Théodose en langue syriaque, et un interprète leur expliquait son discours en grec. Saint Éphrem lui-même ne savait pas d'autre langue que le syriaque, et ne pouvait converser avec des Grecs sans l'intermédiaire d'un interprète. Théodoret atteste que, parmi les moines de Syrie, les uns chantaient les louanges de Dieu en grec, d'autres dans la langue de leur pays, c'est-à-dire en syriaque. Suivant le même écrivain, Théotecne était le chef des moines qui parlaient grec, et Aphtonius de ceux qui parlaient syriaque. Au rapport du même père, un individu nommé Mæsymas ne se servait que de

la langue syriaque. Abraam de Carres ne pouvait pas même entendre le grec. Enfin il fait mention d'un démon qui parlait la langue syriaque. Au rapport de Sozomène, ce fut Harmonius, fils de Bardesanes, qui le premier introduisit le rhythme poétique dans la langue des Syriens; et un prêtre syrien, Paul d'Antioche, entreprit de compléter l'alphabet de sa langue maternelle.

Longtemps avant cette époque, la ville de Palmyre avait élevé ces monuments superbes dont les ruines attirent encore aujourd'hui et excitent l'admiration des amateurs de l'antiquité et des arts. Ces magnifiques débris portent, comme on sait, des inscriptions écrites en langue syriaque et dans un caractère qui a de l'analogie avec l'hébreu. Elles ont été expliquées par l'abbé Barthélemy, par Swinton et d'autres savants. Par malheur la collection que nous possédons de ces inscriptions antiques n'est pas nombreuse : il est probable que les ruines de Palmyre en recèlent bien davantage; et des voyageurs, en parcourant le désert où s'élevait cette ville, ont découvert des inscriptions du même genre parmi les débris de la ville de Taïba.

Il paraît que dans les temps les plus reculés la langue syriaque fut extrêmement répandue dans la Haute Asie. Les conquêtes des Assyriens, des Babyloniens, et postérieurement celle des Séleucides, durent contribuer puissamment à propager la connaissance de cet idiome ; aussi paraît-il avoir été entendu et parlé bien au-delà des limites des contrées où il semblait devoir être renfermé. Nous lisons dans l'histoire d'Appien que, pendant la malheu-

reuse expédition d'Antoine dans le pays des Parthes, un des ennemis, nommé Mithridate, voulant donner au général romain un avis de la plus haute importance, demanda s'il se trouvait dans l'armée un homme qui entendit la langue parthique ou la langue syriaque; on lui adressa Alexandre d'Antioche, auquel cet homme communiqua des révélations qui procurèrent le salut des troupes romaines.

Sous les rois perses de la dynastie des Sassanides, la langue syriaque était comprise et parlée à la cour de ces monarques. Nous apprenons de Théophylacte que Chosroës avait étudié avec soin l'astrologie des Chaldéens. L'auteur du lexique géographique arabe compte la langue syriaque parmi les cinq qui étaient parlées en Perse; et ce fait confirme l'assertion de saint Épiphane, qui atteste que plusieurs Perses employaient la langue et les caractères dont on se servait à Palmyre. Suivant le témoignage d'un écrivain arabe aussi savant que judicieux, Ebn-Moukaffa, sept langues étaient parlées à la cour des rois perses de la dynastie des Sassanides, et de ce nombre était la langue syriaque. Cet idiome, ajoute-t-il, est le même qui était en usage chez les habitants du Sawad (la Chaldée); et quelquefois dans cette langue on désigne par le nom *syriaque* l'idiome persan. Plus loin il atteste que chez les Perses les dépêches étaient quelquefois rédigées dans l'ancienne langue syriaque parlée jadis à Babylone, et qu'ils les lisaient en persan. Le nombre des lettres, ajoute-t-il, est de trente-trois; et ce langage était employé par des Perses de toutes les classes, ex-

cepté par les rois. Enfin, dans le cours de sa narration, cet historien s'exprime en ces termes : « Les Perses ont » aussi un alphabet appelé *zewaresch*, dont les lettres » sont tantôt liées, tantôt isolées. Le vocabulaire se com- » pose d'environ mille mots, et ils s'en servent pour » distinguer les expressions qui ont une forme sembla- » ble. Par exemple, quiconque veut écrire le mot *gouscht*, » qui, en arabe, signifie *lahm* (chair), écrit *bisra*, qu'il » prononce *gouscht* ; si l'on veut écrire *nan*, qui signifie » *pain*, on trace le mot *lahma*, que l'on prononce *nan*. » Il en est ainsi des autres mots, à l'exception de ceux » qui n'ont point besoin d'être déguisés, et que l'on » écrit comme ils se prononcent. »

Cette écriture cryptographique et de convention ressemblait assez, comme l'on voit, à ce système connu de beaucoup de monde, et qui consiste en des phrases tracées en latin par des personnes entièrement étrangères à la connaissance de cette langue, et qui doivent être lues en français, d'après des règles sûres et uniformes.

Le même historien dont je viens de citer le témoignage nous donne ailleurs des détails que je crois devoir transcrire. « L'écriture manichéenne a eu pour » inventeur Manès, qui la forma d'après les alphabets » syriaque et perse, de même que sa doctrine est un » mélange de magisme et de christianisme. Les lettres » sont plus nombreuses que celles de l'écriture arabe. » C'est de cet alphabet que les manichéens se servent » pour écrire les évangiles et les livres qui contiennent » leurs dogmes. Les habitants du Ma-wara-alnahar et de

» Samarkand l'emploient aussi pour copier les ouvrages » religieux, et lui donnent le nom d'*écriture de la reli-* » *gion.*»

La langue et l'écriture syriaques avaient pénétré chez les Arméniens, où ils formaient la littérature dominante, avant que ce peuple eût songé à se créer une écriture nationale. Nous lisons dans l'histoire d'Agathange que le roi Tiridate avait réuni des enfants pour les faire instruire, et qu'il les avait partagés en deux classes : les uns devaient de préférence se livrer à l'étude de la littérature syriaque, et d'autres à celle de la langue grecque. Suivant Moyse de Chorène, les Perses avaient défendu aux Grecs établis en Arménie de se servir d'autres caractères que des caractères syriaques. Faustus de Byzance, dans son histoire d'Arménie, remarque expressément qu'à l'époque dont il rapporte les événements, peu d'Arméniens connaissaient à fond la littérature grecque ou la littérature syriaque.

Au rapport du patriarche Michel, dans l'année 832 de l'ère des Syriens (520 de J.-C.), la ville d'Édesse ayant été détruite, l'empereur de Constantinople envoya une somme considérable pour aider à relever les ruines de cette place. En creusant la terre, on trouva une pierre couverte d'une inscription, en lettres chaldaïques, conçue en ces termes : « Édesse éprouvera trois inonda- » tions.» Que l'on admette où que l'on rejette le contenu de cette inscription, le fait de la découverte n'en sera pas moins certain.

Nous apprenons de Philostorge que, dans le IVe siècle

de notre ère, il existait, à l'extrémité de l'océan Indien, vis-à-vis de l'Éthiopie, probablement dans l'île de Dioscoride (Socotora), une population syrienne qui avait conservé sa langue primitive. Au rapport de Cosmas Indicopleustes, dans l'île de Siélédiba, ou Taprobane (Ceylan), à Malé et à Calliana, dans la presqu'île en deça du Gange, il se trouvait une église de chrétiens, venus de la Perse, et un évêque, consacré dans cette dernière contrée, siégeait à Calliana. On sait qu'il a toujours existé, et qu'il existe encore, sur la côte de Coromandel, dans la ville de Méliapour, autrement Saint-Thomé, une population chrétienne qui a conservé, dans sa liturgie, l'usage de la langue syriaque. Cet idiome, au VIIe siècle de notre ère, n'était point inconnu dans l'Arabie ; car, au rapport d'un scoliaste arabe fort judicieux, Zeïd-ben-Thabet, sur un ordre formel de Mahomet, avait appris la langue syriaque. Suivant le témoignage de Makrizi, Mahomet avait engagé Thabet-ben-Obaïd à apprendre l'écriture hébraïque, ou plutôt l'écriture syriaque, attendu qu'il désirait avoir un secrétaire qui rédigeât ses dépêches secrètes. Il me paraît beaucoup plus naturel d'admettre ici l'écriture syriaque que l'écriture hébraïque. En effet, à l'époque où vivait le législateur des musulmans, l'Arabie était remplie de Juifs, qui y formaient des populations nombreuses : il eût donc été peu prudent d'adopter, pour une correspondance secrète, une écriture connue d'un si grand nombre d'hommes, qui, en général, étaient les ennemis jurés de Mahomet et ne manquaient pas les occasions, ou de lui faire une guerre

ouverte, ou de traverser ses desseins par des hostilités ou des intrigues cachées.

On sait que dans les premiers siècles de l'hégire les Syriens eurent la gloire d'inspirer aux Arabes le goût de la littérature, de l'histoire et des sciences. Le khalife Mansour fit traduire en arabe un grand nombre d'ouvrages écrits en grec ou en syriaque. Le médecin Honaïn, fils d'Ishak, traduisit en syriaque et en arabe, pour Bakhtieschou, fils de Gabriel, plusieurs traités de Galien. Ebn-Abi-Osaïbah fait mention d'un ouvrage intitulé *Histoire des Géants*, qui était écrit en langne syriaque. Je n'entrerai pas, à cet égard, dans de plus grands détails. Assémani et d'autres savants ont donné, sur ce sujet, des renseignements instructifs. N'ayant pas dessein d'écrire une histoire de la langue syriaque, je me borne à recueillir quelques faits isolés qui peuvent ne pas être dépourvus d'intérêt, et qui sont d'ailleurs peu connus.

L'an 239 de l'hégire, le khalife Moutawakkel ordonna que les enfants des juifs et des chrétiens fussent instruits dans les langues hébraïque et syriaque, et qu'on leur interdît l'usage de l'arabe. Il est probable qu'une pareille ordonnance, rendue, suivant toute apparence, dans un moment d'humeur, ne fut pas mise à éxécution d'une manière bien sévère et ne tarda pas à tomber de soi-même en désuétude.

Dans le siècle suivant, Masoudi se trouvant dans la ville de Harran, en Mésopotamie, vit, sur la porte du temple des Sabéens, une inscription en caractères syriaques.

L'an 466 de l'hégire, l'empereur de Constantinople adressa au khalife et à son vizir deux lettres, tracées en lettres d'or, et qui étaient écrites en langue syriaque, avec une traduction arabe interlinéaire. Durant tout le moyen âge la langue syriaque continua d'être regardée comme un des idiomes savants de l'Orient. Elle s'enrichit d'un grand nombre d'ouvrages ecclésiastiques et scientifiques. Mais, en augmentant son vocabulaire, en admettant une foule de mot grecs, arabes et autres, elle s'altéra sensiblement, et perdit plus qu'elle ne gagna par le mélange peu judicieux d'éléments hétérogènes. Toutefois la connaissance de cette langue se répandit au loin et jusque dans les parties les plus reculées de l'Orient. Le zèle des jacobites et des nestoriens pour la propagation de leurs dogmes religieux contribua bien plus que des travaux littéraires à étendre la gloire de la langue syriaque. D'un côté, ainsi que nous l'apprend Grégoire Bar-Hebræus, les jacobites syriens parvinrent à réunir à leur église les Arméniens, qui étaient tombés dans l'hérésie des phantasiastes. D'un autre côté des missionnaires nestoriens parcouraient les régions orientales de l'Asie pour y prêcher la religion chrétienne et s'étaient avancés jusque dans la Chine. Nous possédons un témoignage de leurs travaux dans l'inscription trouvée près de la ville de Siganfou; et quoique l'authenticité de ce monument ait été attaquée par plusieurs savants, elle a été défendue par d'autres avec un plein succès. Je n'entrerai à cet égard dans aucun détail; je me contenterai de faire observer qu'à l'époque où cette inscription fut découverte à la Chine et

envoyée en Europe, il ne se trouvait dans ces deux contrées aucun homme capable d'imaginer les renseignements consignés sur ce monument, car l'histoire ecclésiastique des Syriens du moyen âge était encore inconnue, et ne nous a été révélée que par les travaux d'Assémani. Les nestoriens, dans leurs courses religieuses, avaient converti à la foi chrétienne des tribus entières de Turcs et de Mongols.

Ce serait le lieu d'examiner si c'est à ces nestoriens que les Ouïgours furent redevables de la connaissance de l'écriture alphabétique; mais cette discussion m'entraînerait trop loin, et j'ai traité ce sujet dans un mémoire écrit depuis longtemps, mais qui n'a pas encore vu le jour.

Quoi qu'il en soit, nous apprenons, par le témoignage de Rubruquis et d'autres missionnaires catholiques du moyen âge, que de leur temps les nestoriens se trouvaient en grand nombre à la cour des souverains mongols, soit à Karakorom, soit à Cambalik (Péking), et y célébraient librement leurs offices ecclésiastiques : par conséquent la langue syriaque devait être répandue dans ces contrées, et ceci nous explique plusieurs faits assez curieux. Lorsque Rubruquis se rendit à la cour de l'empereur mongol, il fit traduire en arabe et en syriaque les lettres que saint Louis adressait à ce prince. Nous apprenons de Raschid-eddin et de Khondemir qu'un savant nommé Maulana Hibet-allah, qui se rendit du Turkestan à la cour de Gazan-khan, possédait, outre la langue turque, la langue syriaque. Ce fait paraît, au premier abord, assez étonnant. Quand on connaît l'or-

gueil des musulmans et leur mépris pour les chrétiens, on a peine à concevoir que ce docteur eût pris la peine d'étudier un idiome étranger qui ne fournissait aucun secours pour faciliter l'intelligence du Coran et approfondir les dogmes de l'islamisme; mais la surprise cesse si l'on se représente que la Tartarie était à cette époque remplie de missionnaires nestoriens, dont le syriaque était la langue maternelle, qui, pour la plupart, n'en savaient pas d'autres, et qui, favorisés par la tolérance que montraient les Mongols sur l'article de la religion, ne se faisaient pas scrupule d'attaquer hardiment les dogmes de l'islamisme; les docteurs mahométans, qui avaient un grand intérêt à réfuter ces adversaires et à empêcher l'impression que devaient produire leurs discours pour une population peu éclairée et à peu près indifférente sur toutes les religions, avaient û étudier la langue de leurs adversaires afin de pouvoir au besoin entrer en dispute avec eux et réfuter, sinon avec succès, du moins avec énergie, les arguments par lesquels ces dialecticiens rusés cherchaient à décrier la religion musulmane.

Si la langue syriaque était à cette époque connue dans la Tartarie et jusqu'à la Chine, on conçoit bien qu'elle se maintenait florissante dans les contrées occidentales de l'Asie. Je n'ai nul besoin de fournir des preuves d'une vérité parfaitement constatée. Saint Simon le Reclus, qui vivait au IIe siècle, se rendant à Jérusalem, tomba, près des côtes de la Syrie, entre les mains de pirates et faillit perdre la vie. Il se dirigea vers un bourg voisin ; mais il

ne put savoir si les habitants étaient chrétiens ou païens, quoiqu'il possédât la langue égyptienne, le syriaque, l'arabe, le grec et le latin. L'an 610 de l'hégire, tandis que l'on creusait le fossé de la ville d'Alep, on trouva un pavé de granit sur lequel était une inscription en caractères syriaques, et qui fut traduite en arabe.

La langue syriaque étant parlée dans une vaste étendue de pays, le langage des différentes provinces devait offrir, pour ce qui concerne l'orthographe et la prononciation des mots, des différences plus ou moins marquées. Grégoire Bar-Hebræus, auquel nous devons deux grammaires syriaques, l'une en vers, l'autre en prose, a pris soin de noter ces variétés, qui tantôt roulaient sur des minuties, et tantôt présentaient plus d'importance. En plusieurs endroits il indique les permutations des consonnes et des voyelles qui avaient lieu chez les Syriens orientaux. Il fait observer les différences qui existaient dans la manière dont les Syriens orientaux et occidentaux ponctuaient certains mots lorsqu'ils étaient accompagnés des affixes.

Je pourrais multiplier beaucoup les observations de ce genre si j'avais dessein d'écrire un traité étendu, et non pas un simple essai. Il paraît que les jacobites et les nestoriens avaient, soit en même temps, soit à des époques différentes, traduit dans leurs divers dialectes des ouvrages de théologie écrits en grec. Ainsi Bar-Hebræus, citant un traité de saint Grégoire de Nazianze, indique la première édition, qui était entre les mains des nestoriens.

Le missionnaire Ricold de Monteroix, parlant des nestoriens, dont il expose très-bien les opinions théologiques, dit qu'ils ont leurs écritures et font leurs offices en chaldéen ; puis il ajoute : « Ilz dient que » Christ est deux *sciaulx* et deux encommun..... Aul- » cuns ne sçavent point la différence entre *sciaulx* et » *aucunum*. Et en vérité il n'y a nulle différence, fors » que sciaulx est ung nom arabic, et sonne autant que » personne en nostre langaige ; et aulcunum est ung mot » caldéen, et sonne aussi en nostre langaige autant » comme personne. » Ces deux mots, comme il est facile de le voir, ont été dénaturés par l'ancien traducteur français.

J'ai dit plus haut que la langue syriaque s'altérait rapidement par l'admission d'un grand nombre de mots étrangers. D'ailleurs la connaissance de l'arabe étant d'une nécessité indispensable pour tous les peuples chrétiens ou autres, cette langue s'introduisait partout, tendait insensiblement à devenir l'idiome vulgaire des habitants de la Syrie et de la Mésopotamie ; et le langage primitif de ces contrées, exclu peu à peu de la circulation, allait bientôt n'être plus que l'idiome savant, celui des offices ecclésiastiques. Jacques de Vitri, au XIIIe siècle, parlant des maronites, s'exprime en ces termes : « Ils se servent des lettres » chaldéennes [1] ; mais le langage sarrazin est leur langue

[1] Puisque j'ai occasion de nommer les Maronites, je dois ajouter quelques mots sur les opinions religieuses que ce peuple professa durant une partie du moyen âge. Suivant le témoignage de Guillaume de Tyr (*Historia belli sacri*, lib. XXII, cap. 8), l'an 1182 de J.-C., les Maronites, au nombre d'environ quarante mille hommes, vinrent, en présence de Haymeric, patriarche d'Antioche, abjurer l'hérésie

» vulgaire. » Il dit des jacobites : « Quelques-uns » d'entre eux emploient l'écriture chaldéenne, d'autres » l'arabe appelé *sarrasin*. » Il dit ailleurs : « Les Syriens » se servent de la langue sarrasine. » Plus loin il s'exprime ainsi : « Les Syriens n'entendent point la langue » que possèdent leurs ecclésiastiques, et qui est en usage

du monothélisme, à laquelle ils étaient attachés depuis cinq cents ans. Je n'examinerai point si Maron, qui a donné son nom aux Maronites, fut réellement un des plus zélés partisans du monothélisme; mais que ce peuple avant sa réunion à l'église romaine, ait professé l'hérésie qui admet en Jésus-Christ une seule nature, c'est un fait historique qu'il est, à mon avis, bien difficile de nier, puisqu'il est attesté par plusieurs écrivains, tant musulmans que chrétiens, orthodoxes ou hérétiques. On a cité et commenté, dans cette controverse, le passage d'Eutychius. Le judicieux Masoudi, dans un de ses ouvrages*, donne des détails intéressants sur les Maronites, leurs dogmes, leurs établissements, et sur Maron, leur fondateur; et il assure expressément qu'ils professaient le monothélisme. Grégoire Bar-Hebræus** atteste que les Maronites diffèrent des autres chrétiens en ce qu'ils admettent une seule volonté et une seule opération pour les deux natures de Jésus-Christ, au lieu de deux volontés et de deux opérations. Le missionnaire Ricold de Montcroix, qui parcourt l'Orient dans le XIIIe siècle, s'exprime en ces termes***: « De là vainsmes au mont de Libanus, et là demourent Maronites, qui » sont chrétiens mescréants et maintiennent que en Christ n'a ne eust que une » simple volunté. » Le même religieux, descendant le Tigre****, depuis Mosul jusqu'à Bagdad, rencontra des Maronites, dont il parle en ces termes : « Là demou- » rent Maronites mescréants chrestiens et scismaz; et ont ung archevesque. Ilz » maintiennent que Christ fut une seulle volunté. C'est leur erreur. En toutes » aultres choses se accordent ilz à notre foy catholicque plus que a nulle aultre » secte d'Orient. » Le frère Richard, dans son traité contre la religion des Turcs*****, assure que les Maronites admettaient en Jésus-Christ une seule volonté. Il ajoute qu'ils s'étaient soumis à l'église romaine, et que leur patriarche assista au concile général de Latran tenu sous le pontificat d'Innocent III ; mais qu'ensuite ils revinrent à leurs premières erreurs. Brocard (*Descriptio Terræ Sanctæ*, page 190) range aussi les Maronites avec les nestoriens, les jacobites, etc., au rang des hérétiques.

* *Kitab-altenbih*, man. ar. de Saint-Germ. 337, fol. 89 *v*.

** *Candelabrum*, man. syr. 121, fol. 179 *v*.

*** *Lhystoire merveilleuse, plaisante et récréative du grand chan de Tartarie*, fol. 35 *v*.

**** *Ibid*. fol. 43 *r*.

***** *Turchicæ spurcitiæ et perfidiæ suggillatio*, fol. 47 *v*. 48 *r*.

» pour l'écriture sainte. Quoiqu'ils emploient l'écriture » sarrasine, elle ne représente pas l'idiome sarrazin vul- » gaire, mais un autre idiome particulier qui n'est com- » pris que des hommes lettrés. » Le même auteur, parlant des Esséens (les Samaritains), dit qu'ils conservent en partie l'écriture des juifs, qui offre un mélange de lettres hébraïques et chaldaïques. Le missionnaire Eugène Roger, qui voyageait en Asie dans le XVIIe siècle, dit que le syriaque est la langue vulgaire des nestoriens. Ailleurs il assure que sur le mont Liban, tout près des grands cèdres, il y a trois villages où le syriaque est la langue vulgaire. Stochove, parlant du mont Liban, ajoute : « Les » habitants disent la messe et tout leur service en langage » chaldéen, lequel est le maternel des habitants de » cette montagne; mais comme ils ont grande com- » munication avec leurs voisins, ce langage est grande- » ment corrompu, et presque tous parlent moresque. » On lit dans la vie de M. de Chasteuil que ce solitaire se rendit à Asron, qui est un des villages du mont Liban, où le peuple parle la langue syriaque... Plus loin on trouve ces détails : « Il y a parmi eux (les Ma- » ronites) cinq ou six villages qui ont retenu la langue » syriaque et qui la parlent encore; mais c'est un syriaque » qui est mêlé de l'idiome arabe, et qui n'en doit plus » porter le nom, à cause de sa corruption. » Si l'on en croit Niebuhr, il y a dans la province de Damas quelques villages dont les habitants ne parlent que syriaque. Ce même voyageur atteste que, dans plusieurs hameaux aux environs de Mardin et de Mosul, les chrétiens parlent la

langue chaldaïque. Enfin il assure, d'après le témoignage d'un Maronite du mont Liban, qu'on trouve, autour et au-dessus du mont Kirsvan (Kesroan), des ruines de grottes antiques, d'édifices de forteresses, chargées d'inscriptions très-anciennes et entièrement inconnues. Ce voyageur, décrivant la ville de Mosul, assure que parmi les chrétiens nés dans cette ville on en trouve rarement qui puissent parler la langue syriaque, dont on se sert encore aujourd'hui dans les villages. L'Anglais Edward Ives, qui parcourait la même contrée en 1758, fait mention d'une ville appelée *Camélisk Gawerkoe*, autrement *Carmélis*, située à quelques lieues de Mosul, et sur laquelle il donne les détails suivants : « Les habitants, » ainsi que nous l'apprîmes, parlent aujourd'hui la lan- » gue chaldaïque, aussi bien que le turc et l'arabe. » Si l'on en croit un voyageur judicieux, dans la petite ville de Mara et le village de Malula, que l'on rencontre à quelque distance de Damas, sur la route de Balbek, le syriaque est encore une langue vivante, qui se transmet de père en fils sans le secours des livres. M. Browne assure que deux de ses muletiers parlaient plus volontiers ce langage que l'arabe. Cette assertion mériterait d'être vérifiée, d'autant plus que feu M. Volney, décrivant les mêmes lieux, se contente de dire : « La langue syriaque » n'est plus en usage, mais les bourgs de Maloula et de » Sidnaïa, près de Damas, ont un idiome si corrompu » que l'on a beaucoup de peine à l'entendre. »

Les personnes qui voudraient avoir sur la langue syriaque des détails plus étendus peuvent consulter,

outre la *Bibliotheca orientalis* d'Assémani, Amira (*Præfatio in grammaticam syriacam*), Michaelis (*Abhandlung von der syrischen sprachen*), Günther Wahl (*Allgemeine Geschichte der morgenländischen sprachen* pag. 532 et suiv.), et enfin M. Hoffmann (*Grammatica syriaca*, prolegomena, pag. 1 et seqq.).

MÉMOIRE

SUR

LES ASILES CHEZ LES ARABES.

Lorsque le grand Albuquerque, vice-roi des établissements portugais dans l'Inde, eut terminé sa glorieuse carrière, sa mort laissa dans la consternation, et les Portugais, dont il avait immortalisé le nom par ses brillants exploits, et les Indiens, que ses vertus et surtout son inflexible équité, avaient su réconcilier avec une domination étrangère. Parmi les successeurs d'Albuquerque, plusieurs semblaient avoir pris à tâche de rendre le sentiment de sa perte encore plus pénible. Livrés sans frein à la cupidité, à la débauche et aux passions les plus ignobles, portant au plus haut point l'abus du pouvoir, ils traitaient comme de vils esclaves les peuples soumis à leur administration, et les accablaient, chaque jour, sous le poids des vexations les plus odieuses. Les malheureux Indiens,

trop faibles pour oser secouer le joug, et trop éloignés du siége de l'autorité suprême pour y faire parvenir leurs réclamations, allaient, disent les historiens, au tombeau d'Albuquerque, implorer,en gémissant, la protection de ce héros, et lui demander vengeance contre leurs barbares oppresseurs.

Cet hommage rendu à la cendre d'un grand homme honore sans doute sa mémoire plus que ne l'auraient fait des trophées pompeux ou de brillants panégyriques. Certes, il ne fallait rien moins que le souvenir de la vertu la plus pure et la plus noble, pour réunir autour d'un cercueil, et du cercueil d'un chrétien, des hommes d'extraction, de mœurs et de croyances diverses, lorsque leurs préjugés nationaux, leurs opinions religieuses, et le chagrin de leur asservissement, avaient dû les accoutumer à voir un ennemi dans ce même homme qu'ils regrettaient comme un père. Mais à ce sentiment d'admiration se mêle bientôt un mouvement de curiosité très-naturel. L'homme qui aime à approfondir l'histoire et les coutumes des différentes nations se demande si la démarche des Indiens, dans cette circonstance, fut un des actes d'enthousiasme que le cœur seul inspire, qui n'ont point eu de modèle et n'en doivent pas servir, ou si elle tenait à des idées reçues primitivement chez les Orientaux. Les faits que je vais rassembler mettront à même de décider facilement la question,

Chez les peuples de l'Orient, chez ceux, du moins, qui n'ont pas dégradé l'homme en admettant le dogme absurde et avilissant de la métempsycose, les tombeaux ont

toujours été environnés d'un respect religieux. Ces hommes, doués d'une imagination à la fois vive et mélancolique, se persuadent aisément que l'âme d'un grand homme n'abandonne pas tout à fait le séjour qui renferme sa dépouille mortelle : que toujours invisible et présente, elle plane sur ces lieux, et entend les prières qui lui sont adressées. Quel être assez impie ou assez audacieux oserait, sans craindre la colère céleste, arracher un suppliant qui tient embrassé le cercueil de celui que ses vertus et son courage recommandent encore à la vénération publique ? Cette intercession muette a plus d'une fois protégé efficacement contre l'oppression le malheureux dépourvu de tout autre appui. Et, certes, il est peu pénible pour l'amour-propre de céder à l'ascendant de celui qui a obtenu le triste avantage de vivre désormais et exclusivement dans l'histoire.

Un fait bien remarquable va prouver ici ce que j'avance. « Sous le règne de Noradin, un étranger était arrivé à Damas, et avait fixé sa demeure dans cette ville, retenu par l'admiration que lui inspirait l'équité parfaite qui réglait toutes les actions de ce grand homme. Après la mort de Noradin et l'occupation de Damas par Saladin, cet homme éprouva, de la part d'un officier, une injustice grave, porta ses plaintes à la cour, et n'obtint aucune satisfaction. Alors il descendit de la citadelle, les habits déchirés, fondant en larmes, et demandant vengeance. « O Noradin ! s'écriait-il, si tu nous voyais exposés à des » vexations criantes, certes, tu aurais pitié de nous. » Qu'est devenue cette justice dont nous ressentions jour-

» nellement l'heureuse influence? » Il se dirigea vers le tombeau de Noradin, suivi d'une foule immense, qui versait des larmes et poussait des cris lamentables. On vint, en toute hâte, rapporter à Saladin ce qui se passait, et on l'invita à prendre de suite des mesures pour apaiser ce mouvement, sans quoi il risquait de voir la ville se soustraire à son autorité. Aussitôt il manda cet homme, qui était encore, avec toute la foule, à pleurer sur le tombeau de Noradin. Après l'avoir calmé par des paroles pleines de bonté, il lui rendit justice, et lui fit, en outre, un présent. Cet homme se mit à verser des larmes plus abondantes qu'auparavant. Saladin, surpris, lui demanda quel motif le faisait ainsi pleurer. « Hélas! dit-il, puis-je trop » regretter un prince dont nous éprouvons l'équité même » après sa mort? Tu dis vrai, répondit Saladin; et tout » ce qu'on voit en nous de zèle pour la justice, c'est aux » leçons de Noradin que nous en sommes redevables. »

Ainsi, dans cette circonstance remarquable, Saladin, pour la première fois de sa vie, connut la crainte; Noradin, du fond de son tombeau, fit ployer le vassal audacieux qui l'avait bravé vivant, et par qui sa famille venait d'être, contre toutes les lois de l'équité, dépouillée de ses possessions héréditaires. Cet exemple n'est pas, à beaucoup près, le seul que l'on puisse produire pour démontrer l'opinion que j'ai émise. Si nous remontons à des époques plus reculées, nous trouvons le même usage établi dans l'Orient, et avec les mêmes circonstances.

Le poëte Hammad alla chercher un asile auprès du tombeau du père de son ennemi, et sa confiance ne fut

pas trompée. Le poëte Koumaït ayant offensé, par ses satires, des hommes puissants qui avaient juré sa mort, on lui conseilla de se réfugier auprès du tombeau de Moawiah ben-Hescham. En conséquence, il fit planter sa tente près de cet édifice. Les deux fils de Moawiah, s'étant rendus sous cette tente, prirent Koumaït sous leur protection. Une femme se rendit au tombeau de Gâleb, fils du poëte Ferazdak, et y fit placer une tente. Ferazdak lui ayant demandé quel motif l'amenait, elle répondit : « Je viens chercher un asile auprès du tombeau de Gâleb, attendu qu'il m'est arrivé un événement fâcheux. » Ce poëte célèbre avait pour le mausolée de son père la plus profonde vénération. Dès qu'un homme quelconque y venait chercher un refuge, il se déclarait son protecteur, et mettait tout en œuvre pour le faire parvenir au but de ses désirs. Temim ben-Zeïd, ayant été nommé par Hadjadj au gouvernement de la province de Send, entra dans la ville de Koufah, et y prit tous ceux des habitants qu'il voulut emmener. Une vieille femme se rendit alors auprès de Ferazdak, et lui dit : « Je viens chercher un asile auprès du tombeau de ton père ; » et elle lui présenta des cailloux qu'elle y avait ramassés. Le poëte lui ayant demandé ce qui l'amenait, elle répondit : « Temim ben-Zeïd m'a enlevé un fils qui seul faisait mon bonheur et pourvoyait à ma subsistance. » Ferazdak lui ayant demandé quel était le nom de son fils, elle répondit *Khounais*. Le poëte se hâta d'envoyer au général les vers suivants :

O Témim ben-Zéïd ! que ma requête ne soit pas re-

poussée, et que je ne manque pas d'obtenir une réponse favorable.

Rends-moi Khounaïs, et accepte en échange le plaisir de céder aux pleurs d'une mère, que tu n'étoufferais pas facilement.

Elle est venue vers moi, elle a cherché un asile auprès de Galeb et de ce tombeau dont le vent disperse continuellement la terre.

Tout le monde sait que tu es un homme généreux et un lion dès que le feu de la guerre s'allume.

Temim ayant reçu cette lettre, et étant incertain s'il devait lire le nom de *Khounaïs* ou celui de *Habisch*, donna ordre de chercher dans son armée tous ceux qui portaient l'un ou l'autre de ces deux noms ; il s'en trouva six, qu'il envoya à Ferazdak.

Après la mort du khalife Ommiade Hescham, Walid, son successeur, donna ordre d'arrêter les deux fils de Hescham ben-Ismaïl. L'un d'eux, nommé Ibrahim, se réfugia auprès du tombeau de Iézid, fils d'Abd'almelik et père de Walid. Celui-ci déclara que, dans son opinion, le suppliant devait avoir la vie sauve. Mais Iahia et Abdallah, tous deux fils d'Arwah ben-Zobaïr, représentèrent au khalife que le tombeau de son père ne devait pas offrir un asile à des hommes pervers ; qu'il fallait en arracher Ibrahim, et le forcer de restituer les biens qu'il avait injustement acquis. Walid, cédant à ce conseil, fit enlever les deux frères, et les envoya à Iousouf ben-Omar, avec ordre de les appliquer à la torture jusqu'à ce qu'ils expirassent.

De là vient l'expression « client d'un tombeau, » que nous offre un vers cité par Tebrizi, dans son commentaire sur le Hamasah : « Si un poëte abusé m'attaque, je suis client d'un tombeau élevé sur le lieu nommé *Marran.* »

Dans un passage d'Ebn-Kotaïba, cité par Reiske, il est fait mention d'une tente élevée sur le tombeau d'Abd-allah-ben-Abbas, par Mohammed, fils d'Ali, surnommé Ebn-Hânefiah. Il me parait probable que cette tente avait pour objet de servir d'asile à tous ceux qui auraient besoin de réclamer une protection efficace.

Au rapport d'Abou'lféda, l'an 653 de l'hégire, Mélik-Nâser-Daoud, ci-devant prince de Karak, se trouvant à Médine, auprès du tombeau de Mahomet, saisit les rideaux qui entouraient ce monument, et déclara qu'il implorait la protection du prophète auprès du khalife Mostasem. Au rapport d'un historien arabe, Talhah, l'un des adversaires du khalife Ali, mourut à Basrah, d'une blessure qu'il avait reçue au combat du *chameau*, et fut enterré dans cette ville. L'écrivain ajoute : « Son tombeau existe encore aujourd'hui dans un *meshched* (monument) qui est dans le pays l'objet d'un respect universel. Lorsqu'un homme exposé à quelque péril, ou un exilé, vient y chercher un asile, personne, quel qu'il soit, n'oserait l'en arracher.

A Alger, la tente de l'aga servait de lieu d'asile [1]. « Il y a, au rapport de M. Frank [2], dans la ville de Tunis, quatre

[1] *Nachrichten über den Algierschen Staat*, t. III, p. 25.

[2] *Recherches politiques sur Tunis*, man. de M. Marcel, ch. VI.

mosquées qui jouissent du privilége d'immunité, et où beaucoup de malfaiteurs se réfugient pour se mettre à l'abri des poursuites de la justice... Non-seulement la mosquée, mais un certain espace de terrain environnant, jouit de cette prérogative.

« Entre toutes les mosquées qui possèdent ce privilége, il n'en est aucune qui soit en plus grande vénération que celle de Kairoan, la ville la plus considérable de la Barbarie, après Tunis. Cette mosquée est même si vénérée par les Mahométans, qu'ils n'en permettent l'approche ni aux chrétiens, ni aux juifs.

« Lorsque le bey veut avoir en son pouvoir quelque malfaiteur, il envoie des maçons à la mosquée, avec ordre de murer la porte de la chambre où se trouve le réfugié, en laissant seulement une petite ouverture ; il y place deux gardes, avec ordre de ne laisser à cet homme ni boisson, ni aliments. »

En Afrique, les tombeaux des santons, des marabouts, sont ordinairement des lieux d'asile.

On lit dans les voyages d'Ebn-Batoutah : « Près de la ville de Dafar (dans le Yemen), est le *zâwiah* (l'ermitage) du scheïkh vertueux et religieux Abou-Mohammed-ben-Abi-Bekr-ben-Isâ. Cette chapelle est extrêmement révérée chez les Arabes. On y vient soir et matin pour y chercher un asile ; et lorqu'un suppliant y est entré, le sultan n'a plus aucun pouvoir sur lui.

Le droit d'asile a dû certainement prendre naissance dans l'Orient. Dans des contrées où la loi du talion s'exerce avec toute sa rigueur, on sent quels inconvénients graves

devaient résulter d'une vengeance trop précipitée, qu'un homme coupable d'un meurtre involontaire, ou même tout à fait étranger à cet acte, pouvait être égorgé avant qu'il fût possible de constater son innocence.

Moïse, pour obvier à ces abus qui perpétuaient dans les familles la soif du sang, l'ardeur de la vengeance, avait sagement établi, dans la Palestine, des villes de refuge, où le meurtrier involontaire allait chercher un asile, et où il attendait l'occasion de se justifier; car, si le crime avait été prémédité, le coupable ne pouvait profiter du bénéfice de l'asile, et devait être arraché même du tabernacle, pour être livré à la vengeance des lois.

Chez les Arabes du désert, où la fougue des passions, où les préjugés de l'honneur font aux parents de celui qui a péri sous les coups d'un meurtrier, un devoir sacré de poursuivre par eux-mêmes la punition du crime, et de laver le forfait dans le sang du coupable, on conçoit que les méprises les plus cruelles durent être trop souvent le fruit de cette loi barbare ; que des haines envenimées se perpétuèrent, non-seulement entre des familles, mais entre des tribus tout entières. On voit, dans l'ancienne histoire, une guerre de quarante ans allumée par un meurtre. Comme le parent d'un homme assassiné pouvait tuer un homme étranger à ce meurtre, mais allié de l'assassin, ou seulement membre de la même tribu; que ce nouveau crime devait être vengé le plus souvent d'une manière aussi irrégulière ; il est évident que de pareilles querelles devaient se perpétuer sans fin, jusqu'au moment où des hommes sages, s'entremettant au milieu de ces êtres

exaspérés par une vengeance aveugle, les déterminaient à accepter une transaction équitable, qui mettait un terme à ces haines farouches et à l'effusion du sang. Au milieu de ces déserts, qui n'offrent à l'œil que des sables nus et arides, il était difficile d'établir des lieux de refuge ; mais la générosité et le courage suppléèrent à cet inconvénient. Les hommes malheureux, poursuivis par la haine de leurs ennemis, trouvaient dans ces solitudes des guerriers distingués par leur bravoure, dont ils imploraient l'appui, et qui refusaient rarement ce rôle aussi noble que périlleux. Sans doute, cette générosité entraînait souvent avec soi des abus criants. Des hommes superbes et impétueux, fier de se voir rechercher comme capables de tenir tête à des tribus entières, acceptaient souvent, avec un empressement irréfléchi, la défense de coupables qu'ils auraient dû abandonner à la vengeance des familles justement irritées, chez qui leur crime avait porté la désolation et l'effroi. Mais, d'un autre côté, cette protection, accordée avec discernement par des hommes intrépides et respectés, prévint fréquemment d'affreuses injustices ; et leur médiation, en s'interposant entre les tribus exaspérées et furieuses, arrêta cent fois l'effusion du sang, calma les haines, et termina, par un sage accommodement, des guerres de plusieurs années.

Je dois entrer, à cet égard, dans quelques détails qui pourront ne pas paraître entièrement dénués d'intérêt.

Celui qui avait obtenu la protection d'un individu ou d'une tribu prenait le titre de *djar*, « voisin, » c'est-à-dire *client, protégé*. Le protecteur du faible prenait éga-

lement le titre de « voisin. » Nous lisons dans les poésies de Bohtori : « Dieu est mon protecteur. » Ailleurs : « Dieu est le protecteur des enfants de Khakan. » Plus bas :

« Dieu est le protecteur de Motezz. Il est notre défenseur contre les dangers de chaque époque. »

« Dieu est ton protecteur, là où tu jouis des dons de la gloire et de l'honneur. »

Dans des exemples que rapporte le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah*, on lit : « je suis leur voisin (leur protecteur); qu'ils viennent vers moi. »

Le verbe *djara*, à la troisième forme, signifie « se mettre sous la protection ou être le protecteur de quelqu'un ; » et son nom d'action *djiwar*, exprime « la demande de protection ou la protection elle-même. » On lit dans le commentaire de Zamakhschari sur le Coran : « Le mot *djiwar* signifie élever la voix pour prier et pour implorer le secours d'un autre. » On lit dans l'histoire de Damas : « Je suis sous la protection du principal personnage de cette vallée. » Dans les poésies manuscrites d'Antarah : « Il remplit les devoirs d'un loyal protecteur. » Dans l'histoire d'Ebn-Khallikan : « Il les protégea mal. » Dans les vers manuscrits du poëte Zohaïr : « Il fut reçu comme client et comblé d'honneurs. » Dans des extraits de l'ouvrage de Moubarrad intitulé *Kâmel* : « Il alla chercher protection chez les Arabes de Taï. Il était en proie aux plus vives alarmes. » Un vers cité par Makarri, dans son histoire d'Espagne, offre ces mots :

« Ils ne livrent pas aux catastrophes leur client, tandis

que les droits de la protection sont méconnus ailleurs. »

Ebn-Batoutah, décrivant ce qui arriva à un pèlerin de la Mecque, s'exprime en ces termes : « Il ne pouvait rien contre lui, attendu qu'il avait, de la part des deux émirs, un *hasab*. On entend par ce mot le don que l'on fait à quelqu'un, en public, d'un turban ou d'une *schaschiah* (châle). C'est, pour celui qui l'a reçu, un signe de protection, et il ne cesse pas d'être entouré de respect jusqu'au moment où il quitte la Mecque. » On lit dans les poésies manuscrites de Nâbeghah :

« Je jure que je ne viendrai pas vers toi si tu te rends coupable d'une faute, et que je n'irai point implorer d'autre protecteur que toi. »

Le même verbe, à la quatrième forme, signifie « accorder sa protection à quelqu'un ; » d'où vient que le participe désigne un *protecteur* ; et, à la dixième forme, il signifie « implorer la protection de quelqu'un. » On lit dans les poésies de Bohtori :

« Il protégea le monde contre la crainte et l'injustice. Est-ce que le protecteur doit des remercîments au protégé ? »

Au rapport de l'auteur du *Sirat-arresoul*, Abou'las vint réclamer la protection de Zeïnab, fille de Mahomet, dont il avait été l'époux. Elle la lui accorda. Dans le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah*, on lit : « Il me protégera contre toi ; » et, « Protége-le contre moi. » Dans la vie d'Ebn-Khaldoun écrite par lui-même : « Les ordres de Dieu s'exécutèrent à l'égard de ceux qu'ils protégeaient. » Dans l'ouvrage Biographique de Taki-eddin-Fâsi : « Il

protégea le séjour des schérifs contre le pillage. » Dans les poésies de Bohtori :

« Aucune apathie ne protége l'argent contre sa libéralité. »

Dans l'Histoire d'Égypte d'Abou'mahâsen, on lit : « Il se hâta de se rendre à la maison de l'émir Naurouz et implora sa protection. Cet émir la lui accorda. » Masoudi met au nombre des qualités estimables des Arabes « la défense du client et la protection accordée à celui qui craint un danger. » Dans l'Histoire d'Égypte de Djeberti : « Les fellahs implorèrent leur protection. » Le mot Djirat signifie « la protection que l'on accorde à un client. » On lit dans les vers manuscrits de Zohaïr :

« Laquelle des deux protections lui avez-vous accordée ? »

Dans l'histoire d'Égypte d'Abou'lmahâsen : « Il dit : Je suis sous la protection de l'émir Tagdji. » Celui-ci lui accorda, en effet, sa protection, et jura qu'il ne lui nuirait en rien et ne souffrirait que personne osât lui nuire. « Dans l'ouvrage biographique de Taki-eddin-Fâsi : « Ils envoyèrent réclamer la protection d'un de ses compagnons ; » et plus loin : « Afin de pouvoir, à l'aide de cette protection, empêcher chaque jour le combat. » Plus bas : « Il réalisa la protection en faisant cesser le combat. » Cette protection se demandait et s'accordait de plusieurs manières différentes. Au rapport de l'auteur du *Kitâb-alagâni*, Masoud ben-Mateb ayant fait dresser une tente pour sa femme, cette tente fut déclarée un asile pour tous ceux qui pourraient en approcher. Quelquefois on atta-

chait ses habits à la tente d'un homme, afin de se mettre sous sa sauvegarde; et dès ce moment le maître de la tente, quand bien même il ne se trouvait pas chez lui, était obligé de recevoir le suppliant sous sa protection et de poursuivre la vengeance des torts dont il avait à se plaindre. Quelquefois, pour implorer la protection d'un homme puissant, on saisissait par derrière ses vêtements, et on lui disait : « Voici le lieu de celui qui cherche un asile auprès de vous. » Aussi un des signes de la protection accordée à un suppliant consistait-il à jeter son habit sur cet homme. On lit dans le commentaire de Soïouti sur le *Mogni* : » Il jeta sur lui son vêtement en signe de la protection qu'il lui accordait. » Au rapport de Makrizi, dans sa Description de l'Égypte, Merwan ben-Alhakam, étant resté maître de l'Égypte, fit entrer chez lui les partisans d'Abd-allah ben-Zobaïr et les fit égorger, jusqu'à ce qu'il vit arriver Koraïb ben-Abrahah. Il jeta sur cet homme son manteau et dit aux soldats : « Retirez-vous, je suis son protecteur. » Suivant l'ouvrage biographique de Taki-eddin-Fâsi, Hasan ben-Kotadah, émir de la Mecque, envoya aux pèlerins son turban pour leur servir de sauvegarde. C'est ainsi que, suivant le témoignage du voyageur Damoiseau, un Arabe, lorsqu'il se trouve trop vivement poursuivi, peut arrêter les assaillants en formant un nœud à un des cordons qui servent de de franges au châle que tous portent sur la tête. Hareth ben-Dalem, s'enfuyant après un meurtre odieux qu'il avait commis, et pour lequel il était vivement poursuivi, rencontra un enfant dont les cheveux étaient réunis en

une tresse; il le saisit par les hanches et lui dit : « Je me mets sous ta protection. » La tribu d'Adjal, à laquelle appartenait l'enfant, prit en effet Hareth sous sa sauvegarde. Une femme à qui l'on avait enlevé un chameau, implora l'assistance du même Hareth en suspendant son seau de cuir au sien. Au rapport d'un judicieux historien, lorsque les Arabes se présentaient devant un personnage éminent pour lui adresser une requête, ils lui prenaient la barbe, indiquant par là qu'ils se mettaient sous sa protection.

Un guerrier arabe tenait à grand honneur de se voir entouré de nombreux clients. Lorsqu'un homme quelconque implorait à haute voix son appui, il se hâtait de monter à cheval et de prendre l'inconnu sous sa protection, sans lui demander ni son nom, ni le motif qui l'amenait. S'il eût pris cette précaution si sage, les Arabes n'auraient pas manqué de dire : « Si ce n'était pas un lâche, un homme irrésolu, il n'adresserait pas à un suppliant de pareilles questions. Cependant, des hommes censés ne se croyaient nullement obligés de prendre aveuglément la défense d'un inconnu et de favoriser, par une connivence coupable, la perversité et la barbarie. Lorsque Hareth ben-Dalem, dont j'ai déjà parlé, eut tué Khaled ben-Djafar, qui était le protégé, d'Amri'lkaïs, roi de Hirah, ce prince poursuivit le meurtrier. Celui-ci, cherchant un asile, n'en put trouver aucun, à cause de la crainte qu'inspirait le roi de Hirah. Il implora la protection de la tribu arabe de Gatfan ; mais il éprouva un refus formel. Enfin, il fut accueilli par Mabed ben-Zararah, qui s'engagea à le défendre. Le péril qu'avait couru Hareth

ne changea point ses inclinations perverses : bientôt après il égorgea un enfant d'Aswad, fils de Noman, roi de Hirah. Voici ce qui amena ce meurtre. Hareth avait deux clientes qu'il affectionnait beaucoup. Le roi Aswad, fils de Mondzar, fit enlever ces femmes et leurs troupeaux. Hareth ne respira plus que la vengeance. Le roi Aswad avait confié son fils Scharhabil aux soins de Sinan ben-Abi-Hârethah ; et Solmâ, femme de celui-ci et sœur de Hareth, nourrissait le jeune prince. Hareth, ayant prié Sinan de lui prêter sa selle, se rendit auprès de Solmâ et lui demanda l'enfant de la part de Sinan. Cette femme, persuadée par la vue de ce meuble, et ne soupçonnant pas la perfidie de son frère, lui remit le jeune prince, qu'il égorgea aussitôt. Le meurtrier s'empressa de fuir, pour se soustraire à la juste colère du roi.

Quelquefois, lorsque l'on accueillait un suppliant, on s'engageait à le défendre contre tous ceux qui voudraient l'attaquer : c'est ainsi que le guerrier Amer ben Tofaïl accorda au poëte Aschâ une sauvegarde contre les habitants du ciel et de la terre. D'autre fois, on promettait seulement de le protéger contre certaines personnes que l'on désignait expressément. Quelquefois, le protecteur, pour garantir, par une démarche éclatante, la sincérité de ses paroles, ôtait sa robe et en faisait revêtir celui qui avait imploré son appui. Les devoirs que des hommes généreux s'imposaient à eux-mêmes en faveur de leurs clients, annonçaient souvent les sentiments les plus nobles. Abou-Dawad avait pris sous sa protection Kaab-ben-Mamah ; lorsque celui perdait un enfant, il en payait

la rançon telle qu'elle était fixée pour le rachat du sang; si Kaab perdait un chameau ou une brebis, il la lui rendait. C'est ce fait qui a donné naissance à cette expression proverbiale : *le client d'Abou-Dawad.*

Au rapport d'Ebn-Nabatah, dans son commentaire sur la lettre d'Ebn-Zaïdoun et de l'auteur du *Kitâb-alagâni*, « le poëte Aschâ-Alkebir (le grand), passant près du territoire de Benou-Amer, craignit que ces Arabes n'enlevassent ce qu'il portait avec lui; il alla trouver Alkamah-ben-Alathah et lui dit: « Accorde-moi ta protection; » il répondit: « Je te l'accorde. » Aschâ lui dit: « Est-ce » contre les hommes et les génies? » il répondit; « Oui. » » Le poëte ajouta : « Et contre la mort? » il répondit » affirmativement. Aschâ lui dit : « Comment pourrais-» tu me protéger contre la mort? » il répondit: « Si tu » mourais étant sous ma protection, j'enverrais, à ta fa-» mille, la rançon de ta vie. »

Cet Abou-Dawad, qui était protégé de Mondzar- ben-Mâ-alsemâ, roi de Hirah, fut victime d'un forfait épouvantable : ses trois fils furent égorgés par un nommé Rekiah, qui poussa l'atrocité jusqu'à faire servir les têtes de ces jeunes gens à un repas où il avait invité leur père avec le roi. Un pareil crime aurait mérité, à coup sûr, une punition exemplaire; mais le coupable était lui-même protégé de Mondzar qui, pour concilier, autant qu'il était en lui, les devoirs que lui imposait, à l'égard de l'offenseur et de l'offensé, son titre de protecteur, remit à Abou-Dawad six cents chameaux pour le rachat du sang de ses fils.

Plus tard, l'an 90 de l'hégire, Iezid-ben-Mohallab s'étant échappé des prisons de Hadjadj, vint, avec ses fils, implorer la protection de Souleïman, fils d'Abd-almelik, qui les accueillit et promit, tant qu'il serait vivant, de les garantir de tout danger. Il se hâta d'écrire à son frère, le khalife Walid, et lui fit dire : « J'ai promis aux enfants de Mohallab de leur conserver la vie sauve; mais, comme ils doivent à Hadjadj trois millions de pièces d'argent, je suis prêt à acquitter cette somme. » Walid répondit : « Je n'accorderai point d'amnistie à Iezid, à moins que tu ne me l'envoies. » Souleïman écrivit aussitôt : « Par Dieu, je n'enverrai point mon protégé sans l'accompagner en personne; je te conjure, au nom de Dieu, de ne pas me couvrir de honte en me forçant à violer mes engagements. Le khalife défendit à son frère de venir, et lui enjoignit de faire partir Iezid chargé de chaînes; celui-ci déclara à Souleïman qu'il ne voulait pas être cause d'une rupture entre deux frères, puis il ajouta : « Envoie ton fils avec moi, et écris au khalife dans les termes les plus doux qu'il te sera possible. » Souleïman fit donc partir Iezid, accompagné de son fils Aïoub, auquel il recommanda, lorsqu'il arriverait au palais, d'y entrer avec Iezid, ayant lui-même les mains chargées de chaînes. Lorsque Walid vit son neveu dans cette situation : il s'écria : « Par Dieu, nous avons obtenu de Souleïman ce que nous désirions, » Aïoub remit à son oncle la lettre de son père, puis il lui dit : « Prince des croyants, ne cassez pas le traité conclu par mon père; vous êtes le plus digne de tous ceux qui maintiennent

leurs engagements. Ne trompez pas la confiance de ceux qui, en se mettant sous notre protection, n'ont fondé leurs espérances de salut que sur le rang que nous tenons auprès de vous : et n'humiliez pas ceux qui, en s'attachant à nous, ont pensé obtenir quelque considération d'après celle que vous nous accordez. » Walid lut alors la lettre de son frère ; elle était conçue en ces termes : « Prince des croyants, j'ai toujours été persuadé que si un de vos ennemis, qui aurait fait une guerre acharnée, implorant mon appui, était accueilli par moi et obtenait l'assurance de ma protection, vous vous garderiez d'humilier mon client et de violer mon engagement. Mais, aujourd'hui, je n'ai reçu sous ma sauvegarde qu'un homme soumis, désarmé, qui a rendu, ainsi que sa famille, des services importants à la cause de l'islamisme. Je vous l'envoie. Maintenant, si vous voulez rompre avec moi, annuler mes promesses, et me faire tout le mal possible, vous en êtes bien le maître. Mais, dans ce cas, j'aurai recours à Dieu pour me plaindre de vos procédés à mon égard et du mépris que vous aurez fait de ma parole, ainsi que des liens du sang et de l'amitié qui nous unissent. Prince des croyants, vous ignorez combien vous et moi avons encore de temps à vivre, vous ne savez pas à quelle époque la mort viendra nous séparer. Si le prince des croyants, à qui je souhaite une prospérité continuelle, veut, jusqu'au jour où la mort viendra trancher notre vie, respecter en moi les liens du sang, s'attacher à me rendre justice, éviter tout ce qui pourrait me blesser, qu'il le fasse. Au nom de Dieu, après la crainte du Très-Haut,

il n'y a rien au monde qui me charme plus que votre bienveillance et votre satisfaction. Si vous attachez quelque prix à me voir content, pardonnez à Iezid; et moi, je m'engage à payer les sommes que Hadjadj réclame de lui. » Walid, ayant lu cette lettre, déclara qu'il voulait faire plaisir à Souleïman ; il fit approcher son neveu et lui parla avec bonté. Il s'entretint avec Iezid, qui loua en termes pompeux la clémence du khalife et lui promit une reconnaissance éternelle. Walid le fit asseoir, lui garantit une amnistie entière et le renvoya à Souleïman. Il écrivit à Hadjadj pour lui ordonner de renoncer à toute poursuite et à toute réclamation contre Iezid et sa famille.

Plus tard, Maan ben-Zaïedah eut le courage d'accorder sa protection à un homme dont la tête avait été mise à prix par le khalife Mahdi.

Nous lisons dans le roman d'*Antar* des détails sur la manière dont ce héros et le roi Kaïs ben-Zohaïr accordèrent leur protection à ce Hareth ben-Dâlem dont il a été fait mention plus haut, et qui méritait si peu la bienveillance des hommes dont il implorait l'appui. Au rapport de Masoudi, Aswad ben-Gaffar, roi de la tribu de Djadis, ayant échappé au carnage de sa nation, alla descendre sur le territoire de la tribu de Taï, et ces Arabes lui accordèrent leur protection contre le roi et contre tout autre, et tout cela sans le connaître. Ce n'était pas seulement chez les Arabes du désert qu'avait lieu cette sorte d'adoption, par laquelle un guerrier ou un homme élevé en dignité prenait un suppliant sous sa sauvegarde; le même usage existait aussi dans les villes : l'his-

toire de Mahomet nous en offre des exemples formels.

Lorsque les musulmans de la Mecque se trouvèrent exposés, de la part des infidèles, à des traitements intolérables, Abou-Bekr se mit en marche pour se retirer dans l'Abyssinie. Sur la route, il rencontra Ebn-Dagnah, qui lui demanda où il allait. Abou-Bekr répondit que ses compatriotes le forçaient de quitter son pays, et qu'il allait chercher un asile où il pût servir son dieu en toute liberté. Ebn-Dagnah lui répartit : « O Abou-Bekr ! un homme tel que toi ne doit pas s'expatrier. Tu donnes la subsistance au pauvre, tu observes religieusement les devoirs que prescrivent les liens du sang, tu supportes, sans murmurer, la fatigue ; tu accueilles tous les hôtes, tu prêtes ton appui à tous ceux qui sont dans le malheur. Je me déclare ton protecteur. Reviens sur tes pas, et sers ton dieu dans ta ville natale. » Ebn-Dagnah continua sa marche, accompagné d'Abou-Bekr. Il alla trouver successivement les Koraïschs païens, et leur dit : « Souffrirez-vous qu'un homme tel qu'Abou-Bekr abandonne notre ville? Chasserez-vous celui qui nourrit le pauvre, qui observe scrupuleusement les devoirs de la parenté, qui supporte volontairement la fatigue, reçoit les hôtes, secourt les malheureux? » Les Koraïschs, touchés de ces paroles, ratifièrent la protection qu'avait accordée Ebn-Dagnah, et garantirent à Abou-Bekr une sûreté entière. Ils dirent à Ebn-Dagnah : « Signifie à Abou-Bekr qu'il peut servir son dieu dans sa maison, et y faire les prières et les lectures qu'il jugera convenables. Mais qu'il ne nous importune pas, et qu'il se garde bien de faire

ailleurs que chez lui une prière ou une lecture. » Au bout de quelque temps, Abou-Bekr fit bâtir un oratoire dans la cour de sa maison, et y venait prier et lire. Les femmes des idolâtres se rassemblaient devant la porte; leurs enfants le regardaient avec admiration. Abou-Bekr était un homme d'un caractère sensible. Il ne pouvait retenir ses larmes lorsqu'il récitait quelques passages du Coran. Les principaux Koraïschs, effrayés de ce concours, mandèrent Ebn-Dagnah et lui dirent : « Nous avons accordé notre protection à Abou-Bekr, sous la condition expresse qu'il servirait son dieu dans l'intérieur de sa maison ; mais il a été plus loin, car il a bâti un oratoire dans la cour de son logis, et il y fait publiquement la prière et des lectures. Nous craignons qu'il n'attire à son parti nos femmes et nos enfants. Enjoins-lui de s'en tenir à ce qui a été convenu. S'ils se borne à adorer son dieu à huis clos, à la bonne heure; mais, s'il veut pratiquer publiquement son culte, presse-le de renoncer à la protection que tu lui as accordée ; car, d'un côté, nous ne voudrions pas te faire manquer à tes engagements, et, de l'autre, nous ne souffrirons pas qu'Abou-Bekr exerce publiquement sa religion. » Ebn Dagnah alla trouver Abou-Bekr, et lui dit : « Tu sais sous quelle condition j'ai traité avec toi. Renferme-toi dans les conditions dont nous sommes convenus ou bien renonce à la protection que je t'ai accordée; car je ne veux pas que les Arabes puissent dire que j'ai manqué à la foi jurée. » Abou-Bekr lui répondit : « Je te rends la sauvegarde que tu m'avais donnée; je me contenterai de celle de Dieu et de son prophète. »

Les musulmans, sous la conduite d'Othman, fils de Matoun, se disposaient à se rendre dans l'Abyssinie. Ayant appris que Walid ben-Moghirah avait adoré le vrai Dieu dans la Mecque, et que les idolâtres lui avaient accordé une amnistie, ils reprirent le chemin de cette ville ; mais ils n'y pouvaient rentrer sans avoir une protection. Walid prit Othman sous sa sauvegarde, et Abou-Taleb, fils d'Abd-Almotâleb, se déclara le défenseur d'Abou-Selmah ben-Abd-alasad. Mais bientôt Othman se convainquit que ses compagnons étaient exposés à toutes sortes de vexations, tandis que lui allait et venait sans rien craindre, sous l'abri du patronage de Walid. Il se dit à lui-même : « Quoi ! ceux qui sont sous la protection de Dieu et de son prophète n'éprouvent que de mauvais traitements et des inquiétudes, tandis que celui qui est sous la sauvegarde du diable et de ses adhérents jouit d'une tranquillité parfaite ! La chose est déshonorante pour moi. » Il se rendit donc auprès de Walid, et lui dit : « O mon oncle ! tu m'as accordé ta protection, et je n'ai qu'à me louer de ta bienveillance ; mais je veux te rendre ton engagement. Conduis-moi devant tes compatriotes, et annonce-leur que tu te dégages des promesses que tu m'as faites. — O mon neveu ! dit Walid, quel motif t'inspire cette démarche ! Aurais-tu reçu de quelqu'un de mes compatriotes un traitement vexatoire ou une insulte ? — Non, dit Othman, je n'ai à me plaindre de personne ; mais je suis résolu à me contenter de la protection de Dieu et de celle de son prophète, sans rechercher celle de qui que ce soit. — Eh bien ! dit Walid, allons ensem-

ble à la mosquée, et dégage-moi publiquement de la protection que je t'ai accordée publiquement. Ils se rendirent tous deux à la mosquée, où les Koraïschs étaient réunis en plus grand nombre que de coutume. Parmi eux se trouvait le poëte Lebid ben-Rebiah, qui leur récitait ses vers. Walid dit à ses compatriotes: « Cet Othman, que vous voyez, exige de moi que je renonce à la protection que je lui avais assurée. Je vous prends donc à témoin que désormais je n'ai rien de commun avec lui. » Othman prit la parole et dit : « Ce que vous venez d'entendre est parfaitement conforme à la vérité. Je n'ai eu qu'à me louer de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle Walid a rempli ses engagements à mon égard. C'est moi qui l'ai forcé à la démarche qu'il fait aujourd'hui, attendu que je ne veux plus d'autre protecteur que Dieu; et Walid, dès ce moment, ne me doit plus rien. En disant cela, tous deux s'assirent.

Ces passages, que j'ai cru devoir transcrire en entier, offrent, si je ne me trompe, un assez grand intérêt. D'abord, ils nous révèlent les formalités qu'il fallait remplir toutes les fois que l'on renonçait au noble rôle de protecteur d'un suppliant; en second lieu, ils nous apprennent que l'on ne pouvait rétracter sa parole que du consentement exprès de celui dans les intérêts duquel on avait pris cet engagement. Tout homme qui, par lâcheté ou par tout autre motif, aurait abandonné son client et ne l'aurait pas défendu, même au péril de sa vie, se serait couvert de honte aux yeux de tous les Arabes ; et son nom proclamé par les poëtes avec toutes les épithètes injurieuses que peut ins-

pirer le mépris, aurait été pour toujours voué à l'opprobre et au déshonneur. Les anciens recueils de poésies arabes sont remplis de vers dans lesquels des individus ou des tribus entières exaltent pompeusement la fidélité et la bravoure avec lesquels ils défendaient leurs clients, et blâment amèrement ceux qui, dans des circonstances analogues, n'avaient pas déployé le même courage. Un poëte cité dans le *Kitâb-alagâni,* s'écrie : « Nous sommes, de tous les Arabes, les plus exacts à protéger nos clients et à venger nos offenses. » Un autre dit : « Certes, tu me trouveras toujours brave, toujours prêt à défendre un client. »

« Que Dieu, dit un autre poëte, couvre de confusion une tribu qui n'a pas osé, à la journée de Modjaïmer, protéger son client contre les Arabes de Fakas ! »

Un poëte cité dans le *Hamasah* dit en parlant d'un guerrier : « Un client n'a jamais à redouter de lui aucune perfidie. » Un autre, parlant d'une tribu rivale, s'exprime ainsi : « Un suppliant ne saurait espérer de trouver sous leurs tentes une protection utile. » Un autre, faisant l'éloge de ses compatriotes, s'écrie : « Chez eux, le client ne s'aperçoit pas qu'il est client ; » c'est-à-dire : « Ils le traitent absolument comme eux-mêmes. » Un autre dit : « L'homme le plus éloigné, dès qu'il s'approche de vous, devient votre protégé. » Un autre dit : « Si nous sommes en petit nombre, cela ne nous nuit en rien, et notre client est respecté, tandis que celui de la plupart des hommes est humilié. »

Dans un vers cité par le *Kitâb-alagâni,* on lit :

« Nous nous rendons cautions pour notre client, et nous le regardons comme l'un de nous. Nous l'aidons; et nous nous réjouissons lorsque nous accordons notre secours. »

Ailleurs :

« Tu me trouveras courageux, et prêt à défendre mon client. »

Un vers de Habbah-ben-Amrou, cité par Masoudi, est conçu en ces termes :

« Les Arabes de Themoud étaient puissants et généreux. Jamais un de leurs protégés n'éprouvait, parmi les hommes, la moindre injustice. »

Un autre vers, cité par Soïouti dans son commentaire sur le *Mogni*, offre ces mots :

« Ils ont défendu leur client et les femmes, quoique la crainte agitât leurs entrailles. »

Dans l'ouvrage arabe intitulé : *Kalaîd-alikian* (les Colliers d'or), on lit : « Jamais leur protégé ne passe la nuit dans la crainte. »

Dans une lettre écrite par Nasir-eddin-Thousi, au nom de Houlagou, on lit : « Notre empire est tel que l'on n'oserait en rêver la conquête, et notre protégé n'a à craindre aucune injustice. »

A plus forte raison, celui qui aurait fait quelque mal ou quelque tort à son protégé, aurait été regardé par tous les Arabes avec horreur et mépris. On ne pouvait livrer un client aux mauvais traitements de ses ennemis, qu'après que les engagements contractés avaient été, du consentement des deux partis, solennellement rompus. Et,

encore, une pareille conduite n'avait lieu jamais que de la part d'hommes fourbes et perfides, qui imprimaient sur eux-mêmes une tache indélébile. Rebi-ben'Ziad, voulant se retirer d'auprès de Hodzaïfah-ben-Bedr, qui venait de commettre un meurtre au mépris des traités, alla le trouver et lui dit : « Je suis ton client : laisse-moi partir et accorde-moi un délai de trois jours. » Hodzaïfah y consentit; mais en même temps il détacha une troupe d'hommes dévoués, auxquels il recommanda, dès que les trois jours seraient expirés, de se mettre à la poursuite de Rebi, et de tâcher de l'atteindre. Leurs efforts furent totalement infructueux.

Aujourd'hui encore, chez les Arabes du désert, celui qui a reçu un suppliant sous sa tente, est tenu de le protéger, et de lui garantir sa sûreté l'espace de trois jours et huit heures, à compter du moment où il a quitté la tente.

Les Arabes, d'un caractère noble et généreux, mettaient le plus grand intérêt à conserver un client auquel ils avaient accordé leur protection. Le poëte Hotaïah ayant quitté Zibrikan, dont il était l'allié, pour se retirer chez un autre Arabe nommé Baghid, Zibrikan s'adressa au khalife Omar pour réclamer son client. Omar décida que Hotaïah serait placé sur un terrain vide, et qu'il serait libre de choisir entre ses deux protecteurs.

Longtemps après l'établissement de l'islamisme, l'usage se maintint, parmi les Arabes, de solliciter et d'obtenir des sauvegardes, même contre des hommes puissants, quelquefois même contre le chef de l'État; mais il arriva

plus d'une fois que l'autorité ne respecta pas la parole de l'homme généreux qui avait garanti à un suppliant ses bons offices, et que le protecteur vit arracher de son foyer l'homme qu'il avait juré de défendre, sans pouvoir opposer à la force une autre résistance que celle de ses vœux impuissants.

Le poëte Iezid-ben-Moufzi, dont la verve satirique et mordante ne respectait rien, et qui avait outragé d'une manière sanglante les agents du khalife Iezid, se voyant poursuivi par le ressentiment de ce prince, fuyait de tous côtés, sans pouvoir trouver un asile. Contraint de quitter la Syrie, il alla chercher un refuge dans la ville de Basrah, et implora la générosité de Ahnaf-ben-Kaïs, dont la douceur a passé en proverbe chez les Arabes. Ahnaf répondit au suppliant qu'il le protégerait bien contre ses égaux, mais non contre le souverain. Les démarches du poëte auprès de quelques hommes distingués n'obtinrent pas un plus heureux succès. Enfin, il s'adressa à Mondzar-ben-Djaroud, qui avait marié sa fille à Obaïd-allah-ben-Ziad, gouverneur de la ville, et qui jouissait auprès de cet émir de la plus haute considération. Mondzar, trompé par les avantages que lui donnait sa position, n'hésita pas à prendre Iezid sous sa sauvegarde. Cependant Obaïd-allah, dont le père et l'aïeul avaient été l'objet des sarcasmes violents du poëte, apprit bien vite qu'il était à Basrah, et protégé par Mondzar. Il manda ce dernier, et, en son absence, il envoya des gardes qui forcèrent l'entrée de la maison, et enlevèrent Iezid. Mondzar, surpris de voir amener ce poëte, se leva et dit à

Obaïd-allah : « Émir, je te conjure au nom de Dieu, ne viole pas l'engagement que j'ai pris envers cet homme, auquel j'ai garanti la vie sauve. » Obaïd-allah répondit : « Sans doute cet homme célèbre tes louanges et celles de tes pères ; mais il m'a déchiré par ses satires, moi et mon père. Comment oses-tu embrasser sa défense contre moi? Non, par Dieu! il n'en sera pas ainsi, et je ne lui pardonnerai jamais. » Mondzar ayant voulu se mettre en colère, Obaïd-allah lui dit : « Sans doute, tu ne montrerais pas tant d'audace, si je n'avais ta fille pour épouse : eh bien ! si tu le veux, je vais me séparer d'elle par un divorce irrévocable. » Mondzar se hâta de sortir. Obaïd-allah voulait faire périr Iezid ; mais, retenu par les ordres du khalife, il se contenta de faire subir au poëte les traitements les plus ignominieux.

Longtemps après cette époque, le vizir Amid-almoulk, redoutant la colère du sultan seldjoucide Alp-Arslan, entra chez la princesse, femme de ce prince et mère de son fils Kafdjak. Après l'avoir saluée respectueusement, il prit son fils, le fit asseoir sur ses genoux, embrassa le bas des habits de l'enfant, ainsi que ceux de la sultane, réclama sa protection, et la conjura d'écrire au sultan pour implorer sa grâce. Au rapport de Makrizi, d'Abou'-lmahâsen et d'Ebn-Batoutah, l'émir Kara-sonkor, se voyant poursuivi par le sultan d'Égypte Mohammed-ben-Kelaoun, se réfugia auprès de Souleïman, chef des Arabes de Mahanna. Étant entré dans la tente de la mère de cet émir, il obtint sa protection contre le sultan.

Comme le dernier de ces écrivains est celui qui nous

donne sur cet événement les détails les plus intéressants, je transcrirai son récit : « Il se dirigea vers la tente de Mahanna, descendit de cheval et jeta son turban sur son cou en criant : « Protection, ô émir des Arabes! » Là se trouvait Omm-Alfadl, épouse et cousine de Mahanna. Cette femme dit à Kara-sonkor : « Nous te recevons comme client, ainsi que ceux qui t'accompagnent. »

Les Arabes se regardaient comme engagés par un devoir sacré à venger la mort de leur protégé. Dans le premier siècle de l'Islamisme, un arabe de la tribu de Djillan, nommé Obaïd-ben-Djeri, avait frappé et blessé un autre Arabe nommé Helal-ben-Asar. Celui-ci étant venu trouver les Benou-Djillan, leur montra la plaie que lui avait faite leur parent, et leur demanda satisfaction ; mais ils le repoussèrent avec des menaces. Il sortit de chez eux, se flattant de l'espoir de se venger un jour. Il s'était écoulé un temps considérable, lorsque Obaïd, ayant fait un voyage vers la ville de Bosra, se ressouvint de Helal, et craignit sa colère. Il s'informa quel était le plus puissant des habitants des bords de la rivière. On lui indiqua Maadz-ben-Djadah. Obaïd se rendit chez lui ; et, ne le trouvant pas, il lia l'extrémité de ses habits à la corde qui soutenait la tente de Maadz : ce qui, comme je l'ai dit plus haut, imposait au propriétaire de la tente l'obligation de défendre celui qui s'était mis ainsi sous sa protection. Maadz, à son retour, apprit la démarche de l'étranger. Cependant Obaïd était sorti pour puiser de l'eau. Par un hasard malheureux, Helal vint à la rivière

avec ses chameaux, pour les abreuver, ainsi qu'il faisait à plusieurs jours d'intervalle. Dès qu'il aperçut Obaïd, se rappelant l'insulte qu'il en avait reçue, et ne sachant pas qu'il s'était mis sous la protection de Maadz, il voulut se venger. N'ayant pas d'autre arme, il détacha la traverse de la corde à puits, et asséna sur la tête de cet homme un coup qui le renversa à demi-mort. Aussitôt il s'avança vers sa femelle de chameau pour monter dessus. Une femme, nommée Khaulah, fille de Zeïd et nièce de Djadah, saisit Helal par ses habits, et s'écria : « Ennemi de Dieu, tu as tué notre protégé. Je ne te quitterai pas, jusqu'à ce que nos parents soient de retour. » Helal repoussa cette femme d'un coup de pied qui la jeta loin de lui, puis, sautant sur son chameau, il prit la fuite. Cependant Maadz-ben-Djadah revint, à la chute du jour, accompagné de ses huit frères et de son beau-frère Abd-allah-ben-Mâlek, fils de Khaulah, cette femme dont il vient d'être question. Entendant les gémissements d'Obaïd, ils s'informèrent quel était cet homme. On leur rapporta de quelle manière il était venu implorer la protection de Maadz, et comment il avait été blessé par Helal. Aussitôt les neuf frères et Abd-allah montèrent à cheval pour se mettre à la poursuite de Helal, accompagnés de dix jeunes esclaves, tous bien robustes, et si habiles à tirer des flèches, qu'ils ne manquaient jamais leur but. Helal, après avoir couru un jour et une nuit, se croyait parfaitement à l'abri de tout danger, lorsqu'il fut atteint par ses ennemis, qui étaient au nombre de vingt, tous armés de flèches, d'arcs, d'épées et de boucliers. Fils de Djadah, leur cria-

t-il, je vous adjure au nom de Dieu. Quoi! vous allez m'égorger, parce que j'ai tué un étranger contre lequel j'avais à exercer une vengeance! » Maadz lui répondit : « Si nous avions la certitude que notre hôte est mort, nous n'hésiterions pas un moment à te tuer ; mais nous l'avons laissé encore vivant, et nous ne voulons pas te faire périr, à moins que tu ne défendes. Mais nous t'emmènerons et te garderons jusqu'à ce que nous sachions ce qui arrivera à notre protégé. » Hélal s'étant mis en devoir de combattre, Maadz recommanda à ses frères et à ses esclaves de ne pas frapper cet homme à coups de flèches et d'épées, mais de lui lancer des pierres, et de lui asséner des coups de bâton, afin de le prendre vivant : ce qui fut exécuté. Mais on ne put s'emparer de lui qu'après lui avoir brisé trois doigts d'une main, deux de l'autre, enfoncé deux côtes, et lui avoir fait à la tête de nombreuses blessures. On lui mit une chaîne aux pieds, et on le plaça en travers sur un chameau. Maadz et ses frères étaient arrivés au lieu nommé *Wakbâ*, remirent leur prisonnier à Obaïd, qu'ils trouvèrent encore vivant. Ils dirent aux Djillanis ses compagnons : « Retournez vers votre pays, emmenant avec vous Helal, et ne lui faites aucun mal, jusqu'à ce que vous voyiez ce qui arrivera à votre parent. S'il meurt, tuez de suite le coupable ; s'il revient en santé, faites-nous-le savoir, afin que nous vous payions le prix du sang. »

Après quelques aventures, dont le détail entraînerait trop de longueurs, Helal vint à bout de s'évader, échappa à toute poursuite, et se retira dans le Yemen. Hadjadj,

gouverneur de Basrah, ayant appris de quelle manière les choses s'étaient passées, défendit aux Arabes de Bekr de saisir aucun des parents ou des alliés de Helal, et d'exercer sur eux aucune vengeance, jusqu'à ce qu'ils s'emparassent du meurtrier, ou qu'il vînt à mourir. Cependant les Benou-Mâzen s'offrirent à payer le prix du sang ; mais Maadz leur dit : « Par Dieu, je ne souscrirai jamais à voir donner une seule rançon pour expier la mort de mon protégé. Il faut que le coupable paye une rançon pour le sang qu'il a versé, une autre pour ma sauvegarde ; et enfin, si Helal veut vivre en sûreté au milieu de nous, payez pour lui un troisième prix. » Enfin, après que Helal eut séjourné longtemps dans le Yemen, les Benou-Mâzen, en corps, convoquèrent les Benou-Rezam, à la famille desquels appartenait Helal, et la tribu de Maadz-ben-Djadah. « Vous avez, dirent-ils à ceux-ci, traité avec trop de sévérité votre parent, et dépassé les bornes de la justice dans la vengeance que vous avez voulu tirer du meurtre de votre protégé. Maintenant, nous payerons le prix que vous réclamez. » En effet, Daisam, fils de Monhal, acquitta la rançon demandée par Maadz, et qui s'élevait à trois cents chameaux.

Quelquefois les insultes faites à un client étaient vengées sur un client de l'offenseur ; souvent, alors, cet échange de mauvais procédés semblait une compensation suffisante. D'autres fois il en résultait, entre les tribus, des guerres plus ou moins longues, plus ou moins sanglantes.

Les guerriers arabes, qui, par leur fierté et leur carac-

tère indomptable, portaient la terreur parmi les tribus du désert, et exerçaient partout la plus haute influence, ne bornaient pas toujours leur ambition au noble rôle de protecteur de leurs semblables, d'appui des suppliants. Enivrés de leurs forces, comptant sur le respect et l'effroi qu'ils inspiraient, ils exerçaient souvent des vexations d'un genre tyrannique et bizarre, se réservaient des espaces de terrains, sur lesquels ils défendaient de laisser paître les troupeaux, et prenaient plaisir à gêner leurs compatriotes par des prohibitions qui dégénéraient quelquefois en de pures tracasseries.

Un de ces hommes, suivant l'auteur du roman d'Antar, s'était donné le surnom de *Moukri alwahsch, l'Hôte des animaux sauvages ;* un autre avait pris le titre de *Moudjir altaïr, Protecteur des oiseaux,* un autre enfin, celui de *Moudjir aldjerad, Protecteur des sauterelles.* Les deux premiers titres paraissent avoir été, comme bien d'autres, des titres sans fonctions ; car il semble que les oiseaux, surtout, avaient peu besoin d'aide pour se soustraire aux poursuites d'Arabes, armés presque exclusivement de lances. Mais quelques passages nous expliqueront en quoi consistait cette protection accordée à des animaux quadrupèdes ou volatiles. Kolaïb, dont le nom est si célèbre dans l'ancienne histoire des Arabes, avait fait proclamer que les animaux sauvages qui viendraient se reposer dans tel canton désigné par lui, seraient sous sa protection, et qu'il n'était permis à personne de leur faire la chasse ou de les effaroucher. Le même guerrier avait pris sous sa sauvegarde une colombe. Un jour il aperçut une femelle

de chameau, nommé Sarab, qui était entrée sur le terrain qu'il avait interdit aux autres hommes, et venait de briser les œufs de cette colombe; Koraïb, irrité, saisit son arc et perça d'une flèche la femelle du chameau. Tel fut le fait qui causa la mort de ce héros orgueilleux, et alluma, parmi les tribus arabes, une guerre de quarante années. Au reste, cette protection, accordée par Kolaïb aux pigeons, nous rappelle l'asile que ces mêmes oiseaux ont trouvé, de tout temps, et trouvent encore aujourd'hui, sur le toit de la mosquée de la Mecque, ainsi que sur celui du monument de Hosaïn à Kerbela. A la mosquée élevée à Tebriz, sur le tombeau de Gazan, on devait, pendant les six mois d'hiver, donner à tous les oiseaux du froment, du millet, etc., et il il était défendu expressément d'en tuer un seul. Quant au guerrier appelé *Protecteur des sauterelles*, son titre ne pouvait être plus bizarre, car il eût été difficile de faire un plus mauvais usage de sa philanthropie que de l'employer à défendre un insecte aussi malfaisant que la sauterelle. Ceci rappelle un peu Minerve qui, au dire de Démosthène, avait le tort de protéger les trois plus méchantes bêtes du monde, le dragon, la chouette et le peuple d'Athènes.

Quelquefois aussi, la sauvegarde que l'on accordait à certaines personnes avait pour objet des choses inanimées. Noman ben-Mondzar, roi de Hirah, envoyait chaque année, à la célèbre foire d'Okâd, une cargaison de marchandises, sous la protection d'un homme qui tenait un rang distingué parmi les Arabes. Ce personnage veillait sur les denrées jusqu'à ce qu'elles fussent vendues,

et achetait, avec le prix, la quantité de cuir de Taïef dont le roi avait besoin. On conçoit parfaitement que, dans ces déserts qu'occupent des tribus indomptées et cupides, une protection efficace n'était ni indifférente, ni superflue.

Je ne dois pas oublier de rappeler ici le moyen le plus puissant que les Arabes employaient, dans un danger pressant, pour obtenir la protection d'un guerrier ou d'un prince célèbre par son courage : ils coupaient la chevelure de leurs femmes et de leurs parentes, et l'envoyaient à celui dont ils réclamaient le secours. L'histoire orientale nous offre plusieurs exemples de faits de ce genre. Après l'assassinat du khalife fatimite Dâfer, la sœur de ce prince, écrivant à l'émir Talaï-ben- Rouzaïk pour implorer son secours, enferma dans sa lettre des cheveux des femmes du palais. Talaï, à son arrivée au Caire, fit placer au haut des piques de ses soldats les chevelures qui lui avaient été envoyées, afin de montrer aux yeux du public la double marque de confiance et d'estime qui lui avait été décernée d'une manière si imposante. Ce fut ainsi que le khalife Aded, assiégé par les Francs, implora l'appui de Noradin, en lui envoyant les cheveux de ses femmes. A l'époque de la conquête du Yemen par les Turcs, Moutaher, voulant appeler les autres Arabes à son aide, leur envoya les cheveux de ses femmes, de ses filles et des autres femmes de la ville où il commandait. Des hommes généreux, en recevant un pareil gage de détresse, ne manquaient pas de répondre, par des secours prompts et efficaces, à la confiance de ces suppliants qui

mettaient ainsi sous leur sauvegarde tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde.

Outre la protection que l'on accordait solennellement à des suppliants, il existait chez les Arabes, une loi sacrée, celle de l'hospitalité. On sait avec quel respect religieux les Arabes observaient les devoirs qu'elle réclame ; que, parmi eux, les hommes riches, ou qui voulaient se montrer plus généreux que leurs compatriotes, faisaient allumer, pendant la nuit, des feux sur les hauteurs voisines de leurs habitations, afin de guider le voyageur et de diriger ses pas vers la tente où il devait trouver l'accueil le plus amical ; qu'un Arabe, ayant reçu chez lui un étranger qu'il voulait traiter d'une manière noble, fit tuer, pour servir sur la table de son hôte, une jument dont il avait refusé un prix immense.

On sait que, chez les Orientaux, le pain et le sel sont le symbole de l'hospitalité ; de là vient cette expression employée dans une lettre adressée au roi de Perse par les gouverneurs de Samarie et des provinces voisines : *Nous qui avons mangé le sel du roi*, c'est-à-dire *qui avons vécu à sa cour*. C'est ainsi que, chez un écrivain arabe, il est fait mention du droit de sel, c'est-à-dire du *droit de l'hospitalité*. Dans la langue persane, le mot *namak haram* signifie *un homme ingrat*. C'est par suite de ces usages que le roi Schah-Abbas le Grand, ayant appris la révolte d'un prince qu'il avait comblé de ses bienfaits, lui envoya un morceau de pain pris sur sa table, afin de lui reprocher ainsi sa perfidie et son ingratitude. Je ne m'attacherai point ici à recueillir une foule d'exemples pour faire voir

combien les Arabes chérissaient les lois de l'hospitalité ; ce serait une peine tout à fait inutile : car il est certain, pour quiconque connaît tant soit peu l'histoire et les usages de l'Orient, que l'hospitalité a toujours été la vertu par excellence, aux lois de laquelle les hordes arabes, même les plus adonnées au vice et au brigandage, n'ont jamais essayé de se soustraire.

Je veux seulement montrer, par quelques faits, que longtemps après l'établissement de l'islamisme, chez les Arabes établis dans les villes, et dont les mœurs avaient été modifiées par le contact des autres peuples, par la civilisation et les jouissances du luxe, l'hospitalité fut toujours en vénération ; et que des hommes de toutes les classes, pour ne pas manquer aux devoirs que cette vertu prescrit, s'imposèrent quelquefois les sacrifices les plus pénibles. Le poëte Ebn-Kaïs, surnommé Rokiat, ayant offensé le khalife Ommiade Abd-Almelik ben-Merwan, sa tête fut mise à prix par ordre de ce prince. Il avait trouvé un asile, durant une année, auprès d'une femme de Koufah, qui lui était entièrement inconnue. Ayant entendu proclamer au nom du khalife, que tout être qui donnerait asile à Ebn-Kaïs serait hors de la protection des lois, il avertit sa bienfaitrice qu'il devait la quitter pour ne pas compromettre sa vie. Cette femme l'assura qu'il pouvait rester chez elle sans éprouver aucune crainte. Comme il persistait à s'éloigner, elle lui fit amener un cheval qu'elle chargea de toutes les provisions qui pouvaient lui être utiles dans son voyage. Craignant pour ses jours, il alla implorer la protection d'Abd-

allah, fils de Djafar, qui l'accueillit avec bonté et le combla de présents. Désirant obtenir la grâce de son protégé, il le mena au palais, lui recommandant, lorsqu'il serait à la table du khalife, de manger d'une manière inconvenante. Le protecteur et le protégé s'étant présentés devant le prince, et le dîner étant servi, Ebn-Kaïs, suivant l'avis qui lui avait été donné, commença à manger d'une façon bizarre. Abd-almelik ayant demandé quel était son commensal, Abd-allah répondit : « C'est un homme qui, si vous lui pardonnez, aura été véridique, et, si vous le faites périr, deviendra le plus menteur des hommes. » Le khalife ayant demandé l'explication de cette énigme, Abd-allah répondit : « C'est un homme qui a dit dans ses vers :

On n'a jamais fait aux fils d'Omaïah d'autre reproche que de montrer de la douceur, même quand ils sont en colère.

« Si vous le faites périr par suite du ressentiment que vous avez conçu contre lui, vous ferez mentir l'éloge qu'il a fait de vous. — Eh bien! dit le khalife, je lui accorde une amnistie; mais je ne lui rendrai pas la pension qu'il touchait sur le trésor. — Pourquoi? dit Abd-allah. Puisque vous avez, en ma faveur, pardonné à cet homme et épargné son sang, je désire que vous lui rendiez aussi la gratification dont il jouissait. — J'y consens, dit le khalife; mais tu te chargeras de lui rembourser les arrérages échus. » Cette condition fut acceptée et observée avec la plus scrupuleuse exactitude.

Le poëte Abd-allah ben-Hadjadj, qui avait combattu

sous les drapeaux d'Abd-allah ben-Zobaïr, avait excité au plus haut point le courroux d'Abd-almelik, qui le cherchait de tout côté pour le faire périr, et avait promis une grande récompense à quiconque le livrerait mort ou vif. Le poëte eut le courage de s'introduire dans le palais du prince, au milieu des hommes qui étaient appelés à prendre leur repas en présence du khalife. Après avoir adressé à ce prince plusieurs vers qui furent accueillis avec plus ou moins de bienveillance, il demanda enfin et obtint la permission de se mettre à table. Aussitôt qu'il eut porté la main à un des plats, il s'écria : « Maintenant me voici sûr de ma vie et sans inquiétude. — Oui, dit le khalife, pourvu que tu ne sois pas Abd-allah ben Hadjadj. — C'est moi, » répondit le poëte. Le prince se hâta d'accorder la grâce.

Au moment où la dynastie des Ommiades fut renversée du trône, les membres de cette famille se virent poursuivis et égorgés par les Abbassides, avec un acharnement qui tenait de la fureur. Ibrahim, un des princes de la race déchue, fuyant au travers des rues de Koufah, sans savoir où trouver un asile, aperçut une grande maison, dont la cour était fort vaste. Il entra et se trouva en présence d'un beau jeune homme monté sur un cheval, et qui venait d'arriver, accompagné d'un nombreux cortége de pages et de domestiques. Cet homme lui ayant demandé ce qu'il voulait, Ibrahim répondit : « Je suis un infortuné qui craint pour sa vie, et je viens chercher un asile dans ta maison. » Le jeune homme le reçut avec bonté et le conduisit dans une chambre, qu'il lui donna

pour retraite. Le prince resta quelque temps auprès de lui, abondamment pourvu de tout ce qu'il pouvait désirer pour sa nourriture et son habillement. Son hôte ne lui adressait aucune question. Ibrahim remarquait avec étonnement que le jeune homme sortait chaque jour à cheval et armé de toutes pièces. Il se hasarda à lui demander quel motif causait ses courses régulières. Le jeune homme lui répondit : « Ibrahim ben-Souleïman a égorgé mon père de sang-froid. J'ai appris que le meurtrier est maintenant obligé de se cacher. Je le cherche tous les jours, dans l'espoir de le rencontrer et d'assouvir ma vengeance dans son sang. » Ibrahim, stupéfait de cette fatalité qui l'amenait dans la maison de son plus mortel ennemi, demanda à ce jeune homme son nom et celui de son père. S'étant convaincu que c'était lui qui était le coupable, il dit à son hôte : « Je t'ai des obligations essentielles. La reconnaissance me fait une loi de t'indiquer ton ennemi et d'abréger tes poursuites. » Le jeune homme ayant demandé ce qu'il voulait dire, Ibrahim ajouta : « C'est moi qui suis le fils de Souleïman, le meurtrier de ton père. Punis-moi de mon crime. » Le jeune homme répondit : « Je suppose que tu es un malheureux accablé sous le poids de l'adversité, et que tu veux t'y soustraire par une mort prompte. » Ibrahim lui ayant donné des détails qui ne permirent pas à son hôte de douter de la vérité du fait, celui-ci changea de visage, ses yeux se remplirent de larmes et il resta quelque temps la tête baissée; puis il dit à Ibrahim : « Tu iras, un jour, retrouver mon père en présence d'un juge plein d'équité;

quant à moi, je ne manquerai pas à la parole que je t'ai donnée; mais, comme je craindrais de n'être pas toujours maître de moi, retire-toi et va chercher un asile où ta présence ne rappelle pas des souvenirs déchirants. » Il lui offrit en même temps une somme de mille pièces d'or. Ibrahim refusa le don et s'éloigna en silence.

Saladin, à la funeste bataille de Tibériade, avait fait prisonniers le roi de Jérusalem et les principaux seigneurs chrétiens. Parmi eux, il s'en trouvait un, Renaud de Châtillon, contre lequel le sultan avait conçu une haine implacable, et qu'il avait juré d'égorger de sa propre main s'il venait à tomber en son pouvoir. Les captifs ayant été amenés sous la tente de Saladin, le roi de Jérusalem, accablé d'une soif ardente, demanda à boire. Le sultan donna ordre qu'on lui présentât un sorbet. Le roi, après en avoir bu une partie, remit la coupe à Renaud; mais Saladin ne voulut pas que son ennemi pût prendre sous sa tente le moindre aliment, la moindre goutte de liqueur, attendu que dès ce moment il aurait eu droit de croire sa vie en sûreté. Ayant reproché à Renaud la perfidie qu'il avait commise en pillant en pleine paix une caravane de musulmans, il lui proposa d'embrasser l'islamisme. Renaud s'y étant refusé, le sultan lui fit voler la tête d'un coup de cimeterre.

Ces exemples, auxquels je pourrais ajouter un grand nombre de faits, prouvent suffisamment que, dans tous les temps, les droits de l'hospitalité ont été, pour les Arabes, l'objet d'un respect religieux; que la tente ou la maison d'un individu a toujours été considérée par lui

comme un asile inviolable ; que la moindre portion d'aliment prise sous le toit de l'ennemi le plus acharné désarmait sa vengeance et lui inspirait des sentiments de bienveillance pour l'être dont il brûlait auparavant de verser le sang.

Ces mœurs existent encore aujourd'hui chez les tribus arabes du désert. On y retrouve le respect religieux pour l'hospitalité ; on y voit des hommes dont on implore la protection, et qui regardent comme un devoir sacré de remplir dans toute leur étendue les obligations qu'impose ce noble patronage, et de défendre, au péril même de leurs jours, celui qui a confié à leurs soins généreux sa personne et sa vie. Parmi une foule de faits que l'on pourrait citer, on distingue surtout l'histoire d'un officier des troupes du pacha de Tripoli, qui, dans les environs de cette ville, se trouva dans une position analogue à celle du même Ibrahim dont il vient d'être question, puisque, sans le savoir, il était venu demander l'hospitalité à un Arabe dont il avait tué le fils ; et ce père désolé, en apprenant qu'il avait devant lui un ennemi, n'oublia pas que cet ennemi était son hôte et devait, en cette qualité, n'avoir rien à craindre pour ses jours.

Mais, comme le fait observer Burckhardt, chez les Arabes du Hedjaz ces sentiments magnanimes ont éprouvé de graves altérations. Le voisinage des Turcs, la crainte du danger; l'appât d'un gain honteux, ont plus d'une fois étouffé dans le cœur de ces nomades les idées nobles que la nature y avait imprimées ; et dans la guerre des Wahabis, deux chefs de ces sectaires furent livrés au pacha

d'Égypte par les scheïkhs arabes auprès desquels ils avaient cru pouvoir trouver un asile inviolable.

Nous avons vu plus haut que souvent, pour implorer une amnistie ou la protection d'un homme puissant, on se mettait sous la sauvegarde d'un enfant de celui qu'on désirait intéresser en sa faveur, et que ce moyen ne manquait jamais d'obtenir un résultat favorable. Ce fait me ramène naturellement au grand homme dont la vie m'a offert le trait qui a servi de texte à ces recherches.

Albuquerque, se trouvant avec la flotte portugaise dans le détroit de Malaca, fut assailli par une tempête si violente, que tout le monde était glacé d'effroi et qu'il ne restait plus aucun espoir de salut. Dans cette extrémité, Albuquerque voyant auprès de lui un jeune enfant, le saisit dans ses bras et l'éleva vers le ciel : c'était se mettre sous la protection de l'innocence ; c'était dire à Dieu : « Vous pouvez frapper en nous des hommes coupables ; mais pourriez-vous faire tomber votre colère sur l'être plein de candeur, dont l'âme simple n'a aucune idée du crime, dont la bouche n'a jamais proféré une parole qui ait pu vous offenser ? » Si l'on en croit les historiens portugais, l'orage s'apaisa à l'instant même.

MÉMOIRE

SUR

LE PAYS D'OPHIR.

Tout le monde a entendu parler du pays d'Ophir, de cette contrée célèbre par la richesse de ses productions. On sait que, sous le règne de Salomon, les Juifs, unis aux Phéniciens, équipèrent des vaisseaux à Esion-gaber, port situé au fond du golfe oriental de la mer Rouge, et firent voile vers Ophir, qui leur offrait l'appât d'un commerce extrêmement lucratif. Les flottes confédérées achevaient cette navigation une fois en trois ans, et rapportaient une cargaison de riches denrées, telles que de l'or, des pierreries, de l'ivoire, des bois précieux appelés *algummim* ou *almugghim,* des singes et des animaux nommés *toukkiïm*. Ce commerce, en apportant chez les Juifs des trésors immenses, contribua à la splendeur du règne de Salomon, et le mit en état d'exécuter tant de constructions et d'entreprises dispendieuses, dont la magnificence est encore

pour nous un sujet d'étonnement. Mais cette prospérité passagère eut pour le peuple israélite des suites déplorables. Les relations trop intimes qui s'établirent dès ce moment entre les Phéniciens et les Juifs implantèrent chez ces derniers les opinions superstitieuses auxquelles étaient livrés leurs voisins, et les disposèrent à préférer au culte du vrai Dieu celui de Baal, d'Astarté, et des autres idoles adorées à Tyr, à Sidon et dans toutes les villes de la domination phénicienne. De plus, les trésors que ces expéditions passagères amenèrent chez les Juifs y développèrent le goût des jouissances du luxe, auxquelles ce peuple était peu accoutumé, firent sans doute renchérir le prix des denrées, et amenèrent une augmentation notable dans la quantité des impôts exigés par le souverain. Ces causes réunies portèrent dans toutes les branches du royaume un malaise général, excitèrent un mécontentement sourd qui, comprimé pendant la vie de Salomon, éclata vivement lors de l'avénement de Roboam au trône, et amena la plus funeste des catastrophes, la division du petit royaume de Judée en deux États distincts et séparés par une haine irréconciliable. Durant les longues guerres que se faisaient journellement les souverains des royaumes de Juda et d'Israël, le commerce avec Ophir resta complétement oublié ; et les juifs, trop souvent occupés à s'égorger mutuellement, ne songeaient guère à se livrer à des expéditions lointaines et hasardeuses. Les Phéniciens, qui possédaient seuls l'audace et l'expérience nécessaires pour exécuter heureusement des entreprises de ce genre, étaient sans doute peu jaloux d'aventurer leurs

capitaux au milieu des guerres civiles et de l'anarchie qui désolaient fréquemment la Palestine. D'ailleurs, par leur position, ils avaient des relations plus intimes avec les rois d'Israël. Ils se trouvaient donc, à l'égard des rois de Juda, sinon dans un état d'hostilités, du moins dans un état de méfiance réciproque qui ne leur permettait pas d'entretenir avec ces princes ces rapports bienveillants sans lesquels ces expéditions de long cours n'auraient pu avoir qu'une issue malheureuse.

Josaphat essaya de rendre à ses sujets une source de richesses qui était tarie pour eux depuis longtemps. Il équipa une flotte dans le port d'Esion-gaber, mais les vaisseaux, dépourvus sans doute de pilotes habiles, furent brisés dans la rade même et périrent en totalité. Un début si peu favorable dégoûta le prince et son peuple de ces entreprises aventureuses. Le commerce avec Ophir fut définitivement abandonné; et la révolte des Iduméens, sur le territoire desquels était située la ville d'Ésion-gaber, ferma entièrement aux juifs l'accès de la mer Rouge.

Où était placée cette contrée d'Ophir dont le nom est resté inconnu aux écrivains grecs et latins? Cette question intéressante a dû piquer, et a piqué en effet la curiosité des savants et des géographes. De nombreux mémoires ont été écrits sur ce sujet; et les auteurs des diverses hypothèses ont mis en œuvre, pour appuyer leurs sentiments, tous les moyens que pouvaient leur fournir la critique et l'érudition. Parmi les opinions qui ont été émises à cet égard, trois seulement me paraissent mériter un examen sérieux : 1° celle qui place Ophir sur la côte

orientale de l'Afrique ; 2° celle qui voit dans cette contrée la côte de Malabar ; 3° enfin celle qui regarde Ophir comme ayant formé une partie de l'Arabie Heureuse. Je vais discuter chacune de ces hypothèses, en commençant par la dernière.

Cette opinion, proposée d'abord par M. J. Dav. Michaëlis, a été ensuite développée par MM. Gosselin, Bredow, qui l'ont appuyée et fortifiée de nouvelles preuves. Toutefois, je ne saurais admettre cette assertion, malgré les efforts qu'ont faits ces savants distingués pour mettre la chose hors de doute. Voici les raisons qui m'empêchent de souscrire à cette opinion.

D'abord, si l'on suppose que la côte de l'Arabie Heureuse nous représente le site de l'antique Ophir, les vaisseaux de Hiram et de Salomon, qui allaient trafiquer dans ce pays, n'avaient à parcourir que la longueur du golfe Arabique. Or, cette distance se trouve de beaucoup trop courte pour s'accorder avec le récit de l'auteur du premier livre des Rois, puisque, suivant cet écrivain, le voyage d'Ophir, en comprenant l'aller et le retour, demandait un espace de trois années. En second lieu, la ville de Dafar, située dans l'Arabie Heureuse, et dans laquelle M. Gosselin a cru reconnaître le nom d'Ophir, se trouvant à plusieurs journées du rivage de la mer, il est, ce me semble, peu naturel de croire que cette ville ait été regardée comme le but des navigations des Juifs et des Phéniciens. Troisièmement, si l'Arabie Heureuse avait formé la limite du commerce de ces peuples, il est douteux que, pour arriver dans cette contrée, on eût choisi la voie de

la mer. Quand on connaît tout ce que la navigation du golfe Arabique présentait et présente encore de dangers et d'ennui; quand on se figure cette mer étroite, semée de bas-fonds et de rochers, dont le fond est tapissé de larges bancs de coraux et de madrépores qui coupent les câbles des vaisseaux, sur laquelle on ne voyage pas sans avoir presque toujours la sonde à la main, on sentira, je crois, que cette route, pour arriver dans l'Arabie Heureuse, n'était pas, à beaucoup près, la plus courte ni la plus sûre, et que les commerçants devaient trouver un immense avantage et une grande économie de temps à préférer le chemin de la terre et à traverser la péninsule de l'Arabie, où de nombreuses caravanes de chameaux offraient en tout temps des moyens de transport assurés et peu dispendieux. C'est ainsi que la reine de Saba, se rendant auprès de Salomon, arriva à Jérusalem après avoir traversé le désert de l'Arabie ou côtoyé les rivages de la mer Rouge. Dans le ve siècle de notre ère, lorsque les négociants romains allaient trafiquer dans l'Abyssinie, ils pénétraient par terre jusque dans l'Arabie Heureuse et s'embarquaient de là pour la côte d'Afrique. Un exemple bien frappant achève de démontrer combien la navigation du golfe Arabique avait peu d'attraits pour les anciens, et quels soins ils mettaient pour abréger, autant que possible, leurs voyages sur cette mer. Lorsque les Ptolémées eurent fait creuser le canal qui joignait la mer Rouge au Nil, ce moyen de communication n'offrit pas, à beaucoup près, les avantages que l'on s'en était promis. Les commerçants qui allaient faire le voyage de l'Inde ou

de l'Afrique aimaient mieux débarquer au port de Bérénice, situé bien au midi des frontières de l'Égypte, et traverser un immense désert, infesté par des tribus nomades et sauvages, que de louvoyer péniblement, durant des mois entiers, sur une mer orageuse, dont les nombreux écueils leur présentaient à chaque pas les dangers du naufrage. La malheureuse expédition d'Élius-Gallus nous offre un exemple frappant des difficultés sans nombre que présentait la navigation de la mer Érythrée. Nous voyons ce général, luttant contre les tempêtes, la disette de vivres, le scorbut, arriver à peine, après une course de plusieurs mois, dans un des ports les plus septentrionaux de la côte d'Arabie. Le voyageur africain Ebn-Batoutah, parlant de la mer Rouge, s'exprime ainsi : « On n'y navigue point durant la nuit, attendu les nombreux écueils dont elle est semée ; on fait voile depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, puis on jette l'ancre, et on descend à terre. Le matin, on remonte sur le vaisseau. »

Si les Phéniciens et les Juifs avaient eu pour but dans leurs navigations le commerce de l'Arabie Heureuse, nous verrions figurer en première ligne, parmi les produits de ce négoce, les aromates. On sait combien les parfums de tout genre sont estimés dans l'Orient, quelle consommation il s'en fait, tant à la cour des princes que chez les particuliers. Et les cérémonies du culte de Dieu, pratiquées avec tant de magnificence dans le temple que venait de fonder Salomon, réclamaient l'emploi d'une immense quantité d'encens et d'aromates. Aussi, quand la reine de Saba se rendit en personne auprès du roi des

Juifs, elle lui offrit, entre autres présents, une cargaison de parfums. Il est donc clair que, si les vaisseaux juifs avaient trafiqué dans l'Arabie Heureuse, ils n'auraient pas manqué de rapporter à Jérusalem un chargement de cette précieuse denrée. Or, il n'en est fait aucune mention parmi les objets que les flottes combinées des Juifs et des Phéniciens allaient chercher dans la contrée d'Ophir. Et les marchandises indiquées par l'auteur du Livre des Rois comme formant la principale branche du commerce d'Ophir, ou ne se trouvent pas dans l'Arabie Heureuse, ou ne s'y rencontrent pas en plus grande quantité que sur les côtes de l'Inde, de l'Afrique et dans tout autre pays de l'Orient. Ainsi, par exemple, l'Arabie n'a jamais nourri d'éléphants. Par conséquent, l'ivoire n'y étant pas une production indigène, et ne s'y trouvant que parce qu'il y était importé d'ailleurs, ne pouvait former une branche de trafic tant soit peu importante.

L'or, cette denrée précieuse que le pays d'Ophir versait dans le commerce avec tant d'abondance, ne paraît pas avoir été jamais un produit de l'Arabie, ou, si la terre renfermait quelques filons de ce métal, ils ne furent jamais exploités, ni par les habitants, ni par les étrangers. Je sais que plusieurs passages de Diodore de Sicile et d'autres écrivains anciens semblent contredire cette assertion : car ces auteurs nous parlent des pépites d'or natif que l'on rencontrait dans l'Arabie Heureuse, du sable aurifère que roulaient les rivières. Mais ces détails ne paraissent avoir pour fondement qu'un malentendu, et il est probable que le premier écrivain qui aura rap-

porté ces renseignements se sera trompé, en attribuant par mégarde à l'Arabie ce qui convenait à une autre contrée. En effet, on sait d'abord qu'il n'existe pas dans toute la péninsule de l'Arabie un grand courant d'eau auquel on puisse donner le nom de rivière; on n'y rencontre guère que des torrents dont le lit reste à sec une bonne partie de l'année. Si ces torrents avaient, à une époque ancienne, charrié des paillettes et des pépites d'or, ils auraient toujours continué, dans la suite des âges, à laver les filons contenus dans les montagnes, et à entraîner des parcelles plus ou moins considérables de ce métal précieux. Et de pareilles richesses, déposées partout au milieu des sables, n'auraient pas manqué d'attirer les regards et d'éveiller l'avarice. Les Ptolémées, les Romains, maîtres de l'Égypte, n'auraient pas eu besoin d'entreprendre à grands frais des expéditions lointaines et hasardeuses, s'ils avaient eu à leur porte une source inépuisable de richesses qu'ils n'auraient eu, pour ainsi dire, que la peine de ramasser. Or, nous ne voyons pas dans l'histoire que l'Arabie ait jamais fourni au commerce de ces peuples une quantité d'or tant soit peu notable. Les écrivains arabes ou turcs n'ont jamais indiqué l'or, natif ou autre, comme formant une production de l'Arabie Heureuse.

On a cité l'exemple des mines de l'Espagne, qui, sous la domination carthaginoise et romaine, fournissaient une masse d'argent très-considérable, et qui sont aujourd'hui abandonnées et même inconnues; mais ce rapprochement ne me paraît pas complétement décisif. Sans doute,

bien des causes peuvent concourir à faire abandonner l'exploitation des mines de métaux précieux : des filons s'épuisent tout à fait, ou s'appauvrissent de manière à ne plus offrir aux travaux des hommes aucune chance de bénéfice; des montagnes s'écroulent; l'eau inonde les galeries souterraines d'où on extrayait le minerai; la rareté du combustible ne permet plus d'alimenter les fourneaux où se fondait le métal; enfin la découverte de filons plus puissants et plus productifs offrant à l'avidité des sources de richesses plus abondantes, on se détermine facilement à négliger d'anciens travaux qui ne présentent plus que des bénéfices insignifiants, en proportion de ceux que promettent les nouvelles exploitations. Sans doute, quand l'Espagne se trouva en possession des riches mines d'argent de Potosi et de Ganaxuato, des mines d'or du Pérou, du Choco, les regards et les spéculations se portèrent naturellement vers ces immenses gîtes de minerais précieux, et l'on se garda bien d'employer son temps et ses capitaux à rechercher dans les provinces de la métropole quelque ancien filon, ou entièrement épuisé, ou bien moins riche que ceux du nouveau continent. Mais, dans les pays où l'or se rencontre à la superficie de la terre ou dans le sable des rivières, comme le lavage n'exige ni frais ni presque aucun travail, ce genre d'exploitation a rarement été interrompu, et s'est maintenu chez les peuples les plus grossiers. Ainsi les nègres du royaume de Bambouk, sans effort pénible, sans presque employer d'autre instrument qu'une écuelle de bois, extraient de temps immémorial, du sein de la terre,

une abondante quantité de poudre d'or. On peut donc penser que si les sables de l'Arabie avaient, à une époque ancienne, renfermé des pépites ou des parcelles d'or, l'appât d'une recherche si facile et si lucrative aurait engagé, dans tous les temps, à continuer les travaux; le bruit de ces trésors aurait attiré dans cette contrée une foule de marchands avides de richesses, et, probablement, des conquérants étrangers auraient plus souvent tenté l'invasion d'un pays, qui aurait offert à leur cupidité des avantages si séduisants. Il me paraît donc vraisemblable que les écrivains qui ont parlé des mines d'or de l'Arabie, ont, par mégarde, attribué à cette région des renseignements qui convenaient mieux à quelque province de l'Afrique.

On a voulu rattacher au commerce que les Juifs entretenaient avec Ophir le voyage de la reine de Saba à Jérusalem : et cette assertion ingénieuse peut avoir quelque chose de vrai ; mais elle ne prouverait pas que la contrée d'Ophir fût identique avec les États de cette princesse. On peut croire que les vaisseaux phéniciens et juifs, dans le cours de leur navigation, relâchaient quelquefois dans les ports de l'Arabie Heureuse et de la côte d'Afrique qui lui est opposée. La reine, considérant combien ce trafic pouvait devenir lucratif pour elle-même et pour ses sujets, eut peut-être l'idée d'engager Salomon à établir entre les deux pays des relations commerciales qui ne devaient pas manquer de procurer à l'un et à l'autre peuple des profits incalculables. Tel fut, on pourrait le supposer, un des motifs qui déterminèrent la reine de

Saba à venir en personne conduire une négociation qui lui paraissait, sans doute, trop importante pour être confiée à un simple ambassadeur.

Les autres productions qui, avec l'or et l'ivoire, formaient la cargaison des vaisseaux juifs et phéniciens, à leur retour d'Ophir, ne conviennent guère, si je ne me trompe, à l'Arabie Heureuse. On y chercherait vainement les pierres précieuses, le beau bois appelé *algummim* ou *almugghim*, les oiseaux nommés *toukkiïm*, sur lesquels je donnerai plus bas quelques détails. Les singes, il est vrai, se trouvent en très-grande abondance dans l'Arabie Heureuse ; mais ils ne sont là, comme ailleurs, que des hôtes fort incommodes, pour lesquels on chercherait vainement des acheteurs.

Une seconde opinion qui a réuni un grand nombre de partisans, est celle qui place Ophir dans l'Inde, sur la côte de Malabar ; car je ne parle pas des hypothèses des savants qui ont cherché cette contrée dans l'île de Ceylan, dans la presqu'île de Malaca ou dans l'île de Sumatra. Suivant les défenseurs de l'opinion que j'indique, le bois appelé *algummim* ou *almugghim* était le bois de sandal, les *toukkiïm* étaient les paons.

Au premier abord, je l'avoue, cette supposition semble la mieux fondée, et paraît de nature à obtenir tous les suffrages. Toutefois, quand on y réfléchit un peu, elle présente des difficultés graves. Je n'insisterai pas sur ce que Strabon assigne à une époque bien postérieure aux voyages des Phéniciens à Ophir la découverte des moussons qui conduisent les navigateurs dans l'Inde. En effet,

cette assertion du géographe grec ne prouve rien. Que les Égyptiens, chez qui le commerce maritime était resté dans l'enfance, aient, durant une longue suite de siècles, ignoré le fait aussi curieux qu'important de ces vents réguliers qui soufflent alternativement dans une direction opposée, ce n'est pas une raison de croire que les Phéniciens, ces navigateurs si habiles, aient partagé cette ignorance.

Mais d'autres raisons, ce me semble, s'opposent à ce que l'on place dans l'Inde la contrée d'Ophir. Si les vaisseaux juifs et tyriens avaient fait voile pour la côte de Malabar, ou tout autre point de l'une ou de l'autre des presqu'îles en deçà ou au-delà du Gange, on verrait figurer, sur la liste des marchandises apportées de ce pays, la soie, les châles, les riches tissus de coton, les parfums, le poivre, la cannelle, et tant d'autres denrées que l'Inde a toujours envoyées en Europe. Mais aucun de ces produits ne se trouve indiqué par l'historien hébreu, tandis que l'or est désigné par cet écrivain comme ayant formé le principal objet qu'Ophir livrait au commerce, et celui qui attirait d'une manière spéciale les avides Phéniciens et les engageait à se lancer dans ces expéditions lointaines. Or, tout le monde sait que l'Inde n'a jamais fourni d'or au commerce. Cette contrée si heureuse, si favorisée de la nature, ne possède pas de mines de ce métal, ou, du moins, ses habitants ont eu le bon esprit de ne pas les exploiter. Ebn-Batoutah parle, il est vrai, d'une mine d'or qui existait dans l'Inde, mais il ne la regarde pas comme une des sources de la richesse du pays. Firischtah,

dans son Histoire de l'Inde, atteste également que le pays de Kemaoun fournit de l'or que l'on obtient par des lavages; mais cette province, située tout à l'extrémité septentrionale du pays, n'a jamais pu envoyer les produits de son sol jusque sur la côte de Malabar pour contribuer aux spéculations du commerce maritime. Joignant aux produits riches et variés du sol inépuisable les merveilles d'une industrie qu'aucun autre peuple, jusqu'à ces derniers temps, n'avait pu surpasser, les Indiens n'avaient jamais eu besoin des denrées des autres pays, tandis que toutes les nations du globe étaient plus ou moins leurs tributaires. Fournissant au luxe les diamants, les pierreries, les parfums, les tissus précieux, et tant d'autres objets devenus pour lui d'une nécessité indispensable, ils avaient toujours reçu en échange l'or et l'argent, les seules denrées précieuses que leur terre ne leur offrît pas. Aussi, dès les anciens temps, l'or des autres parties du globe a pris la route de l'Inde pour n'en plus sortir. Suivant l'auteur du Périple de la mer Erithrée [1], on trouvait à Barigaza, sur la côte de l'Inde, d'anciennes drachmes sur lesquelles étaient gravés des caractères grecs, et qui portaient l'effigie des rois de la Bactriane, Apollodote et Ménandre. C'était pour satisfaire l'avidité exigeante des rois de l'Inde et de la Taprobane, que les empereurs romains faisaient frapper des monnaies du métal le plus pur, tandis que celles qui circulaient dans l'empire étaient souvent mêlées d'alliage et du plus bas titre. Depuis la

[1] Arriani *Periplus*, p. 27.

découverte du Nouveau Monde, les métaux précieux fournis par le continent n'ont cessé d'affluer dans l'Inde et de s'y engouffrer, de manière à être perdus entièrement pour la circulation, car le commerce n'en avait jamais rapporté la moindre partie. Les seuls trésors enlevés à l'Inde ont été ceux que des conquérants lui ont arrachés les armes à la main. Et l'on peut regarder comme certain que l'appât des trésors de l'Inde fut beaucoup plus qu'un zèle ardent pour la propagation de l'islamisme, le véritable motif qui attira dans ces régions lointaines Mahmoud le Gaznêvide et d'autres conquérants musulmans, qui portèrent avec tant de fureur, au sein de ces belles contrées, le ravage et la désolation. Ces invasions, la crainte du despotisme, ont souvent causé la perte d'une grande quantité d'or que les propriétaires ont cachée, pour soustraire leurs richesses à la rapacité de leurs maîtres avides. Et l'on ne peut qu'être frappé de la destinée singulière de ce métal précieux qui, souvent, n'a été extrait du sol avec tant de peines et de dépenses, que pour aller, dans une contrée lointaine, rentrer immédiatement dans les entrailles de la terre. Un historien persan, l'auteur du *Tarikhi-Wassaf*, parlant de l'Inde et du commerce qui s'y faisait, s'exprime en ces termes : « C'est une contrée, où depuis le temps d'Adam jusqu'à nos jours, on va, des pays les plus orientaux jusqu'aux plages occidentales de Kaïrowan, et depuis le commencement des régions du nord jusqu'à l'extrémité de celles du midi, apporter l'or, l'argent, les marchandises précieuses et les objets d'art ; on en rapporte en échange de la terre, des

broussailles, de l'argile, des cailloux et différents genres de drogues. Jamais ce pays n'envoie ailleurs de l'or comme objet de commerce. » Quant à l'ivoire, que la contrée d'Ophir fournissait en abondance, il ne fut jamais un des produits de premier ordre que le commerce ait été chercher dans l'Inde. Ce n'est pas que cette contrée ne renferme un très-grand nombre d'éléphants de la plus haute taille; mais les habitants, en général, se contentent de réduire à l'état de domesticité ces énormes quadrupèdes, et ne leur font pas la guerre pour leur arracher leurs défenses, qui, d'ailleurs, ne sont ni si grandes, ni de si belle qualité que celles des éléphants d'Afrique.

Dans le bois appelé *algoummim* ou *almugghim*, on a cru reconnaître le bois de sandal; mais il faut observer que, chez les Orientaux, ce bois est le plus souvent employé comme parfum. Or, nous ne voyons pas que le bois désigné par l'historien hébreu ait servi à un pareil usage; car Salomon en fit faire des instruments de musique et d'autres meubles pour le service du temple de Jérusalem.

On croit ordinairement que le mot *Toukkiïm* doit signifier des paons; et cette opinion semble, au premier abord, très-plausible. Cependant une considération m'empêche d'adopter cette hypothèse : si les paons avaient été apportés en grand nombre dans la Palestine, à coup sûr ils se seraient multipliés dans cette contrée, ainsi qu'ils se propagent encore aujourd'hui dans des pays beaucoup plus septentrionaux. Or, cet oiseau est tellement remar-

quable par la beauté extraordinaire de son plumage, que, sans doute, l'auteur du Cantique des cantiques et les autres écrivains hébreux auraient fait plus d'une fois allusion à l'élégance de ce volatile et à la magnifique parure de ses ailes; mais il ne se trouve pas nommé ailleurs que dans le passage du Livre des Rois où il est fait mention du commerce d'Ophir. Dans le xe siècle de notre ère, Masoudi parle des paons que l'on allait chercher dans l'Inde et que l'on transportait dans la Perse, où ils pondaient habituellement. Plus tard, l'écrivain persan de la vie du sultan Masoud le Gaznévide atteste expressément que, de son temps, les paons avaient été conduits de l'Inde dans la ville de Hérat, où ils s'étaient multipliés. Je sais que le paon, à une époque très-reculée, était connu des Grecs, qui avaient cru devoir consacrer ce magnifique volatile à Junon, la reine des dieux. Mais ce fait ne prouve en aucune manière l'identité d'Ophir et de l'Inde; il démontrerait au contraire que, dès avant le règne de Salomon, les Phéniciens avaient été, par une autre voie, chercher cet oiseau dans l'Inde, et l'avaient porté sur les côtes de la Méditerranée. On peut donc supposer que le mot hébreu *toukkiïm* ne désigne réellement pas le paon.

Au reste, si je crois devoir nier l'identité que l'on a voulu établir entre le pays d'Ophir et l'Inde, je suis loin de prétendre que les Phéniciens n'aient pas trafiqué dans cette dernière contrée. Le commerce d'un pays tel que l'Inde devait avoir trop d'attraits pour ce peuple aussi industrieux qu'avide, qui n'avait pu manquer d'exploiter

une source de richesses si abondantes. D'ailleurs, le dénombrement que nous donne Ézéchiel des marchandises exposées en vente dans le marché de Tyr suffit pour démontrer que les Phéniciens entretenaient avec l'Inde des relations assidues; mais je crois que ce commerce ne se faisait pas par la voie de la mer Rouge. Si je ne me trompe, les marchands tyriens et sydoniens traversaient en caravanes le grand désert qui s'étend de la Syrie à l'Euphrate, et allaient s'embarquer sur le golfe Persique. On sait que, dans cette mer, se trouvaient deux îles, *Tyrus* ou *Tylus*, et *Aradus*, que plusieurs écrivains de l'antiquité nous représentent comme ayant été le berceau des Phéniciens, mais qui, suivant toute apparence, étaient deux colonies établies par ce peuple pour servir d'entrepôt à son commerce avec l'Inde. C'est ainsi que, dans des temps beaucoup plus modernes, sous les empereurs romains, le commerce qui se faisait avec l'Inde suivait en partie une route analogue. Les négociants, réunis en caravanes, partaient de Palmyre, de Pétra, et gagnaient les rives du golfe Persique, d'où la traversée jusqu'à la côte de Malabar était aussi courte que facile. Dans les renseignements qui nous restent sur le commerce des Arabes dans l'Inde, nous voyons leurs marchands partir de Siraf et autres ports du golfe Persique, ou, tout au plus, de la ville d'Aden. Si plus tard l'appât du gain, beaucoup plus que le zèle religieux, attira à la Mecque, à l'époque du pèlerinage, des navires de l'Inde et de la Chine, nous ne lisons nulle part que ces bâtiments aient essayé de pénétrer plus loin dans la mer Rouge pour

tenter les chances d'un commerce lucratif. Les marchands qui venaient de l'Inde en Égypte avaient soin de débarquer à la ville d'Aïdab, située bien au midi des frontières de cette dernière contrée, et de traverser un désert affreux, où ils avaient à craindre de rencontrer à chaque pas des tribus sauvages et cruelles. Et ces dangers si réels les effrayaient moins que la navigation de cette partie de la mer Rouge qu'ils auraient dû parcourir pour arriver à Suez ; et c'est, je crois, à cette répugnance plus qu'à tout autre motif, qu'il faut attribuer la destruction prompte et rapide du canal de communication qui joignait le Nil à la mer Rouge. On conçoit parfaitement que, la partie septentrionale du golfe Arabique étant peu fréquentée par les marchands, à qui elle n'offrait que des dangers de toute espèce, où des rivages inhospitaliers, dépourvus de ports, ne présentaient aux navigateurs ni combustibles, ni aliments, ni eau douce, les souverains de l'Égypte se lassèrent bientôt d'entretenir à grands frais un canal fort utile, sans doute, mais dont les avantages réels étaient loin d'égaler les dépenses énormes qu'exigeaient annuellement le curage de ce courant d'eau et les travaux auxquels il fallait se livrer pour l'empêcher d'être envahi et comblé par les sables du désert.

Puisque j'ai traité la question de l'origine des Phéniciens, on me permettra, je pense, d'entrer à cet égard dans quelques détails.

Suivant le récit d'Hérodote, les Phéniciens, établis primitivement sur les bords de la mer Érythrée, partirent de là pour aller se fixer sur la rive de la mer Mé-

diterranée. D'un autre côté, Strabon assure que les Phéniciens, avant d'occuper les rivages de la Méditerranée, avaient habité deux îles du golfe Persique, les îles de Tylus et d'Aradus. M. Larcher, s'attachant à expliquer le passage d'Hérodote, prétend que, par le mot mer Érythrée, il faut entendre la mer Rouge; que les Phéniciens étaient identiques avec les Homérites, habitants de l'Arabie Heureuse, dont le nom appartient à une racine arabe qui signifie *rouge*, et offre ainsi une grande analogie avec le nom de Phéniciens. Il fait observer, en outre, que, sur la rive de la mer Rouge, on trouvait une petite ville appelée *Phœnicum oppidum*, dont le nom rappelait l'antique séjour des Phéniciens. Ces assertions, qui semblent ingénieuses, ne sont pas, je crois, également solides. M. Gosselin n'eut pas de peine à réfuter victorieusement les hypothèses du respectable académicien. Il montra que, le nom de mer Érythrée ayant été appliqué par les écrivains anciens à l'océan Indien tout entier, on l'employa indifféremment pour désigner les deux grands golfes formés par cette mer, en sorte que la mer Rouge et le golfe Persique ont, au gré des historiens et des géographes, reçu la même dénomination. M. Gosselin fit voir, et ce me semble, avec toute raison, que les récits d'Hérodote et de Strabon, bien loin de se contredire, se rapportaient à un seul et même fait, et que c'était, suivant le témoignage des deux écrivains, sur les bords du golfe Persique, et non sur ceux de la mer Rouge, qu'il fallait chercher l'établissement primitif des Phéniciens. Et, en effet, le rapport que M. Larcher avait voulu reconnaitre entre les

Hémiarites ou Homérites de l'Arabie Heureuse est admis d'une manière toute gratuite, et ne repose, il faut le dire, sur aucun fondement solide. Les Homérites, issus de Joctan, et, par suite, de Sem, n'avaient pas la moindre analogie d'origine, de langage, avec les Phéniciens, c'est-à-dire les Chananéens, qui descendaient de Cham. En second lieu, le nom de la ville appelée *Phœnicum oppidum* ne dépose nullement en faveur de cette opinion, car sa position sur le golfe septentrional et oriental de la mer Rouge se trouve si éloignée du pays des Homérites, qu'il est impossible d'admettre qu'un même peuple ait habité à la fois des provinces aussi distantes l'une de l'autre. Si l'on veut supposer que les Phéniciens, après avoir quitté les rives méridionales de l'Arabie pour se diriger vers la mer Méditerranée, s'arrêtèrent momentanément dans une position intermédiaire et occupèrent, durant un espace de temps plus ou moins long, la côte où il fondèrent la ville appelée de leur nom *Phœnicum oppidum*, tout ceci n'est qu'une pure conjecture qui ne repose sur aucun témoignage historique. Si une ville située sur la rive orientale de la mer Rouge a réellement porté un nom qui a pu se traduire en latin par *Phœnicum oppidum*, sa fondation doit, si je ne me trompe, se rapporter à une époque beaucoup moins ancienne, et être fixée au moment où les Phéniciens, commerçant avec la contrée d'Ophir, n'avaient pu manquer de former sur leur route des établissements destinés à servir d'entrepôts pour leurs marchandises, de refuge pour leurs vaisseaux.

Strabon nous apprend qu'il existait dans le golfe Persique deux îles appelées *Tyrus* et *Aradus*, qui renfermaient des temples semblables à ceux des Phéniciens, et les habitants assuraient que les villes de même nom fondées par les Phéniciens, devaient leur origine à des colons qu'avaient envoyés ces deux îles. M. Gosselin, qui reconnaît dans ces deux îles celles de Bahrein, suppose que les Phéniciens, avant d'occuper ce point, avaient été primitivement établis dans celle de *Tyrrine*, qu'il regarde comme identique avec l'île d'Ormus; et que les deux îles de Tyrus ou Tylus et d'Aradus furent la première contrée où se fixèrent les Phéniciens, à l'époque où, ayant quitté une demeure plus orientale, ils s'avancèrent dans la direction de l'ouest, pour venir enfin habiter les rives de la mer Méditerranée.

Ce système, extrêmement ingénieux, sans doute, ne me paraît pas également solide. D'abord, cette hypothèse qui place dans l'île d'Ormus le berceau des Phéniciens n'est appuyée sur aucun témoignage historique. D'ailleurs, elle s'accorde peu avec ce que nous savons, d'après le récit de la Genèse, sur les établissements primitifs des peuples les plus anciens. Les Chananéens, auxquels les Grecs ont improprement donné le nom de Phéniciens, tiraient, comme on sait, leur origine de Cham, second fils de Noé. Or, nous ne voyons nulle part que les descendants de Cham aient établi leur demeure au-delà de l'Euphrate : les pays situés plus loin que ce fleuve, du côté de l'orient, ainsi que l'Arabie, étaient occupés par la race de Sem, celle de Cham habitait la Palestine, l'Égypte

et les autres contrées de l'Afrique. Par conséquent, il est, si je ne me trompe, assez peu probable qu'il faille chercher le berceau des Phéniciens dans une île aussi reculée vers l'orient que l'est celle d'Ormus. Je ne nie pas, à coup sûr, que ce peuple n'ait eu un établissement dans deux îles du golfe Persique, mais, suivant moi, ces îles, au lieu d'avoir été l'habitation primitive des Phéniciens, n'étaient autre chose que des comptoirs établis par ces commerçants pour servir d'entrepôt au négoce important et lucratif qu'ils entretenaient avec l'Inde. Cette hypothèse rend parfaitement raison du fait rapporté par Strabon, que, dans les deux îles de Tylus et d'Aradus, on voyait des temples semblables à ceux que les Phéniciens avaient élevés sur les rivages de la mer Méditerranée. Car on conçoit très-bien que ce peuple, suivi en cela par les nations modernes, ait élevé dans ses colonies des monuments d'architecture pareils à ceux qui décoraient les villes de la métropole.

L'origine plus orientale des Phéniciens était, comme l'atteste Hérodote, appuyée principalement sur le témoignage des Perses; or, on peut conjecturer avec quelque vraisemblance que ces derniers avaient mis une sorte d'orgueil national à soutenir que les contrées soumises à leur domination avaient donné naissance à la nation importante des Phéniciens. D'un autre côté, comme Hérodote lui-même l'atteste dans la suite de son histoire, les Phéniciens déclaraient également qu'ils étaient venus des bords de la mer Érythrée; mais ces assertions n'ont rien de contraire à l'opinion que j'ai émise. Les Chananéens,

suivant le témoignage de la Genèse, avaient, comme les autres hommes, habité primitivement la terre de Sennaar, c'est-à-dire la Babylonie. On peut croire, d'après la communauté d'origine, qu'ils avaient été les auxiliaires de Nemrod, lorsque ce prince établit la domination des fils de Cham au milieu d'une population formée des descendants de Sem ; mais ils ne tardèrent pas à aller s'établir dans la Palestine. L'auteur de l'*Agriculture nabatéenne* mentionne, en plusieurs endroits, l'émigration des Chananéens et leur voyage de la Babylonie au rivage de la Méditerranée. Leur occupation de la Palestine remontait aux temps les plus reculés, car nous apprenons de Moïse que Chanaan fut père de Sidon, qui, bien certainement, fut le fondateur de la ville à laquelle il donna son nom. Du temps d'Abraham, ainsi que l'atteste expressément Moïse, la Palestine était occupée par les Chananéens. L'écrivain sacré nomme, dès cette époque, les Hettéens, les Amoréens, qui faisaient partie de la confédération chananéenne ; et cette opinion, si je ne me trompe, est plus vraisemblable que celle de Lanauze, qui distinguait expressément les Phéniciens des Chananéens, et attribuait aux premiers une origine tout à fait différente. Or, comme la Babylonie, d'où étaient venus les Chananéens, s'étendait jusqu'au golfe Persique ; comme, par la suite, les Phéniciens possédèrent, dans ce même golfe, deux îles où ils établirent un entrepôt pour leur commerce avec l'Inde, on conçoit facilement que le souvenir de leur première émigration, se confondant avec leur séjour dans les îles de Tylus et d'Aradus, ait donné naissance à la

tradition qui voyait dans ces mêmes îles le berceau de la nation phénicienne. Cette opinion se trouve parfaitement conforme à celle qu'a émise J. Dav. Michaëlis. Du reste, tout le système imaginé par M. Gosselin pour expliquer l'origine des Phéniciens et leurs différentes migrations depuis l'île Tyrrine jusqu'aux rivages de la Méditerranée, me paraît, quoique étayé d'une vaste érudition et d'une critique habile, reposer sur un fondement ruineux. D'abord, le nom de Tyrrine, Τυῤῥίνη, que l'on trouve dans un seul passage de Strabon, me paraît un peu altéré, et, en admettant une légère correction, il nous représenterait le nom *Djeroun*, que porte encore aujourd'hui l'île d'Ormus, et qui, d'après cela n'offrirait plus aucune analogie avec le nom de la ville de Tyr. M. Gosselin, à l'appui de son opinion, fait observer que, suivant le témoignage de Garcias Sylva de Figueroa, un quartier du midi de l'île d'Ormus s'appelle encore aujourd'hui *Touron-baque*, ou *le jardin de Touron*. Mais, si je ne me trompe, ce fait ne prouve rien, et la dénomination de *Touron-baque* ou *Touron-bagh* (les jardins de Touron) doit probablement son origine à quelque personnage d'une époque assez récente

Quant aux îles de Tyrus ou Tylus et d'Aradus, dont parlent Arrien, Pline et Strabon, il est impossible de n'y pas reconnaître, avec M. Gosselin, les îles de Bahrein et Awal. Quant au passage de Strabon qui place les îles de Tyrus et d'Aradus à dix journées de navigation de l'embouchure de l'Euphrate, et à une journée seulement du promontoire Maceta, aujourd'hui Ras-Mosandom, il s'ac-

corde peu, sans doute, avec ceux que je viens d'indiquer; mais la difficulté peut être levée d'une manière assez simple. Quand les Phéniciens formèrent des établissements dans le golfe Persique, d'abord ils choisirent les îles de Bahrein, qui leur offraient une communication facile avec les côtes de l'Arabie. Depuis, lorsque ces navigateurs eurent étendu leurs relations avec l'Inde et les provinces limitrophes, ils purent désirer avoir un entrepôt plus voisin de l'entrée du golfe Persique; et, probablement, ils formèrent un établissement dans ces petites îles qui se trouvent à peu de distance du cap Mosandom, et dont la position nous est indiquée par les cartes de Niebuhr et autres. Et, comme ces nouveaux comptoirs n'étaient qu'une succursale de ceux qui avaient été fondés dans les îles Bahrein, on appliqua à ces petites îles le nom que portaient les îles beaucoup plus importantes dont elles formaient le poste avancé.

Après avoir réfuté les hypothèses des savants qui ont placé Ophir dans l'Arabie Heureuse ou dans quelque partie de l'Inde, il me reste à exposer, sur ce sujet, mon opinion particulière. Si je ne me trompe, il faut en revenir au sentiment de Danville, Bruce, etc., et admettre que la contrée d'Ophir était située sur la côte orientale de l'Afrique, aux lieux où existe encore aujourd'hui le royaume de Sofalah. Cette hypothèse est celle qui, ce me semble, réunit en sa faveur le plus grand nombre de probabilités.

D'abord, nous avons vu que l'or était la principale denrée que produisait Ophir; que c'était surtout l'appât de ce riche métal qui attirait dans cette contrée lointaine les

vaisseaux juifs et phéniciens; que le commerce de ce pays avait, dans l'espace de quelques années, jeté dans la Palestine une immense quantité d'or. Ce métal était si bien regardé comme étant, par excellence, un produit particulier à cette contrée, que, chez les écrivains hébreux, le mot *ophir* est souvent employé d'une manière absolue pour désigner l'or. On doit donc croire que les richesses métalliques apportées d'Ophir provenaient de mines abondantes que renfermait cette région. Or, quel est le pays du globe qui, avant la découverte du nouveau continent, a produit, dans tous les temps, la plus grande quantité d'or? Tout le monde répondra que c'est l'Afrique. Et même aujourd'hui, il paraît que cette partie du globe peut fournir l'or en plus grande quantité que l'Amérique elle-même. La poudre d'or d'Afrique a toujours été célèbre, d'autant plus que ce métal s'y trouve partout à un extrême état de pureté, et n'a besoin, pour être extrait des sables, que d'un simple lavage. Il est donc peu étonnant que les Phéniciens, instruits de bonne heure des trésors immenses que l'Afrique orientale pouvait offrir à leur cupidité, aient profité de leur alliance avec Salomon, qui leur donnait un port sur la mer Rouge, pour se lancer dans des expéditions lointaines et hasardeuses, mais dont les périls étaient bien compensés par la certitude de bénéfices prodigieux. Ce commerce lucratif ne fut presque jamais entièrement interrompu : bien longtemps après la ruine des Phéniciens, les Romains entretenaient avec les contrées de la Barbarie un trafic soutenu, sur lequel Cosmas nous donne des détails inté-

ressants, et qui avait pour principal objet d'obtenir, en échange de marchandises, une quantité plus ou moins abondante de poudre d'or. Au moyen âge, les Arabes, non moins commerçants et non moins avides que les Phéniciens, allaient faire de fréquents voyages sur la côte orientale de l'Afrique, et dans l'île de Madagascar, d'où ils rapportaient surtout de l'or. Masoudi nous apprend que la contrée de Sofalah, qui formait l'extrémité du pays des Zendjes, était fréquentée par les vaisseaux des habitants d'Oman et de Siraf, et que c'était là le terme de leurs navigations commerciales. On sait que les Portugais, lorsqu'ils abordèrent au royaume de Sofalah, y trouvèrent des mines d'or très-riches et qui étaient exploitées de temps immémorial.

Un passage du livre de Job semble encore venir à l'appui de mon opinion. L'écrivain de ce livre vénérable fait mention des *poussières d'or*. Cette expression, que l'on a traduite d'une manière peu exacte par *glebæ auri*, désigne, je crois, l'or en poudre, tel qu'on le recueille avec tant d'abondance dans les sables de l'Afrique.

Mais, dira-t-on, ce même livre nous offre des détails circonstanciés sur les travaux métallurgiques qui avaient pour objet la recherche de l'or, et semble ainsi exclure complétement cette manipulation trop simple et trop facile que réclame l'extraction de la poudre d'or. Par conséquent, on pourrait croire que le livre de Job fait allusion à des pays où l'or se tirait, à grands frais et et avec des efforts pénibles, des profondeurs de la terre, du sein des roches les plus dures. Mais ce passage cé-

lèbre, qu'on a produit tant de fois pour démontrer la haute antiquité des travaux métallurgiques, dit-il bien ce qu'on lui fait dire? J'oserai ne pas le croire. Et, si je ne me trompe, je crois pouvoir assurer que, dans cet endroit du livre de Job, aucune expression ne se rapporte aux travaux des mines. Dans mon opinion, ce chapitre offre un tableau aussi précis que magnifique de la puissance de Dieu. Il faut se rappeler, et le fait ne doit avoir rien de nouveau pour les lecteurs du livre de Job, que là, comme dans beaucoup d'autres passages, le nom de Dieu a été omis, attendu que la suite des idées donne suffisamment à entendre à qui se rapportent les images exprimées dans le texte. Voici de quelle manière je traduis ce passage : Il (Dieu) a posé des bornes aux ténèbres ; il sonde tout ce qu'il y a de parfait (dans la nature) les pierres (ensevelies) dans l'obscurité (dans l'intérieur de la terre) et dans l'ombre de la mort. Il creuse des torrents près des lieux habités. Les hommes qui ont perdu pied (qui ont été entraînés par ces courants d'eau) se trouvent réduits à une condition inférieure à celle des autres hommes, et errent à l'aventure. La terre fait sortir de son sein la nourriture de l'homme ; et (à la voix de Dieu) ses entrailles sont bouleversées comme par le feu. Les pierres de la terre sont le lieu qui renferme le saphir et les pousières d'or. Dieu s'est frayé (dans le ciel) une route que l'aigle lui-même ne connaît pas, que l'œil perçant du vautour n'a jamais contemplée, que n'ont jamais foulée les êtres les plus orgueilleux, où le lion n'a jamais porté ses pas : il étend sa main sur les rochers, et

bouleverse les montagnes jusque dans leurs racines. Il creuse des canaux au travers des rochers; et son œil voit tout ce qu'il y a de précieux dans la nature. Il lie les fleuves et les empêche de laisser suinter leurs eaux. Il produit au grand jour tout ce qu'il y a de plus caché. » Si je ne m'abuse, cette version si simple, si naturelle, où toutes les images s'enchaînent sans effort, qui ne fait, en aucune manière, violence aux expressions du texte, nous offre un tableau animé de la grandeur de la puissance de Dieu, et je n'y vois rien qui se rapporte aux travaux de la métallurgie.

Quant à l'ivoire, il est inutile d'insister beaucoup pour prouver que l'Afrique en a, dans tous les temps, livré au commerce une immense quantité. Les éléphants, dans cette partie du monde, ne sont pas, comme dans l'Inde, attirés dans des piéges et pris vivants, pour être ensuite apprivoisés, et employés comme monture des grands, ou pour porter de lourds fardeaux. Les nègres, qui font à cette énorme quadrupède une guerre acharnée, n'ont pour but que de le tuer, afin de lui enlever ses défenses, qui deviennent l'objet d'un trafic considérable. Mais ici il se présente une observation. Dans le texte hébreu du livre de Rois, on trouve le mot *schenhabbim* que les intreprètes ont rendu unanimement par le mot *ivoire*. Il faut toutefois remarquer que, dans le même ouvrage, cette même substance et exprimée par le mot *dent*. Doit-on croire que cette dénomination, qui signifie en général une dent d'un animal quelconque, n'est qu'une abréviation du terme de *schenhabbim*, ou bien

faut-il supposer que ce dernier mot désigne un autre genre de dent, une autre sorte d'ivoire. Dans ce cas, il serait assez naturel d'imaginer que l'expression *schenhabbim*, indiquerait les défenses de l'hippopotame, dont l'ivoire, comme on sait, l'emporte réellement sur celui des dents de l'éléphant. Je n'oserais prononcer sur cette question. La première opinion toutefois me paraît la plus probable; mais, dans tous les cas, l'Afrique est toujours le pays qui offre en plus grande abondance l'une et l'autre substance.

Quant aux singes, on sait que l'Afrique en renferme une immense quantité de toutes les espèces. Il est même remarquable que cette partie du globe a, dans les temps, fourni les singes que les bateleurs employaient pour amuser les passants. Masoudi nous parle de singes que l'on allait chercher dans la Nubie, et que l'on exerçait à faire des tours de tout genre; et M. Caillaud nous apprend que ce pays est encore renommé comme fournissant le même animal, que l'on y va chercher dans la même intention.

Les oiseaux appelés *toukkiim* étaient, si je ne me trompe, les perroquets ou les perruches. On conçoit facilement que ce bel oiseau, si commun dans l'Afrique, ait pu, dans ces temps anciens, comme encore de nos jours, exciter une sorte d'engouement, et devenir pour les Juifs et pour les Phéniciens, un objet de commerce assez important. On sent aussi que cet oiseau, qui ne se reproduit pas en captivité, a dû bientôt disparaître des contrées où son plumage et son langage l'avaient fait rechercher du-

rant quelque temps. On pourrait croire aussi que, par le mot *toukkiïm,* il faudrait entendre la pintade, qui est si commune en Afrique, dont le plumage, si régulièrement tacheté, avait pu procurer à cet oiseau, dans quelques contrées de l'Orient, un succès de mode.

Nous avons vu que les pierres précieuses faisaient partie des marchandises que la contrée d'Ophir offrait au commerce des Phéniciens et des Juifs. Or, le vaste continent de l'Afrique produit en aussi grande abondance que d'autres contrées du globe des pierreries de divers genres. Parmi celles que l'on pourrait citer, je me contenterai de nommer l'émeraude, car, suivant le rapport de Cosmas, les émeraudes étaient portées dans l'Inde, par les Éthiopiens, qui les achetaient des Blemmyes. Or, c'est dans le pays occupé jadis par ce peuple sauvage que se trouve la mine d'émeraudes exploitée pendant le moyen âge, et qui a été, dans ces derniers temps, retrouvée par M. Caillaud. Il est donc clair que cette mine produisait réellement les pierres de ce genre dont les historiens font mention. Et, si les fragments découverts dans les galeries de cette mine ne sont pas réellement des émeraudes, on peut conclure de ce fait que les veines d'où l'on extrayait cette belle pierre sont aujourd'hui ou perdues ou épuisées.

Quant au bois précieux appelé *almugghim* ou *algummim*, il serait peu difficile de lui trouver son analogue en Afrique. Cette partie du globe renferme tant d'espèces de beaux bois, dont les unes sont propres pour la teinture, d'autres pour la menuiserie, que l'on n'aurait, à cet égard,

d'autre embarras que celui du choix. Comme je dois ici me borner à ce qui concerne les côtes orientales de l'Afrique, il existe dans ces contrées trois genres de bois, dont les auteurs arabes parlent en plusieurs endroits avec beaucoup d'éloges. Je veux dire le bois de *Bakam,* c'est-à-dire le bois du Brésil, et celui qui porte le nom de *Kana.* Comme l'usage du premier est borné à la teinture et que les deux autres, c'est-à-dire le bois de *Kana* et celui de *Sadj*, nous sont représentés par les auteurs orientaux comme des bois précieux dont on formait de très-beaux ouvrages de menuiserie, il me semble que l'un ou l'autre de ces bois peut être regardé comme répondant à celui que l'historien hébreu nomme *algummim* ou *almugghim.* On pourrait encore prendre ce bois pour celui de Palissandre, que fournit surtout l'île de Madagascar.

D'après les détails dans lesquels je viens d'entrer, je crois être autorisé à conclure que le pays d'Ophir où abordaient les vaisseaux de Salomon et de Hiram était réellement la contrée de Sofalah, située sur la côte orientale de l'Afrique.

Mais il se présente ici une objection qui paraît bien forte : suivant l'auteur du livre des Paralipomènes, les vaisseaux juifs et phéniciens qui partaient du port d'Ésion-Gaber sur la mer Rouge faisaient voile vers Tarsis ; d'un autre côté, nous voyons le prophète Jonas s'embarquer à Joppé pour aller à Tarsis. Ces passages semblent contradictoires, car il est peu probable que, dans ces temps reculés, on pût arriver habituelllement au même pays, en partant de deux points aussi opposés. Les sa-

vants, pour résoudre cette difficulté, ont proposé diverses hypothèses. Plusieurs commentateurs anciens et modernes ont supposé que, dans la langue hébraïque, le mot *Tarschisch* désignait *la mer*, et que les vaisseaux de Tarschisch ou Tarsis étaient ceux qui, par leur construction plus solide, étaient destinés à braver les vagues de l'Océan et de la Méditerranée. Mais je ne saurais admettre cette assertion. En effet, dans le texte hébreu de la Bible, le mot *Tarschisch* est souvent employé pour désigner une contrée. Dans le livre des Paralipomènes, il répond au mot d'Ophir qui se trouve dans le livre des Rois. Enfin, on lit que les vaisseaux de Tarschisch s'étant mis en mer, furent brisés par la tempête. Or, ces deux expressions réunies formeraient, ce me semble, un pléonasme bien singulier. Un savant distingué, M. Gesenius, a supposé que le mot *Tarschisch*, dans le texte de la Bible, désignait la ville d'Espagne à laquelle les Grecs ont donné, d'après les Phéniciens, le nom de Tartesse. Dans cette hypothèse, les vaisseaux de Tarschisch ou Tarsis désignaient les bâtiments de long cours, ceux qui étaient équipés pour les navigations les plus lointaines et que l'on distinguait ainsi des embarcations plus légères réservées uniquement pour le cabotage de la mer Méditerranée. Cette conjecture est certainement très-ingénieuse ; toutefois, on peut lui opposer une objection bien forte. Dans le livre des Paralipomènes, ainsi qu'on vient de le voir, nous lisons que les vaisseaux juifs partaient d'Ésion-Gaber pour se rendre à Tarschisch. Or, il est difficile d'admettre que des bâtiments partissent habituellement d'un

point si éloigné pour se rendre en Espagne. M. Gesenius, qui a bien senti la difficulté, prétend l'éluder, en supposant que l'auteur du livre des Paralipomènes a, par une ignorance grossière, placé dans l'océan Indien une ville située à l'entrée de l'océan Atlantique. Mais je ne saurais admettre une pareille accusation, qui, à mon avis, est bien loin d'être prouvée, et je crois pouvoir proposer un autre moyen de résoudre la difficulté.

On peut croire que chez les Phéniciens le mot *Tarschisch* dont nous ignorons l'origine, désignait *un lieu éloigné*. Telle fut probablement la cause du nom que porta la ville de Tarsus, capitale de la Cilicie. A une époque où la navigation, encore dans l'enfance, se réduisait à un simple cabotage, on conçoit que les côtes voisines de cette place étaient le terme le plus reculé vers lequel se dirigeaient les marchands de Tyr et de Sidon. Bientôt ces hardis commerçants se lancèrent sur la Méditerranée, parcoururent les côtes de l'Afrique septentrionale et y fondèrent des colonies nombreuses et puissantes. La ville de Tunis, qui leur dut son existence et qui fut sans doute, durant un assez long espace de temps, la limite de leurs expéditions commerciales, reçut le nom de Tarsis. C'est du moins ce qu'attestent plusieurs écrivains grecs et latins, et cette tradition s'est perpétuée jusque chez les Arabes. Mais ensuite l'audace et l'habileté des Phéniciens allant chaque jour en croissant, ils franchirent le détroit des colonnes d'Hercule, et formèrent sur les rivages de l'Océan un établissement d'une haute importance, qui fut désigné par le nom de Tar-

schisch, le *Tartessus* des Grecs et des Latins. On peut croire, ce me semble, que les Phéniciens, allant commercer sur les côtes orientales de l'Afrique, appliquèrent également la dénomination de *Tarschisch* au point le plus éloigné que fréquentaient leurs flottes et leurs marchands. Si cette conjecture est véritable, on conçoit très-bien comment, en faisant voile, soit de Joppé, soit d'Ésion-Gaber, on arrivait également à la contrée de Tarsis ou Tarschisch.

Si les navires employés dans ces expéditions n'accomplissaient leur voyage qu'une fois en trois ans, il faut se rappeler, 1° que ces vaisseaux devaient perdre un temps considérable, tant en allant qu'en revenant, pour la navigation lente et ennuyeuse du golfe Arabique, où l'on n'avançait que pendant le jour, et où, chaque nuit, on était obligé de jeter l'ancre, dans la crainte d'échouer à l'improviste sur des bancs de sable ou des écueils; 2° que, sur l'océan Indien, ainsi que je l'ai dit plus haut, il règne des vents périodiques, qui soufflent alternativement dans des directions opposées, et qui ne permettent pas aux navigateurs de voguer en tout temps vers le point qu'ils voudraient atteindre; 3° enfin que les vaisseaux hébreux et phéniciens ne cinglaient pas sans doute en droite ligne vers la contrée d'Ophir; que, dans leur traversée, soit en allant soit en revenant, ils relâchaient plus d'une fois dans les ports qui se rencontraient sur leur passage, pour éviter les tempêtes ou pour faire un commerce de cabotage.

Peut-être les Phéniciens, n'ayant plus d'alliance avec

les Juifs, et, par suite, ayant perdu toute communication avec le golfe oriental et la mer Rouge, s'attachèrent-ils à entretenir des relations d'amitié avec les rois d'Égypte, obtinrent-ils de ces monarques puissants, mais peu soucieux de la navigation et du commerce, l'autorisation nécessaire pour équiper des flottes sur le golfe occidental de la mer Rouge, et continuer, durant quelque temps, leurs voyages vers la côte orientale de l'Afrique.

Après avoir, autant qu'il m'a été possible, démontré l'identité du pays d'Ophir avec celui de Sofalah, je dois maintenant discuter une question assez importante : les Phéniciens ont-ils effectué réellement le tour de l'Afrique ? Ce fait, qui intéresse également l'érudition et la géographie, n'est pas encore décidé d'une manière certaine, malgré les nombreuses dissertations dont il a été l'objet. Les savants, comme on sait, se sont partagés, sur ce point, en deux camps opposés. Les uns ont pensé que les Phéniciens faisaient habituellement le tour de l'Afrique; d'autres ont soutenu que cette navigation hardie était pour les anciens une entreprise matériellement impossible, et que le voyage indiqué par Hérodote ne doit être considéré que comme une fable. Il me semble que ces deux hypothèses ont été exprimées d'une manière trop absolue, et que l'on peut suivre, à cet égard, une idée intermédiaire. Je crois que la narration d'Hérodote est parfaitement vraie, que les Phéniciens ont réellement effectué la navigation du tour de l'Afrique; mais je suis loin de prétendre que, chez eux, ce voyage se fit fréquemment, comme chez les peuples modernes. Il est

même possible que les obstacles inhérents à une pareille entreprise en aient, après des tentatives infructueuses, dégoûté les navigateurs, et que les Phéniciens envoyés par Néchos, aient eu seuls la gloire de réaliser un voyage qui, dans des temps si reculés, avait quelque chose d'extraordinaire et même de romanesque.

Comme la question que j'ai entrepris de traiter est loin d'être dépourvue d'intérêt, on me permettra, ce me semble, de la discuter avec quelque étendue. La réalité du voyage des Phéniciens a été attaquée avec autant d'érudition que de logique par un géographe d'un rare mérite, dont l'Académie déplore vivement la perte. Feu M. Gosselin, dans un mémoire lu au sein de cette compagnie, a essayé de prouver que le récit d'Hérodote, relativement à la prétendue navigation des Phéniciens autour de l'Afrique, n'était qu'un conte absurde, qui ne pouvait pas soutenir l'examen de la critique. Je vais passer en revue les arguments que l'on a cru pouvoir alléguer, pour établir la fausseté de la narration transmise par Hérodote, et j'essayerai de répondre à chacune de ces objections.

On s'est demandé s'il est naturel de croire que les Phéniciens, n'ayant à leur disposition que des navires bien plus faibles que les nôtres, ne connaissant pas l'usage de la boussole, aient pu effectuer un voyage aussi long, aussi aventureux, que celui qui consiste à faire le tour de la péninsule de l'Afrique. Je répondrai que peut-être nous n'apprécions pas assez bien jusqu'à quel point l'expérience et l'audace, chez les navigateurs, peuvent compenser la faiblesse de leurs embarcations. Représentons-nous que

les Normands, qui, au moyen âge, portèrent sur toutes les côtes de l'Europe la terreur de leurs armes, ne se servaient probablement que de vaisseaux assez faibles, qui semblaient moins propres à naviguer sur la mer que sur les rivières. Et cependant, montés sur ces frêles embarcations, ces intrépides aventuriers s'élançaient en pleine mer, bravaient les tempêtes de l'océan du Nord, s'avançaient jusque dans la Méditerranée, et semblaient se jouer des périls et de la mort. Dans le IXe et le Xe siècle de notre ère, les Danois et les Norwégiens, affrontant les mers les plus orageuses, avaient découvert les côtes du Groënland et établi dans ces régions lointaines des colonies florissantes. D'un autre côté, les Malais, n'ayant à leur disposition que ces barques légères auquelles ils donnent le nom de *pros*, avaient, à des époques reculées, parcouru tout l'océan du Sud et peuplé les îles qui sont disséminées sur toute l'étendue de cette vaste mer. De ces exemples, auxquels on pourrait en ajouter bien d'autres, il est facile de conclure que des marins intrépides ont bien pu, sur de frêles embarcations et sans le secours de la boussole, entreprendre et exécuter les voyages les plus longs et les plus aventureux.

Les villes de Tyr et de Sidon n'avaient que des ports de peu d'étendue, qui ne pouvaient contenir à la fois qu'un petit nombre de bâtiments : par conséquent, les vaisseaux phéniciens étaient presque toujours en mer. Les côtes n'offrant presque pas de terres labourables, le commerce et la navigation étaient à peu près les seules professions auxquelles se livrassent les habitants. Il n'est

donc pas étonnant que des hommes qui, probablement depuis leur enfance, vivaient sur mer, et sur une mer aussi houleuse que la Méditerranée, se fussent familiarisés avec cet élément, et eussent acquis à un point extraordinaire la hardiesse nécessaire pour braver les périls, et un coup d'œil admirable qui les mettait à même de se diriger au milieu de l'Océan, malgré l'imperfection de leurs instruments et de leurs méthodes nautiques. Les établissements que les Phéniciens avaient formés à Tartesse et à Cadix indiquaient suffisamment le projet d'étendre leurs découvertes et leur commerce dans l'océan Atlantique ; et puisqu'ils avaient osé se porter vers le nord pour aller chercher l'étain de Cornouaille et l'ambre jaune de la mer Baltique, on ne concevrait pas qu'ils eussent négligé les côtes occidentales de l'Afrique, qui offraient à leur trafic la poudre d'or, l'ivoire, et une foule de marchandises précieuses, dont le débit devait faire entrer dans le trésor de Tyr des sommes immenses.

D'ailleurs, nous avons à cet égard un fait positif : Strabon nous apprend que les Phéniciens avaient fondé, sur la côte occidentale de l'Afrique, trois cents villes qui furent détruites par les Pharusiens, peuple barbare de ces contrées. Sans doute, il ne faut pas prendre à la lettre le mot de *villes*. Suivant toute apparence, ces établissements phéniciens n'étaient que des lieux de commerce, ce que nous appelons des comptoirs ; mais on peut supposer, avec beaucoup de vraisemblance, que ces postes n'étaient point situés à côté les uns des autres, et se trouvaient dispersés sur une vaste étendue de pays, afin de

donner au commerce un immense développement. On peut donc croire que les établissements phéniciens, dans cette partie du monde, se prolongeaient jusque vers les rivages de la Guinée.

Maintenant, si l'on admet que la contrée de Sofalah nous représente l'ancien pays d'Ophir, il s'ensuivra que les Phéniciens, dans leurs expéditions commerciales, avaient reconnu une partie notable du littoral de l'Afrique. Il est facile de supposer que, durant leurs voyages à Ophir, un vaisseau put être poussé par les courants et les moussons jusqu'au cap des Aiguilles ; que le pilote qui conduisait ce bâtiment, ayant observé que la côte tournait brusquement au nord-ouest, aura naturellement conclu que l'Afrique était une presqu'île, dont, par conséquent, on pouvait faire le tour; que cette remarque, consignée dans les archives de Tyr et conservée par tradition, aura donné au roi d'Égypte Néchos l'idée de vouloir vérifier ce problème si intéressant pour la géographie.

Mais, dira-t-on, comment les Phéniciens purent-ils franchir si facilement ce fameux cap des Tempêtes, qui opposa longtemps un obstacle insurmontable à l'intrépidité des Portugais, et que nos navigateurs, aujourd'hui même, ne contournent souvent qu'avec bien des efforts et des dangers ? Je répondrai que, sur un élément aussi capricieux que la mer, il se présente une foule de hasards qui peuvent tourner à l'avantage comme au préjudice des navigateurs. Lorsque Magellan fit la découverte du détroit qui porte son nom, il déboucha de la mer Atlantique

dans l'océan du Sud avec une facilité qui a droit d'étonner, quand on réfléchit que le passage du détroit de Magellan exige souvent plusieurs mois d'une navigation fatigante et dangereuse. C'est pourquoi les marins préfèrent contourner la Terre-de-Feu, traverser le détroit de Lemaire et longer le cap de Horn. Rien donc n'empêche de croire que les navigateurs phéniciens aient pu être favorisés par un de ces hasards heureux, et doubler sans accident le redoutable cap qui forme la pointe méridionale de l'Afrique. D'ailleurs, nous savons mal si ces marins intrépides n'ont pas réellement éprouvé de grands obstacles, qu'ils auront surmontés par des prodiges d'habileté et de courage.

L'espace de deux années, que les Phéniciens employèrent pour effectuer le tour de l'Afrique jusqu'à l'entrée du détroit de Gibraltar, serait, sans doute, un terme un peu long pour nos vaisseaux modernes ; mais il ne le paraîtra pas trop, si l'on se reporte à l'époque où ce voyage a été exécuté, et aux difficultés de tous genres que durent rencontrer sur leur route des navigateurs qui erraient un peu à l'aventure dans des mers inconnues, sans avoir à leur disposition ni la boussole, ni ces autres secours que les perfectionnements de l'art nautique offrent en foule à nos marins. D'ailleurs, il faut se rappeler que, suivant le témoignage exprès d'Hérodote, ces Phéniciens ayant besoin, dans une si longue traversée, de renouveler leurs provisions de bouche, s'arrêtèrent, à plusieurs reprises, sur la côte d'Afrique, le temps nécessaire pour semer des grains et en faire la récolte.

Une objection qui a été faite contre l'authenticité de cette narration a pour objet les mots de *printemps* et d'*automne* employés dans le texte d'Hérodote. On a fait observer que, dans l'hémisphère austral, les saisons ne correspondent nullement avec celles de l'hémisphère opposé ; que par conséquent, le faussaire maladroit qui avait forgé le récit de cette expédition s'est trahi lui-même par un trait d'ignorance grossière. Je répondrai que dans le texte de l'historien grec, les mots *printemps*, *automne*, doivent se prendre, non pas dans une signification absolue, mais dans un sens relatif. Qu'ils expriment les saisons qui, dans l'hémisphère austral, correspondent au printemps et à l'automne de l'hémisphère septentrional, et qu'ils indiquent seulement les époques de l'année où, dans ces contrées, on faisait les semailles et la moisson. La sécheresse du récit des navigateurs phéniciens ne saurait former une preuve sérieuse contre la vérité de l'expédition. D'abord, nous n'avons pas sous les yeux le journal de cette entreprise, et l'on pourrait même croire, avec quelque vraisemblance, qu'il ne fut jamais publié. Nous ne savons rien à cet égard, si ce n'est le fait lui-même, tel que le père de l'histoire grecque l'avait appris en Égypte, probablement de la bouche d'hommes bien instruits. Il est donc peu étonnant que le récit de cette expédition se réduise à une narration sèche, et, en apparence, peu instructive. Mais, d'ailleurs, sécheresse même, cette disette de renseignements curieux dépose en faveur de l'authenticité de cette histoire. Si un faussaire avait imaginé un voyage fabu-

leux, il n'aurait pas manqué d'embellir son roman de mille aventures merveilleuses, de circonstances piquantes, qui auraient été capables d'exciter au plus haut point la curiosité des lecteurs. Il n'y a que la vérité qui puisse se passer de ces ornements, et qui se contente d'exposer les faits dans toute leur simplicité.

En second lieu, les expéditions maritimes que faisaient les anciens ne ressemblaient guère à ces expéditions scientifiques qui ont lieu de nos jours, et auxquelles on adjoint des naturalistes, des physiciens, chargés de faire pendant la traversée des observations de tout genre. Un pilote phénicien avait été chargé de chercher la solution d'un problème de géographie de la plus haute importance ; là se bornait sa mission, et probablement il ne s'occupa que de remplir avec courage et intelligence la tâche difficile qui lui avait été imposée. Peut-être cet homme, profondément versé dans toutes les branches de connaissances que sa profession réclamait, ne possédait pas d'autres talents, et était peu en état de recueillir, sur d'autres objets, des observations instructives.

Du reste, on peut voir, sur cette matière, les discussions solides que le major Rennell opposa aux arguments employés par M. Gosselin pour combattre la réalité de la navigation des Phéniciens autour de l'Afrique.

On s'est demandé comment, si le voyage autour de l'Afrique avait été réellement effectué par les Phéniciens, les philosophes de l'école d'Alexandrie auraient osé rejeter entièrement ce récit, et admettre une zone de terre

qui, enfermant au midi l'océan Indien, allait rejoindre l'Afrique. Une pareille objection prouve seulement que l'on n'a pas assez refléchi sur le caractère de l'esprit humain. Combien de fois n'est-il pas arrivé, surtout en géographie, que la science systématique, non-seulement a empêché les progrès de la science positive, mais l'a fait même rétrograder d'une manière étonnante. Qu'on se représente Hipparque, Ératosthènes, ou tel autre savant de l'école d'Alexandrie ayant travaillé une partie de sa vie pour former un système de géographie bien complet, bien lié, bien coordonné dans toutes ses parties, et qui aura mérité à son auteur la plus éclatante réputation; que, dans ces circonstances, la relation d'un pilote malencontreux soit mise sous les yeux de notre écrivain, et lui prouve la fausseté de plusieurs hypothèses brillantes qui lui semblaient d'autant plus inattaquables, qu'elles étaient le fruit de longues recherches et de profondes méditations ? Ce géographe ira-t-il, sur la foi d'un seul témoin, renverser de ses propres mains l'édifice de sa gloire et avouer qu'il a été la dupe d'une illusion entière. Il est plus probable qu'il mettra de côté cette relation importune, qu'il s'efforcera de la laisser dans l'oubli ou d'en démontrer la fausseté ; et il n'en persistera pas moins à soutenir ses hypothèses qui, étayées d'un si grand nom, se propageront de siècle en siècle, et seront reçues comme des vérités incontestables, jusqu'au moment où des découvertes authentiques et bien constatées feront crouler de fond en comble cet échafaudage élevé par l'esprit et l'érudition.

De nos jours encore, n'avons-nous pas vu des hommes du plus grand mérite refuser constamment d'admettre des faits qui étaient appuyés sur des témoignages nombreux et irrécusables ? Nous le savons tous, c'est seulement en l'année 1807 que des savants distingués ont cru à la réalité des pluies de pierres ; et cependant les histoires de tous les peuples anciens et modernes faisaient mention d'aérolithes, et donnaient sur la chute de ces pierres atmosphériques des détails tellement circonstanciés, qu'il n'y avait peut-être qu'un peu de prévention qui pût faire rejeter des témoignages aussi positifs.

Un habile navigateur parcourant les mers de la Tartarie, et n'ayant pas rencontré sur sa route les grandes îles de Ieso, de la Compagnie, des États, conclut, un peu légèrement, que ces terres n'existaient pas ; et cependant d'autres voyageurs, tels que Lapeyrouse et Broughton, etc., ont reconnu toutes ces îles et ont confirmé les assertions des Japonais et les découvertes du vaisseau hollandais *le Castricum*.

Ces exemples, auxquels on pourrait facilement en ajouter un plus grand nombre, que fournirait l'histoire des différents siècles, suffisent pour expliquer comment une relation d'un pilote inconnu, relation dont l'original ne se trouvait nulle part, et qui n'était mentionnée qu'en peu de lignes dans un passage d'Hérodote, avait pu être repoussée comme fabuleuse, et n'avoir apporté aucune modification dans les systèmes des géographes de l'école d'Alexandrie.

Pour résumer en deux mots mon opinion, je crois que

le voyage autour de l'Afrique a été exécuté par les Phéniciens; mais peut-être n'a-t-il été fait qu'une fois. Il est probable que cette navigation, réalisée avec tant de bonheur par le pilote phénicien aux gages du roi Néchos, avait été précédée de plusieurs tentatives infructueuses. Peut-être, depuis cette époque, des patrons de navires essayèrent-ils de suivre les traces de leur prédécesseur et de partager avec lui la gloire d'une entreprise si aventureuse; peut-être les difficultés sans nombre que les voyageurs rencontrèrent dans cette longue carrière firent-ils abandonner entièrement un projet hasardeux, dont les avantages n'étaient point en proportion des périls dont la route était semée.

On peut supposer que les habitans de Gadès, ces navigateurs intrépides, ne furent pas les derniers à se lancer dans la carrière qu'avaient ouverte les fondateurs de cette colonie importante; que des tentatives sur lesquelles l'histoire a gardé le silence furent faites à plusieurs reprises pour reprendre, dans une direction opposée, la route du pilote phénicien. Nous ignorons absolument quel fut le résultat de ces voyages, mais ce fait expliquerait naturellement comment on put trouver dans la mer Rouge une proue de vaisseau qui fut reconnue pour avoir appartenu à un bâtiment de Gadès. C'est ainsi que, suivant le témoignage d'un savant historien arabe, on rencontra sur la Méditerranée, aux environs de l'île de Crète, les débris d'un vaisseau de la mer Rouge.

Mais, dira-t-on, si les Phéniciens avaient réellement

exploré, tant à l'orient qu'à l'occident, une partie des côtes du continent de l'Afrique, comment les Carthaginois, qui avaient hérité des connaissances scientifiques et continué les plans de leur métropole, n'avaient-ils poussé leurs reconnaissances sur le littoral de cette partie du globe qu'à une bien faible distance, s'il est vrai, comme l'a pensé un savant illustre, M. Gosselin, que les découvertes consignées dans le périple d'Hannon ne se soient pas étendues au-delà du cap Non, sur la côte du royaume de Maroc. En supposant que le fait soit incontestable, on pourrait répondre, d'abord, que l'expédition entreprise par Hannon avait pour objet de fonder des colonies, et non d'établir des comptoirs pour le commerce.

Il est peu probable que les Carthaginois eussent voulu isoler entièrement leurs colons, en les jetant fort loin sur une côte barbare, au milieu de nations sauvages, et sans qu'ils fussent à portée d'obtenir, en cas de danger, aucun secours de la métropole ou des autres colons qu'elle avait placés, par échelons, le long des côtes de la Méditerranée, jusqu'au détroit de Gibraltar. Si le voyage d'Hannon avait eu un but commercial, il est fort douteux que les Carthaginois en eussent fait suspendre le récit dans un des principaux temples de leur ville. Ces hommes, si jaloux de dérober aux autres nations la connaissance des sources où ils puisaient leurs richesses prodigieuses, se seraient bien gardés de révéler les lieux où se trouvaient placés leurs comptoirs, et dans lesquels ils allaient échanger leurs marchandises contre la poudre d'or et les autres denrées précieuses de l'Afrique. On peut donc croire que

ces marchands avides ne se bornaient pas à trafiquer sur les côtes orientales de la Mauritanie, mais qu'ils s'avançaient bien plus loin, vers le midi, dans des parages qui offraient à leur cupidité toutes les chances d'un négoce prodigieusement lucratif. Et, en effet, si l'on admet que les Phéniciens et les Carthaginois aient étendu leurs relations commerciales, vers le midi, au-delà de ce qui compose aujourd'hui l'empire du Maroc, ils n'ont pas dû s'arrêter sur les côtes désertes, bordées de rochers, inhospitalières, qui se prolongent dans cette direction à une très-grande distance, et qui, offrant partout des dangers presque inévitables, ne présentaient à l'avidité commerciale aucun appât, aucun dédommagement. Il est donc à présumer que les Phéniciens et les Carthaginois, évitant ces malheureux rivages, tenaient autant qu'ils le pouvaient, la pleine mer, et ne s'arrêtaient, pour établir des relations mercantiles, que dans des contrées où ils pouvaient trouver, avec un accueil moins sauvage, l'or, l'ivoire et les autres denrées précieuses qui devaient payer les fatigues d'une longue et pénible navigation.

D'un autre côté, ces mêmes Carthaginois se trouvaient dans une position beaucoup plus favorable que les Phéniciens, et avaient moins besoin que ces derniers de se livrer à de longues excursions sur les rivages de l'Afrique. Établis dans cette partie du globe où ils possédaient une puissance imposante, alliés avec les rois numides et gétules, ils avaient tous les moyens d'entretenir avec le centre de ce continent un commerce considérable. Probablement à cette époque, comme aujourd'hui, de nombreuses cara-

vanes traversaient le grand désert et allaient, sur les bords du Niger, chercher l'or en poudre, les esclaves, l'ivoire et les autres produits que Carthage versait ensuite dans les marchés de l'Europe.

D'ailleurs, pour ce qui concerne l'ivoire, les Carthaginois n'étaient pas toujours obligés d'aller chercher cette denrée précieuse au-delà du désert de Sahara. Le nord de l'Afrique était, à cette époque, peuplé d'une multitude d'éléphants.

Je sais que cette assertion paraîtra, au premier coup d'œil, peu vraisemblable, et qu'elle choque les idées que l'on s'est formées, et peut-être avec raison, sur les lieux qu'habite cet énorme quadrupède; mais l'état actuel des lieux ne prouve rien pour ce qui existait il y a deux mille ans. Il est certain que partout les animaux sauvages fuient le voisinage de l'homme qui, leur faisant une guerre acharnée, incendiant ou abattant peu à peu les forêts où ils trouvaient un asile sûr, les forcent de se retirer au loin et d'aller gagner des régions écartées et impraticables. Le tigre lui-même, malgré sa force prodigieuse et sa soif insatiable de carnage, n'a-t-il pas successivement abandonné les provinces les plus fertiles de l'Inde, pour se confiner presque exclusivement dans les bois immenses qui bordent les embouchures du Gange. Le crocodile et l'hippopotame ne se retrouvent plus aujourd'hui dans la basse Égypte; non, comme l'assurent les Arabes et comme l'a pensé le crédule Vansleb, parce qu'un talisman ne permet pas à ces animaux de dépasser le Caire, mais parce que la navigation très-active qui a

lieu sur les divers bras du fleuve effraye ces monstres aquatiques, et ne leur laisse pas la sécurité ni le repos dont ils ont besoin.

Dans l'Europe même, l'urochs, qui jadis peuplait les forêts du nord, est aujourd'hui tellement rare, que la race de cet animal peut être regardée conme presque détruite, et ne se trouve guère que dans les grands bois de la Lithuanie.

Mais, pour revenir aux éléphants, il paraît certain que ce monstrueux quadrupède se trouvait jadis en très-grand nombre dans cette partie de l'Afrique qui se prolonge d'orient en occident, au nord du désert de Sahara, et jusqu'à la mer Atlantique. Pour en être convaincu, il suffirait de se représenter la quantité immense d'éléphants que les Carthaginois et les rois de Numidie employaient à la guerre. Appien, écrivant la topographie de Carthage, assure que, sous les murailles de cette ville, étaient pratiquées de larges chambres voûtées qui renfermaient trois cents éléphants. Annibal, partant pour la guerre d'Italie, emmena avec lui un grand nombre de ces animaux, après en avoir laissé vingt et un à son frère Asdrubal, chargé de la défense de l'Espagne. Ce général en avait cent quarante lorsqu'il fut défait par Scipion dans une grande bataille. Le même Asdrubal, dans son expédition d'Italie, conduisait une multitude d'éléphants. Les Carthaginois en donnèrent sept à Magon, lorsqu'ils l'envoyèrent en Ligurie pour y opérer une diversion. On en comptait quatre-vingts dans l'armée d'Annibal, à la bataille de Zama. Jugurtha, dans un combat qu'il livra à

Métellus, perdit quarante-quatre éléphants, dont quatre furent tués et quarante pris. Dans la guerre terrible que les Carthaginois eurent à soutenir contre leurs mercenaires, Hannon avait dans son armée une centaine d'éléphants. Je pourrai facilement citer ici d'autres exemples qui attesteraient que les éléphants étaient réunis en grand nombre dans les camps des Carthaginois et des princes d'Afrique. Or, peut-on raisonnablement supposer que l'on eût, à tant de reprises, rassemblé de si grands troupeaux de ces animaux, s'il eût fallu les aller chercher au-delà du Sahara et leur faire traverser dans toute sa longueur cette immense mer de sable. D'ailleurs, on peut citer des faits décisifs qui prouvent d'une manière formelle que l'on n'avait pas besoin d'aller à de si grandes distances pour rencontrer des troupeaux d'éléphants. Lorsque les Carthaginois eurent appris les préparatifs que Scipion faisait en Sicile pour passer de là en Afrique, ils envoyèrent Asdrubal, fils de Giscon, à la chasse des éléphants. Ce général exécuta heureusement sa mission et ramena avec lui un grand nombre de ces animaux. De retour à Carthage, il eut le temps de lever une armée considérable, d'organiser avec le plus grand soin tout ce qui était nécessaire pour la défense de sa patrie ; et tout cela était terminé avant que Scipion, ce général si actif, eût débarqué sur le territoire soumis aux Carthaginois. Il est donc clair que, dans cette circonstance, Annibal ne s'était pas avancé jusqu'à Bournou ou aux rives du Niger, et qu'il avait dû trouver des éléphants à quelques journées seulement au midi de Carthage. D'ailleurs, il ne serait

guère possible de conduire ces grands animaux au travers d'un désert aussi étendu que celui de Sahara. L'éléphant a besoin, pour sa consommation journalière, d'une énorme quantité de nourriture végétale; il est obligé, pour se défendre contre la piqûre des mouches, de se rouler perpétuellement dans l'eau et dans la vase; comment pourrait-il franchir cet océan de sables, qui n'offre pas un arbre, pas un brin d'herbe, et où l'on ne rencontre de l'eau qu'à des distances de plusieurs journées de marche. Enfin, des témoignages positifs viennent, à cet égard, confirmer pleinement mes conjectures. Strabon nous apprend que la Mauritanie Tingitane nourrissait beaucoup d'éléphants. Au rapport de Pline, dans le voisinage de la ville de Sala régnait un désert qui était fréquenté par de nombreux troupeaux d'éléphants; il ajoute que les forêts qui bornaient le mont Atlas étaient remplies d'éléphants et de bêtes sauvages de toute espèce; que la partie orientale de la Mauritanie renfermait beaucoup d'éléphants; enfin, il atteste qu'au midi de la petite Syrte se prolongeaient de vastes déserts qui fourmillaient d'éléphants. Ces passages prouvent clairement que, dans ces temps reculés, les éléphants se trouvaient, non-seulement isolés, mais en nombreux troupeaux, dans les contrées sablonneuses et les forêts qui bornaient la Numidie et la Gétulie.

Mais il se présente ici une question. Les caravanes qui, à des époques reculées, traversaient en différentes directions les déserts de l'Afrique, avaient-elles à leur disposition le puissant moyen de communication qui

existe aujourd'hui dans ces contrées, je veux dire le chameau.

Dans un mémoire lu dans le sein de l'Académie, et qui a depuis été livré à l'impression, un naturaliste fort instruit, M. Dumoulin, a cherché à prouver que le chameau n'est point originaire de l'Afrique, et n'y a été amené que par les tribus arabes qui sont venues, à diverses époques, s'établir dans cette partie du monde. Les arguments employés par l'auteur, quoique mis en œuvre avec beaucoup de sagacité et d'érudition, ne m'ont jamais paru concluants, et je me suis toujours proposé, lorsque l'occasion s'en présenterait, de réfuter une opinion que je suis loin de partager.

On ne peut nier, car la chose est trop évidente, que le chameau, dès les plus anciens temps du monde, n'ait habité l'Arabie. Cet utile animal, si remarquable par sa force, sa sobriété, son aptitude à supporter la soif et à se contenter d'une chétive nourriture, a été donné par une providence bienfaisante aux habitants du désert, afin de les mettre en état de franchir sans peine ces mers de sable, qui, sans cet utile secours, offriraient à l'homme des barrières impénétrables.

Sans doute, c'est en Arabie que les peuples de l'Europe ont été chercher le chameau; car le nom qu'il porte dans les dialectes sémitiques a passé sans altération dans la langue des Grecs, dans celle des Romains, et dans les idiomes de toutes les nations de l'Europe.

Mais doit-on conclure de ces faits indubitables que la nature n'ait pas placé le chameau chez d'autres

peuples qui, habitant des régions aussi brûlantes que l'Arabie, couvertes également de sables arides et d'une immense étendue, auraient été réduits à une position bien pénible, s'ils n'avaient trouvé dans un pareil animal un secours aussi précieux qu'indispensable. Or, je le demande, les tribus nomades de l'Afrique ne se trouvaient-elles point, à un plus haut point encore que celles de l'Arabie, exposées mille fois à périr de soif en s'engageant dans les plaines sans limites du Sahara, qui surpassent de beaucoup en longueur et en largeur les plus vastes déserts de l'Asie. On peut donc croire que la Providence aura, dès l'origine du monde, placé le chameau où il devait être, plus que partout ailleurs, un trésor inappréciable. Comme, pour ces temps reculés, nous manquons de témoignages historiques, on peut au moins faire valoir en faveur de l'opinion que je soutiens une preuve qui, pour être indirecte, n'en est pas moins d'une grande force.

Dans les différents dialectes de la langue berbère, trois mots différents désignent le chameau, soit qu'ils expriment la même espèce ou diverses variétés. Or, ces trois mots, savoir : *aram, amorot, elghoum,* appartiennent tous à l'idiome de ces contrées, et pas un seul ne présente une physionomie arabe ou phénicienne; or, si les Numides et les Gétules avaient reçu le chameau de l'Asie, ils auraient sans doute, à l'exemple de tant d'autres peuples, adopté la dénomination en usage dans les langages sémitiques. D'un autre côté, dès les plus anciens temps historiques, nous trouvons le chameau en Égypte. Lorsque

le patriarche Abraham fit un voyage dans cette contrée, il reçut du roi des présents considérables qui consistaient, dit Moïse, en bestiaux, en troupeaux, en esclaves mâles et femelles, en ânes, ânesses et chameaux. Les marchands madianites qui achetèrent Joseph et l'emmenèrent en Égypte, conduisaient avec eux une troupe de chameaux chargés de marchandises précieuses. Parmi les plaies terribles qui affligèrent l'Égypte, en punition de l'obstination du roi, une maladie contagieuse attaqua les troupeaux, les bestiaux, les ânes, les chevaux, les chameaux. Dans un passage de la Genèse, nous lisons que les Égyptiens, pressés par la disette, se rendirent auprès de Joseph pour acheter du grain ; qu'après avoir donné ce qu'ils avaient d'argent, ils offrirent leur bétail, et puis leurs terres, et enfin leurs personnes. Or, le mot, qui est employé ici, désigne les troupeaux de toute espèce, parmi lesquels sont évidement compris les chameaux : car nous voyons dans l'Exode que ces animaux faisaient partie des richesses des Égyptiens. Une ville d'Égypte se nommait Καμήλων τεῖχος, c'est-à-dire *le mur des chameaux*. Elle fut inutilement assiégée par Perdiccas.

Mais il est bon d'observer que, dans ces temps reculés, le chameau n'était sans doute pas aussi multiplié qu'il l'est de nos jours ; on ne l'employait que pour traverser des déserts d'une étendue considérable. Pour des trajets moins longs, on se servait de préférence des ânes, dont l'usage, encore aujourd'hui, est bien plus généralement répandu que dans nos contrées. Ainsi, le serviteur d'Abraham, partant pour la Chaldée, conduit avec soi dix

chameaux; mais Abraham lui-même, se rendant au lieu où il devait immoler son fils, ne mène avec soi qu'un âne. C'est ce même animal qui servit de monture et de bête de somme aux fils de Jacob, lorsqu'à deux reprises ils allèrent en Égypte pour y acheter du blé.

Quant à l'Égypte, une raison physique devait empêcher que le chameau n'y fût d'une aussi grande utilité, et, par suite, aussi multiplié que dans l'Arabie. On sait que cet animal est fait pour les déserts, qu'il ne marche d'un pas ferme que sur des sables bien secs, et que, sur un sol humide, il glisse, chancèle et tombe continuellement; or, la vallée du Nil étant pendant une bonne partie de l'année, couverte des eaux de ce fleuve, le pays étant d'ailleurs coupé de canaux, de lacs et de marais, le chameau ne pouvait être là que d'une nécessité secondaire. En outre, et l'histoire nous l'atteste, les voyages qui se faisaient en Égypte, d'une province ou d'une ville à une autre, avaient lieu presque toujours par la voie du Nil. D'ailleurs, il est probable que, chez le peuple égyptien, des idées religieuses repoussaient l'emploi de cet animal; mais on peut croire que, dès les temps les plus anciens, des caravanes traversaient, comme aujourd'hui, les déserts d'Afrique, et venaient apporter en Égypte de la poudre d'or, des dents d'éléphants et d'autres marchandises précieuses. Or, si ces caravanes existaient, il est à croire qu'elles se servaient du chameau, sans lequel le passage de ces immenses solitudes serait à peu près impraticable.

Lorsque les Égyptiens, sous le règne des Ptolémées,

ouvrirent une route directe au travers du désert, depuis Coptos jusqu'à Bérénice, ils employèrent constamment le chameau, comme le seul animal qui pût soutenir ces longues et pénibles marches sans périr de soif ni de fatigue. Les Égyptiens qui allaient dans le désert de Sceté recueillir le natron des lacs, conduisaient avec eux un nombre plus ou moins grand de chameaux. Lorsque saint Antoine eut établi sa demeure dans les solitudes de la Thébaïde, le diacre Baisan avait acheté des chameaux, dont il se servait pour conduire les fidèles qui désiraient aller s'édifier quelques moments dans la société de ce célèbre anachorète. Le même saint, ayant voulu aller visiter les solitaires qui habitaient près des bords du Nil, partit de son monastère, conduisant avec lui un chameau chargé d'eau et de pains, attendu qu'il fallait traverser un désert aride, où l'on ne trouvait rien des choses nécessaires à la vie. Nous lisons, dans les *Apophtegmata Patrum*, qu'un chamelier se présenta à la cellule de saint Jean le Nain, afin d'emporter son bagage.

Les écrivains coptes font continuellement mention de chameaux, soit isolés, soit réunis en troupeaux, ce qui prouve que cet animal était assez commun en Égypte. Or, à cette époque, aucune tribu arabe n'était venue s'établir en Égypte, ni en Afrique. Ces tribus nomades n'ont commencé à se fixer dans ces régions qu'au moment où elles passèrent sous le joug des musulmans.

Mais, dit-on, le chameau n'est point nommé par Strabon, par Pline, au nombre des animaux qui habi-

taient l'Afrique. Je répondrai que le chameau était peut-être élevé avec un soin exclusif par les tribus errantes qui occupaient les provinces centrales de l'Afrique, et qui, sans doute, servaient alors d'intermédiaires pour le commerce que les Carthaginois entretenaient avec les nations plus méridionales, lesquelles, de tous temps, ont fourni aux autres peuples l'or en poudre, l'ivoire, et autres denrées précieuses. Quant aux nomades, qui s'occupaient peu de l'agriculture et encore moins du négoce, qui possédaient une race de chevaux excellents, accoutumés à se nourrir d'herbe seulement et à supporter longtemps la soif, le chameau ne devait pas leur être d'une nécessité indispensable ; mais est-il bien certain qu'ils ne le connussent pas ? Dans la guerre contre Jugurtha, Metellus, voulant aller assiéger la forteresse de *Thala*, qui était située à une grande distance, et à laquelle on ne pouvait arriver qu'en traversant un vaste désert complétement aride, rassembla dans les campagnes le plus qu'il put d'animaux domestiques (*domiti pecoris*), et les chargea d'outres et d'autres vases destinés à contenir l'eau et les vivres nécessaires pour l'armée romaine. Or, que faut-il entendre par le mot *domitum pecus ?* Ce ne sont point, sans doute, les moutons, les chèvres, peut-être pas non plus les bœufs, que l'on emploie plutôt comme bêtes de trait que comme bêtes de somme; qui, d'ailleurs, n'auraient pu être d'usage pour une marche où la célérité était absolument nécessaire, puisque l'on voulait surprendre l'ennemi. On peut donc croire, avec assez de vraisemblance, que le mot *pecus* comprend

ici les chevaux, les ânes et les chameaux. Quant à cette objection, que les auteurs de l'antiquité, lorsqu'ils passent en revue les animaux que nourrissait l'Afrique, ne parlent point du chameau, elle est, je crois, plus spécieuse que solide. Était-il bien nécessaire que ces historiens et ces géographes, qui avaient, en traitant de l'Asie, nommé et décrit le chameau en fissent une nouvelle mention à l'occasion de l'Afrique, tandis qu'ils n'avaient aucun renseignement nouveau à donner sur cet animal si connu? En second lieu, est-il bien vrai qu'ils ne le désignent pas, au moins implicitement? Hérodote, décrivant la Libye, et après avoir nommé plusieurs des animaux sauvages auxquels cette contrée donnait naissance, atteste expressément que l'on y rencontrait tous les animaux connus ailleurs, à l'exception du cerf et du sanglier. Il est facile de présumer que le chameau se trouve compris dans cette réunion d'animaux que l'historien grec n'a pas cru devoir détailler, de peur d'allonger sans utilité sa narration.

Pendant la guerre d'Afrique, César s'empara de vingt-deux chameaux qui appartenaient au roi Juba.

Un voyageur judicieux, Morgan, auquel nous devons un bon ouvrage sur le nord de l'Afrique, remarque, au sujet de ce passage d'Hirtius, que vingt-deux chameaux sont bien peu de chose, et qu'un riche Arabe, de nos jours, en possède un plus grand nombre qu'un roi de Mauritanie. Mais il faut observer d'abord que, dans la guerre dont il s'agit, Juba n'était point un prince au milieu de ses États, organisant à loisir ses moyens de

défense et de transport, mais un simple auxiliaire, dans une cause qui lui était, sinon indifférente, du moins étrangère. En second lieu, rien n'indique que les vingt-deux chameaux enlevés par César composassent la totalité de ceux qui se trouvaient réunis dans le camp de Juba ; une division ne forme pas une armée.

Un comte de la province d'Afrique, appelé pour repousser l'incursion des Austuriens, déclara qu'il ne marcherait pas si on ne lui fournissait un nombre de quatre mille chameaux pour porter l'eau et les autres provisions nécessaires à la subsistance de l'armée. Les habitants de Leptis alléguèrent pour excuse qu'ils avaient été pillés et brûlés par l'ennemi. Mais il fallait qu'à cette époque les chameaux fussent bien communs dans l'Afrique, pour que l'on pût, sur un seul point, se flatter d'en réunir une telle quantité, surtout lorsqu'on se trouvait en guerre avec les nations nomades, qui devaient en nourrir plus que le reste du pays. Le corps du rebelle Firmus fut emporté sur un chameau.

Chez les Maures, dit Procope, ce sont les femmes qui ont soin de la nourriture du chameau. Le même historien nous apprend que les Maures, dans leurs guerres contre les Romains, plaçaient devant leurs corps d'armées un rempart composé de chameaux, qui étaient rangés sur douze de profondeur, et qui mettaient facilement le désordre dans la cavalerie ennemie.

Aujourd'hui, comme on sait, les Arabes, les Ababdés et autres nomades d'Afrique élèvent un grand nombre de chameaux. Toutefois, il est des portions de ce con-

tinent qui ne sont point favorables à la production de cet animal.

« Les Arabes du côté du levant, dit Peyssonnel, ont des chameaux ; mais ceux du côté du nord n'en peuvent point élever, à cause des froids et de la rudesse des montagnes qu'ils habitent. » D'ailleurs, il est un animal qui, dans ce pays, le dispute, pour l'utilité, au chameau ; c'est l'âne. M. de Chabrol atteste que les ânes, dans le désert, résistent mieux à la fatigue que les chameaux. On peut voir, à ce sujet, les détails que donne M. Mollien [1].

[1] *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, t. Ier, p. 149 et suiv.

CONSIDÉRATIONS

SUR LE COURS DU JOURDAIN ET SUR LA MER MORTE.

Depuis les premiers siècles de notre ère, des chrétiens fervents, empressés de connaître les lieux où s'étaient accomplis les plus importants mystères de la religion, se rendaient en foule dans la Palestine, et parcouraient avec un zèle ardent cette terre sainte, dont chaque ville, chaque village, rappelaient à leur souvenir la mémoire d'un miracle, la présence des patriarches, des prophètes, de Jésus-Christ et des apôtres. De retour dans leur patrie, ils avaient à cœur de communiquer à leurs amis, et par suite au public chrétien, les émotions profondes dont ils avaient été pénétrés dans le cours de ce saint pèlerinage, l'enthousiasme avec lequel ils avaient contemplé ces lieux, objets de leur vénération, et d'apprendre au monde les dangers qu'ils avaient courus, les aventures dont avait été semée leur route, et les

observations qu'ils avaient recueillies dans cette excursion lointaine. C'est ce qui a produit cette foule de relations, dont le nombre est, pour ainsi dire, incalculable. Mais ces narrations, dans lesquelles respirent les sentiments de la foi la plus pure, offrent, en général, et sauf quelques exceptions, un assez faible intérêt pour les amateurs de la science. Les pèlerins, suivant toujours le même itinéraire, visitant les mêmes lieux qu'avaient parcourus leurs prédécesseurs, ne séjournant, dans chaque endroit, que le temps nécessaire pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, reproduisaient, en général, les mêmes détails qu'on avait déjà donnés bien des fois, et n'avaient ni le loisir, ni la volonté de se livrer à des recherches tant soit peu approfondies sur l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle. Aucun de ces nombreux voyageurs n'avait osé traverser le Jourdain, remonter le cours de cette rivière, jusqu'au lac de Tibériade, et pousser ses explorations jusqu'aux sources qui donnent naissance à ce fleuve si célèbre dans l'histoire de la religion. Les contrées qui s'étendent à l'orient du Jourdain, du lac de Tibériade, et de la mer Morte, les rivages méridionaux, orientaux et occidentaux de ce grand amas d'eau, les déserts de l'Arabie qui se prolongent au sud de la Judée, restaient pour l'Europe savante une terre complétement inconnue.

Au commencement de ce siècle, un observateur savant et intrépide, feu M. Seetzen, s'attacha à combler l'immense lacune que présentait, à cet égard, la science géographique. Ce fut en 1805 et 1806 que ce voyageur

parcourut et explora, avec une exactitude infatigable, le Hauran, les pays habités jadis par les Amorréens, les Ammonites, les Moabites, les Iduméens, et fit, le premier, le tour de la mer Morte. Le succès dépassa, il faut le dire, ses espérances. Il reconnut le site et les ruines d'une foule de villes, dont il est fait mention dans la Bible, et dont les noms, changés momentanément par les Grecs et les Romains, se sont conservés jusqu'à nos jours, presque sans altération, avec leur forme antique. Malheureusement, les résultats de cette savante exploration ne nous sont connus que d'une manière abrégée et imparfaite. Depuis cette époque, d'autres voyageurs, MM. Macmichael, Burkhardt, Irby, Mangles, Banks, Leigh, Robinson et Smith, Delaborde, etc., ont parcouru les mêmes contrées, et répandu une vive lumière sur ce qui concerne cette partie de la géographie biblique.

Les choses en étaient là, lorsqu'une découverte inattendue vint appeler sur la mer Morte l'attention des amateurs de l'antiquité et de la science. En 1837, MM. Moore et Beck, qui avaient tenté une exploration complète de la mer Morte, mais qui furent contraints de laisser cette entreprise inachevée, reconnurent, du moins, par des mesures barométriques bien exactes, l'extrême dépression de ce lac au-dessous du niveau de la mer Méditerranée. Bientôt après, et presque simultanément, MM. Schubert, Jules de Bertou, le capitaine Callier, etc., reprirent les mêmes travaux et démontrèrent que le bassin de la mer Morte est d'environ 406 mètres inférieur à celui de la Méditerranée. Ce résultat frappa d'étonnement les géo-

graphes et les savants. Mais il restait encore un point important à vérifier. Il fallait explorer, dans toutes les directions, ce bassin extraordinaire auquel on a donné le nom de *lac Asphaltite* ou de *mer Morte*. Deux voyageurs, l'un Irlandais, l'autre Anglais, MM. Costigan et Molineaux, reprirent cette tâche laborieuse, à l'aide d'un bateau qu'ils avaient amené sur ce lac. Mais, après une exploration peu prolongée, ils revinrent au point d'où ils étaient partis. Le second fut trouvé mort sur le rivage ; l'autre, recueilli par une vieille femme au moment où il était près de rendre le dernier soupir, puis transporté à Jérusalem, expira deux jours après son arrivée. Probablement, le résultat de leurs recherches a été perdu pour la science, et il ne reste de cette expédition que les noms des deux explorateurs donnés par leur successeur, M. Lynch, aux pointes nord et sud de la péninsule qui avance dans la mer Morte. Seulement, un voyageur, M. Stephens, qui, huit mois après la mort de Costigan, se trouvait à Jéricho, et avait sous les yeux le petit bateau dans lequel cet homme intrépide, accompagné d'un seul domestique, avait, durant huit jours, parcouru le bassin de cette mer, put, à force de soins, découvrir ce serviteur, et obtenir de lui quelques détails bien imparfaits sur les découvertes de son malheureux maître.

Malgré tant de travaux, une tâche importante restait à accomplir. Il s'agissait de reconnaître, avec une exactitude minutieuse, le cours du Jourdain et le contour de la mer Morte. Le gouvernement des États-Unis résolut de remplir cette lacune que présentaient les sciences géo-

graphiques. Une expédition fut ordonnée, dans ce but, et le commandement fut confié à M. Lynch, qui remplit cette importante mission avec un soin et une habileté dignes des plus grands éloges. Il avait fait construire deux bateaux en fer qui furent conduits de Beïrout à la mer de Tibériade. Après avoir côtoyé ce lac, M. Lynch entra dans le lit du Jourdain, qu'il suivit tout entier dans les nombreux détours que forme cette rivière. Il eut lieu de s'applaudir vivement d'avoir choisi le fer pour la confection de ses bateaux ; car des bâtiments en bois auraient été infailliblement mis en pièces, en passant sur les rochers que recouvrent les eaux du Jourdain. Je reviendrai sur cette partie du voyage.

Les deux bateaux, ayant atteint la mer Morte, explorèrent, avec le plus grand soin, toute l'étendue de ce bassin, examinant les lieux qu'il baigne, et s'attachant à sonder, dans toutes les directions, la profondeur des eaux. Et, pendant ce temps, des reconnaissances faites par terre déterminaient la position des lieux célèbres, et réalisaient en grande partie l'investigation de la contrée qui entoure ce vaste lac. Je ferai connaître quelques-uns des résultats que ce voyage a procurés à l'antiquité et à la science. Mais, en attendant, qu'il me soit permis de présenter quelques remarques sommaires sur un sujet qui intéresse également et la religion et l'histoire.

Un écrivain célèbre, sir Walter Scott, dans un de ses romans intitulé *Le Talisman ou Richard en Palestine*, peint un chevalier écossais, arrêté sur le rivage, à l'extrémité méridionale de la mer Morte. Puis il ajoute : « Il

» fit le signe de la croix en voyant dérouler la masse noire
» d'eaux qui ne ressemblent, ni en couleur ni en qualité,
» à celles d'aucun autre lac ; et il frissonna en se souve-
» nant que, sous ces ondes croupissantes, étaient enseve-
» lies les cités, jadis si fières, de la plaine, dont la tombe
» fut creusée par le tonnerre du ciel, ou par l'éruption
» d'un feu souterrain. » Ce tableau, à vrai dire, n'est nullement exact ; les eaux de la mer Morte n'offrent rien de noir, de bourbeux ; elles sont aussi claires, aussi limpides que celles de tout autre lac. Si ce vaste bassin a reçu le nom de *mer Morte,* ce n'est pas, comme l'ont supposé des écrivains ignorants, qu'il se dégage de ce lac des vapeurs délétères qui attaquent la vie des hommes et des animaux ; mais les eaux présentant une salure et une amertume extraordinaires, les poissons que nourrit le Jourdain ne sauraient vivre dans un liquide si peu en harmonie avec celui qu'ils habitent. On n'a pas, je crois, tenté une expérience qui consisterait à jeter dans ce bassin des poissons pêchés dans la mer Méditerranée ou dans la mer Rouge, afin de s'assurer si ces poissons supporteraient une salure supérieure à celle de leur élément habituel. Mais, dans tous les cas, il est probable que par suite de la pesanteur produite par l'excès du sel, les poissons ne pourraient enfoncer dans l'eau, et seraient réduits à flotter sur la surface. Et, en effet, on sait par expérience qu'aucun corps vivant ne saurait plonger dans cette eau saturée de sel, qui surpasse en pesanteur les objets jetés sur sa superficie.

Du reste, il existe dans l'Orient, au milieu de la pro-

vince d'Adherbaïdjan, l'ancienne Atropatène, un grand lac, celui d'Ourmiah, qui présente le même phénomène que la mer Morte, celui de ne nourrir aucun poisson ; ce qui tient également à l'extrême salure des eaux.

Le vaste bassin de la mer Morte a-t-il toujours existé comme il est aujourd'hui ? Est-il un immense cratère produit par une éruption volcanique ? Ou doit-il son existence à une conflagration effroyable, qui ait complétement bouleversé la face de la contrée et changé en un lac salé une province fertile ? Telle est la question intéressante qui se présente, et sur laquelle les historiens, les physiciens, les géographes, sont loin d'avoir une opinion unanime. Un seul écrivain, le plus ancien de tous, Moïse, dont l'autorité, pour ce qui concerne l'histoire de ces temps reculés comme pour ce qui a trait à la religion, mérite, au plus haut point, notre respect et notre entière confiance, a peint en traits effrayants le désastre auquel cette mer dut sa naissance. Il nous représente la vengeance divine, provoquée par les crimes odieux de cinq villes perverses, faisant pleuvoir du ciel le feu et le soufre, et renversant ces villes de fond en comble, à l'exception de *Tsoar*, épargnée par suite des prières de Loth, et faisant périr jusqu'au dernier tous leurs habitants. Et non-seulement Moïse nous dépeint, avec les plus grands détails, cette épouvantable catastrophe, mais, dans plusieurs endroits de ses livres, il fait une allusion manifeste à cet événement, qui avait dû laisser dans la mémoire des hommes des traces ineffaçables. Annonçant

d'avance les maux terribles dont Dieu frapperait les peuples rebelles à ses lois, il s'exprime en ces termes : « Le » soufre, le sel, l'incendie envahiront toute leur terre. » On ne l'ensemencera plus. Elle ne produira rien, et on » n'y verra pas même pousser un brin d'herbe. Sa ruine » sera semblable à celle de ces villes Sodome, Gomorrhe, » Admah et Tséboïm, que l'Éternel, dans sa fureur et » son indignation, a complétement renversées. » Ailleurs, voulant exprimer métaphoriquement la misère dont une nation sera atteinte par suite de la vengeance divine, il s'exprime en ces termes : « Leur vigne sera le » produit des vignes de Sodome, des campagnes de Go- » morrhe. » A l'exemple de Moïse, les prophètes ont rappelé en traits énergiques le désastre de ces villes criminelles. Isaïe, retraçant les iniquités du peuple de Juda, emploie ces expressions : « Si l'Éternel, le Dieu des ar- » mées, n'avait pas daigné nous épargner un peu, nous » serions comme Sodome, nous ressemblerions à Go- » morrhe, » c'est-à-dire, « si Dieu nous avait traités » dans toute sa rigueur, nous aurions mérité une ruine » aussi complète que celle de ces deux villes. »

Dans le verset suivant, reprochant aux Juifs leur conduite perverse, il les apostrophe en ces termes : « Écoutez » la parole de l'Éternel, vous, princes de Sodome : prêtez » l'oreille à la loi de notre Dieu, juges de Gomorrhe. » Le même prophète, annonçant d'avance le désastre de Babylone, le compare à la ruine de Sodome et de Gomorrhe. Jérémie, pour caractériser la même catastrophe, emploie ces expressions : « Ainsi que Dieu renversa jadis

» Sodome, Gomorrhe et leurs habitants. » Ézéchiel parle, en plusieurs endroits, de ces villes criminelles et de leur ruine. Dieu, par la bouche du prophète Amos, dit aux Juifs : « Je vous détruirai, ainsi que Dieu détruisit autre-» fois Sodome et Gomorrhe. Vous serez comme un tison » échappé d'un incendie. » Ce dernier trait fait évidemment allusion au genre de la catastrophe qui anéantit Sodome et les villes voisines. Enfin, le Nouveau Testament rappelle, dans différents passages, les faits qui concernent ces villes. Il est donc clair, d'après le témoignage formel de Moïse, confirmé par toute l'Écriture sainte, que, du temps d'Abraham, un épouvantable désastre accabla tout à coup Sodome avec trois villes voisines, et en détruisit la population.

De pareils événements, accompagnés des circonstances dont la Bible nous a conservé le récit, ne s'oublient guère, et le souvenir dut s'en conserver avec effroi dans la mémoire des peuples qui habitaient non loin du théâtre où se réalisèrent ces faits à la fois si tristes et si instructifs. On ne doit donc pas être surpris que, bien des siècles après cette catastrophe, des auteurs juifs et païens, Josèphe, Strabon, Tacite, en parlant de ces terres arides et brûlées, attestent qu'elles avaient été primitivement couvertes de grandes villes, de campagnes fertiles, qui furent détruites par la foudre.

Mais de quelle manière se réalisa ce bouleversement affreux? C'est ce que Moïse a pris soin de nous apprendre. Et son récit, examiné avec l'attention qu'il mérite, nous donne sur ce fait des renseignements circonstanciés et pré-

cis, auxquels il serait, je crois, impossible d'opposer rien de solide. Suivant le récit de l'historien sacré, Abraham, qui campait avec ses troupeaux sur le territoire où s'éleva ensuite la ville d'Hébron, ayant eu quelque différends avec Loth, son neveu, celui-ci quitta son oncle. Et il *considéra la plaine du Jourdain*, qui en allant vers Tsoar et avant la destruction de Sodome et de Gomorrhe, était parfaitement arrosée, comme le jardin de Dieu (le paradis terrestre) ou comme la terre d'Égypte. « Loth choisit « pour lui toute la plaine du Jourdain. Il se dirigea vers « l'orient, et abandonna son oncle. Il habita dans les « villes de la plaine, et établit ses tentes jusqu'à So- « dome. »

Peu de temps après, quatre rois ligués ensemble vinrent attaquer le roi de Sodome, celui de Gomorrhe, celui d'Admah, celui de Tséboïm et celui de Béla, depuis nommée Tsoar. Ces princes réunirent leurs forces dans la vallée de Siddim, qui, dit Moïse, est aujourd'hui *la mer de sel*. « La bataille se livra dans la vallée de Siddim. » Cette plaine était remplie de puits de bitume. Les rois » de Sodome et de Gomorrhe prirent la fuite. Beaucoup » de leurs soldats restèrent sur le champ de bataille, et » le reste se réfugia vers la montagne. » On voit que, dans la traduction de ce passage, je n'ai nullement suivi l'opinion de la plupart des commentateurs modernes. Ils supposent qu'une partie des mots s'applique aux rois de Sodome et de Gomorrhe. Ils pensent que ces princes tombèrent dans ces puits de bitume dont la plaine était semée ; mais je ne saurais partager cette assertion. Si les

deux rois étaient tombés dans ces puits, il est probable qu'ils n'en seraient pas sortis vivants. Or, bientôt après, nous voyons le roi de Sodome aller au-devant d'Abraham. Si je ne me trompe, ces mots s'appliquent aux soldats qui composaient l'armée des cinq rois, et dont une bonne partie périt dans l'action.

Dieu ayant annoncé la résolution qu'il avait formée de détruire Sodome et les villes voisines, en punition des crimes des habitants, deux anges vinrent trouver Loth, reçurent de lui l'hospitalité, et le pressèrent de quitter Sodome, lui déclarant, de la part de Dieu, que cette ville et les places ses alliées allaient être livrées à une destruction complète. Ils lui enjoignirent de ne pas rester dans la plaine et de fuir en toute hâte vers la montagne, sans regarder derrière lui. Loth ayant demandé avec instances la permission de se retirer à Béla, nommée depuis *Tsoar*, Dieu, en sa considération, s'engagea à épargner cette petite ville. Bientôt après, une pluie de feu et de soufre tomba du ciel sur Sodome et Gomorrhe et les villes voisines, détruisit ces places ainsi que toute la plaine, fit périr les habitants et anéantit toute la végétation. La femme de Loth, ayant quitté son mari et regardé derrière lui, fut changée en une colonne de sel. Le matin, de bonne heure, Abraham portant ses regards vers le lieu où s'élevaient auparavant Sodome et Gomorrhe, et dirigeant ses yeux vers toute la plaine, vit qu'il s'élevait de la terre une fumée semblable à celle d'une fournaise. Voilà en abrégé la narration de Moïse. Il s'agit maintenant de développer et d'expliquer les cir-

circonstances qui accompagnèrent cette catastrophe.

Le récit de l'historien sacré nous démontre, d'une manière évidente, plusieurs faits d'une extrême importance; 1° avant la ruine de Sodome, la mer Morte n'existait pas encore, ou, du moins, n'existait qu'en partie. Le terrain que recouvrent ses eaux était occupé par une belle plaine, parfaitement arrosée. Toute la vallée que renferment, d'un côté, les montagnes de la Judée, et, de l'autre, celles qui formèrent, par la suite, les frontières du pays des Moabites, était désignée par le nom de *plaine du Jourdain*, et le mot *plaine*, qui désigne, aussi en hébreu, « un objet » arrondi, » avait été parfaitement choisi pour désigner cette vallée circulaire, encaissée entre ces chaînes de montagnes. Cette plaine du Jourdain, ainsi que l'atteste Moïse, se terminait, au midi, près de la ville de Sodome, puisque Loth avait établi ses tentes jusques vers cette ville. Donc le cours du Jourdain se continuait sans interruption, au travers de cette plaine, et jusqu'à son extrémité méridionale. Car Moïse aurait-il pu, avec quelque apparence de vérité, employer cette expression, « la » plaine du Jourdain, » si, dès cette époque, cette rivière, avant d'arriver sur ce terrain, se fût perdue dans un vaste lac d'eaux salées? Et ce que j'avance ici n'est point le résultat d'une hypothèse imaginée uniquement dans le but de défendre la narration de Moïse. Car un observateur aussi consciencieux qu'habile, M. Lynch, a reconnu, sous le lit de la mer Morte, un ravin, qui semble avoir été la continuation du lit du Jourdain.

Parmi les savants qui ont écrit sur cette matière, les

uns ont cru pouvoir nier complétement le récit de Moïse; ils ont supposé que l'existence de la vallée de Siddim était une pure fable; que la mer Morte avait, dès les plus anciens temps historiques, occupé le même terrain et présenté la même étendue qu'elle a encore de nos jours; et que la ruine de Sodome et des autres villes devait être attribuée à un événement fortuit, à une éruption volcanique ou à un tremblement de terre. D'autres, tels que Leclerc, Michaëlis, Rosenmüller, etc., convaincus que Moïse n'avait pu ni se tromper, ni nous tromper, ont supposé que la vallée de Siddim occupait en effet la place de la mer Morte; que, sous ces campagnes fertiles, existait un lac souterrain, où le Jourdain déchargeait ses eaux; que le feu du ciel, ayant enflammé le bitume renfermé dans les entrailles de la terre, avait opéré l'abaissement ainsi que la submersion complète de ce sol fertile, et mis à découvert cette vaste étendue d'eaux salées. Je n'hésite pas à adopter, en grande partie, cette explication. Toutefois, je crois pouvoir lui faire subir quelques modifications importantes, qui résultent, je crois, de l'examen attentif des lieux.

Comme il existe, et que probablement il a toujours existé un système d'eaux assez abondantes qui, de différentes directions, vont se rendre dans la mer Morte, il est bien difficile de croire que ce lac n'ait pas toujours occupé une partie de la vallée que renferment les montagnes de la Judée et celles du pays de Moab. Mais ce bassin peut n'avoir pas toujours eu les dimensions considérables qu'il présente. Et, en effet, M. Lynch, à l'aide de

sondes exactes, s'est convaincu que ce lac se compose de deux bassins distincts, dont la profondeur offre des différences extrêmement considérables. On peut donc admettre qu'un lac existait dans la partie orientale de la vallée, mais dans de moindres proportions ; tandis que les parties occidentale et méridionale composaient la plaine de Siddim ; que le lac recevait une bien moins grande masse d'eaux, attendu qu'un bras du Jourdain parcourait cette plaine, du nord au midi.

Si la vallée de Siddim était si parfaitement arrosée, que Moïse compare son irrigation à celle du paradis terrestre ou à celle de l'Égypte, le Jourdain seul, qui traversait cette plaine, du nord au midi, pouvait offrir des eaux abondantes, que réclamait impérieusement un système d'arrosement si admirablement organisé. Il est donc clair que ce fleuve, devant fournir aux besoins de l'agriculture, était saigné, dans toutes les directions, par de nombreuses rigoles, et que ses eaux claires et limpides, n'ayant point été encore altérées par le contact des masses de sel renfermées dans les entrailles de la terre ou qui s'élèvent sur les bords du lac, étaient conduites partout, sur la surface de cette immense vallée, et y portaient, sur tous les points, la fertilité et l'abondance. Et cette circonstance nous explique un problème, dont la solution semblait présenter une difficulté presque insurmontable. On a souvent demandé, si, à une époque indiquée par Moïse, la mer Morte n'existait pas, que devenaient les eaux du Jourdain. puisque cette rivière, depuis tant de siècles, va se décharger dans ce vaste bassin. Mais, si l'on admet mon

assertion, qui, on l'a vu, est parfaitement d'accord avec le témoignage de Moïse, tout peut s'expliquer d'une manière assez naturelle. Car une rivière comme le Jourdain, saignée dans tous les sens par d'innombrables rigoles, ne devait, à la fin de son cours, conserver qu'une bien faible masse d'eau, que l'évaporation, sous ce climat brûlant, pouvait absorber assez facilement. On connaît, surtout dans l'Orient, plusieurs rivières dont les eaux se perdent naturellement, sans être reçues dans aucune mer ou dans un autre fleuve. Le Zendeh-roud, qui baigne la ville d'Ispahan, après avoir servi à l'irrigation des terres, disparaît complétement, sur la limite du désert. Au rapport du sultan Baber, le Seïhoun, le Iaxarte des anciens, se perdait dans les sables.

Suivant le récit d'Hérodote, Cyrus, irrité contre le fleuve Gyndès, qui avait entraîné un de ses chevaux sacrés, ou, peut-être, ne pouvant, faute de bateaux, franchir cette rivière, jura de la réduire à un tel point, que les femmes la passeraient sans se mouiller les pieds. Il fit donc creuser 365 rigoles, qui absorbèrent complétement toute l'eau que renfermait le lit du fleuve.

On ne manquera pas, sans doute, de m'adresser une objection qui au premier coup d'œil, paraît extrêmement grave. Les populations agricoles qui occupaient la plaine du Jourdain n'avaient pas toujours existé sur ce terrain. Avant l'époque de leur arrivée, où s'écoulaient les eaux du fleuve? Je répondrai que, probablement, ces eaux s'échappant par cette plaine marécageuse qui borne, à

l'est, la montagne de Sodome, s'engouffraient dans quelque ravin, pour ensuite se disperser et se perdre dans les sables brûlants du désert de l'Arabie. On m'objectera, à coup sûr, que, dans ces parages, la pente du terrain paraît être du midi au nord, puisque des torrents, en assez grand nombre, coulent de l'intérieur du désert, et viennent se décharger dans la mer Morte. Mais, comme on va le voir, dans ces temps reculés où le Jourdain coulait au travers de la plaine de Sodome, le terrain qu'arrosait ce fleuve était loin d'avoir subi cette dépression vraiment extraordinaire, qui a placé le bassin de ce lac à près de 1,250 pieds au-dessous du niveau de la mer Méditerranée. Par conséquent, les eaux de ces torrents qui, durant une partie de l'année, sillonnent ces déserts, ne trouvant pas cette pente qui les pousse aujourd'hui vers le bassin de la mer Morte, n'avaient qu'un bien faible courant, et étaient absorbés par les sables. Mais, dans tous les cas, je crois qu'il est complétement inutile de recourir à l'hypothèse, mise en avant par Burkhardt, adoptée même par M. Stephens, mais réfutée par M. Letronne, le capitaine Callier, M. de Bertou, suivant laquelle le Jourdain avait primitivement déchargé ses eaux dans la mer Rouge. En effet, on sait qu'il existe entre les deux mers une crête montueuse, où se fait le partage des eaux, dont les unes coulent vers le nord, d'autres vers le midi, et qui aurait peut-être opposé au cours du Jourdain une barrière impénétrable.

D'ailleurs, il faut le dire, aucun passage du Pentateuque, ni d'un autre livre de la Bible, n'atteste cette

prétendue communication du Jourdain avec la mer Rouge. Sans doute elle n'aurait plus existé, longtemps avant l'époque où écrivait Moïse ; mais les Hébreux, durant le long voyage qu'ils firent dans les déserts de l'Arabie Pétrée, franchirent les vallées qui débouchent à l'extrémité septentrionale du golfe oriental de la mer Rouge, et Moïse, qui, dans ses descriptions géographiques, met une exactitude si scrupuleuse, n'aurait pas manqué de rappeler au peuple d'Israël que le ravin qu'il foulait, avait formé primitivement le lit du Jourdain. Et il aurait pris de là occasion pour indiquer, en peu de mots, la catastrophe qui avait produit ce changement mémorable dans la configuration physique du terrain ; or, puisqu'il n'en a pas dit un seul mot, on peut conclure que le fait n'avait ancune réalité.

Les détails que la Genèse nous donne sur le désastre de Sodome et de tout le canton dont elle était la capitale, peuvent s'expliquer, je crois, d'une manière simple et naturelle. Cette plaine si fertile, la vallée de Siddim, présentait dans toute son étendue de nombreux puits de bitume : ce qui indique clairement qu'une masse énorme de cette substance, de naphte, de pétrole, de soufre, toutes matières éminemment combustibles, formait le fond du sol, qui était recouvert d'une épaisse couche de terre végétale. La pluie de feu et de soufre, dont parle Moïse, indique la foudre, mais une foudre d'une nature et d'une intensité extraordinaires, puisque les auteurs païens n'ont pas manqué de relater ce phénomène, et que l'historien Josèphe, parlant des excès odieux auxquels se livraient

journellement les pervers défenseurs de Jérusalem, ajoute : « Si les Romains avaient tardé à punir ces scélé-
» rats, je pense que la terre se serait ouverte pour en-
» gloutir la ville ou qu'elle aurait été consumée par la
» foudre qui détruisit la région de Sodome. »

On sait que, dans plusieurs passages des psaumes et des prophètes, cette expression métaphorique : « une pluie de feu et de soufre, » est employée pour désigner la chute du tonnerre.

La foudre tombant à la fois sur un grand nombre de points du terrain qui composait la vallée de Siddim, et secondée sans doute par l'éruption de feux souterrains, alimentée, en outre, par la communication que les puits établissaient avec l'air atmosphérique, embrasa les substances éminemment combustibles que recouvrait le sol : on conçoit que cet incendie dut se propager avec une grande rapidité dans toute l'étendue de ce vaste espace. La combustion, en produisant dans l'intérieur du terrain un vide immense, détermina l'éboulement du terrain supérieur, engloutit à la fois les villes, les champs et tous les hommes qui habitaient cette vallée fertile. Les eaux du Jourdain n'étant plus réparties dans tous les sens pour les besoins de l'irrigation et trouvant devant elles une vaste cavité, s'y engouffrèrent, la remplirent en entier, et accrurent ce grand bassin qui subsiste encore de nos jours, et dont la dépression présente un phénomène si extraordinaire.

Ces eaux, si éminemment douces, ayant pénétré jusqu'à ces couches immenses de sel qui forment sans doute le

fond de ce bassin, et qu'elles baignent sans interruption, lavant le pied de cette vaste montagne de sel qui le borne au midi, contractèrent à la fois et cette salure et cette pesanteur qui forment encore de nos jours leur caractère distinctif. Et, quoique la mer Morte reçoive journellement, par la voie du Jourdain, une masse considérable d'eau douce, on conçoit qu'elle ne saurait modifier, et encore moins changer la nature de ce prodigieux bassin. Les eaux du Jourdain, à raison de leur légèreté, ne peuvent pas se mêler intimement avec les eaux pesantes du lac ; elles glissent sur la surface de ces eaux saturées de sel, et ce sont elles qui, en recevant d'une manière immédiate les rayons d'un soleil brûlant, sont chaque jour enlevées par l'évaporation.

On s'est demandé quelquefois si Sodome et les villes voisines étaient ensevelies sous les eaux de la mer Morte, ou si, ces villes ayant été simplement détruites par un effet de la vengeance divine, on pouvait en chercher les ruines sur les rivages du lac. Je n'hésite pas à me déclarer pour la première de ces opinions. En effet, dans le langage de Moïse et des prophètes, la catastrophe de Sodome est désignée comme un désastre d'un genre inouï, épouvantable, qui anéantit à la fois les villes, les campagnes, les habitants, et à laquelle Dieu fait allusion lorsqu'il veut effrayer son peuple et le ramener à des sentiments religieux. Moïse désigne, comme les instruments dont s'était servie la vengeance divine, le soufre et le sel. Ce qui offre une allusion manifeste à la chute de la foudre et à la naissance de la mer éminemment salée que l'on a appelée mer

Morte. Ce châtiment infligé par la toute puissance divine devait en un instant produire des effets épouvantables et anéantir à la fois les hommes, les animaux, les villes, les campagnes. Dieu, parlant à Abraham, avait promis que, si la ville de Sodome renfermait dix hommes vertueux, il pardonnerait en leur faveur à cette ville criminelle. Or, l'événement fit bien voir que, si l'on en excepte Loth et sa famille, Sodome et les places voisines n'avaient pas dans leurs murs un seul homme dont la vertu put désarmer la colère divine, ou qui méritât qu'une faveur spéciale de Dieu vint l'arracher au fléau qui allait anéantir la population entière. Tous les habitants de ces villes et de leur territoire devaient donc être enveloppés dans une catastrophe terrible et instantanée. Or, je le demande, quel genre de fléaux pouvaient produire, en un moment, des effets aussi épouvantables. Un tremblement de terre, une éruption de volcan, un incendie, soit naturel, soit accidentel, amènent sans doute des résultats affreux ; mais, quel que soit le nombre des victimes, une partie plus ou moins grande de la population peut s'échapper et survivre au fléau ; au lieu que tout périt dans la catastrophe de Sodome. Cette affreuse catastrophe s'explique en supposant que le sol, miné par l'incendie du bitume, s'abîma tout à coup avec ce qu'il recouvrait et engloutit les villes et les habitants dans un gouffre de feu, auquel succéda bientôt un lac d'eau salé. Un pareil désastre dut être si rapide, si instantané, que personne ne put échapper à la mort. Et ce fait est attesté par l'histoire des filles de Loth. Cherchant un prétexte pour colorer l'in-

ceste qu'elles voulaient commettre avec leur père, elles se disent : « Il n'existe plus d'hommes avec lesquels nous » puissions avoir ce commerce que réclame la nature. » Ce passage indique, si je ne me trompe, d'une manière évidente, que la population tout entière avait péri dans cette catastrophe ; et ces filles, voyant autour d'elles une vaste solitude et le silence de la mort, avaient pu conclure que ce fléau avait dû s'étendre sur toute la terre, ou, du moins, sur les contrées environnantes.

Du reste, nous avons, dans notre histoire moderne, à une époque très-rapprochée de notre temps, l'exemple d'un terrain qui s'abîma subitement sous les eaux. Je veux parler de l'île Julia, qui, produite dans la Méditerranée par l'action des volcans sous-marins, rentra brusquement au fond des eaux qui lui avaient donné naissance.

Dans le passage de la Genèse que j'ai cité, nous lisons qu'Abraham, en portant ses regards vers le canton où avaient existé Sodome, Gomorrhe et toute la plaine du Jourdain, vit une fumée qui s'élevait de la terre, et qui était comparable à la fumée d'une fournaise. Ce passage ne présente rien qui contredise le récit de la catastrophe, telle qu'elle est racontée par Moïse. On conçoit parfaitement qu'à la suite de la combustion du bitume, combustion qui durait sans doute encore au moment où Abraham contemplait cette scène de désolation, le terrain environnant devait, en effet, exhaler une fumée extrêmement épaisse. Et ces signes effrayants, qui attestent la vengeance divine, se sont perpétués au travers des âges. Des auteurs païens, Strabon, Tacite, etc., ont décrit, comme

je l'ai dit, avec des expressions effrayantes, le spectacle que présente cette localité, ces traces d'incendie, qu'on y rencontre à chaque pas, et ils n'ont pas hésité à reconnaître là les effets d'une conflagration produite par la foudre, et les traces de la colère de Dieu. De nos jours, encore, la même scène d'horreur se montre à nous, avec tout ce qu'elle a de terrible et d'imposant. A la vue de ce terrain brûlé, de ces cendres, de ce bitume, de ces montagnes de sel, il est, je crois, impossible de contester la vérité du récit de Moïse. Et un observateur aussi habile que judicieux, M. Lynch, qui a exploré avec un soin minutieux le bassin de la mer Morte, et les rivages qui l'environnent, s'exprime en ces termes : « Au moment où » nous entreprîmes ces investigations, il se trouvait dans » notre société des hommes sceptiques et des incrédules. » Mais, à la fin de notre excursion, après une investiga- » tion minutieuse de vingt-deux jours, il ne restait plus » parmi nous aucune divergence d'opinion, et tous mes » compagnons étaient parfaitement convaincus de la vé- » rité de Moïse. »

On a supposé que la catastrophe de la pleine de Sodome pouvait être l'effet d'un tremblement de terre, mais je ne saurais admettre cette explication. A coup sûr, on sait, par une triste expérience, les malheurs terribles que produisent ces affreux phénomènes. Dans l'antiquité comme dans les temps modernes, bien des villes, Tyr, Antioche, Constantinople, Nicomédie, Alep, Smyrne, Quito, Lima, Caraccas, Lisbonne, Messine, et tant d'autres, ont été renversées, d'une manière plus ou moins complète, par

ces épouvantables commotions du sol. Eh bien, la population qui a échappé au désastre ou les enfants de ceux qu'ont écrasés les décombres des édifices, s'empressent bientôt de relever les ruines de leur ville natale. Quant aux volcans, c'est la même chose. Près du cratère encore embrasé, les villes détruites se rebâtissent comme par enchantement. Et rarement aux environs de ces montagnes on remarque ces signes de conflagration épouvantable, cette image de la mort, de la désolation, que présentent les tristes rivages de la mer Morte. D'ailleurs, si une éruption volcanique, ou un tremblement de terre, avait seul causé la ruine de Sodome et des villes voisines, des éruptions ou des ébranlements du même genre se seraient continués dans la suite des âges. Et Jérusalem, qui est à une faible distance de la mer Morte, aurait fréquemment éprouvé le contre-coup de ces terribles catastrophes. Mais, durant toute l'existence du royaume de Juda, la Bible fait peu mention de ce genre de fléau, sans doute, le psalmiste, les prophètes ou les autres écrivains sacrés, voulant peindre en traits énergiques la puissance de Dieu, le représentent comme faisant trembler la terre et l'agitant jusque dans ses fondements, mais nous ne trouvons d'indication expresse que d'un seul phénomène de ce genre, qui paraît avoir eu un haut degré d'intensité, et qui eut lieu sous le règne d'Ozias, roi de Juda : aussi est-il qualifié d'une manière spéciale par le mot : « Tremblement de terre. »

Enfin, les paroles de Moïse ne sauraient s'appliquer ni à un tremblement de terre, ni à une éruption volcanique.

L'expression : « Dieu fit tomber du ciel une pluie de feu » et de soufre, » serait tout à fait impropre en parlant des matières vomies par un volcan, et elle ne saurait, comme je l'ai dit, indiquer que la chute de la foudre.

Je dois m'arrêter ici un moment sur ce qui concerne la femme de Loth. Les anges, qui avaient reçu l'hospitalité chez le neveu d'Abraham, l'ayant conduit hors de la ville de Sodome, lui recommandèrent expressément de fuir vers la montagne, sans regarder derrière lui. Mais la femme de Loth ayant, dit la Genèse, « regardé derrière » son mari, devint une colonne de sel. » Ces expressions, si je ne me trompe, ne doivent pas être prises à la lettre. Ces mots, « regarder derrière soi, » ne désignent pas l'acte matériel qu'ils semblent indiquer, ils signifient, je crois, « retourner sur ses pas. » On conçoit que les anges firent sentir à Loth combien tout retard pouvait lui être funeste, et que, s'il faisait un pas en arrière, il risquait d'être enveloppé dans la catastrophe générale qui allait frapper tout ce canton. C'est dans le même sens que Jésus-Christ a dit : « Celui qui, ayant mis la main à » la charrue, regarde derrière soi, n'est pas digne du » royaume des cieux, » c'est-à-dire, « celui qui, ayant » entrepris l'œuvre de son salut, se lasse et renonce à » des efforts si louables, ne peut-être considéré comme » un véritable chrétien. » La femme de Loth, qui, suivant toute apparence, n'avait point une foi entière aux paroles des anges, et qui regrettait le séjour de Sodome, se sépara de son mari et reprit le chemin de la ville. Surprise dans la conflagration du terrain, elle fut probable-

ment engloutie par suite de l'affaissement du sol ; et, lorsqu'on retrouva son corps, il était incrusté d'une couche épaisse de sel. Telle est, je crois, l'explication la plus probable que l'on puisse donner des paroles de la Genèse. D'un autre côté, une tradition qui s'est toujours conservée chez les Arabes atteste que la femme de Loth avait été réellement changée en une statue ou colonne de sel, et cette tradition remonte à une époque bien éloignée. Car l'historien Josèphe déclare que cette statue subsistait de son temps, et il semble dire qu'il l'avait vue lui-même, ou, plutôt, qu'il avait pris, sur son existence des renseignements exacts. Les voyageurs du moyen âge parlent de ce monument, les uns comme d'une chose certaine, d'autres comme d'une fable. Mais aucun ne paraît avoir été sur les lieux pour vérifier si le fait était exact. Enfin, M. Lynch, dans son exploration savante de la mer Morte, a retrouvé, au bord de cette mer, sur la crête d'un rocher, un immense pilier de sel, que les habitants du pays regardent comme la représentation de la femme de Loth. Ce fait est, à coup sûr, fort curieux. Il prouve que, dans ces régions lointaines de l'Orient, quelques traditions se conservent avec fidélité au travers d'une longue suite de siècles. Il est probable que, dès une époque reculée, les Arabes, chez lesquels s'était maintenu le souvenir des catastrophes terribles dont Moïse a donné le récit, avaient, pour en perpétuer la mémoire, taillé ce pilier gigantesque qui, sans doute, a été renouvelé bien des fois, depuis l'époque où l'historien Josèphe en proclamait l'existence.

J'ai dit que, suivant toute apparence, Sodome et les autres villes de la Pentapole avaient été ensevelies sous les eaux du lac Asphaltite, et qu'il serait inutile de vouloir en chercher les ruines. Si nous trouvons, au midi de la mer Morte, une montagne de Sodome, ce fait constate seulement que la ville de ce nom était voisine du pied de cette montagne. Si l'on retrouve dans ce voisinage quelques ruines antiques, ce sont, probablement, les ruines de forts bâtis par les rois nabatéens, par Hérode ou les Romains, pour tenir en bride les tribus arabes du désert. Quant aux trois autres villes, Gomorrhe, Tséboïm et Admah, ce n'est pas, je crois, près du site de Sodome qu'il faut chercher leur emplacement. Si je ne me trompe, elles existaient au nord de cette ville, sur le terrain qui forme aujourd'hui le bassin de la mer Morte. Et voilà sur quoi je fonde mon opinion. Dieu avait annoncé qu'il allait renverser les villes de la Pentapole, en punition des crimes de leurs habitants. C'était donc sur ces villes et leur territoire que devait tomber la vengeance céleste. Or, cet espace, qui, consumé par des feux souterrains, fut ensuite submergé par les eaux du lac, nous représente, sans doute, les limites du terrain occupé par ces villes et par leurs banlieues. D'un autre côté, nous apprenons, par le récit de Moïse, que chacune de ces villes formait un royaume. A coup sûr, les souverains de ces petites cités ne pouvaient être des monarque puissants, et ressemblaient assez à quelques-uns des rois dont Homère nous a conservé le souvenir. Mais enfin leur domination, toute faible qu'elle était, devait s'étendre quelque

part. Or, nous voyons, par le récit de l'expédition des quatre rois, que les cantons qui avoisinent la mer Morte ne dépendaient pas de Sodome ni des villes voisines. Les Horréens, qui habitaient les montagnes de Séir, formaient un peuple indépendant, aussi bien que les Émeens, et autres peuplades obscures. Il en était de même de la ville appelée *Hatzatzon-Thamar*, la même qui, suivant l'auteur des Paralipomènes, porta depuis le nom de *Enghedi* (Engaddi). On peut donc croire que les villes alliées de Sodome se trouvaient, avec leurs territoires, dans cet espace qu'occupe le lac Asphaltite. La chose est d'autant plus probable, que les habitants des villages qui dépendaient de ces villes, ayant partagé les crimes des habitants de ces villes et de leurs princes, durent être enveloppés dans la même catastrophe. Depuis cette époque, les noms de Sodome, de Gomorrhe, d'Admah et de Tséboïm disparurent complétement de l'histoire, et il n'en est plus fait la moindre mention. Une seule ville, celle de Béla, nommée depuis *Tsoar*, survécut à cet épouvantable désastre. Les Grecs altérèrent son nom en celui de *Ségor*. Les Arabes la nomment *Zoar*. MM. Irby et Mangles étaient passés sur le site de cette ancienne ville, qu'ils nomment *El-Zowar*; mais ils n'avaient remarque aucun débris d'antiquité. M. le comte de Bertou retrouva, sur ce même sol, des citernes et d'autres ruines antiques. Il n'hésite pas à reconnaître, dans ces débris, les restes de la cité antique mentionnée par Moïse, ou plutôt de de l'établissement romain qui s'était formé à la même place. Malheureusement, deux voyageurs très-judicieux,

MM. Robinson et Smith, qui avaient cependant traversé le site où existent les ruines de Tsoar, trompés par la mauvaise orthographe de ce nom, méconnurent l'identité de ce lieu avec la position antique, et allèrent chercher Tsoar sur la rive orientale de la mer Morte. Cédant trop facilement à cette autorité imposante, M. Lynch, qui avait exploré l'embouchure du Wadi-Zouièra, voulut également retrouver Tsoar sur le local indiqué par ses savants prédécesseurs. Tout récemment, M. Vivien de Saint-Martin a discuté ce fait de géographie et n'a pas eu de peine à démontrer que MM. Robinson et Smith s'étaient, sur ce point, complétement trompés. Je ne reviendrai point sur les arguments qu'il a fait valoir. Je me contenterai de rappeler ici quelques faits qui intéressent cette question. Les prophètes Isaïe et Jérémie, décrivant la terreur dont devaient être frappés les Moabites, à l'approche de l'ennemi, les représente comme fuyant en désordre jusqu'à Tsoar; ce qui exclut nécessairement une ville située au cœur du pays de Moab. L'expression *génisse de trois ans*, qu'emploient les prophètes, fait sans doute allusion à la force de cette ville, où les Moabites avaient placé une citadelle, qui était la clef de leur pays et leur ouvrait une porte pour pénétrer sur le territoire du royaume de Juda. La notice de l'empire qui place Zoara dans la Palestine ne permet pas de chercher cette ville sur la rive orientale de la mer Morte. Enfin, un itinéraire arabe place Zouaïr entre Hébron et Safieh, à 30 milles de la première de ces villes, et à 15 milles de la seconde; ce qui s'accorde assez bien avec la situation reconnue par M. de Bertou.

Pour combattre l'opinion que j'ai émise sur la ruine de Sodome, on a objecté que, dans le récit de Moïse, il n'est fait nulle mention de la submersion des villes criminelles ; mais, dans mon sentiment, cette submersion n'eut pas lieu dans le premier moment, et n'arriva que successivement, lorsque les eaux du Jourdain se furent mises au niveau de celles du lac. Du reste, Moïse emploie l'expression (bouleversement), qui s'applique parfaitement à une ruine complète causée par l'éboulement subit d'une vaste étendue de terrain.

On a cru pouvoir retrouver, sur les rivages de la mer Morte, les ruines des quatre villes abimées dans la catastrophe de Sodome. Jadis, Nic. Sanson et Reland avaient pensé que les villes de la Pentapole, détruites par la colère divine, n'avaient point été englouties sous la terre, et que leurs débris pouvaient encore exister ; cette opinion n'obtint point, en général, l'approbation des savants, et, quant à moi, je ne saurais y souscrire. D'abord, il me paraît matériellement impossible que des débris de ce genre se soient conservés depuis une si longue suite de siècles, surtout dans l'Orient, où les édifices sont construits avec de si mauvais matériaux, et où des villes considérables et beaucoup moins anciennes n'offrent aux regards qu'un petit nombre de buttes de terres, de masses de poterie, etc. En second lieu, on ne saurait, sur des matières dont l'origine se perd dans la nuit des temps, s'en rapporter en aucune manière aux assertions des Arabes. Leur ignorance profonde, leur défaut complet de critique, leur crédulité puérile, la complaisance obsé-

quieuse avec laquelle ils indiquent aux voyageurs tout ce que ceux-ci désirent savoir, ne permettent pas qu'on puisse ajouter foi à leur témoignage, même sur des faits infiniment moins anciens ; comment ces mêmes hommes seraient-ils croyables, lorsqu'il s'agit d'événements qui remontent à plusieurs milliers d'années, à l'époque d'Abraham. Il faudrait donc aussi admettre, d'après leurs traditions, que ce fut Ismaël qu'Abraham voulut immoler ; que ce patriarche fut le fondateur de la Kaabah : que le puits de Zemzem sortit de terre sous le pied de l'ange Gabriel, etc. Rappelons-nous que ces Arabes n'ont pas même conservé le nom de la forteresse de Masada, celui de Machærus, d'Hérodion et autres places fondées, soit sous le règne d'Hérode, soit peu de temps avant sa domination.

On a découvert au bas de la montagne appelée *de Sodome*, ou d'*Esdom*, des ruines que les Arabes désignent sous le nom de *Kharbet-Sedom*, et l'on a admis que ce sont là, en effet, les restes de l'antique Sodome. Mais cette assertion me paraît inadmissible ; car nous ne lisons nulle part, ni dans la Bible, ni ailleurs, qu'il se soit conservé aucun débris de Sodome. On ne saurait, je crois, pour prouver la thèse contraire, faire usage d'un passage de Moïse, où il est dit que les bornes du pays des Chananéens se prolongeaient en allant vers Sodome, Gomorrhe, Admah et Tséboïm, jusqu'à Lescha. L'écrivain sacré a seulement voulu dire que cette frontière côtoyait le terrain où avaient existé jadis ces quatre villes. Quand Strabon atteste qu'il restait encore de Sodome un espace d'en-

viron soixante stades, il a indiqué par ces mots une partie du territoire de cette ville. Le prophète Sophonie déclare qu'il ne restait de Sodome et de Gomorrhe qu'un champ d'épines et une fosse d'où on extrayait du sel. D'un autre côté, il est peu probable qu'une capitale comme Sodome eût été placée au pied d'une immense montagne de sel qui offre l'image de la plus affreuse stérilité. Aucun écrivain de l'antiquité, aucun auteur arabe, n'a parlé des ruines de Sodome, ni des villes voisines. De plus, le terrain où se trouvent ces débris est désigné dans la Bible sous le nom de *vallée de sel*. Ce fut là que David, et plus tard Josaphat, livrèrent des combats aux Iduméens. Le premier de ces rois fit construire, dans cette contrée, des postes militaires pour tenir en bride ces voisins turbulents. Les ruines en question pourraient, tout au plus, être les restes d'un de ces forts. Mais je ne crois pas qu'on puisse les faire remonter à une époque si reculée. Les rois de Moab, ainsi que nous l'apprend Isaïe, avaient des postes fortifiés qui s'étendaient jusqu'à Tsoar. Du temps des Asmonéens, d'Hérode, et plus tard des Romains, on éprouva le besoin de placer sur la limite du désert des forteresses dont les garnisons fussent toujours prêtes à réprimer les courses des Arabes. Les restes de Tsoar n'appartiennent, à coup sûr, qu'à l'époque romaine. Peut-être même, le nom de *Montagne de Sedom* ou *Esdom* est-il d'origine assez moderne ; car elle n'est mentionnée chez aucun historien ou géographe arabe. Dans un itinéraire qui indique la route entre Hébron et Safieh, on ne trouve pas le nom de *Sedom*. Mahomet, lui-même, n'a pas

connu les noms des villes de la Pentapole. Il les désigne, en général, par l'expression (les villes renversées). Feu M. Costigan, ayant rencontré quelques ruines sur le rivage de la mer Morte, au midi de Mabughghik, supposa qu'elles appartenaient à l'antique Gomorrhe. Mais cette assertion ne paraît pas reposer sur un fondement solide. M. Lynch, qui a exploré ce terrain, fait mention de cette conjecture sans chercher à la confirmer. Le nom *Gomrah*, par lequel, dit-on, les Arabes désignent cette localité, ne prouverait rien, car le mot *Gomrah* a peu de rapport avec la dénomination *Amoura*, que les écrivains arabes emploient constamment pour indiquer l'ancienne ville de la Pentapole. Quant aux villes d'Admah et de Tséboïm, il est probable que leur existence n'a laissé dans l'histoire aucune trace; seulement, nous trouvons, dans la *Notitia Imperii*, un poste militaire appelé *Admatha*. Il est probable qu'il faut rapporter à ce lieu, sans doute peu important, les vestiges qui offrent encore une dénomination analogue ; et qu'il n'ont rien de commun avec l'ancienne ville, détruite par le feu du ciel [1].

[1] Cet article a donné lieu à une polémique qu'on peut suivre dans le *Journal des Savants*, août 1852, page 487.

MÉMOIRE

SUR

LE MONUMENT QUI, A JÉRUSALEM, EST APPELÉ LES TOMBEAUX DES ROIS.

Tout le monde sait qu'il existe, aux environs de Jérusalem, un monument magnifique, creusé dans le roc, avec un soin et une habileté vraiment extraordinaires, et qu'une tradition constante du pays désigne par le nom de *Tombeaux des rois*. Ce sont les mêmes excavations qui, dans l'histoire de Josèphe sont appelées *les Caves royales*, Σπήλαια βασιλικά.

Dans un mémoire, lu à une séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un membre de cette compagnie, M. de Saulcy, s'est attaché à démontrer que l'opinion vulgaire, à cet égard, était parfaitement vraie, et que ce monument avait, en effet, renfermé les corps des rois de Juda. Mais il m'est absolument impossible de souscrire

à cette assertion. Et je vais donner les raisons sur lesquelles se fonde mon jugement.

Dans une question de ce genre, on peut, sans doute, produire des arguments de différentes espèces. Mais il est un genre de preuves qui domine toutes les autres, et qui seul présente les caractères d'une autorité irréfragable. Je veux dire les témoignages empruntés aux livres saints. L'historien Josèphe lui-même, pour ce qui concerne l'ancienne histoire du peuple Juif, ne mérite de confiance qu'autant qu'il s'appuie sur le récit des écrivains sacrés de sa nation. Mais, il faut le dire, de tous les passages de la Bible, il n'en est pas un seul qui ne soit en opposition formelle avec l'opinion émise au sein de l'Académie. Je me hâte d'entrer en matière et de fournir les preuves de ce que j'avance.

Nous savons, par le livre de Josué, qu'à l'époque où les Hébreux pénétrèrent dans la Palestine, la ville de Jérusalem était occupée par les Jébuséens ; que les membres de la tribu de Juda, dans le partage desquels se trouvait cette place importante, n'avaient pu chasser les anciens habitants et s'étaient bornés à s'établir avec eux. Les choses subsistèrent dans cet état jusqu'à la huitième année du règne de David. Ce prince, résolu de chasser les Jébuséens, livra l'assaut à la colline de Sion, sur laquelle s'élevait la forteresse occupée par ce peuple. Il s'empara de cette citadelle, qui, depuis ce moment fut désignée par le nom de *Ville de David*, et non pas, comme on l'a prétendu, *Aïr — David*, ce qui signifirait *l'âne de David*. Josèphe s'est visiblement trompé lorsqu'il paraît attribuer

à toute la ville de Jérusalem le nom de *ville de David*. C'était la colline de Sion qui formait la partie la plus élevée de Jérusalem, et où se trouvaient réunis la citadelle et le palais du roi. Ce fut là également que David fit transporter l'arche d'alliance. De là vient que partout dans les psaumes, Dieu est représenté comme ayant établi sa résidence sur le mont de Sion, comme ayant choisi ce lieu pour siége de sa toute-puissance. Il paraît bien, d'après le récit des livres saints et celui de Josèphe, qu'il n'existait sur la colline de Sion aucune habitation particulière : que les maisons, occupées par la population de Jérusalem, étaient construites principalement dans la vallée qui s'étendait au nord de Sion, dans la direction des collines de Moria et d'Acra. Et cette circonstance explique comment David, se promenant sur le faîte de son palais, se trouvant ainsi placé à une grande hauteur au-dessus des habitations particulières, aperçut Bethsabée, qui se baignait sur le toit de sa maison.

David, après un règne long et glorieux, s'endormit avec ses pères, et fut enterré dans la *ville de David*, par conséquent sur la montagne de Sion. Donc, le monument appelé *tombeaux des rois* n'était pas l'ouvrage de ce prince, puisque l'on n'aurait pas manqué d'y déposer son corps. Salomon fut enseveli *dans la ville de David son père*, c'est-à-dire sur la même colline. Le corps de Roboam fut placé dans la *ville de David*. Et à cette occasion je dois offrir une remarque qui n'est pas sans quelque importance. Il existe en hébreu deux expressions qui s'appliquent à un défunt. On dit : « Il fut réuni à ses pères ou à

son peuple » ou bien « il fut enterré avec ses pères. » Le sens de ces deux locutions est tout à fait différent. La première annonce seulement qu'un homme a été, dans une autre vie, rejoindre ses ancêtres, c'est-à-dire qu'il est mort. C'est dans ce sens que Plaute dit : *penetrare ad plures*. Mais l'expression « il fut enseveli avec ses pères » ne peut avoir qu'un sens, celui que présente naturellement la phrase. Abia, fils et successeur de Roboam, eut sa sépulture dans la *ville de David*. Asa fut également enterré au milieu de la *ville de David*, dans un tombeau qu'il s'était fait élever, et que l'on avait rempli de toutes sortes d'aromates et de parfums. Josaphat fut enterré dans la *ville de David*, Joram fut enseveli dans la *ville de David*, mais non pas dans les tombeaux des rois. Ochozias, après sa mort tragique, ayant été transporté à Jérusalem, on l'ensevelit avec ses pères dans son tombeau placé dans la *ville de David*. Joas fut enterré avec ses pères, dans la *ville de David*, mais non pas dans les tombeaux des rois. Le grand prêtre Joïada, en considération des services importants qu'il avait rendu à la religion et à l'État, fut enterré dans la *ville de David*, avec les rois. Amasias fut enseveli avec ses pères, dans la *ville de David*, Azarias fut enseveli avec ses pères dans la *ville de David*, dans le champ de la sépulture des rois, attendu qu'il était lépreux. Joatham fut enseveli dans la *ville de David*, Achaz fut enseveli avec ses pères, dans la *ville de David ;* suivant le livre des *Paralipomènes*, on l'enterra dans la ville à Jérusalem, mais on ne le déposa pas dans les tombes des rois. Ces deux passages n'offrent pas une contradiction. L'écri-

vain sacré, s'il avait voulu comprendre la ville de Jérusalem, aurait dit : « à Jérusalem. » Comme lorsque nous voulons parler d'un fait qui s'est passé au milieu de nous, nous ne disons pas « dans la ville de Paris, » mais « à Paris. » Puisque le mot est précédé de l'article, il est clair qu'il s'agit ici d'une ville particulière, renfermée dans l'enceinte de Jérusalem. Or, cette ville est évidemment, d'après le livre des *Rois*, la ville de David, je veux dire la colline de Sion. C'est comme nous dirions : « Il fut enterré, dans la Cité, à Paris. »

Ézéchias s'étant endormi avec ses pères, fut enterré sur la *montée des tombeaux des enfants de David.* Ce passage ne saurait présenter aucune difficulté réelle. Cette montée ou cette pente, dont il est fait mention ici, est la même que celle dont Néhémie parle, et qui conduisait du palais du roi au bas de la montagne de Sion. Ézéchias fut enterré sur la pente du terrain qui menait aux autres tombes royales. Et il serait impossible d'entendre par ces mots le lieu le plus profond d'une caverne. Une pareille signification est tout à fait étrangère au génie de la langue hébraïque. Quant à l'expression « les fils de David, » elle ne peut désigner que les rois issus de David ; car un roi aussi pieux, aussi illustre qu'Ézéchias, devait éminemment avoir sa sépulture parmi les rois, et non pas avec des princes de la famille, mais qui n'auraient point occupé le trône.

Néhémie s'explique sur ce sujet d'une manière formelle lorsqu'il dit : « On bâtit le mur de la piscine de Siloé, qui longe le jardin du roi, et s'étend jusqu'aux montées qui

dépendent de la ville de David. » Immédiatement après, il parle des tombeaux de David. Plus loin il fait mention du palais supérieur du roi, qui était près de la cour de la prison. Dans un autre endroit on lit : « Ils montèrent les pentes de la maison de David, savoir la pente qui conduit au mur placé au-dessus de la maison de David.» Un des passages que je viens de citer nous révèle la véritable situation des jardins royaux, et, par suite, du palais des souverains de Juda. Ils étaient placés à l'extrémité du mont de Sion, du côté qui regarde la fontaine de Siloé. Et il est naturel de croire que les tombeaux des rois se trouvaient à l'autre extrémité de la colline. D'un autre côté, Dieu dit, par la bouche du prophète Ézéchiel : « Les enfants d'Israël et leurs rois ne profaneront plus mon nom saint, par leur fornication. Ils ne souilleront plus leurs hauts lieux, par les corps de leurs rois.» On sait que le mot hébreu *bâmah*, qui dans nos versions est rendu par *haut lieu*, désignait « une petite chapelle, bâtie sur une colline, » et dans laquelle on offrait des sacrifices, quelquefois au vrai Dieu, mais plus souvent aux idoles. Il est probable que des rois impies, Achaz, Manassé, Ammon, avaient fait élever des monuments de ce genre en l'honneur de Baal, de Chamos, etc., sur le mont Sion, en face du temple de Dieu, et qu'ils avaient voulu que leurs corps reposassent près de ces édifices sous la protection de ces prétendues divinités, au culte desquelles ils s'étaient voués.

Manassé, fils et successeur d'Ézéchias, fut enterré dans le jardin de son palais, dans le jardin d'Uzza ou Oza.

Ammon, fils de Manassé, fut également enterré, dans son tombeau, placé dans le jardin d'Uzza. On conçoit que ce nom jardin d'*Uzza*, avait été donné par David à un terrain situé sur le mont Sion, dans le voisinage du lieu qu'avait occupé l'arche d'alliance, pour rappeler la catastrophe de l'homme imprudent, qui, ayant voulu porter la main pour soutenir l'arche, avait été puni de sa témérité par une mort subite. Josias fut enterré, à Jérusalem, dans son tombeau, ou comme s'exprime le livre des *Paralipomènes*, dans les tombeaux de ses pères,

Ces expressions n'ont rien d'équivoque. C'était au voisinage du saint roi David, c'était au milieu des souverains de Juda que Josias avait choisi sa dernière demeure. Et l'on ne peut pas supposer que ce prince qui, durant tout son règne, avait uniquement été occupé du soin de faire fleurir la religion, de rendre au culte divin sa grandeur et son éclat; qui avait dû, pour cet objet, s'imposer des dépenses énormes ; qui d'ailleurs, pénétré des sentiments d'une piété sincère, ne cherchait qu'à s'humilier sous la toute-puissance de Dieu, eût eu l'idée d'élever à sa mémoire un fastueux monument. Les fils de ce prince ne firent que passer sur le trône et n'eurent pas le loisir d'exécuter un travail aussi long, aussi dispendieux. Sédécias, à la vérité, régna onze ans; mais on sait que ce prince eut constamment à lutter contre les circonstances les plus critiques. Placé entre des monarques puissants et ambitieux, les souverains de l'Égypte et de la Babylonie, qui étaient tour à tour pour les Juifs ou des ennemis cruels ou des alliés bien importuns ;

forcé, sans doute, de sacrifier des sommes énormes pour acheter une paix, une trêve ou un secours onéreux, troublé d'ailleurs par les menaces effrayantes que Dieu lui adressait journellement par la bouche de Jérémie, il ne pouvait guère songer à se creuser, à grands frais, une demeure funèbre, où, suivant la prophétie, son corps ne devait pas reposer.

Après des témoignages aussi nombreux, aussi clairs, aussi formels, je ne comprends pas, je l'avoue, comment on peut s'inscrire en faux contre l'évidence, afin de soutenir une opinion, qui, à vrai dire, ne repose absolument sur aucune preuve solide.

Les passages des écrivains sacrés, comme on voit, sont vraiment unanimes sur cette matière. Il résulte de cette discussion que la colline de Sion, après avoir été emportée d'assaut par David, ayant été choisie par lui pour le lieu de sa résidence, pour la place où reposait l'arche d'alliance, étant habitée exclusivement par ce monarque et sa famille, reçut d'une manière spéciale le nom de *ville de David;* que cette dénomination ne s'étendit jamais à toute la ville de Jérusalem ; que David, et à son exemple les rois de sa race, se creusèrent des tombeaux sur cette même montagne, dans le voisinage du palais : que, pour la plupart, ces princes étaient enterrés dans un caveau commun; que plusieurs s'étaient fait élever de leur vivant des tombeaux, mais au voisinage de ceux de leurs pères. Qu'un d'entre eux, attendu qu'il était lépreux jusqu'à sa mort, fut déposé, non pas dans le sépulcre commun, mais dans le champ qui recouvrait ou avoisinait

ces sépultures : que deux rois, Manassé et Ammon, se firent enterrer dans le jardin de leur palais, mais toujours sur la colline de Sion. On ne saurait donc nier des faits aussi clairs et aller chercher les tombeaux de David et des princes de sa famille à l'autre extrémité de Jérusalem, hors des murs de cette ville.

D'ailleurs, une circonstance importante ne permettrait, en aucune manière, d'admettre l'hypothèse qu'on a soumise au jugement de l'Académie. S'il était vrai, comme l'atteste Josèphe, que des richesses considérables avaient été déposées dans le tombeau de David, les rois de Juda auraient-ils été assez imprudents pour aventurer ces trésors, au milieu de la campagne, et les offrir en proie aux nations pillardes qui environnaient la Judée? lorsque nous savons, par le témoignage de l'histoire, que, même sous le règne de David, le plus puissant et le plus redouté de ces monarques, les Philistins, en particulier, venaient souvent faire des courses au cœur des États de ce prince, et qu'il fut, plus d'une fois, obligé de les combattre presque sous les murs de Jérusalem. Je reviendrai, tout à l'heure, sur ce qui concerne les richesses renfermées dans le tombeau de David.

Il est un passage que l'on a cité dans le cours de cette discussion, et sur lequel je dois m'arrêter un instant, attendu que les conséquences qui en ont été tirées me paraissent tout à fait inexactes, et qu'elles reposent sur un texte dont on n'a pas bien saisi le sens. L'auteur du mémoire s'est demandé s'il est vraisemblable que l'on eût voulu, en réunissant sur le mont Sion un si grand

nombre de tombeaux, transformer la citadelle de Jérusalem en un immense cimetière. Suivant lui, la chose est d'autant plus improbable, que, chez les Juifs, le contact d'un tombeau entraînait une souillure légale qui exigeait une purification. Il ne peut concevoir que l'on ait voulu mettre les habitants de la citadelle et du palais, c'est-à-dire les rois, leurs parents et leurs serviteurs, dans une position qui les aurait obligés journellement à contracter des souillures et à pratiquer des ablutions interminables. Il cite, pour appuyer son raisonnement, un passage de Josèphe, dans lequel cet historien parlant de la ville de Tibériade et de la reconstruction de cette ville par les soins d'Hérode, ajoute : « Il réunit un grand nombre de Juifs auxquels il enjoignit de ne plus quitter la ville; il leur assigna des terres et l'argent nécessaire pour bâtir leurs maisons, sachant bien que leur séjour en ce lieu était contraire aux lois judaïques; attendu que, pour les travaux de construction, on avait enlevé un grand nombre de tombeaux; et que ceux qui habitent dans le voisinage doivent, d'après nos lois, subir une souillure de sept jours. » Mais ce passage n'a pas été bien compris. La loi juive imposait, en effet, une souillure à celui qui avait touché un cadavre, mais non pas à celui qui se trouvait dans le voisinage d'un tombeau. Ainsi, si les habitants de Tibériade devaient se trouver dans un état d'impureté, ce n'était pas parce qu'ils avaient des tombeaux non loin de leurs demeures, mais parce que les ossements humains ayant été déplacés sans aucun ménagement, sans aucun égard pour le respect dû aux morts, ceux qui au-

raient coopéré à ce travail ou qui auraient habité près de l'endroit souillé par cette sorte de sacrilége, auraient eux-mêmes subi la souillure légale. Mais peut-on croire que chez les nations de l'antiquité, qui avaient voué aux tombeaux un si grand respect, la réunion de ces tombes royales pût être regardée comme souillant les lieux et les hommes? A coup sûr la contemplation de ces mausolées ne pouvait porter dans l'âme des voisins et des spectateurs d'autres sentiments qu'une vénération profonde et de tristes réflexions sur le néant des grandeurs humaines. Il faudrait donc, si l'on adoptait le raisonnement de l'auteur du mémoire, blâmer aussi notre église de Saint-Denis comme n'offrant qu'un vaste et fastueux cimetière? Il allègue que, d'après les usages des peuples de l'antiquité, les tombeaux étaient placés hors de l'enceinte des villes. La chose est vraie en général, mais les exceptions n'en avaient pas moins lieu quand il s'agissait de rois, de personnages importants. Aujourd'hui, chez les peuples musulmans où les cimetières sont placés hors de l'enceinte des villes, nous trouvons dans l'intérieur de ces mêmes villes des mosquées, qui renferment la tombe des monarques ou autres personnages marquants, auxquels ces édifices ont dû leur fondation. Chez nous, depuis la révolution, la sépulture dans l'intérieur des villes est sévèrement interdite par la loi; et cependant les corps de nos plus célèbres guerriers sont déposés dans les caveaux de l'hôtel des Invalides, ceux des évêques ou archevêques sont journellement inhumés sous le pavé des cathédrales. Et d'ailleurs le mont Sion, quoique renfermé dans l'en-

ceinte des murs de Jérusalem, formait comme une ville à part qui avait un nom particulier, et qui était réservée pour le culte de Dieu et la demeure des rois.

On s'est trompé gravement, je crois, lorsque l'on a supposé que du temps de David et de ses successeurs les arts dans la Judée étaient arrivés à un point de perfection assez avancée pour rendre raison de la beauté et de la finesse du travail qu'ont réclamées la confection et la décoration des tombeaux désignés comme étant ceux des rois; mais je ne saurais, en aucune manière, admettre cette opinion. Chez les Juifs, durant le règne de Saül, les arts, même les plus nécessaires, étaient restés dans un état de nullité à peu près complète, puisque les Israélites ne pouvaient ni aiguiser, ni redresser, encore moins fabriquer leurs instruments de fer les plus vulgaires sans avoir recours à leurs mortels ennemis les Philistins. Le règne de David ayant été presque entièrement consacré à des expéditions guerrières, le goût des arts ne trouva guère occasion de se développer. Aussi, quand David forma le projet de faire bâtir un palais pour son habitation, et d'élever un temple somptueux dans lequel il aurait déposé l'arche d'alliance, il ne put trouver dans ses États des ouvriers assez habiles; il fut obligé, comme fit plus tard son fils Salomon, de faire venir de la Phénicie tous les artisans que réclamaient ces constructions imposantes. Il est donc peu à présumer qu'il eût eu à sa disposition des hommes assez habiles pour creuser et décorer les caves admirables qui composent les tombeaux des rois. D'ailleurs, une circonstance particulière s'op-

posait, je crois, à ce qu'il imaginât un pareil travail. Probablement ce prince avait songé, comme ont fait depuis d'autres monarques orientaux, à préparer, de son vivant, le tombeau qui devait recevoir son corps. Mais, comme chez lui la modestie et la piété la plus sincère s'alliaient avec une extrême bravoure ; que, d'ailleurs, peu d'années auparavant, il avait été puni avec une sévérité terrible pour avoir, en ordonnant un dénombrement général des habitants de son royaume, cédé trop facilement à un mouvement d'orgueil, à l'enivrement produit par sa puissance et ses conquêtes ; il est peu à croire que ce prince eût voulu s'élever à lui-même un mausolée somptueux, tandis que l'arche d'alliance qui était censée le marche-pied du trône de Dieu, le lieu d'où il proclamait ses oracles, était placée sous une simple tente. Ce saint roi se reproche à lui-même d'habiter un palais de cèdre, tandis que la demeure du Très-Haut ne présentait que le caractère d'une excessive simplicité. D'ailleurs, nous voyons, par le témoignage des écrivains sacrés, que David, à l'exemple de son prédécesseur, conservait dans sa manière de vivre des habitudes de modestie qui semblaient convenir plus à un particulier riche qu'à un puissant monarque. Saül conduisait lui-même ses travaux agricoles. David dansait et pincait sa harpe en présence de l'arche ; Thamar, sa fille, préparait elle-même des gâteaux pour son frère Amnon. Les fils de David, dans leurs voyages, se servaient exclusivement de mules. Ce prince, obligé de se soustraire à la fureur de son fils Absalon, ne trouva pas sous sa main un cheval, et fut

contraint de fuir à pied, au risque de s'exposer par là à tomber entre les mains de son ennemi, ce qui aurait attiré pour lui une mort inévitable. On peut donc croire que ce monarque ne chercha point à mettre dans sa sépulture un luxe somptueux. Il est probable que quelques salles taillées dans le roc composaient son tombeau et se divisaient en des niches nombreuses qui devaient recevoir le corps de ce prince et ceux des membres de sa famille. Autour de ce tombeau régnait un grand espace vide où l'on pouvait placer des monuments du même genre, et que les écrivains sacrés ont désigné par le nom de *champ des tombeaux*. Ce fût là que plusieurs des rois, successeurs de David, firent préparer pour eux des sépulcres séparés. Mais il est probable que ces princes devant placer leur dépouille mortelle vis-à-vis de celle du chef de leur dynastie, du plus illustre de leurs ancêtres, n'auraient point osé déployer un luxe qui aurait trop contrasté avec la simplicité de la sépulture de ce prince. On peut donc supposer que tous les tombeaux renfermés dans cette enceinte funèbre étaient composés de simples caveaux qui n'offraient point à l'extérieur les caractères d'une somptuosité extraordinaire.

D'après ces renseignements, je n'hésite pas à croire que le tombeau de David et de sa famille fut situé réellement sur la colline de Sion, à la place que lui assigne la tradition des musulmans et j'ose dire celle des chrétiens. Et la narration du Juif Benjamin, au milieu des détails fabuleux qu'elle présente, pourrait cependant renfermer un fond de vérité.

J'ai dit que sur ce point la tradition chrétienne s'accordait avec l'opinion des musulmans et des juifs. Et en effet, que l'on ouvre les livres des écrivains ecclésiastiques, ceux des historiens du moyen âge qui ont visité la Palestine, ceux des plus savants voyageurs modernes, on n'y trouve rien qui donne à entendre que les auteurs aient placé ailleurs que sur le mont Sion la sépulture de David. Il me serait facile de prouver la vérité de cette assertion.

Mais, ne manquera-t-on pas de me dire, suivant la tradition des chrétiens de Jérusalem, le lieu désigné par les musulmans, comme le site du tombeau de David représente la maison où Jésus-Christ célébra avec ses disciples la dernière pâque, et institua le sacrement de l'eucharistie. D'abord, cette opinion ne contredirait pas en réalité celle dont je viens de faire mention, puisque la maison où Jésus-Christ célébra la dernière pâque aurait pu être située tout auprès du lieu où s'était élevé jadis le tombeau de David. Mais cette tradition, quoique reçue à Jérusalem, ne me paraît pas suffisamment appuyée par l'ensemble des faits historiques. Et qu'il me soit permis d'entrer à cet égard dans quelques détails.

Lorsque les pèlerins visitent Jérusalem, on ne manque pas de leur faire parcourir successivement, et dans un ordre régulier, tous les lieux qui, au rapport de la tradition, ont été sanctifiés par le séjour, les souffrances du Sauveur, ou qu'ont signalés d'autres faits qui se rattachent à la fondation de la religion chrétienne. Tous ces faits, dont l'existence en générale repose sur des récits

bien authentiques, sont parfaitement propres à nourrir la piété et à émouvoir profondément les hommes religieux qui ont affronté les dangers de cette excursion lointaine. Il serait donc vraiment condamnable, lorsque l'on a entrepris un voyage tel que celui de Jérusalem, d'y porter un esprit de scepticisme, et de contester sur chaque point les faits qu'une croyance pieuse nous représente comme ayant été accomplis sur telle ou telle localité. Toutefois, et cela ne blesse en rien les intérêts de la religion, on peut dire avec vérité que ces traditions se divisent en deux classes : les unes sont appuyées sur le fondement le plus solide, sur le témoignage de l'histoire la plus authentique, et ne peuvent offrir aucune prise aux attaques du scepticisme. Telle est, entre autres, la position du mont Calvaire et du Saint-Sépulcre. A la fin du XVIIIe siècle, quelques savants, et entre autres le voyageur anglais Clarke, prétendirent que la situation assignée à ces deux localités, si justement célèbres dans les fastes de la religion, avait été déterminée d'après des calculs erronés, des narrations incertaines ; et que le site de l'un et de l'autre devait être cherché dans une autre direction, hors des murs actuels de Jérusalem. Cette hypothèse, qui a depuis été reproduite, fut repoussée et combattue, je crois, victorieusement. On établit, par des preuves péremptoires, que la position de ces lieux sanctifiés par les plus grands mystères du christianisme ne pouvait offrir l'ombre d'un doute. Et, en effet, lorsque Jésus-Christ fut immolé sur la croix, sa mort fut pour toute la ville de Jérusalem, pour les juifs comme pour les chrétiens, un événement

de la plus haute importance, qui produisit sur toute la population une impression profonde. Certes, les apôtres, les disciples, connaissaient parfaitement, et visitaient avec respect le lieu où leur divin maître avait sacrifié sa vie. Les premiers prosélytes juifs qui se convertirent à la voix des apôtres, avaient sans doute, pour la plupart, assisté à la mort du Sauveur du monde, et par conséquent ils ne pouvaient se tromper sur la position des lieux où s'était accompli ce grand mystère. Les nouveaux chrétiens apprenaient, avec les principes de la foi, à révérer le Calvaire et le Saint-Sépulcre. Au moment du siége de Jérusalem par Tite, les fidèles, pour se soustraire aux fléaux d'une guerre désastreuse, se retirèrent momentanément dans la ville de Pella, au-delà du Jourdain. Mais, après la catastrophe de la ville sainte, lorsqu'ils revinrent au milieu des ruines fumantes de leur patrie, ils durent rechercher avec empressement et retrouver, sans beaucoup de peine, ces sites vénérés dont l'image était gravée dans leurs cœurs en traits ineffaçables. Quand, plus tard, l'empereur Adrien, profondément irrité de la rébellion opiniâtre des Juifs, voulut consommer la ruine de Jérusalem, le soin qu'il prit pour souiller, par la présence des idoles, le Calvaire et le sépulcre du Christ, suffirait seul pour attester combien ces lieux étaient célèbres et respectés parmi la population chrétienne. Mais, en dépit des efforts fanatiques de ce prince, ces deux sites, où s'étaient opérés les grands mystères du christianisme, n'en restèrent pas moins connus, et furent visités des fidèles avec un zèle et un em-

pressement qui ne se ralentirent jamais. Aussi, quand sainte Hélène voulut rechercher le bois de la croix sur laquelle le Christ était mort, elle n'eut pas à hésiter un instant sur le lieu vers lequel devaient se diriger ses investigations. Les mêmes souvenirs se sont conservés au travers du moyen âge, et perpétués jusqu'à nos jours ; et il serait, je crois, impossible d'exprimer à cet égard un doute tant soit peu raisonnable.

Mais, quand il s'agit de faits qui n'ont pas pu recevoir une aussi éclatante publicité ; lorsqu'il est question d'édifices particuliers, qui, dans le sac de Jérusalem, avaient été détruits et bouleversés jusque dans leurs fondements, on conçoit facilement que la tradition étant réduite pour ainsi dire à marcher à tâtons sans avoir un fil conducteur qui pût guider ses pas en toute assurance, a dû, plus d'une fois, au défaut d'une entière certitude, se contenter de conjectures plus ou moins probables. Par exemple, dans la séance dernière, on a cité la grotte, où, suivant la tradition, Jérémie composa ses lamentations. Mais le texte de l'Écriture sainte ne dit nulle part que le prophète se fût retiré dans une grotte. Ce qui, à vrai dire, est même peu probable, peu naturel. Suivant ce que nous lisons dans la version grecque et dans la vulgate, Jérémie, après la catastrophe de Jérusalem, s'assit sur les ruines de cette ville ; et là, les yeux baignés de larmes, il laissa échapper de son âme ces accents pathétiques, qui, après tant de siècles, produisent encore sur les cœurs sensibles une émotion si vive et si profonde.

La tradition des chrétiens de Jérusalem a placé sur le

mont Sion le lieu où Jésus-Christ célébra avec ses disciples sa dernière pâque, et institua le sacrement de l'eucharistie. Mais cette opinion, fruit d'une croyance pieuse, présente-t-elle les caractères de la certitude? C'est ce que j'ose ne pas croire. La maison occupée par un particulier obscur, et où s'accomplit ce mystère du christianisme, ne se trouve nulle part indiquée ni dans les Évangiles, ni dans les Actes des apôtres. Il n'en est fait aucune mention dans les diverses occasions où nous voyons les apôtres et les disciples se réunir, soit tous ensemble, soit en petit nombre. Cette maison dut disparaître entièrement lors de la ruine de Jérusalem par les Romains, et ne laisser aucun vestige de son existence. Par conséquent, des conjectures seules purent en désigner le site. En second lieu, on ne trouve pas dans le Nouveau Testament un seul mot qui donne à penser que cette maison d'un simple particulier peu célèbre fût située sur le mont Sion. Les trois évangélistes saint Matthieu, saint Marc et saint Luc qui racontent le fait, ne nous ont transmis sur ce sujet aucun détail précis. Suivant la narration de ces écrivains, Jésus sachant que le moment de sa mort approchait, et voulant célébrer encore une fois la pâque avec ses disciples, envoya deux d'entre eux, c'est-à-dire Pierre et Jean, leur recommandant de se rendre à la ville chez un homme dont il leur indiqua le nom, et de lui demander une chambre où pût se réaliser cet acte important. Il n'est fait aucune mention de la montagne de Sion. D'ailleurs, comme je l'ai fait observer plus haut, il est probable que cette colline occupée par la cita-

delle, le palais, les tombeaux des rois, ne renfermait pas d'habitations particulières. Enfin, Jésus-Christ venant de Béthanie à Jérusalem, ce n'était pas par la montagne de Sion qu'il devait naturellement faire son entrée dans cette ville. Par tous ces motifs, je suis porté à croire que le monument qui, dans l'opinion des chrétiens de Jérusalem, retrace le lieu où Jésus-Christ célébra la dernière pâque avec ses disciples, ne représente point réellement cette localité ; et qu'il vaut mieux, à l'exemple des musulmans, y reconnaître le tombeau de David et de sa famille.

Je dois m'arrêter ici un peu pour discuter une question, qui, je crois, ne manque pas d'une certaine importance. Au rapport de l'historien Josèphe, Salomon, après avoir fait célébrer avec une extrême pompe les funérailles de son père, fit enfermer dans le tombeau de ce prince des trésors considérables. Ces richesses devaient en effet former une masse énorme, puisque, d'après le témoignage du même historien, plusieurs siècles après la mort de David, Hyrcan, grand pontife, puis roi des Juifs, ayant fait fouiller le tombeau de ce monarque, en enleva trois mille talents d'argent; et que, plus tard, Hérode, ayant violé la même sépulture, en tira aussi des objets précieux de tous genres. Ce récit de l'historien juif me paraît fort suspect. D'abord, l'Écriture sainte ne dit pas un mot de ces prétendues richesses déposées dans le tombeau de David. Et la chose, à mon avis, est bien peu vraisemblable. Comme j'ai eu plusieurs fois occasion de le dire, pour ce qui concerne l'histoire de ces temps reculés, l'autorité de Josèphe n'est rien par elle-même, et n'a de poids

qu'autant qu'elle s'appuie sur le témoignage des livres saints, car nous savons par le récit de l'écrivain juif lui-même, qu'il n'avait sous les yeux, pour l'histoire ancienne de sa nation, aucun monument, excepté ceux qui sont compris dans le canon des livres saints. Et ces antiques et vénérables mémoires, dont les livres de *Samuel* et les livres des *Rois* ne présentent que des extraits, n'existaient plus depuis longtemps, et avaient sans doute péri sans retour, lors du sac de Jérusalem et de l'incendie du temple, où probablement ils étaient déposés. On conçoit très-bien que Salomon, pour honorer la mémoire de son père, eût, à l'exemple de bien des souverains de l'antiquité, renfermé dans la tombe de ce prince des objets précieux, de riches étoffes. Mais il est peu probable que le nouveau roi, qui ne s'était point encore enrichi par le commerce avec Ophir, qui allait avoir à s'imposer des dépenses prodigieuses pour la construction du temple, pour celle du palais et pour toutes les exigences d'un luxe fastueux, eût voulu déposer dans un sépulcre, sans aucun fruit pour personne, des richesses si considérables, qui eussent été bien plus utilement employées pour les besoins de l'État et l'amélioration du sort de ses sujets.

On me dira sans doute que l'on trouve parmi les nations de l'antiquité la mention de tombeaux qui avaient renfermé des sommes plus ou moins considérables. Je pourrais en citer des exemples. Mais rappelons-nous que les Juifs, étant peu livrés au commerce, occupés surtout de l'agriculture, ne formèrent point un peuple fort riche, que la population, comparativement énorme, qui était

agglomérée sur un territoire peu étendu, devait amener un morcellement indéfini des propriétés. Dieu, qui veillait avec tant d'attention sur les intérêts de son peuple, s'occupait sans cesse à gourmander, par la bouche des prophètes, le faste, les envahissements des riches, et à empêcher les princes eux-mêmes de s'abandonner à un luxe extravagant, qui aurait absorbé sans aucun fruit des biens consacrés plus utilement à la nourriture des pauvres. Isaïe s'élève avec énergie contre les hommes riches qui, pour augmenter leurs propriétés « joignaient des maisons à des maisons, des terres à des terres, de manière à ne plus laisser de place pour les pauvres, et qui semblaient vouloir habiter seuls sur la terre. » Le luxe des tombeaux attire d'une manière spéciale l'indignation du prophète. Il adresse les menaces le plus terribles à Schebna, l'un des principaux personnages de la cour d'Ézéchias, qui s'était fait préparer un tombeau magnifique creusé dans le roc. Il lui déclare de la part de Dieu que son corps ne reposera point dans cette demeure fastueuse, et qu'il mourra sans gloire sur une terre étrangère. A coup sûr, dans la situation précaire où se trouvait le royaume de Juda, entouré de puissants ennemis, si les rois avaient consacré leur temps et leurs trésors à faire creuser de magnifiques tombeaux, ils auraient encouru les reproches graves des prophètes, qui les auraient accusés avec raison de consumer dans cette même entreprise la subsistance des pauvres, les ressources de l'État.

Si des trésors furent, en effet, renfermés dans le tom-

beau de David, on peut donner de ce fait une explication simple et naturelle.

David avait de longue main formé le plan d'élever au vrai Dieu un temple magnifique. Dans ce but, il avait durant les longues années de son règne, et à la suite de ses brillantes conquêtes, recueilli des trésors considérables, et des objets précieux de tous genres. Mais Dieu lui déclara, par la bouche du prophète Nathan, que ses mains ayant été trop souillées de sang, il ne pouvait prétendre à l'honneur d'élever au Dieu de paix une somptueuse demeure, et que cette prérogative était réservée à son fils. Il est à croire que dans cette circonstance, David avait songé à mettre en réserve une partie des trésors qu'il avait amassés et à les déposer dans une des caves qui composaient son tombeau, comme dans un asile sûr où son successeur pourrait, en cas de besoin, trouver un supplément précieux pour les dépenses énormes qu'exigerait infailliblement une entreprise aussi gigantesque que la construction du temple.

Salomon, à qui le commerce avec Ophir avait procuré des richesses immenses, n'eut sans doute pas besoin de recourir à cette partie du trésor que lui avait légué son père. Mais le royaume de Juda ne posséda pas toujours cette opulence et cette prospérité dont il avait joui sous le règne de Salomon. Des malheurs de tout genre vinrent fondre sur ce petit État, le mirent plus d'une fois à deux doigts de sa perte et en amenèrent définitivement la ruine totale. Dans des circonstances aussi pénibles, le trésor déposé dans le tombeau de David ne put manquer d'être

sacrifié, soit pour subvenir aux pressantes nécessités de l'État, soit pour assouvir la cupidité des ennemis. Et, malgré le témoignage de Josèphe, il est probable que sous le règne d'Hyrcan, et ensuite sous celui d'Hérode, il n'existait, dans le tombeau de David aucune partie des richesses qui y avaient été renfermées primitivement. Comme cette opinion pourrait présenter quelque chose d'un peu paradoxal, je me hâte de produire les raisons sur lesquelles s'appuie mon hypothèse.

La cinquième année du règne de Roboam, Sésac, roi d'Égypte, ayant pris Jérusalem, enleva les trésors du temple, ceux du palais du roi, et emporta les boucliers d'or qu'avait fait fabriquer Salomon. On pense bien que dans une pareille circonstance le vainqueur n'aurait pas manqué de fouiller le tombeau de David, pour en extraire les richesses, dont la mémoire était encore si récente et qu'il pouvait s'approprier sans aucun obstacle. Asa, roi de Juda, se voyant pressé par les armes de Baasa, roi d'Israël, prit tout l'argent et l'or qui restaient dans le trésor du temple, ainsi que dans le trésor du palais, et il envoya toutes ces richesses à Ben-Hadad, roi de Damas, afin d'implorer son secours contre l'ennemi qui le menaçait. Joas, roi de Juda, se voyant hors d'état de résister aux attaques de Hazaël, roi de Syrie, prit tout l'or qui se trouvait dans le trésor du temple et dans celui du palais. Il fit remettre le tout à ce prince, qui renonça à marcher contre Jérusalem. Joas, roi d'Israël, ayant fait prisonnier Amasias, roi de Juda, et s'étant emparé de la ville de Jérusalem, enleva tout l'or, l'argent et les objets précieux

que renfermaient le trésor du temple et celui du palais. Achaz se voyant pressé par les armes réunies de Phacée, roi d'Israël, et de Razin, roi de Damas, rassembla toutes les richesses qui étaient déposées dans le temple et dans le trésor royal, et envoya le tout à Téglath-Phalasar, roi d'Assyrie, pour réclamer son alliance. Ézéchias, attaqué à l'improviste par Sennachérib, roi d'Assyrie, ne crut pas d'abord pouvoir résister aux armes de ce puissant monarque ; ayant reçu l'ordre de payer, par forme de tribut, trois cents talents d'argent, et trente talents d'or, il donna tout l'argent qui se trouvait dans le temple et dans le trésor du palais. Il mit en pièces les portes et les montants qu'il avait fait lui-même recouvrir de lames d'or. Sous le règne de Joachim, Nabuchodonosor s'étant emparé de Jérusalem, enleva les trésors du temple et ceux du palais. Il brisa les vases d'or que Salomon avait fait faire pour le service du sanctuaire.

Au milieu de tant de révolutions, de tant de catastrophes, qui bouleversèrent le royaume de Juda, et en amenèrent enfin la ruine totale, il est facile de croire que les trésors déposés dans le tombeau de David n'auraient pu se conserver intacts. Certes, dans des circonstances d'une gravité ordinaire, lorsqu'il s'agissait simplement de réparer un désastre, ou d'acquitter un tribut, le respect profond qu'inspirait le nom si célèbre de David aurait pu et dû faire respecter la sépulture de ce prince ; et peut-être les particuliers se seraient volontiers imposé des sacrifices personnels, plutôt que de dépouiller la dernière demeure d'un si grand monarque. Mais, quand les

calamités de l'État arrivaient à un tel point, que l'on se voyait contraint d'épuiser les trésors du temple, de briser les vases de cette maison sainte, d'en fracasser les portes pour enlever les lames d'or qui les recouvraient ; dans ce cas, une impérieuse nécessité, le salut de l'État, faisait une loi de mettre à profit des richesses immenses, enlevées à la circulation, et qui, inutiles pour tout le monde, pouvaient être employées d'une manière plus fructueuse par la conservation du pays.

Et, d'ailleurs, quand un scrupule excessif aurait engagé les princes de Juda à ne jamais porter les mains sur une ressource aussi précieuse, certes, les rois étrangers qui, à diverses époques, envahirent la Judée, et se rendirent maîtres de Jérusalem, n'auraient point été arrêtés par le grand nom de David. Joas, roi d'Israël, qui, comme nous l'avons vu, sous le règne d'Amasias, prit Jérusalem et la dépouilla de toutes ses richesses, n'appartenait nullement à la famille de David, et n'avait aucun motif de respecter le tombeau de David, qui lui aurait offert une proie si abondante. Les Chaldéens qui, sous la conduite de Nabuchodonosor, emportèrent d'assaut Jérusalem, saccagèrent, brûlèrent et ruinèrent cette ville, brisèrent jusqu'aux ustensiles de cuivre renfermés dans le temple et dans le palais, ne manquèrent pas, sans doute, de chercher partout des richesses qui pussent assouvir leur avidité. Ils durent fouiller avec soin les nombreux tombeaux creusés dans le roc, aux environs de Jérusalem, et dans lesquels ils avaient l'espoir de trouver de l'or ou des objets précieux. Et, certes, le tombeau de

David devait, avant tout autre, provoquer leur cupidité naturelle. Et ce que je dis ne repose pas sur une simple conjecture, car nous lisons dans le prophète Jérémie : « En ce temps là, dit le Seigneur, les os des rois de Juda, les os de ses princes, les os des prêtres, les os des prophètes et les os des habitants de Jérusalem, seront jetés hors de leurs sépulcres. » Certes, au moment de cette exhumation violente, les objets précieux qu'auraient renfermés ces tombeaux n'auraient pu manquer d'être enlevés par ces ennemis rapaces. Enfin, les Syriens, qui, durant longtemps, furent les maîtres de Jérusalem, n'auraient certainement pas porté une main avide sur les richesses qu'ils auraient pu se procurer sans dépenses, sans obstacles. Il me paraît donc absolument impossible que, sous le pontificat d'Hyrcan, et, plus tard, sous le règne d'Hérode, il existât le moindre reste des trésors déposés dans la tombe de David.

Mais, dira-t-on, il faut donc s'inscrire complétement en faux contre le récit de Josèphe, qui paraît bien circonstancié, bien lié dans toutes ses parties? Mais sans nier le fait, on peut, je crois, en donner une explication assez naturelle. Si, comme je l'ai insinué, David, en déposant une partie de ses richesses dans une des chambres extérieures de son tombeau, avait eu pour objet d'offrir à ses successeurs une ressource précieuse, on conçoit que ce trésor, destiné aux dépenses publiques, devait, sous chaque règne, se vider et se remplir ; et qu'il composait soit en totalité, soit en partie, ce que l'Écriture appelle le *trésor royal*. On peut penser, qu'à la suite de l'invasion

des Chaldéens, il n'y restait absolument rien. Quand les princes asmonéens parvinrent au souverain pontificat, et que leurs exploits guerriers leur eurent procuré des richesses immenses, conquises sur leur ennemis, il est probable que ces princes, voulant rappeler l'usage adopté par David, déposèrent dans une des chambres du tombeau de ce monarque une partie de leur trésor. C'était, peut-être, ce trésor, réservé pour des nécessités pressantes, que Hyrcan, et, après lui, Hérode, allèrent chercher, en pénétrant dans la tombe de David.

Maintenant, il reste à décider une question intéressante. Par l'ordre de qui ont été creusées ces magnifiques excavations, désignées par le nom de *tombeaux des rois* ? Il est très-difficile de se former sur ce sujet une opinion bien arrêtée. Il est beaucoup plus aisé de dire : ce monument ne peut être l'ouvrage de telle époque, de tel prince, que de déterminer en quel temps et aux frais de quel monarque il a été taillé, à grands frais, dans le roc. Tout ce que l'on peut supposer, avec une sorte de certitude, ou, du moins, avec une forte probabilité, c'est que l'exécution ne remonte pas au temps des rois de Juda. A coup sûr, si un de ces princes avait fait creuser un monument aussi extraordinaire, son corps y aurait été déposé. Or, nous avons vu que, d'après les textes formels de la Bible, tous les rois de Juda, sans exception, furent enterrés sur la montagne de Sion. D'un autre côté, ce ne fut pas dans les temps qui suivirent la captivité de Babylone, que les Juifs, en butte aux attaques et à la jalousie des peuples voisins, soumis successivement aux Perses, aux Séleuci-

des, aux rois d'Égypte, purent se livrer à des constructions si dispendieuses. Le gouvernement des Asmonéens fut trop orageux pour leur laisser le loisir ou le pouvoir de consacrer à leur sépulture des sommes considérables. D'ailleurs, le style de la décoration de ce monument ne permet pas de lui attribuer une origine aussi ancienne.

On convient que ce monument présente des ornements qui annoncent un art grec, et, entre autres, le chapiteau ionique. Je n'attache pas, à vrai dire, à cette circonstance une importance exagérée ; mais, en consultant les planches qu'ont publiées, sur ce monument, MM. Mayer et Roberts, je n'ai rien vu qui me paraisse annoncer une très-haute antiquité. La frise offre des ornements sculptés avec beaucoup de délicatesse. Mais ce sont des ornements de fantaisie que l'on retrouve ailleurs, et qui ne présentent point un caractère bien arrêté, bien spécial. On y voit une grappe de raisins, comme sur les monnaies des princes asmonéens, des grenades, des faisceaux de palmes, des couronnes, des sortes de patères. L'auteur du mémoire croit reconnaître ici des boucliers. Je ne sais pas si la chose est réelle. Mais, dans tous les cas, ce symbole n'offrirait rien de caractéristique, et on ne saurait y voir une imitation de ces boucliers d'or que Salomon avait consacrés dans le temple de Jérusalem en l'honneur du dieu des armées. On peut donc conclure, ce me semble, qu'un pareil travail date de l'époque où les Grecs, dominant sur une partie du continent de l'Asie, y avaient porté leurs langue, leur lois, leurs arts. On objecte, il est vrai, que des chapitaux d'un genre analogue ont été trou-

vés parmi les ruines de Tyr. Mais cet argument, si je ne me trompe, n'aurait rien de décisif. Car on sait que, durant plusieurs siècles, les villes de Tyr, de Sidon et les autres places de la Phénicie étaient, pour ainsi dire, des villes grecques. La Bible fait mention des tombeaux des rois de la famille de David, de celui d'Absalon, du mausolée magnifique que Schebna avait fait tailler pour lui, à grands frais, dans le roc ; mais nulle part, dans ce livre, on ne trouve quelque allusion au monument le plus remarquable qui existe, soit à Jérusalem, soit dans les environs. Nous ignorons si ce tombeau a jamais renfermé les corps de ceux à la sépulture desquels il était destiné. Des voyageurs du XVIIe siècle disent n'y avoir pas rencontré d'ossements. Un savant missionnaire assure avoir vu quelques os qui provenaient de ces tombeaux. Ces deux témoignages ne sont pas plus concluants l'un que l'autre. On conçoit qu'après tant de siècles, à la suite de tant de révolutions, les corps déposés dans ces caveaux auraient pu disparaître entièrement, sans laisser aucune trace. Et, d'un autre côté, quelques morts auraient pu être placés dans ces souterrains bien longtemps après l'époque où ces monuments furent creusés dans le roc. Il est probable, également, que le temps ne permit pas d'élever au-dessus un édifice pyramidal ou autre, qui en aurait formé le couronnement. Et cette circonstance peut expliquer pourquoi Josèphe, parlant de ce monument en termes si succincts, le désigne, non pas par les mots Μνημεία βασιλικά, mais par celui de Σπήλαια βασιλικά (les caves royales). De là vient, sans doute, que les écrivains qui ont parlé de Jéru-

salem ne font aucune mention d'un tombeau si admirable et si digne d'attirer les regards. D'ailleurs, une circonstance particulière semble déposer contre la haute antiquité de cette excavation. Au rapport d'un judicieux missionnaire, le père Mariano Morone da Maleo[1], l'an 1648 de notre ère, on découvrit au pied de la porte du monument un gros fragment de bronze, qui avait évidemment fait partie de cette porte et en constituait un des gonds. Or, si l'existence de ce tombeau avait remonté jusqu'au temps de David, il est probable que les gonds et les autres ornements de la porte auraient été formés de cuivre et non de bronze.

A qui donc faut-il attribuer le dessein et l'exécution d'un travail aussi gigantesque? On ne peut, à cet égard, rien offrir de certain; puisque nous ne trouvons ni un passage ni une inscription qui nous donne la moindre lumière sur ce sujet intéressant, qui offre même une simple allusion et nous permettent ainsi de former une conjecture tant soit peu plausible. MM. Robinson et Smith ont pensé que ce monument était identique avec le mausolée d'Hélène, reine d'Adiabène. Mais cette opinion, qui, au premier coup d'œil, paraît ingénieuse, ne saurait être admise : elle est contraire au texte de Josèphe, qui, après avoir parlé du monument d'Hélène, ajoute : « Ensuite le mur de Jérusalem s'étend le long des caves royales. » Du reste, Pausanias, saint Jérôme ont confondu ce monument avec celui d'Hélène.

[1] *Terra-Santa nuovamente illustrata*, tom. I. p. 234.

Les voyayeurs du moyen âge, saint Antonin, Phocas, Wildebrand et tant d'autres, ont passé ce monument sous silence.

Si, toutefois, on peut, quoique avec une extrême réserve, hasarder une hypothèse, je soupçonne que l'auteur de cet ouvrage fut Hérode le Grand. On ne manquera pas de m'objecter que, suivant le témoignage de Josèphe, il existait un autre monument, appelé le *monument d'Hérode*, et que ce monument, qui subsiste encore, est, sur tous les points, bien inférieur aux *tombeaux des rois*. Mais il faut distinguer les époques. Hérode, arrivant au trône, étant encore mal affermi, et ne jouissant que d'un pouvoir dont la possession lui était disputée avec raison, ne ressemblait pas à ce qu'il fut au bout de quelques années. Dans les commencements de son règne, il put, suivant l'exemple d'un grand nombre de souverains de l'Orient, faire disposer un tombeau qui devait recevoir son corps. On conçoit que ce monument, par suite de la position précaire où se trouvait l'auteur, devait offrir des proportions peu étendues et une magnificence médiocre. Mais, plus tard, quand ce même prince, parvenu au comble de la grandeur et des richesses, se vit en état de rebâtir le temple de Jérusalem, et d'exécuter tant de monuments somptueux, dont la magnificence nous étonne, il put concevoir l'idée de faire préparer pour lui et pour toute sa famille un mausolée plus admirable que tout ce qui avait jusqu'alors existé en ce genre, soit à Jérusalem, soit dans la Judée. Le prince qui avait pu faire reconstruire le temple, élever ces ma-

gnifiques tours, Antonia et autres, bâties en marbre, avec une prodigieuse perfection de travail ; qui avait relevé, en partie, les murs de Jérusalem et du temple, ces murs dont la solidité avait excité l'admiration de Tite, et contre lesquels avaient été dirigées, sans aucun fruit, les plus puissantes machines de guerre des Romains ; ce prince, dis-je, qui avait fait élever, avec des dépenses inouïes, tant de monuments de tous genres, était, probablement, seul en état de faire exécuter ces somptueuses excavations. Mais, comme la Providence se plaît souvent à déjouer les calculs de l'ambition, il est probable que ce monument resta inoccupé, et, peut-être, aucun des princes de la famille d'Hérode ne fut-il déposé dans ces souterrains somptueux.

Avant de terminer cette discussion, je dois m'arrêter un instant pour repousser une accusation grave, mais j'ose dire, fort injuste, qui a été intentée contre un des écrivains de la Bible. Si l'on en croit l'auteur du mémoire, Néhémie, en racontant une excursion qu'il fit autour de Jérusalem, a donné des détails si peu précis, si embrouillés, que « c'est, dit-il, à ne pas s'y reconnaître. » Mais je ne saurais admettre cette assertion. Si l'on ne se reconnaît pas dans le récit de l'écrivain sacré, la faute, je crois, n'en est pas à Néhémie, mais à l'interprète, qui n'a pas bien saisi le texte de l'auteur. Est-il vraisemblable qu'un homme important, tel qu'était Néhémie, qui était venu tout exprès à Jérusalem pour en relever les murs, ait pu, soit volontairement, soit par ignorance, dénaturer ce qui concernait la topographie de cette ville? Pour moi, je ne

vois dans la narration de Néhémie aucune inexactitude, rien qui présente une difficulté réelle. Voici de quelle manière l'écrivain s'exprime : « Arrivé à Jérusalem, j'y restai trois jours. Puis, je me levai, durant la nuit, accompagné de peu de personnes, et sans avoir révélé à qui que ce fût le dessein que Dieu m'avait inspiré, relativement à Jérusalem. Je n'avais avec moi qu'une bête de somme, sur laquelle j'étais monté. Je sortis, la nuit, par la *porte de la vallée*, me dirigeant vers la *fontaine du dragon* et la *porte du fumier*. J'explorai les murs de Jérusalem, qui étaient dégradés, et dont les portes avaient été consumées par les flammes. Je passai devant la porte de la fontaine et la *piscine du roi*. L'animal que je montais ne pouvait pas avancer. Je remontai le torrent lorsqu'il était encore nuit. Je continuai ma marche, et je revins à la porte de la vallée. » Cette narration me paraît tout à fait claire. Néhémie, arrivé à Jérusalem, et craignant d'être traversé dans ses projets par la paresse et l'insouciance des nouveaux colons, qui, jusqu'alors, n'avaient pas songé à relever les murs de leur patrie ; ne voulant, sur cette matière, s'en rapporter qu'à ses propres yeux, partit avant le jour pour aller inspecter l'état où se trouvaient les débris des remparts de la ville sainte. Il sortit par la porte qui débouchait sur la vallée de Hinnom, côtoya le midi de la montagne de Sion, se dirigea vers le grand réservoir appelé *piscine du roi*. Probablement, l'obstacle qui empêchait son cheval de passer provenait des pierres amoncelées par suite de la démolition des murs. Après avoir contourné une partie de Jérusalem,

il s'engagea dans le lit du torrent de Cédron, et arriva au lieu d'où il était parti. Tout cela, comme je l'ai dit, ne présente aucune difficulté réelle. S'il reste encore dans le récit de Néhémie quelque chose de tant soit peu obscur, rappelons-nous que, depuis le temps où écrivait cet historien, une catastrophe épouvantable, une ruine complète vint fondre sur Jérusalem. Et il est peu étonnant qu'une pareille révolution ait apporté de légères modifications dans la nature et la configuration du terrain.

MÉMOIRE

SUR

DARIUS LE MÈDE ET BALTHASAR

ROIS DE BABYLONE.

On se rappelle cette scène éminemment dramatique, où Balthasar, roi de Babylone, au milieu du tumulte et du scandale d'une orgie bruyante, vit avec effroi une main qui traçait sur la muraille de la salle une série de caractères inconnus. On se souvient que Daniel, mandé pour expliquer cette écriture mystérieuse, porta au comble la frayeur du monarque, en lui signifiant, de la part de Dieu, que son règne et sa vie étaient arrivés à leur terme, et que son empire allait être livré aux Mèdes et aux Perses. L'événement suivit de près cette révélation terrible; car, dans la nuit même, Balthasar périt de mort violente, et Darius le Mède régna à Babylone.

Quel est ce prince dont le nom est resté complétement

inconnu aux historiens grecs et latins, mais dont l'existence ne saurait être révoquée en doute, puisqu'elle nous est indiquée par un témoin oculaire des catastrophes qui accompagnèrent la prise de Babylone? Une pareille question était bien propre à piquer la curiosité des amateurs de l'antiquité et de l'histoire; aussi a-t-elle été l'objet de nombreuses recherches; et toutefois, les renseignements recueillis sur cette matière n'ont pas encore acquis un degré de certitude qui rende de nouvelles méditations entièrement superflues. Les hypothèses auxquelles a donné naissance ce point de chronologie sont au nombre de cinq, que je vais soumettre successivement à un examen scrupuleux.

Les uns ont vu dans Darius ce Cyaxare qui, si l'on en croit Xénophon, fut fils d'Astyage le beau-père de Cyrus.

D'autres ont cru y reconnaître Neriglissar, roi de Babylone, dont le nom se trouve indiqué dans les récits de Bérose, de Mégasthène.

D'autres l'ont confondu avec Darius, fils d'Hystape.

D'autres, comme Joseph Scaliger, ont pensé que Darius le Mède était le même que Nabonnède ou Labynète.

D'autres enfin ont supposé que Darius était un prince mède, auquel Cyrus, en reconnaissance de ses services, avait conféré la satrapie de Babylone.

La première opinion, qui semble s'accorder beaucoup mieux qu'aucune autre avec le récit de Daniel, avait longtemps obtenu les suffrages des historiens les plus éclairés. Et après avoir été combattue, réfutée, avec plus ou moins de succès, elle a été pleinement adop-

tée par les critiques, qui, dans ces derniers temps, ont écrit sur cette partie des annales de l'antiquité, tels que Vitringa, Dom Clément, MM. Berthold, Gesenius, Winer, Hengstenberg, Rosenmüller, etc. Toutefois, de graves objections s'élèvent contre la vérité de la narration consignée dans la Cyropédie. Je ne m'arrêterai point ici à relever les fautes et les erreurs de tout genre que renferme cet ouvrage, les nombreux faits, qui, pour être agréables et intéressants, n'en sont pas moins en opposition formelle avec ce que nous connaissons des mœurs, des opinions des peuples orientaux. Je ne m'attacherai point à prouver que la Cyropédie, sur tous les points, offre, non pas une histoire véridique, mais un roman, dont le charme entraîne partout et séduit les lecteurs, mais qui ne saurait soutenir l'examen d'une critique sévère et impartiale. Cette assertion a été soutenue avec talent et succès par des écrivains habiles, et rien de solide n'a pu être opposé à leurs arguments.

Je sais toutefois qu'une narration romanesque peut contenir des faits réels et avoués par l'histoire ; et l'existence de Cyaxare pourrait, à la rigueur, être considérée comme véritable, sans que le reste des récits perdît pour cela son caractère fabuleux ; mais je crois qu'il n'en est pas ainsi. En effet, Xénophon prend soin de se donner à lui-même le démenti le plus formel. Dans deux passages de la *Retraite des dix mille*, parlant de deux villes situées sur la ville orientale du Tigre, il atteste que ces places avaient été complétement ruinées à l'époque où les Perses enlevèrent aux Mèdes l'empire de

l'Asie. Or, une pareille catastrophe n'eut lieu qu'une fois, lorsque le farouche Astyage succomba sous les armes victorieuses de Cyrus. Par conséquent, le récit de la Cyropédie, qui nous représente l'empire de l'Orient passant de la manière la plus tranquille, et sans aucune convulsion, d'Astyage à son fils Cyaxare, et de celui-ci à Cyrus, ne peut être qu'une narration fausse et romanesque. D'ailleurs, il est impossible de supposer que Daniel, qui écrivait à Babylone, et qui était contemporain des événements qu'il raconte, se soit grossièrement trompé, en changeant sans motif le nom du prince dont il avait été le ministre, et substituant la dénomination de Darius à celle de Cyaxare. En outre, Darius est signalé comme fils d'Assuérus ; donc il n'était pas fils d'Astyage ; car ces deux noms ont trop peu de ressemblance pour qu'ils aient été confondus par un homme qui vivait à la cour et qui avait tant de moyens d'être instruit de la vérité. Enfin, une réflexion se présente naturellement à notre esprit.

Il est trop vrai que le souvenir des bonnes actions ne laisse souvent dans le cœur des hommes que des impressions fugitives, tandis que la mémoire du mal s'y grave en traits ineffaçables. Qu'un monarque ait consacré toute sa vie à faire le bonheur des peuples soumis à son gouvernement, peut-être des sujets ingrats méconnaîtront ses nobles qualités ; et l'histoire, dont on nous peint les arrêts comme éminemment équitables, flétrira peut-être du nom de fainéant le prince qui n'aura pas su faire autre chose que du bien, et qui, dans sa confiance trop naïve, aura cru que le soin de rendre les hommes heureux, pou-

vait former un digne emploi des moments d'un souverain, et lui donner quelques droits à un peu d'amour et de reconnaissance. Mais qu'un tyran ait effrayé son siècle par sa rigueur impitoyable, par une férocité brutale, son nom, voué à l'exécration publique, se transmettra d'âge en âge, et conservera à coup sûr une triste mais impérissable célébrité. Or, cette observation s'applique parfaitement à Astyage; après tant de siècles, après tant de révolutions et de catastrophes qui ont bouleversé l'Asie et ensanglanté ses plaines, ce tyran a conservé, dans la mémoire des peuples orientaux, la plus odieuse réputation. Le nom d'*Adjdeha*, ou, suivant la prononciation arménienne, *Adjiahak*, d'où les Grecs ont formé le nom d'*Astyage*, et les Arabes celui de *Dahhak*, est, pour les peuples de l'Asie, le prototype du despotisme et de la cruauté. Son nom, dans la bouche des poëtes et des prosateurs orientaux, est devenu comme ailleurs celui de Néron :

Aux plus cruels tyrans la plus cruelle injure;

ce qui confirme pleinement l'idée qu'Hérodote nous donne du caractère de ce prince; au milieu des fables qui, dans les traditions orientales environnent l'histoire du monarque mède, on reconnaît facilement les principaux traits du récit de l'annaliste grec. Les Arabes et les Persans ont été embarrassés relativement à Adjdeha; ils en ont fait tantôt un Assyrien, tantôt un Arabe. Ces assertions contradictoires prouvent seulement un point, que, d'après les traditions, ce prince était étranger à la Perse

proprement dite; or, comme les Orientaux, en général, n'ont sur l'existence des Mèdes que des notions vagues et incohérentes, il est peu étonnant qu'ils n'aient trop su à quel peuple rattacher ce prince si malheureusement célèbre.

Dans les histoires orientales, Feridoun, dérobé à la cruauté du tyran et élevé à la campagne, parvient à délivrer son pays du joug de fer qui pesait sur lui. Tout ceci nous rappelle, sauf quelques circonstances fabuleuses, l'histoire de Cyrus, telle que nous la donne Hérodote. Suivant les traditions de l'Orient, Adjdeha ou Dahhak, vaincu par Feridoun, fut envoyé par ce prince au mont Demavend ou Dunbavend, où il fut lié et renfermé dans une caverne. Cette narration mythologique semble venir à l'appui du récit de Ctésias, qui atteste qu'Astyage, étant tombé au pouvoir de Cyrus, fut épargné par le monarque, qui lui conféra le gouvernement de l'Hyrcanie.

Enfin, Moïse de Chorène, qui, comme Arménien, devait bien connaître l'histoire des Mèdes, assure, de la manière la plus expresse, qu'Astyage est le même prince qui, dans les traditions mythologiques des Perses, a reçu le nom de *Dahhak*, et le surnom de *Biourasp*.

Si, comme on vient de le voir, tous les témoignages des historiens s'accordent pour confirmer les récits que nous donnent Hérodote et Ctésias, sur le règne et les cruautés d'Astyage, ainsi que sur sa défaite par Cyrus, il devient impossible d'admettre les assertions de Xénophon, sur la bonhomie de ce monarque, sur son fils Cyaxare, et

sur tant d'autres faits plus agréables qu'instructifs, répandus dans la Cyropédie.

Plusieurs savants du XVIIIe siècle, tels que le président Bouhier, MM. Larcher, de Sainte-Croix, ayant entrevu quelques-unes de ces objections, et s'étant convaincus que la Cyropédie de Xénophon n'était autre chose qu'un agréable roman, ont cherché à expliquer d'une autre manière l'existence de Darius le Mède. Ils ont supposé que ce prince était identique avec Neriglissar, qui, suivant l'assertion de Bérose et de Mégasthène, était beau-frère d'Évilmérodak, et qui, après avoir assassiné ce prince, régna quelque temps à Babylone. Mais cette hypothèse, quoique défendue par le suffrage imposant de savants si respectables, ne me paraît pas appuyée sur des arguments parfaitement solides.

1° Rien n'indique en aucune manière que Neriglissar ait été Mède d'origine. Son nom même, qui est purement babylonien, semble déposer contre une pareille assertion. Il est donc bien plus naturel de croire que ce Nériglissar était un Chaldéen d'une naissance illustre, et qui avait été jugé digne de s'allier avec la famille royale.

2° Ce monarque, parvenu au trône par un crime atroce, régna, disent les historiens, quatre années entières. Or, il paraît, par le récit de Daniel, que Darius tint deux années seulement les rênes de l'administration.

Au reste, cette assertion ne doit pas être prise à la lettre. Dans deux endroits du récit de Daniel, il est fait mention du règne de Darius ; et le prophète n'indique aucune autre année du même règne. D'un côté, il est certain que cette

expression « la première année » désigne, d'une manière claire, que ce règne a duré plus d'un an. Et d'un autre, comme aucun fait, appartenant à une année subséquente, ne se trouve indiqué dans la narration du prophète, on peut supposer, sans invraisemblance, que le monarque dont il est question n'aura pas prolongé son règne au-delà de la seconde année.

3° Le caractère audacieux d'un usurpateur, qui, pour se frayer la route au trône, n'avait pas hésité à tremper ses mains dans le sang de son beau-frère, n'avait sans doute rien de commun avec ces inclinations douces, faibles et pacifiques que Daniel attribue constamment à Darius.

4° Si Neriglissar avait été un Mède réfugié à Babylone, admis dans la famille royale et porté au trône par ses intrigues, il est visible qu'il aurait mis tous ses soins à faire oublier son origine et à gouverner d'après les lois reçues chez les Babyloniens. Or, nous voyons dans les récits de Daniel, que les Chaldéens, lorsqu'ils veulent obtenir de Darius les décisions les plus étranges, au lieu de lui citer les lois de leur patrie, invoquent uniquement les coutumes observées chez les Mèdes et les Perses. Une pareille idée aurait eu sans doute quelque chose de bizarre, pour ne pas dire de monstrueux, et n'aurait jamais pu entrer dans l'esprit d'hommes aussi éclairés et aussi adroits que l'étaient les Chaldéens. D'ailleurs, en supposant, ce qui est bien loin d'être vraisemblable, que Neriglissar fût Mède d'origine, il était domicilié depuis longtemps à Babylone, et s'était allié à la famille du roi ; par conséquent il aurait perdu son titre d'étranger et serait devenu entièrement

Babylonien. Or, dans ce cas, Daniel aurait-il pu dire, en parlant à Balthasar : « Votre empire va être donné aux Mèdes et aux Perses. » Une pareille locution signifie évidemment que Babylone devait passer sous la domination des deux peuples. Et la prédiction aurait été bien mal accomplie, si un souverain d'origine mède, mais naturalisé à Babylone, s'était assis pendant quatre années sur le trône de cette ville ; l'expression eût été complétement impropre. Dans cette circonstance, le prophète aurait pu dire tout au plus : « Votre empire sera donné à un Mède, » mais non point « aux Mèdes, » ce qui forme une grande différence.

5° D'après le récit de Daniel, il paraît que Cyrus succéda immédiatement à Darius. Dans le chapitre du prophète qui concerne l'idole de Bel, et qui ne se trouve que dans le texte grec, on lit ces mots : « Le roi Astyage, ayant été réuni à ses pères, son empire passa à Cyrus le Perse. » Or, entre Neriglissar et Cyrus, il y eut une série de plusieurs rois qui occupèrent successivement le trône. Daniel se serait-il exprimé comme on vient de le voir, si l'occupation du trône par Cyrus eût été la suite d'une guerre acharnée, d'une catastrophe terrible ? Et les expressions du prophète n'indiquent-elles pas clairement que Cyrus recueillit tranquillement et par droit d'héritage la succession que laissait vacante la mort de son prédécesseur ?

Au reste, il est facile de voir que le nom d'Astyage, qui se trouve dans le texte grec, a dû probablement son origine à une faute de copiste, qui aura peut-être

écrit *Astyage*, au lieu de *Darius*, neveu d'*Astyage*.

Et rien n'empêcherait de croire que Darius fut, en effet, non pas le fils du roi Astyage, car il est appelé par Daniel fils d'Assuérus, mais neveu d'Astyage.

Un savant distingué, feu M. Clavier, émit, il y a plusieurs années, au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une hypothèse différente : il prétendit que Darius le Mède devait être considéré comme identique avec Darius, fils d'Hystaspe. Cette opinion n'était point nouvelle, car elle avait déjà été proposée dans le XVIe siècle par le docte Génébrard. Mais je ne saurais souscrire à cette conjecture, qui, si je ne me trompe, peut être repoussée par des raisons extrêmement solides. D'abord il serait peu naturel de croire que Daniel eût vécu jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspe. Dans ce cas, le prophète aurait poussé sa carrière jusqu'à un terme qui dépasserait de beaucoup la limite ordinaire de la vie humaine. Toutefois, si le fait était attesté par des témoignages authentiques, il faudrait nécessairement se rendre à l'évidence, et admettre un exemple de longévité d'autant plus remarquable que, sous le règne de Darius, Daniel fut chargé des fonctions les plus pénibles de l'administration d'un grand empire; mais, bien loin que cette assertion soit appuyée sur des preuves historiques, elle est démentie complétement par les récits de Daniel lui-même. En effet, 1° il nous apprend que Cyrus succéda à Darius; ce qui ne permet pas de confondre ce prince avec Darius, fils d'Hystaspe. 2° Dans le premier chapitre du même prophète, il est dit expressément qu'il

vécut seulement jusqu'à la première année du règne de Cyrus, ce qui ne doit pas, toutefois, être pris à la lettre, puisque Daniel lui-même raconte un fait qui eut lieu la troisième année du règne de Cyrus ; mais ces deux passages n'impliquent pas, comme on l'a supposé, une contradiction. Lorsque Daniel réunit, pour la première fois, les morceaux qui composent son livre, Cyrus était alors dans la première année de son empire. Mais le prophète ayant prolongé sa carrière au-delà de ce terme, rien ne l'empêcha d'intercaler dans son recueil un fait d'une date postérieure. 3° Le caractère bon, timide et franc de Darius le Mède, ne ressemble guère à cette humeur ambitieuse et fière que l'histoire donne au fils d'Hystaspe. Enfin, Daniel, s'il avait voulu parler de Darius, fils d'Hystaspe, ne l'aurait pas désigné par le titre de Mède, puisque ce prince, comme tous les écrivains l'attestent, était Perse d'origine. Par conséquent, l'historien sacré n'aurait pu, sans une grave erreur, distinguer ce prince de Cyrus, en donnant au premier le nom de *Mède*, et au second, celui de *Perse*.

Alphonse Desvignoles a supposé que le Darius de Daniel était un prince mède, à qui Cyrus, en récompense de ses services, avait, après sa victoire, donné la satrapie de Babylone. Mais cette assertion, tout ingénieuse qu'elle est, ne laisse pas que de donner matière à de graves objections. D'abord, si Darius avait été un simple satrape, Daniel n'aurait pas, en parlant de lui, employé ces expressions : *Darius régna à Babylone, Cyrus régna après Darius*. Ces locutions eussent été complétement impro-

pres. D'ailleurs, nous voyons Darius, à son avénement au trône, diviser l'empire en un grand nombre de gouvernements, ce qui exclut tout à fait l'idée d'un simple satrape. D'un autre côté, les demandes que les Chaldéens adressèrent à Darius, et qui sont elles-mêmes déjà si extraordinaires, deviendraient tout à fait absurdes, si celui à qui elles auraient été proposées eût été seulement gouverneur d'une grande province. Des empiétements sur l'autorité souveraine eussent été peu compatibles avec le caractère doux et faible de Darius, et auraient été vus de mauvais œil par un monarque tel que Cyrus, éminemment fier et jaloux de son autorité.

Après avoir, autant qu'il m'a été possible, réfuté les assertions émises par mes prédécesseurs, je vais maintenant exposer quelles sont mes idées sur cette matière. Pour pouvoir présenter à cet égard une opinion qui ait au moins le mérite de la vraisemblance, il faut se reporter en esprit à une époque antérieure à la prise de Babylone, et examiner quelle dut être et quelle fut, en effet, la politique de Cyrus.

Ce prince avait vaincu Astyage, car je ne crois pas que l'on puisse révoquer en doute un fait aussi bien constaté. Mais il faut observer que, dans cette circonstance, le héros perse ne s'était pas réellement présenté comme un ennemi des Mèdes. Au contraire, il semblait n'avoir pris les armes que pour céder aux sollicitations d'une partie de la noblesse. Il s'était annoncé comme un auxiliaire bénévole, qui voulait seconder les efforts de cette nation guerrière, et l'arracher à la tyrannie insupportable sous

laquelle la faisait gémir un despote cruel. Par cette politique adroite, Cyrus avait eu l'art de diviser la nation en deux partis. Sans doute, une portion de la population s'était volontiers rangée sous ses drapeaux, et il n'avait eu à combattre sérieusement que ceux qui tenaient à Astyage par les liens de l'intérêt ou par d'autres motifs ; et ce fait explique comment deux batailles seulement purent soumettre à Cyrus toute la Médie. Mais, après la défaite d'Astyage, tout était loin d'être terminé. Il fallait persuader aux Mèdes que leur honneur était intact ; qu'ils n'avaient point été vaincus, et qu'ils conserveraient dans son entier l'empire qu'ils exerçaient sur une bonne partie de l'Orient ; Cyrus s'attacha donc à convaincre les Mèdes que, loin d'avoir été humiliés dans la lutte qui venait de s'engager, ils s'étaient fortifiés réellement, puisque leur alliance intime avec les Perses leur assurait, au lieu de sujets jaloux et remuants, des auxiliaires dévoués et intéressés à la consolidation de leur puissance ; et qu'enfin, à un empire mède, allait succéder un empire médo-perse. Mes idées à cet égard ne reposent point sur de simples conjectures ; mais elles sont appuyées par tout ce que nous connaissons de l'histoire de l'Orient à cette époque.

Dès ce moment, les Mèdes obtinrent, du moins en apparence, une suprématie réelle et évidente. Cyrus fit adopter aux Perses le costume des Mèdes. Dans le langage de la chancellerie, tout était fait au nom des Mèdes et des Perses, et toujours le premier de ces deux noms se trouvait placé en première ligne. Dans le livre de Da-

niel, nous trouvons partout ces mots : *Il a plu aux Mèdes et aux Perses; voilà ce qu'ordonnent les lois des Mèdes et des Perses.* Dans le livre d'Esther, nous retrouvons absolument les mêmes expressions. Les mots de Mèdes et Perses devinrent inséparables, pour désigner les dominateurs de l'Orient. Ils sont employés concurremment chez les écrivains grecs, et nous les voyons même réunis dans un passage de la Vie d'Alexandre, par Arrien ; et l'habitude de voir les Mèdes figurer en première ligne dans les affaires de l'Orient, a produit chez les Grecs cette expression de *guerre Médique*, employée souvent au lieu de *guerre Persique.* De là vient que Juvénal a dit, en parlant de Xerxès : *Epotaque flumina Medo.* Dans un mémoire lu à l'Académie des belles-lettres, il y a plusieurs années, je crois avoir prouvé qu'une expression analogue à celle de *Médo-Perse,* celle d'*iran ou aniran*, s'était perpétuée en Orient sous le règne des rois Sassanides, et avait été adoptée par tous les historiens de l'Arménie.

Dans la prophétie d'Isaïe, ainsi que dans celle de Jérémie, il est fait mention de l'armée des Mèdes, qui doit marcher contre Babylone et réaliser la ruine de cette ville. Et en effet, quand on compare l'immense étendue de l'empire des Mèdes avec les limites étroites dans lesquelles était circonscrit le petit royaume héréditaire de Cyrus, je veux dire la province de Perse, on sent bien que, dans la coalition qui renversa Babylone, les Mèdes occupaient incontestablement le premier rang, et que les Perses jouaient un rôle secondaire.

Les choses étant ainsi, on peut présumer que Cyrus, au milieu de sa victoire, n'aurait pu songer à blesser vivement l'orgueil des Mèdes, en les sommant de le reconnaître pour roi. Cette prétention les aurait, je crois, d'autant plus choqués, que Cyrus, malgré ses exploits, appartenait à une nation que les Mèdes avaient jusqu'à ce jour regardée comme n'occupant que le second rang dans la hiérarchie de l'Orient. Sans doute, Cyrus, dans son ambition active et insatiable, rêvait déjà le projet de s'asseoir sur le trône de l'Asie. Mais, en politique adroit, il sentait que les choses n'étaient pas mûres, et qu'il devait bien se garder, en affichant des prétentions exorbitantes, peu en harmonie avec sa fortune encore mal assurée, de compromettre sa gloire et ses espérances futures ; puisque, s'il eût maladroitement blessé les préjugés et l'orgueil national des Mèdes, il se serait exposé à voir toute la nation se réunir contre lui, et aurait eu à combattre ceux qui naguère, marchant sous ses étendards, lui avaient ouvert le chemin de la victoire.

Dans une circonstance aussi délicate, il est probable que Cyrus tint une conduite telle que sa haute prudence devait la lui suggérer. Au lieu de prétendre lui-même à l'empire, il engagea les Mèdes à se choisir un maître pris dans leur sein, et se réserva l'honneur d'être le lieutenant du nouveau souverain. Mais on peut croire que Cyrus, en homme adroit et rusé, eut l'art de diriger les suffrages et de les faire tomber sur un prince d'une origine illustre, mais déjà d'un âge avancé, sans enfants, et dont le caractère doux et pacifique devait laisser à Cyrus la

chance de régner en réalité sous le nom d'un autre. Ce nouveau monarque fut sans doute le Darius fils d'Assuérus, dont Daniel nous a conservé le nom et l'histoire. Le caractère de ce prince, tel que je viens de le tracer, nous est bien présenté dans les récits du prophète, qui nous le montrent partout comme un homme bon, humain et se laissant gouverner facilement par des insinuations étrangères.

Cependant, Cyrus, à la tête des troupes médo-perses, portait au loin ses armes victorieuses, étonnait l'Asie de ses exploits rapides, et était vanté dans le monde entier comme un conquérant infatigable et invincible.

Après la conquête de Babylone, Darius établit sa résidence dans cette ville, qui passait avec raison pour la plus importante des cités de l'Orient. C'est là qu'après un règne de deux années il termina tranquillement sa carrière. Il est probable que ce prince ne laissa point d'enfant, et Cyrus se trouva naturellement héritier de l'empire de l'Asie. Il est possible que, dans cette circonstance, les Mèdes aient vu avec un secret déplaisir l'avénement de ce prince au trône ; sans doute, ils auraient mieux aimé voir la couronne passer à un souverain de la nation et non pas à un Perse. Mais leurs vœux à cet égard ne pouvaient se réaliser. Cyrus, par ses nombreux exploits, avait consolidé sa puissance, était devenu l'idole des troupes, l'objet de l'admiration de tout l'Orient. Tout contribuait donc à l'appeler au trône; les Mèdes n'auraient pu, sans une haute imprudence, s'opposer au torrent; et ils aimèrent mieux, sans doute, souffrir patiem-

ment ce qu'ils ne pouvaient empêcher. Au reste, nous voyons, par le livre de Daniel, que Cyrus ne commença à compter la première année de son règne qu'au moment de la mort de Darius.

Enfin, rien n'empêche de croire que Cyrus ait porté constamment et pendant la vie de Darius le titre de roi de Perse. Nous savons par l'ancienne histoire de l'Orient que, dans tous les temps, à toutes les époques, tandis que l'Asie était soumise à un seul souverain, chaque pays n'en avait pas moins son roi particulier, qui, tout en gouvernant ses États avec une autorité absolue, reconnaissait la prééminence du monarque suprême, était tenu de marcher sous ses drapeaux, de lui payer des contributions plus ou moins fortes, et de combattre, en toute circonstance, pour la défense et la prospérité de l'empire. C'est ainsi que dans l'Europe, au moyen âge, de grands vassaux, investis souvent d'un pouvoir immense, n'en relevaient pas moins d'un seigneur suzerain, auquel ils devaient foi et hommage. Et ce que je viens de dire n'est pas appuyé sur une vaine supposition ; car nous voyons chez les anciens Perses, ainsi que sous les dynasties des Arsacides et des Sassanides, des rois de l'Atropatène, de la Bactriane et de l'Élymaïde, etc., qui tous relevaient du roi des rois, monarque de l'Asie.

Mais, dira-t-on, si ce Darius a réellement occupé, durant plusieurs années, le trône de l'Orient, comment son nom est-il resté complétement inconnu aux historiens grecs et latins ? Ce silence peut, ce me semble, s'expliquer d'une manière naturelle. Il paraît certain que Darius

n'avait à peu près que le titre de roi. Le commandement des armées et toute la puissance réelle appartenaient à Cyrus ; les peuples de l'Orient s'accoutumaient à voir en lui leur véritable souverain, sans trop s'embarrasser peut-être du faible monarque qui végétait paisiblement dans les palais d'Ecbatane et de Babylone. D'un autre côté, les Perses qui, comme on peut le croire, étaient jaloux de la suprématie des Mèdes, fiers des trophées de leur chef, le montraient comme le monarque réel de l'Orient, et s'appliquaient, autant qu'il dépendait d'eux, à éclipser le faible rival de ce prince. Aussi, Hérodote qui, probablement, n'avait pas poussé ses voyages jusqu'à Babylone, mais avait appris de la bouche des Perses les faits qu'il raconte, n'avait point entendu prononcer le nom de Darius. Xénophon qui, dans le cours de sa retraite, et en suivant les bords du Tigre, avait pu voir des Mèdes et obtenir d'eux des éclaircissements historiques, avait peut-être entendu parler de Darius. Mais, soit que ceux à qui il devait ces renseignements eussent, sur leur propre histoire, des connaissances imparfaites, soit qu'il eût mal compris leurs récits, soit qu'il eût cédé trop facilement au plaisir d'embellir et de farder la vérité, il substitua à Darius un Cyaxare inconnu dans l'histoire, mais dont il se servit habilement pour répandre sur son ouvrage un intérêt romanesque.

Je viens de dire que, suivant ma conviction, Hérodote, dans le cours de ses voyages, n'a jamais visité ni l'Assyrie ni Babylone ; tel était aussi le sentiment d'Alphonse Desvignoles. Je n'ignore pas que le président Bouhier, dont

l'opinion a été complétement admise par le docte M. Larcher, a cru pouvoir démontrer que l'historien grec avait eu réellement sous les yeux ce qu'il raconte des merveilles de Babylone; mais, malgré tout ce qu'a d'imposant l'autorité de savants aussi respectables, j'avoue que je n'ai vu, dans le texte d'Hérodote, aucun fait qui confirmât cette assertion. L'historien n'a dit nulle part qu'il parlât comme témoin oculaire. Et les passages dont on a conclu qu'il était allé jusqu'à Babylone et qu'il avait séjourné dans cette ville, ne disent, je crois, rien de semblable. Quand Hérodote, parlant d'un temple et d'une idole que renfermait Babylone, dit : « Je ne les ai pas vus; mais je rapporte ce que disent les Chaldéens. » Ces paroles n'indiquent pas, comme le croit le président Bouhier, que l'historien avait eu sous les yeux tous les autres monuments dont il a donné la description. Ce raisonnement pourrait avoir quelque chose de spécieux si, dans le passage en question, Hérodote eût fait mention seulement de la statue d'or enlevée par Xercès; et, dans ce cas même, aurait-il été nécessaire d'annoncer que l'on n'avait pas vu un monument qui n'existait plus ? Mais comme l'assertion d'Hérodote a pour objet, non-seulement l'idole d'or, mais le temple et ses accessoires, je demande, si l'écrivain avait réellement visité Babylone, aurait-il négligé de voir un édifice si remarquable, tandis qu'il aurait exploré avec soin les autres merveilles renfermées dans les murs de cette cité fameuse? Ainsi, comme je crois pouvoir l'admettre, l'expression : « je ne les ai pas vus, » tombe non-seulement sur l'idole de Jupiter ou Bel,

mais sur tous les monuments de Babylone. Hérodote a voulu, ce me semble, indiquer que, dans la description qu'il donne de Babylone, il n'avait point parlé comme témoin oculaire ; mais qu'il s'était borné à transcrire les récits que lui avaient faits les Chaldéens. Or, pour entendre leurs discours, il n'avait pas eu besoin de passer l'Euphrate. Depuis la chute de Babylone, des Chaldéens s'étaient répandus dans tout l'Orient, portant avec eux une réputation de science, et principalement le goût de l'astrologie judiciaire. Probablement Hérodote, soit à Tyr, soit dans quelque autre ville de l'Asie, put converser avec des Chaldéens qui lui donnèrent, sur la topographie de leur pays, les détails qu'il recueillit de leur bouche et qu'il consigna dans son histoire. Et l'on peut supposer que ces hommes, mus par un sentiment excessif de patriotisme, ne manquèrent pas de mêler à leurs récits une teinte plus ou moins grande d'exagération. Si l'écrivain grec parle des renseignements qu'il avait obtenus de plusieurs Perses fort instruits de l'histoire de leurs nations, il put, sans aller jusque dans la Perse, recueillir ces renseignements précieux; car on peut croire qu'à l'époque où il écrivait, les villes de l'Asie mineure, de la Phénicie, de l'Égypte, étant sous la domination des successeurs de Cyrus, on devait y rencontrer un certain nombre de Perses, dont plusieurs avaient eu occasion d'apprendre la langue grecque.

Au reste, est-il bien certain que les anciens aient entièrement ignoré l'existence de Darius le Mède?

Nous lisons, dans les récits de quelques écrivains

grecs, que les *dariques*, ces pièces de monnaie qui avaient cours dans l'empire perse, tiraient leur dénomination, non pas de Darius fils d'Hystape, mais d'un prince de même nom plus ancien. Or, on peut croire que le prince indiqué était le même que Darius le Mède. En effet, il est difficile, ce me semble, de se persuader que Cyrus, maître d'un immense empire, dominateur de toute l'Asie, n'ait pas songé à faire frapper dans ses États une monnaie particulière, et qu'il se soit contenté des pièces qui avaient cours chez plusieurs nations de l'Orient. Or, si ce monarque, après la conquête de Babylone, conçut un pareil projet et le mit à exécution, il est présumable que, par égard pour Darius, il fit graver sur sa monnaie l'effigie de ce prince. Dans la suite, comme le nom de Darius le Mède avait peu retenti dans l'Orient, et encore moins chez les nations étrangères, on s'accoutuma naturellement à attribuer l'émission de ces pièces à Darius fils d'Hystaspe, dont les exploits et les grandes qualités avaient jeté sur l'empire perse un éclat si brillant.

Du reste, si je n'ai point cité un passage de la Chronique arménienne d'Eusèbe, où il est fait mention d'un roi nommé Darius, c'est que, dans ma conviction, Eusèbe a eu en vue, non pas Darius le Mède, mais Darius fils d'Hystaspe.

Cette discussion me conduit naturellement à examiner un autre fait, qui se lie d'une manière intime à celui que ces observations ont eu pour objet. Quel est ce Balthasar, dont la fin tragique nous est indiquée par Daniel? Com-

ment concilier l'existence de ce prince avec les récits de Bérose, de Mégasthène, d'Hérodote, etc. Cette question est, à coup sûr, difficile à résoudre. D'un côté, Daniel, comme témoin oculaire des faits qu'il raconte, mérite au plus haut point la confiance des lecteurs. D'un autre côté, Bérose, Mégasthène, ayant, pour écrire leurs histoires, puisé dans les archives mêmes de Babylone, ne sauraient être regardés comme des ignorants, ni comme des imposteurs. Or, leur narration paraît s'accorder on ne peut plus mal avec celle de Daniel et des autres écrivains juifs. Nous allons examiner s'il y a moyen de concilier entre eux des faits en apparence si opposés.

Suivant les historiens de Babylone, Nabuchodonosor étant venu à mourir, après un règne de quarante-trois ans, eut pour successeur son fils Évilmérodach, qui occupa le trône deux ou douze années. Celui-ci s'étant rendu odieux par sa mauvaise conduite, Neriglissar, mari de sa sœur, l'assassina et régna l'espace de quatre ans. Son fils, Labassoarasc ou Labosordach, qui était encore un enfant, parut à peine sur le trône l'espace de neuf mois, et fut assassiné par suite de l'effroi qu'inspiraient ses inclinations perverses. Les conjurés, d'un accord unanime, décernèrent la couronne à Nabonnède, qui la porta dix-sept ans, ou trente-quatre, si l'on en croit Ptolémée. Ce prince, le Labynète d'Hérodote, fut vaincu par Cyrus, puis assiégé dans Babylone; et, après la prise de cette ville, s'étant réfugié dans Borsippa, il obtint du conquérant perse une capitulation honorable et le gouvernement de la Caramanie.

Parmi ce petit nombre de rois, quel est celui qui nous représente le Balthasar de Daniel? Cette question a produit parmi les savants et les chronologistes, plusieurs hypothèses plus ou moins ingénieuses. Les uns ont supposé que Balthasar et Évilmérodach devaient être considérés comme un seul personnage. Ils se sont appuyés sur un passage de Baruch, où ce prophète engage les Juifs à prier pour Nabuchodonosor et son fils Balthasar. Mais cette raison ne me paraît nullement décisive. On ne voit pas comment Évilmérodach, qui est désigné par son véritable nom dans le Livre des Rois, en aurait eu un second d'une forme tout à fait différente. On conçoit bien que des étrangers qui, comme Daniel et ses trois compagnons, avaient été enlevés de leurs pays, transportés à Babylone et incorporés parmi les Chaldéens, avaient pu recevoir des noms nouveaux, appartenant à la langue de leurs nouveaux compatriotes. Mais qu'un roi ait porté simultanément deux dénominations, qui toutes deux appartiennent au langage des Babyloniens, c'est ce qui me paraît peu vraisemblable, et n'est, en outre, appuyé sur aucun témoignage historique. D'ailleurs, si Évilmérodach, propre fils et successeur immédiat de Nabuchodonosor, eût été le Balthasar de Daniel, certes il n'eût pas ignoré les faits qui concernaient son père, et en particulier cette aliénation mentale, qui avait réduit le fier Nabuchodonosor à une condition voisine de celle des animaux; car cet événement terrible, consigné dans l'édit même du monarque babylonien, n'avait pu manquer d'avoir un long retentissement; et un fils, au bout de quelques années, n'aurait pas eu be-

soin que sa mère lui retraçât des faits encore présents à sa mémoire. 1° Lorsque Daniel annonce à Balthasar la catastrophe prête à fondre sur lui, il lui adresse ces paroles menaçantes : « Votre empire va être donné aux Mèdes et aux Perses, » le prophète, en parlant à Évilmérodach, aurait-il employé un langage aussi impropre? Il lui aurait dit : « Votre empire va être donné à un autre, » puisque le prince devait être détrôné et assassiné par son beau-frère. Mais les Mèdes et les Perses ne pouvaient avoir place dans cette prédiction, attendu que la conquête de Babylone par ces deux peuples réunis ne devait avoir lieu que plus de vingt ans après la mort d'Évilmérodach.

Il est un autre argument que l'on pourrait employer pour combattre la prétendue identité de Balthasar et d'Élvilmérodach, mais qui ne me paraît pas aussi fort qu'il le semble au premier coup d'œil. Dans le texte de Daniel, immédiatement après la mention de la mort de Balthasar, on lit ces mots : « et Darius le Mède régna à Babylone. » Mais de ce passage, il ne résulterait pas nécessairement que Darius le Mède monta sur le trône immédiatement après la catastrophe du roi chaldéen. Le fait est probable, ainsi que je le dirai plus bas; mais cette preuve-là, si elle était isolée, ne serait pas d'une très-grande force. En effet, le livre de Daniel n'a pas été composé d'un seul jet, et n'offre pas, à beaucoup près, la série complète des faits historiques qui se sont passés à Babylone du temps du prophète. Il est formé de morceaux de tout genre, pièces historiques, actes diplomatiques, etc. Il est probable que Daniel, en conservant ces

fragments curieux, n'avait pas pris soin de les réunir en un seul corps. Ce fut peut-être longtemps après la mort de ce prophète, que l'on songea à former cette collection à laquelle on donna son nom. Et cette circonstance suffit peut-être pour expliquer comment le livre de Daniel fut connu en Judée beaucoup plus tard, et ne put ainsi occuper qu'une des dernières places dans le canon des livres hébreux. Cet ouvrage, comme je viens de le dire, est loin d'offrir une histoire suivie de Babylone : les faits contenus dans deux chapitres qui se suivent immédiatement ont été séparés par un intervalle de plusieurs années, et dans quelques endroits même on a peu suivi l'ordre chronologique. Ainsi, la mention du règne de Darius, placée aussitôt après l'indication de la mort de Balthasar, ne pourrait, à la rigueur, si elle ne se liait point à d'autres preuves, empêcher d'admettre l'identité de ce prince avec Évilmérodach. Mais les arguments que j'ai employés plus haut me paraissent avoir plus de valeur, et être de nature à entraîner la conviction. Quant au Balthasar dont il est fait mention dans le prophète Baruch, conjointement avec Nabuchodonosor son père, on pourrait croire que ce prince était l'héritier présomptif de la couronne de Babylone, mais qu'il mourut du vivant de son père, et qu'Évilmérodach se trouva ainsi héritier de la couronne.

D'autres critiques ont pensé que Nériglissar, beau-frère et meurtrier d'Évilmérodach, était le même que Balthasar. Mais cette opinion ne me paraît pas plus naturelle que la première. Nériglissar avait un nom chaldéen :

on ne voit donc pas pourquoi il en aurait changé. Nul historien n'atteste que ce prince ait péri de mort violente. Enfin, après sa mort, l'empire ne passa nullement aux Mèdes et aux Perses.

Les historiens et les chronologistes ont, pour la plupart, adopté l'hypothèse qui confond Balthasar avec le Nabonnède des historiens de Babylone, le Labynète d'Hérodote. Cette opinion, au premier coup d'œil, semble la plus naturelle et paraît mieux qu'aucune autre se concilier avec le récit de Daniel. Toutefois, quand on examine la chose avec attention, il se présente plusieurs objections qui ont, si je ne me trompe, une force bien réelle. D'abord, le nom de Nabonnède est bien d'origine chaldéenne. Il est formé du mot *Nabo*, qui désignait une divinité babylonienne, et qui entre dans la composition de plusieurs autres noms propres, tels que *Nabopolassar*, *Nabuchodonosor*, *Nabuzardan*, etc. Comment donc, je le répète, un roi aurait-il porté à la fois deux dénominations aussi différentes?

2° Dans le récit de Daniel, Balthasar est nommé fils de Nabuchodonosor. Je sais que ce témoignage s'accorde avec celui d'Hérodote, qui assure que Labynète était fils d'un autre Labynète et de Nitocris. Mais les historiens de Babylone rejettent ce fait et attestent que Nabonnède n'appartenait point à la famille royale. D'ailleurs, s'il avait eu Nabuchodonosor pour père, il n'eût pas eu besoin qu'on prît soin de lui rappeler les faits qui avaient rapport au règne de ce monarque.

3° Nabonnède, à qui ses grandes qualités avaient fait

déférer unanimement la couronne, après un règne de dix-sept ans passés au milieu des combats et des orages, était sans doute incapable de se livrer aux éclats de cette gaieté scandaleuse, à ces orgies bruyantes qui précédèrent immédiatement la chute de Babylone, et qui convenaient mieux à un jeune homme évaporé qu'à un guerrier blanchi dans les combats et entièrement occupé de veiller au salut de sa patrie.

4° Enfin, « Balthasar, dit Daniel, périt de mort violente, la nuit même qui suivit son tumultueux festin. » Et, suivant le témoignage unanime des historiens de Babylone, Nabonnède, après la prise de sa capitale, s'étant réfugié dans la forteresse de Borsippa, obtint de son généreux vainqueur une capitulation honorable et le gouvernement de la Caramanie. Or, ces écrivains connaissaient parfaitement l'histoire de leur pays et n'ont pas pu se tromper sur un fait aussi important. Donc il me paraît difficile de voir dans Nabonnède et Balthasar un seul et même prince.

Quel moyen reste-t-il donc pour résoudre une difficulté aussi réelle? Voici l'opinion que je crois pouvoir offrir à mes lecteurs.

Rappelons-nous que, suivant la prédiction de Jérémie, Nabuchodonosor devait avoir pour successeurs au trône de Babylone, son fils et le fils de son fils. D'un autre côté, souvenons-nous que, suivant le témoignage des historiens les plus instruits, Nabonnède paraît n'avoir eu aucune liaison de parenté avec la famille royale, et n'avoir dû le trône qu'à son courage et au rang qu'il te-

nait sans doute comme général des armées chaldéennes. On peut croire que cette homme ambitieux, mais habile, considérant les révolutions rapides qui avaient, en si peu de temps, enlevé à plusieurs rois la couronne et la vie, ne tarda pas à sentir que ses droits étaient bien équivoques; que son titre d'usurpateur, en éveillant l'ambition de ses rivaux, allait peut-être attirer sur sa tête des orages sans fin, et plonger Babylone dans un abîme de malheurs. Il crut donc pouvoir prévenir ces maux en s'associant au trône un rejeton de la famille de Nabuchodonosor. Il choisit pour cet effet Balthasar, fils d'Évilmérodach, et qui était peut-être encore dans l'enfance. De cette manière, soit qu'il eût pris lui-même le titre de roi, soit qu'il se fût en apparence contenté de la seconde place, il s'entourait du respect que les Babyloniens devaient avoir pour le sang de Nabuchodonosor ; il écartait des prétentions rivales, et était bien sûr de régner seul, sous le nom d'un prince qu'il saurait bien séduire par les appâts du luxe et de la volupté, et auquel il ne laisserait que le titre de souverain, se réservant à lui-même toutes les prérogatives essentielles de la royauté. Au reste, l'histoire de l'Orient nous offre quantité de faits analogues à celui que je suppose. Nous voyons, à plusieurs époques, des hommes audacieux s'emparer du pouvoir suprême; mais souvent, pour déguiser leur ambition et en imposer au peuple, ces usurpateurs avaient soin de placer sur le trône un fantôme de souverain, auquel ils ne laissaient que le nom de prince, tandis que, sous le titre d'*atabek* ou régent, ils exerçaient l'autorité la plus

absolue. C'est ainsi que le premier sultan mamlouk d'Égypte, au moment où il s'arrogea la puissance souveraine, fut d'abord forcé par la clameur publique de s'associer un enfant choisi dans la famille de Saladin.

Si l'on admet cette hypothèse, il me semble que tout s'explique sans effort : 1° la prédiction de Jérémie, que le fils et le petit-fils de Nabuchodonosor lui succéderaient au trône, se trouva complétement réalisée ; 2° si Daniel et la reine-mère, parlant à Balthasar, le désignent comme fils de Nabuchodonosor, quoiqu'il ne fût que son petit-fils, cette expression n'a rien d'étrange. Dans toutes les langues du monde, un aïeul est souvent qualifié de père, et une locution analogue se retrouve constamment chez les écrivains orientaux. Dans le chap. XXXIX de la Genèse, Laban est appelé fils de Nachor, quoiqu'il fût fils de Batouel, et, par conséquent, petit-fils de Nachor ; de même Loth et Sara sont nommés frère et sœur d'Abraham, quoique Loth fût neveu et Sara nièce de ce patriarche. Dans bien des passages arabes, un personnage se trouve désigné, non par son véritable nom, mais par le mot *Ebn*, fils, joint à un autre nom. Or, dans cette circonstance, c'est souvent le nom de l'aïeul et non celui du père qui se trouve relaté. Ainsi, un général qui se signala à la tête des Arabes musulmans, dans le 1er siècle de l'hégire, et qui se nommait *Abd-allah*, est désigné souvent par le surnom d'*Ebn-Abi-Serah*, quoique Abou-Serah ne fût pas son père, mais son grand-père. Le célèbre historien arabe Ebn-Khaldoun n'était pas réellement fils de Khaldoun ; car le personnage ainsi

nommé avait vécu plus de quatre siècles avant la naissance de l'écrivain, et le surnom d'*Ebn-Khaldoun* s'était constamment perpétué parmi les membres de la famille. Si Balthasar était non le fils, mais le petit-fils de Nabuchodonosor, on conçoit comment ce prince, qui n'était pas né au moment de la mort de son aïeul, avait eu besoin qu'on rappelât les événements terribles et mémorables qui avaient signalé le règne de ce monarque.

Le caractère de Balthasar paraît avoir été précisément tel que pouvait le désirer l'ambitieux Nabonnède. Plongé dans la mollesse, ivre de tous les plaisirs, il ne voyait dans la dignité royale que la facilité de satisfaire ses passions, et laissait à son collègue tous les soins de la guerre et de l'administration. Ce fut Nabonnède qui marcha au-devant de Cyrus pour fermer la route de Babylone; qui, trahi par la fortune, se renferma dans cette capitale et la défendit avec tant de courage et de talent. Tandis que le faible Balthasar, oubliant le danger qui menaçait sa patrie, se livrait à tout l'emportement de ses passions et remplissait le palais des éclats d'une frénésie turbulente, il est probable que Nabonnède s'occupait des soins plus convenables à un souverain, puisqu'il se trouva en mesure d'opérer sa retraite et de tenir encore tête au vainqueur.

Si Balthasar, comme je le crois, était petit-fils de Nabuchodonosor, cette circonstance pourrait rendre raison de l'assertion d'Hérodote, qui prétend que Labynète était fils d'un prince de même nom, époux de Nitocris. L'historien grec ayant recueilli loin de Babylone, des renseignements sur la catastrophe de cette ville, et n'ayant en-

tendu parler que de Nabonnède ou Labynète, dont le nom avait seul conservé une réputation durable, aura appliqué à ce prince un titre qui ne convenait qu'à son méprisable collègue.

Une circonstance vient, si je ne me trompe, à l'appui de ce que je viens de dire sur le règne simultané de Nabonnède et de Balthasar. Ce dernier prince, au moment où il est frappé de terreur par la vue des caractères mystérieux tracés sur la muraille, déclare que celui qui parviendra à déchiffrer et à interpréter cette écriture sera revêtu d'un manteau de pourpre, paré d'un collier d'or et considéré comme la troisième personne du royaume. Or, dans cette conjoncture, le faible monarque attachait à la révélation du secret contenu dans ces caractères une si haute importance, qu'aucune distinction ne lui paraissait trop éminente pour récompenser l'homme habile dont la sagacité parviendrait à percer ce mystère. Les ornements désignés dans le discours du prince sont les insignes de la première dignité de l'État, du rang du grand vizir. Par conséquent, l'interprète de ces caractères devait se trouver au faîte des grandeurs et prendre place immédiatement après Balthasar et Nabonnède.

Si l'on admet l'hypothèse que je viens d'exposer, il n'existe plus de contradiction entre le récit de Daniel, qui atteste que Balthasar périt de mort violente la nuit même qui suivit son orgie, et la narration des historiens de Babylone, au rapport desquels Nabonnède survécut à la prise de cette ville. On conçoit sans peine que les Mèdes et les Perses, introduits dans cette grande capitale, mar-

chèrent d'abord vers le palais, où l'on était plongé dans l'ivresse et dans le sommeil; que le faible Balthasar, incapable de se défendre, reçut la mort des mains de l'ennemi sans qu'aucun trait de courage, aucune action remarquable honorât sa chute. Ainsi périt ce prince efféminé, dont la vie lâche, sans gloire, s'écoula obscurément dans la mollesse, et dont le nom même aurait échappé à l'histoire, si Daniel n'avait pris soin d'en conserver le souvenir. Nabonnède, au milieu de la ruine de sa patrie, ne désespéra pas de son salut; et s'il ne put pas arrêter le cours de la destinée, il sut du moins tomber avec gloire et mériter l'estime de son vainqueur.

On a objecté que, suivant le témoignage formel d'Hérodote, le roi de Babylone ne périt pas dans le sac de cette ville; mais je viens de faire voir comment, sans donner un démenti à l'histoire, on pouvait concilier deux récits qui semblent s'exclure mutuellement. Si, comme je pense l'avoir démontré, Hérodote n'avait pas poussé ses voyages jusqu'à Babylone, on conçoit qu'il ait pu ignorer quelques-unes des circonstances du drame terrible dont son histoire offrait l'exposition. On peut même supposer que les Chaldéens, consultés par lui, avaient pu, dans un sentiment d'esprit national, passer sous silence la mort ignominieuse de leur indigne souverain ; mais, d'un autre côté, le récit de Xénophon, sur la prise de Babylone, s'accorde parfaitement avec la narration de Daniel. Nous y lisons que la ville, étant au pouvoir des Perses Gobryas et Gadatas, détachés par Cyrus, forcèrent les portes du palais et massacrèrent le roi, qui, ainsi que ses cour-

tisans et ses sujets, s'était livré aux excès d'une orgie scandaleuse. Je sais très-bien, et j'ai eu occasion de le dire, que la Cyropédie ne peut pas être regardée comme un ouvage complétement historique, mais il ne laisse pas que de renfermer un certain nombre de faits bien véridiques. Or, la catastrophe de Babylone était un événement si éminemment remarquable, que les circonstances qui l'accompagnèrent avaient dû se conserver sur les lieux avec la plus parfaite exactitude. Et Xénophon, en voyageant dans ces contrées reculées, avait pu, en interrogeant les descendants de ceux qui avaient assisté à la chute de cette cité orgueilleuse, accueillir de leur bouche des renseignements qui portent tout à fait le caractère de la vérité, qui s'accordent parfaitement avec le récit du seul témoin oculaire, je veux dire de Daniel. Et rien, ce me semble, ne saurait autoriser à révoquer en doute une narration si bien liée dans toutes ses parties.

D'ailleurs, une autorité respectable vient encore confirmer les récits de Daniel et de Xénophon ; je veux parler des oracles des prophètes. On sait avec quelle richesse de détails, quelle fidélité de récit, quelle pompe, quelle magnificence d'expressions, quels accents pathétiques, ces hommes inspirés de Dieu ont annoncé au monde la catastrophe de la superbe Babylone. En sorte que si l'on ne connaissait, d'une manière irréfragable, les époques où ont été proclamées ces vérités terribles, on pourrait croire que les auteurs avaient écrit postérieurement à la ruine de cette ville ou en avaient été les témoins oculaires. Jérémie, décrivant la ruine future de

Babylone, annonce que Dieu va visiter le roi de cette ville. Plus loin, il dit : « C'est à toi que je m'adresse, ô orgueilleux, dit le Seigneur, le Dieu des armées ; car ton jour est arrivé, le jour où je vais te visiter. L'orgueilleux a bronché, est tombé, et il n'y a personne pour le relever. » Je demande à qui cette expression, l'*orgueilleux*, peut s'appliquer, si ce n'est au roi de Babylone. Le prophète peint le souverain de Babylone, qui en apprenant les nouvelles de l'approche de l'ennemi, tombe dans le découragement et éprouve des angoisses comparables aux douleurs d'une femme qui accouche. Or, ces expressions s'appliquent très-bien au lâche Balthasar ; mais elles ne sauraient s'entendre d'un prince aussi énergique et aussi courageux que Nabonnède.

Ailleurs, Dieu, par la bouche du prophète, dit, en parlant des habitants de Babylone : « Je les enivrerai, afin qu'ils se livrent aux transports de la joie, et bientôt ils dormiront d'un sommeil éternel, sans que rien puisse les réveiller. » Ces mots peignent, comme on voit, avec une vive énergie, l'état des Babyloniens, qui, plongés dans l'ivresse, furent égorgés presque sans défense. Enfin, Jérémie ajoute : « J'enivrerai ses princes, ses sages, ses chefs, ses gouverneurs, ses guerriers, et ils s'endormiront pour ne plus s'éveiller. » Il est donc clair que le roi, les princes, les soldats, surpris par l'attaque nocturne des Perses, furent ensevelis dans une catastrophe commune.

Le prophète Isaïe, qui a décrit si longtemps d'avance, et avec des couleurs si effrayantes, la ruine de Babylone,

annonce, de la manière la plus formelle, la mort tragique du roi des Chaldéens. Suivant lui, Babylone restera veuve et privée de ses enfants. Or, dans le langage de l'Écriture, le mari d'une ville c'est son roi. Par conséquent, le passage annonce que le souverain de cette capitale devait tomber sous le fer de l'ennemi. Dans cette magnifique prosopopée, où le prophète décrit l'arrivée du roi de Babylone dans le séjour des morts, on trouve une foule d'expressions qui s'appliquent exclusivement à la chute de Babylone et confirment admirablement les récits de Daniel et de Xénophon. D'abord, il faut observer que la prédiction de la catastrophe du monarque chaldéen suit immédiatement l'annonce de la prise de Babylone par les armes des Mèdes et des Perses. Ainsi, il est impossible de douter que ces deux événements ne se rapportent à une seule et même époque. En second lieu toutes les expressions que présente ce tableau si pompeux, si imposant, annoncent, d'une manière évidente, la ruine totale de Babylone, la mort funeste de son roi, et non pas un événement tragique produit par une conspiration, mais qui aurait laissé subsister la domination des Chaldéens. On y lit ces mots caractéristiques : « Le persécuteur a cessé d'exister. Dieu a brisé le bâton des méchants, le sceptre des dominateurs. Toute la terre va se reposer, retrouver la paix et pousser des cris d'allégresse. Les sapins eux-mêmes et les cèdres du Liban se réjouiront, en pensant que la cognée du bûcheron ne viendra plus les abattre. » Ces détails indiquent évidemment la chute totale de la puissance de Babylone. Ceux qui suivent

sont encore plus significatifs, plus caractéristiques. Au moment où le monarque arrive dans l'enfer, les ombres des rois se lèvent de leurs siéges et lui adressent ces paroles accablantes. « Te voilà donc réduit comme nous à une extrême faiblesse ! te voilà donc devenu semblable à nous ! ton orgueil a été précipité dans l'enfer ! tu vas avoir les vers pour lit, les insectes pour couverture. Comment es-tu tombé du haut du ciel et as-tu été couché sur la terre, toi qui écrasais les nations ?.... Tous ceux qui voient ta chute arrêtent sur toi des regards avides et se disent : « Voilà donc celui qui faisait trembler la terre, qui ébranlait les royaumes ! » Tous les rois des peuples reposent avec gloire chacun dans sa dernière demeure. Quant à toi, tu as été rejeté et exclu du tombeau qui t'attendait, enveloppé sous une multitude d'hommes égorgés, percés par le glaive, et qui cependant doivent descendre dans leur sépulcre. Tu es resté là comme un cadavre que l'on foule aux pieds. Tu ne seras point réuni dans la tombe avec les autres morts, parce que tu as causé la ruine de ton pays, le massacre de ton peuple.... Préparez pour ses fils un sacrifice d'extermination, en punition des iniquités de leur pères. Ils ne ressusciteront pas, ne viendront pas prendre possession de la contrée et couvrir de villes la surface de la terre. Je m'élèverai contre eux, dit l'Éternel, le Dieu des armées. J'anéantirai le nom de Babylone ; je détruirai entièrement le reste de ses habitants, ses fils et ses petit-fils. » En lisant ces passages si clairs, si expressifs, qui semblent avoir été écrits par un témoin oculaire des événements, on

reste convaincu que le souverain dont la catastrophe funeste est prédite d'une manière si effrayante n'a pu être que le dernier monarque de Babylone, celui qui trouva la mort dans le sac de sa capitale. S'il s'agissait d'un prince qui eût péri victime d'une conspiration, d'une intrigue de cour, certes, le prophète n'aurait point fait entendre ces cris de triomphe, ces chants qui célébraient la délivrance des peuples, le repos des contrées de l'Orient ; car dans ce cas, le successeur du prince tombé aurait repris et continué les desseins de son prédécesseur, ses projets d'envahissement, de conquêtes. D'ailleurs, des conspirateurs assez audacieux pour porter la main sur leur souverain, sur le descendant et l'héritier de Nabuchodonosor, n'auraient pas du moins refusé à son corps les honneurs de la sépulture. La circonstance qui nous représente ce prince sans vie, environné d'un monceau de cadavres, ne peut guère s'appliquer à un monarque précipité du trône parce que ses vices l'avaient rendu odieux à une partie de la noblesse, et qui, sans doute, périt isolément sous les coups de conspirateurs ; au lieu qu'elle se rapporte parfaitement à la chute de Balthasar, surpris dans son palais par les troupes des Perses et massacré avec tous ses serviteurs. On conçoit que, dans cette catastrophe, le corps du dernier monarque de Babylone put rester enseveli sous un monceau de cadavres, sans que personne songeât à lui rendre les honneurs de la sépulture. On a prétendu que Balthasar, assiégé dans sa capitale par un ennemi puissant, n'aurait probablement pas choisi cette circonstance pour se

livrer aux éclats d'une gaieté bruyante et se plonger, ainsi que ses courtisans et ses officiers, dans les plaisirs et l'ivresse d'une orgie scandaleuse. Mais cette objection, je crois, n'est pas sérieuse. Rappelons-nous que, suivant le récit des écrivains de l'antiquité, le siége de Babylone avait duré dix-huit mois, sans que l'armée des Mèdes et des Perses eût obtenu le moindre succès, sans que les attaques fussent plus avancées que le premier jour. Balthasar pouvait donc s'être habitué à mépriser l'ennemi qu'il avait en tête, et à se persuader qu'une place telle que Babylone pouvait, par la seule force de ses remparts, opposer aux efforts des assaillants une résistance absolument invincible.

ADDITION AU MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

Ce mémoire était imprimé depuis plusieurs années, lorsque dans le sein de l'Académie des belles-lettres, un membre de cette compagnie proposa une opinion diamétralement opposée à la mienne. Il s'efforca d'établir que Darius le Mède était identique avec Nabonnède ou Labynète. Cette hypothèse, comme on l'a vu plus haut, n'est pas nouvelle, ayant été d'abord avancée par Jos. Scaliger ; dans le dernier siècle, elle fut solidement réfutée par Alphonse Desvignolles ; et les raisons que

l'on a produites à l'appui de cette conjecture ne m'ont pas fait changer de sentiment. D'abord, aucun historien de l'antiquité n'a fait mention de la prétendue origine mède de Nabonnède ; et la chose est, je crois, tout à fait invraisemblable. Les raisons que j'ai alléguées pour démontrer que Nériglissar n'avait pu être le même que Darius le Mède, ne permettent pas de croire que celui-ci fût identique avec Nabonnède. Le nom de Nabonnède est purement chaldaïque et n'a rien de commun avec l'idiome des Mèdes. Il se compose du mot *Nabo*, ou *Nebo*, ou *Nebou*, qui se retrouve tant de fois chez les Chaldéens, dans les noms propres des rois, des généraux et autres personnages éminents. Il est clair que ce mot devait être le nom d'une des divinités adorées à Babylone. Or, comme les habitants de cette ville et du royaume dont elle était la capitale révéraient les planètes, le mot *Nabo* a dû désigner un de ces astres. Mais à quelle planète se rapportait cette domination? Feu M. Gesenius a cru y reconnaître la planète de Mercure. Cette conjecture est sans doute ingénieuse ; mais est-elle certaine? C'est sur quoi je n'oserais prononcer. Quand à la seconde partie du nom de Nabonnède, quoique l'on ait essayé de nous en donner l'étymologie, je dois convenir que ce qui a été dit sur ce sujet ne m'a point convaincu, attendu que cette explication ne se trouve pas justifiée par ce que nous savons de la langue chaldaïque. J'aime donc mieux tout simplement, avouer mon ignorance. D'ailleurs, les noms chaldaïques, tels que la Bible nous les a transmis, appartiennent presque tous à ce langage qui était particulier

aux Chaldéens, et qui, n'ayant rien de commun avec les idiomes sémitiques, paraît offrir une analogie assez frappante avec les dialectes de la Perse. Or, j'avoue que ce langage m'est complétement inconnu.

J'ai dit qu'aucun historien de l'antiquité n'avait indiqué la prétendue origine médique de Nabonnède. Hérodote, qui, après Daniel, est le plus ancien écrivain auquel nous devions la connaissance de faits relatifs à cette partie de l'histoire de l'Orient, ne laisse entrevoir nulle part que ce prince dont le nom est écrit par lui *Labynète*, fût, par sa naissance, étranger à la ville de Babylone. Suivant le témoignage de Bérose, cité par Josèphe, Nabonnède était un Babylonien. Josèphe atteste que Balthasar était nommé par les Babyloniens *Naboandel*. Ainsi, comme on le voit, rien dans le récit de l'historien juif ne porte à croire que le roi de Babylone tirât son origine du pays des Mèdes. Je dis même que la chose ne saurait être admise. On sait que les Babyloniens avaient une haine profonde contre les Mèdes. Depuis l'époque surtout où ce peuple, après la conquête de Ninive, se trouvait tout à fait voisin de la Babylonie, l'antipathie qui existait entre les deux nations avait pris une nouvelle force. Nous savons par le récit d'Hérodote, que des travaux dispendieux avaient été entrepris par Nabuchodonosor et Nitocris pour empêcher les Mèdes de pénétrer dans la Chaldée, de s'immiscer en rien dans les affaires de ce pays et de connaître ce qui s'y passait. Tout Mède qui, sous un prétexte quelconque, arrivait dans la Babylonie, ne pouvait manquer d'exciter une extrême défiance et

d'armer contre lui la jalousie nationale. Que, dans ces circonstances, un transfuge de la Médie établi à Babylone y ait acquis de la considération, de la fortune, la chose peut se concevoir ; mais qu'un pareil homme soit arrivé au point de monter sur le trône et d'être universellement reconnu pour souverain, c'est ce qu'il me paraît impossible de supposer. Si le fait était attesté par des écrivains contemporains, il faudrait se résigner à le croire, et dire :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ;

mais, comme je l'ai dit, aucun historien de l'antiquité n'a rapporté un pareil événement. On est donc autorisé à croire qu'il n'est fondé sur aucune tradition authentique.

Le premier écrivain qui ait semblé admettre l'identité de Darius le Mède et de Nabonnède est, si je ne me trompe, Sulpice Sévère. Depuis, cette hypothèse a été reproduite et développée par Georges le Syncelle. On sent que les écrivains chrétiens, en soutenant cette identité, ont eut pour but de concilier les récits d'Hérodote, de Bérose, etc., avec la narration de Daniel. Ce projet était à coup sûr fort louable ; mais le moyen adopté par ces historiens était-il de nature à lever les difficultés ? Je ne le crois pas. Dans le système du Syncelle, qui, sans doute, a pris pour guide Jules Africain, Nabonnède est le même qu'Astyage. Plus bas, on lit : « Nabonnède ou Darius, Astyage, fils d'Assuérus, autrement nommé Artaxercès. » Plus loin, on lit : « que Nabonnède

Assuérus (ou plutôt fils d'Assuérus, τῷ Ἀσσουήρου), autrement nommé Darius ou Astyage, fut placé sur le trône de Babylone après la mort violente de Labosaroch. » Ailleurs, l'écrivain assure également que Nabonnède est le même que Darius Astyage, fils d'Assuérus, le dernier roi des Mèdes. Enfin, il atteste « que Nabonnède, dernier roi de Médie, nommé par eux Astyage, et qui est le même que Darius, fils d'Assuérus, après la mort de Nériglissar, son beau-frère, régna à la fois sur les Mèdes et sur les Babyloniens. »

Ce système, ainsi que je l'ai dit, a été adopté par les chronographes chrétiens, dans la vue de faire concorder le récit de Daniel avec celui des écrivains profanes; mais cette hypothèse, énoncée tant de siècles après les événements, ne saurait avoir une autorité réelle et se trouve peu en rapport avec la narration des historiens les plus anciens et les plus accrédités. Tous ces historiens ont parlé d'Astyage, roi des Mèdes, et aucun n'a donné à entendre que ce monarque eût conquis la ville de Babylone et qu'il eût changé son nom en celui de Nabonnède. Cette supposition est tout à fait gratuite, et, j'ose le dire, parfaitement invraisemblable. Astyage régnait à Ecbatane et non pas à Babylone. Ce monarque avait été détrôné par Cyrus et envoyé dans le pays des Barcaniens; avant que ce prince entreprit de porter la guerre dans la Chaldée; tandis que Nabonnède, vaincu par le monarque perse, reçut de lui le gouvernement de la Caramanie. D'ailleurs, jamais les Babyloniens n'auraient consenti à reconnaître pour souverain un prince qu'ils regardaient comme leur

plus redoutable ennemi. Un pareil choix n'aurait pu être que le résultat d'une conquête faite à main armée. Or, cette conquête n'eut pas lieu, car l'histoire n'en dit pas un seul mot. En outre, le caractère féroce et violent que les historiens attribuent à Astyage, ne s'accorde guère avec les inclinations douces, faibles et irrésolues de Darius le Mède. Enfin, lorsque les sujets de ce dernier prince s'adressent à lui, ils invoquent les lois des Mèdes et des Perses. Or, je doute beaucoup qu'un pareil langage eût été tenu impunément devant Astyage. Ce monarque si fier, si jaloux de son autorité, regardait les Perses comme des sujets, qui, dans son esprit, étaient bien inférieurs aux Mèdes. Il n'aurait pas souffert que l'on mît ces deux peuples sur la même ligne, et qu'on prétendit lui indiquer, comme règle de sa conduite, les usages des Perses. Ce fut plus tard, sous le règne de Cyrus, ainsi que je l'ai dit, que le nom de Médo-Perses fut adopté pour désigner la fusion des deux peuples réunis sous le sceptre d'un même monarque.

On ne peut pas supposer non plus que Darius ait été un parent d'Astyage, à qui ce prince aurait remis le gouvernement de la Babylonie, car le fait n'aurait pu avoir lieu qu'à la suite d'une invasion. Or, l'histoire est là pour attester que cette invasion n'avait pas eu lieu, et que le royaume de Babylone, au moment où il soutint la guerre contre Cyrus, formait un état complétement indépendant de l'empire des Mèdes.

Comme cette hypothèse du Syncelle ne présente pas un grand caractère de vraisemblance, on a eu recours à

une autre conjecture. On a supposé, comme je l'ai dit, que Nabonnède était un Mède, qui, par ses intrigues, était parvenu à monter sur le trône de la Babylonie; mais, ainsi que je l'ai fait voir, une pareille idée est peu probable. On ne conçoit pas que les Babyloniens, fiers de leurs victoires, jaloux de leur indépendance, eussent consenti à recevoir pour maître un étranger, et un étranger appartenant à une nation ennemie, contre laquelle ils nourrissaient une jalousie profonde, une haine invétérée; tandis qu'ils avaient au milieu d'eux des hommes importants, des membres de la maison royale ou d'autres grandes familles qui pouvaient prétendre au trône et s'y asseoir, sans que la nation eût à rougir de les voir à sa tête : au lieu que l'élection d'un Mède blessait profondément l'orgueil national et pouvait d'ailleurs entraîner de graves inconvénients. En cas, de guerre avec les Mèdes, guerre qui, à raison du voisinage, de la fierté et de l'ambition des deux peuples, menaçait d'éclater d'un moment à l'autre, il était possible que le sentiment de l'amour patriotique ou l'esprit de famille venant à se réveiller chez ce nouveau souverain, il ne fût tenté de trahir, ou, du moins, de servir mollement les intérêts de ses sujets adoptifs, pour se réconcilier avec son pays natal. Enfin, comme je l'ai dit, tous les historiens les plus anciens s'accordent à dire que Nabonnède était Babylonien; aucun n'a supposé qu'il appartînt à la nation des Mèdes. Mégasthème, cité par Eusèbe, dit seulement que Nabannidoch n'était pas parent de Labassoarasc, προσήκοντα οἱ οὐδὲν, ce que la version

arménienne rend ainsi : Qui ne lui tenait sous aucun rapport. » Certes, un écrivain tel que Mégasthène ne se serait pas exprimé d'une manière aussi vague, si le roi indiqué eût appartenu à une nation étrangère, à une nation ennemie. Il n'aurait pas manqué de relater un fait aussi insolite, aussi invraisemblable; mais il ne dit pas un mot qui puisse donner à entendre un événement de ce genre. Il est donc à croire que, dans son opinion, la chose n'avait rien de réel. Par conséquent la prétendue identité de Darius le Mède et de Nabonnède ne repose sur le témoignage d'aucun historien contemporain des faits ou écrivant quelques siècles après.

Daniel, dans trois chapitres de ses prophéties, parle de Darius le Mède, et, chaque fois, il fait mention uniquement de la première année du règne de ce prince. Si le fait était isolé, sans doute il ne présenterait pas une preuve décisive que Darius n'eût pas occupé le trône beaucoup plus longtemps. Toutefois, il serait assez extraordinaire que durant un règne de dix-sept ans, il ne se fût réalisé aucun événement qui eût attiré, soit l'intervention, soit l'attention du prophète ; mais il est possible de produire d'autres détails qui ont quelque chose de plus significatif.

En effet, Daniel nous apprend que Darius le Mède, au moment où il monta sur le trône, était âgé de soixante-deux ans. Or, comme Nabonnède régna dix-sept ans, ce prince, à l'époque où il soutint la guerre pour défendre son pays contre les armes de Cyrus, aurait atteint l'âge de soixante dix-neuf ans. Or, est-il vraisemblable que, dans

un âge aussi avancé, un homme ait pu supporter les fatigues qu'une guerre aussi opiniâtre traîne avec elle ? Un pareil phénomène, qui serait rare dans tous les pays, le devient encore plus dans des contrées telles que l'Orient, où, la jeunesse étant plus précoce, les hommes s'usent aussi plus vite, et où l'histoire nous offre peu de princes qui aient dépassé l'âge de soixante ans. D'autant plus qu'après la prise de Babylone, Nabonnède fut nommé par Cyrus gouverneur de la Caramanie, et nous ne savons combien de temps il y prolongea sa carrière ; mais peut-on croire que Cyrus eût choisi un homme de quatre-vingts ans pour commander dans une province étendue, qui, placée à l'extrémité orientale du royaume, ayant sur ses frontières des barbares belliqueux et infatigables, réclamait, de la part du gouverneur, des soins et une activité que rien ne peut lasser ?

Et il est probable que Nabonnède survécut de longtemps à Cyrus, car nous lisons dans Megasthène, cité par la Chronique arménienne d'Eusèbe, « que le roi Darius chassa Nabonnède du pays. » Or, le roi Darius dont il est fait mention ici, ne peut être que Darius fils d'Hystaspe. Or, si Nabonnède fut chassé de son gouvernement par ordre de ce prince, il est complétement impossible que ce même homme eût été octogénaire au moment de la prise de Babylone par Cyrus.

Le nom de Nabonnède, qui est purement chaldéen, n'a rien de commun avec celui de Darius. On supposerait peut-être que ce monarque, en arrivant au trône, voulant faire disparaître la trace de son origine étrangère, avait

adopté un nom, qui, en offrant une étymologie chaldaïque, devait être plus agréable à ses nouveaux sujets ; mais l'exemple d'un pareil changement n'existe pas, je crois, dans la liste des rois de Babylone. Je sais bien que de jeunes juifs, tels que Daniel et ses trois compagnons, élevés parmi les Chaldéens, avaient reçu de nouveaux noms empruntés à la langue de leurs maîtres ; mais cet usage, inspiré sans doute par la jalousie de ces prétendus philosophes, qui ne voulaient pas laisser croire qu'ils avaient été chercher des collègues parmi une nation vaincue et qu'ils méprisaient ; cet usage, dis-je, ne paraît pas s'être introduit pour ce qui concernait la succession au trône.

D'ailleurs, en supposant que Darius eût adopté un nom babylonien, pour chercher à faire, autant que possible, oublier son origine étrangère, il eût été sans doute peu flatté que l'on vînt à tout moment lui rappeler cette circonstance malencontreuse et l'avertir qu'il occupait un trône usurpé. Or, Daniel, dans toute sa narration, emploie exclusivement le nom de *Darius le Mède* ; il n'a pas même soin, comme il le fait, à son égard et à celui de ses compagnons, de joindre ensemble le nom ancien et le nom nouveau ; il n'aurait probablement pas manqué de dire, en parlant de ce monarque : *Darius le Mède, qui est le même que Nabonnède.* De même, lorsque les ministres parlent à ce prince, ils le font constamment en ces termes : « O roi Darius. » Dans l'hypothèse indiquée, un pareil langage n'aurait pas manqué de blesser le monarque, ou plutôt on n'aurait pas osé se permettre

une pareille inconvenance. Or, les mêmes formules se retrouvent partout. On a donc tout lieu de croire que Darius le Mède et Nabonnède ne constituent point un seul et même personnage.

D'un autre côté, dans la première année du règne de Darius le Mède, Daniel, en relisant les prophéties de Jérémie, se convainquit que les soixante et dix ans fixés pour la durée de la captivité des juifs s'approchaient de leur terme. Si Darius le Mède avait été le même prince que Nabonnède, comme ce dernier prince occupa le trône l'espace de dix-sept ans, il est clair que, dans la première année du règne de ce monarque, le terme de la captivité se trouvait encore dans un avenir assez éloigné.

D'ailleurs, si Darius avait été le même personnage que Nabonnède, c'est-à-dire un Mède naturalisé dans la Babylonie, nous trouverions dans les faits qui le concernent quelques indications relatives au culte des divinités qui étaient adorées chez les Chaldéens; mais on n'en rencontre aucune trace, si ce n'est le chapitre qui, dans la version grecque, parle de l'idole de Bel. D'un autre côté, les ministres de Darius, lorsqu'ils lui présentent des observations, ne font jamais aucune allusion aux usages reçus à Babylone; ils ne lui parlent que des lois des Mèdes et des Perses. A-t-on jamais, et chez aucun peuple, tenu à un souverain un pareil langage? Lui a-t-on jamais proposé, pour règle de conduite, les coutumes, les lois d'une nation étrangère, d'une nation ennemie, avec laquelle ne pouvait bientôt manquer d'éclater une

guerre implacable. A coup sûr, de pareils procédés auraient été le comble de l'inconvenance, et le monarque à qui des conseils semblables auraient été adressés n'aurait pu contenir son indignation, et aurait chassé de sa présence et de sa cour ces donneurs d'avis malencontreux.

Les mots employés et cités ne sauraient avoir aucune importance pour la solution de la question qui nous occupe. Ils répondent aux mots latins *Regnum capescivit.* Cette expression peut s'appliquer également à un prince appelé au trône par le droit de la naissance, ou à un usurpateur, ou à un conquérant.

Au moment où Darius monta sur le trône, il changea l'organisation de ses états et y introduisit des formes d'administration toutes nouvelles. Cette circonstance, à coup sûr, n'a rien de décisif et ne suffirait pas pour indiquer qu'il s'agit d'un conquérant qui a pris possession des états que lui a donnés la victoire. Toutefois, on conçoit encore mieux un pareil changement de la part d'un vainqueur que de celle d'un souverain, qui, à la veille d'une guerre longue et terrible, devait être uniquement occupé des soins et des préparatifs nécessaires pour la défense de son royaume, et pouvait, sans grand inconvénient, ajourner cette réforme de l'administration. D'ailleurs, si le monarque avait été un étranger que son bonheur ou ses intrigues essent amené au trône, il n'aurait guère songé, dans des circonstances aussi délicales, à s'aliéner des hommes puissants, qu'il eût été contraint de destituer, pour donner leurs places à d'autres.

En outre, dans le chapitre où Daniel rend compte de ses relations avec Darius, les Chaldéens ne sont pas nommés une seule fois. Il semble que le monarque ne fut entouré que d'hommes étrangers au pays. Cette politique n'aurait-elle pas été déraisonnable chez un souverain de Babylone, et surtout chez un souverain, qui, ayant contre lui son origine étrangère, devait chercher, autant qu'il était possible, à la faire oublier et à prouver qu'il s'était complétement identifié avec le peuple dont le gouvernement lui était confié ? Un prince comme Nabonnède, qui s'est frayé la route jusqu'au trône, qui avait toujours eu les armes à la main, qui avait soutenu contre Cyrus une guerre terrible et acharnée, devait certainement se distinguer par un caractère ferme, énergique. Or, il est impossible de reconnaître ces traits dans les habitudes douces, tranquilles, dans le caractère irrésolu que montre Darius et qui le rendait susceptible d'être facilement gouverné par ses ministres.

D'un autre côté, Darius, au commencement de son règne, partagea ses états en cent vingt satrapies. Le satrape devait avoir sous son administration une grande province, car nous trouvons, immédiatement après, deux classes de gouverneurs, dont les uns commandaient sans doute à une province moins vaste, et les autres à des villes isolées. Or, quand on connaît l'empire des Babyloniens, on se persuade difficilement qu'il pût renfermer cent vingt grands gouvernements. Je sais que les conquêtes de Nabuchodonosor avaient soumis à sa domination et à celle de ses successeurs la Palestine, la Phénicie et les provinces

voisines. L'Égypte avait été envahie par ce prince; et nous voyons par le témoignage d'Ézéchiel, que Dieu devait lui abandonner la possession de cette riche contrée, pour le dédommager des fatigues infructueuses que lui et ses troupes avaient essuyées durant le siège de Tyr. Du reste, je ne crois pas qu'on soit tenté de regarder comme une vérité historique ce que Mégasthène rapporte des conquêtes faites par Nabuchodonosor en Afrique et en Espagne. Mais nous voyons par le récit de Bérose, que l'Égypte, la Phénicie, la Cœlé-Syrie, la Palestine étaient réunies sous l'autorité d'un même satrape. En supposant que dans la nouvelle division, ce vaste gouvernement ait été partagé en deux ou trois satrapies, il y a loin de là au nombre de cent vingt que porte expressément la narration de Daniel. Où donc trouverait-on, dans l'empire Babylonien, l'espace nécessaire pour composer cent vingt satrapies. Il est d'ailleurs un pays, celui de la Susiane, que l'on regarde comme ayant fait partie du royaume des monarques chaldéens : la chose est possible ; mais, pourtant, elle n'est pas démontrée ; car, si Daniel se trouvait dans la ville de Suse, la troisième année du règne de Balthasar, il ne s'ensuit pas, d'une manière rigoureuse, que cette ville et la province dont elle était la capitale fussent soumises à la domination de ce prince, car rien n'empêchait que le prophète, pour quelque motif qui nous est inconnu, eût fait un voyage dans cette ville et y eût séjourné quelque temps.

D'après les observations que je viens de rassembler, il me paraît difficile, et j'ose dire impossible, d'admettre

que Darius le Mède ait été identique avec Nabonnède, roi de Babylone. Je me suis demandé quel avait été ce Darius, dont l'histoire n'a pas fait une mention expresse; j'ai été amené à soutenir que Darius était un prince du sang royal des Mèdes, auquel Cyrus, après sa victoire, pour flatter l'orgueil de ce peuple, avait remis la souveraineté de tout l'empire, se réservant à lui-même, avec le titre de roi des Perses, le commandement des armées et toutes les prérogatives les plus essentielles du pouvoir absolu; qu'après la mort de Darius, Cyrus avait été lui même reconnu comme monarque souverain par les suffrages unanimes des Mèdes et de Perses.

Si Darius gouverna à la fois l'empire des Mèdes et des Perses, cette circonstance nous explique comment il partagea tout le territoire de sa domination en cent vingt satrapies. Ce fut cette même division qui, après avoir été peut-être méconnue depuis la mort de Cyrus, sous les règnes de Cambyse et de Smerdis le Mage, fut remise en vigueur par Darius, fils d'Hystaspe.

Darius le Mède, quoiqu'il n'ait pas laissé dans l'histoire une renommée brillante, n'a pourtant pas été totalement inconnu dans l'antiquité. Josèphe atteste que Cyrus, lorsqu'il marcha pour faire la conquête de Babylone, était accompagné de Darius. D'un autre côté, nous avons vu, par témoignage de plusieurs écrivains de l'antiquité, que les monnaies appelées *dariques*, qui avaient cours dans la Perse, tiraient leur dénomination, non pas de Darius fils d'Hystaspe, mais d'un autre Darius, plus ancien que ce monarque. On peut croire avec toute pro-

babilité, que le Darius auquel les Perses durent leur première monnaie, fut ce même Darius le Mède, qui, le premier, régna sur la monarchie médo-perse.

Quant à ce qui concerne Balthasar, je n'ai rien à ajouter aux arguments que j'ai consignés dans mon mémoire.

FIN.

TABLE.

Pages.

Notice sur Étienne Quatremère. 1

Mémoire sur le goût des livres chez les Orientaux. 1

Des sciences chez les Arabes. 40

Mémoire sur les Nabatéens. 58

Mémoire sur les asiles chez les Arabes. 190

Mémoire sur le pays d'Ophir. 234

Considérations sur le cours du Jourdain et sur la mer Morte. . . . 295

Mémoire sur le monument qui, à Jérusalem, est appelé les tombeaux des Rois 327

Mémoire sur Darius le Mède et Balthasar, rois de Babylone. 362

Addition au Mémoire précédent. 399

FIN DE LA TABLE.
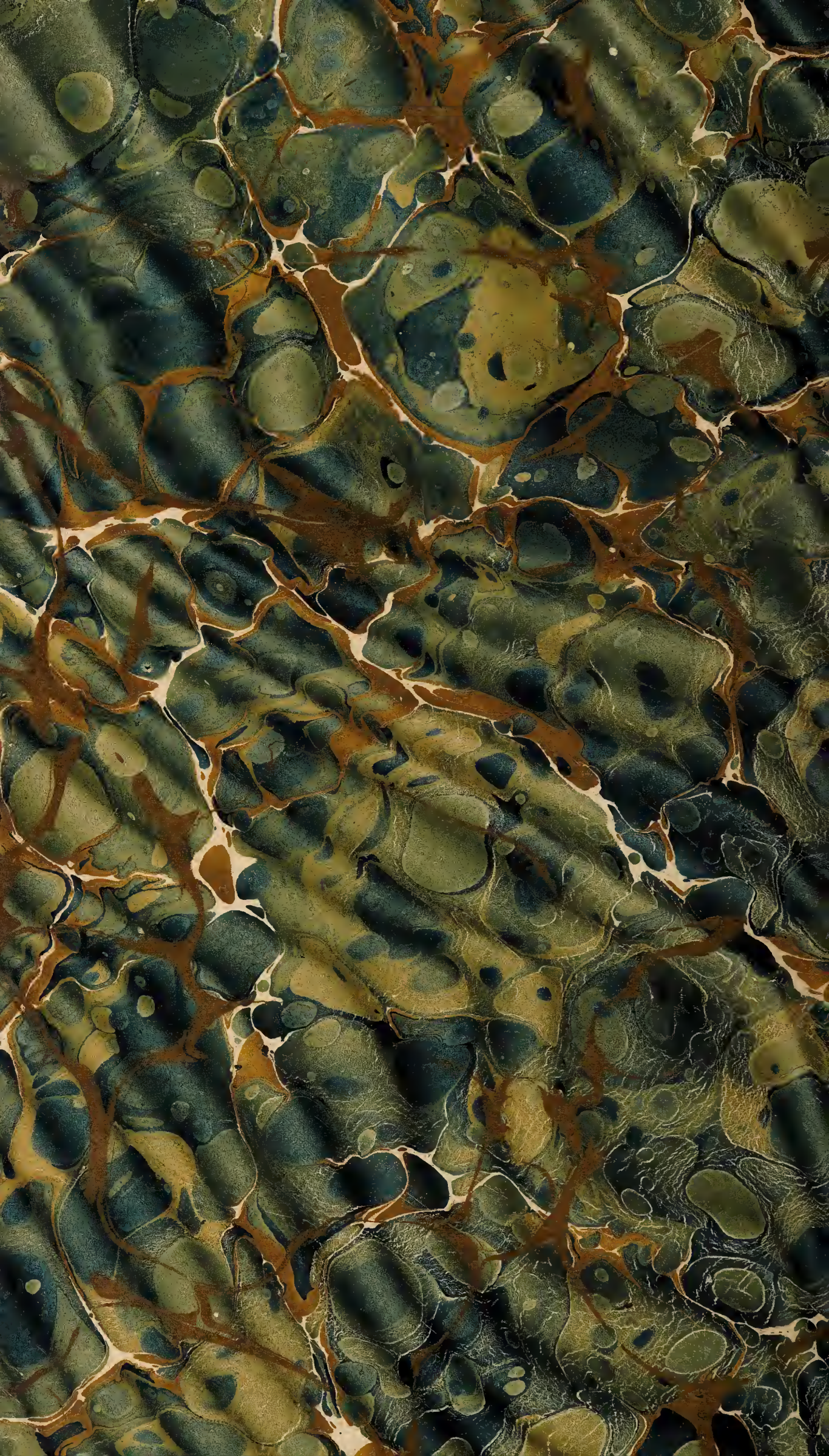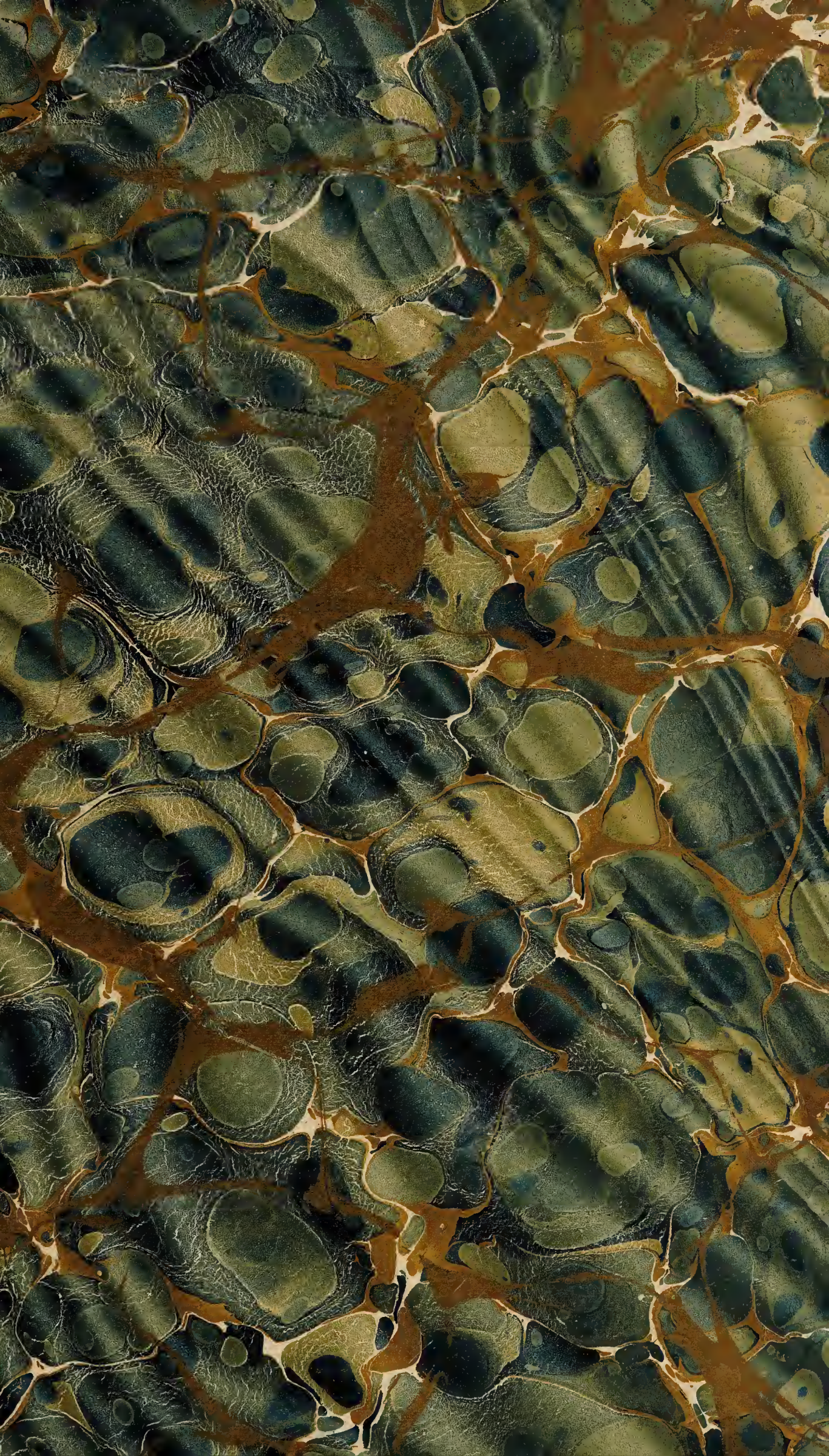
Saint-Denis. — Typographie de A. Moulin.